



**Collège  
de Bois-de-Boulogne**

# **GUIDE DE L'ÉTUDIANT 2012-2013**

**VIVEZ**  
l'expérience!

[www.bdeb.qc.ca](http://www.bdeb.qc.ca)



Bois-de-Boulogne

## UN CHOIX IMPORTANT!

Vous avez fait un choix important pour votre avenir : poursuivre vos études au Collège de Bois-de-Boulogne.

Vous avez en main un guide qui vous sera nécessaire tout au long de vos études au Collège de Bois-de-Boulogne. Aussi, il serait important d'en prendre connaissance dès maintenant et de le conserver afin de pouvoir le consulter lorsque vous vous poserez des questions sur différents aspects de votre projet d'étude et sur votre milieu de vie. Vous y trouverez de l'information sur les programmes d'études, les services qui vous sont offerts et les règles et les procédures qui régissent le cadre de vie du Collège.

Dès les premiers jours de la rentrée, vous constaterez que la vie au cégep est fort différente de celle au secondaire. Le rythme, l'encadrement et les exigences ne sont pas les mêmes. Certains d'entre vous pourraient éprouver des difficultés à s'y adapter et avoir à déployer une bonne dose d'énergie pour y arriver. Ce guide est conçu dans le but précis de vous aider à vivre ce passage, exaltant certes, mais également déterminant dans la réussite de votre projet. Prenez le temps maintenant de bien le lire, il vous aidera à poser des questions aux personnes soucieuses de bien vous accompagner au cours des deux ou trois prochaines années.

Parmi ces personnes prêtes à vous épauler dans la réussite de vos études, il y a évidemment vos professeurs, mais aussi votre aide pédagogique individuelle (API). Ces personnes ont à cœur votre réussite; elles interviennent cependant de façon fort différente. Vous connaissez déjà le rôle du professeur, mais probablement très peu celui de votre API. C'est à votre API que vous adresserez toutes les questions concernant votre cheminement dans votre programme d'études. Elle est là également pour vous aider sur d'autres aspects touchant à vos études. N'hésitez pas à la rencontrer, elle se fera un plaisir de vous expliquer ce qu'elle peut faire pour vous.

Je vous invite à prendre connaissance du projet éducatif du Collège et à placer vos études au plus haut de vos priorités. Votre projet d'études sera sans doute la plus importante réalisation de votre jeune vie d'adulte et en cela, déterminant dans votre projet de vie. Sachez que nous mettrons tout en œuvre pour vous soutenir dans sa réalisation.



Guy Gibeau  
Directeur des études  
et des services aux étudiants



Tout au long du document, le terme « étudiant » a été utilisé dans son acception habituelle, sans intention de discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

L'information contenue dans ce guide était à jour le 1<sup>er</sup> mars 2012.

ISSN 1925-895X (imprimé)

ISSN 1925-8968 (en ligne)



|   |           |
|---|-----------|
| Projet éducatif .....   | 1         |
| <b>1. Règlements et politiques institutionnelles</b> .....  | <b>3</b>  |
| Loi sur les cégeps .....  | 4         |
| Règlements découlant de la Loi sur les cégeps .....   | 5         |
| 1. Règlement sur les conditions d'admission aux programmes et d'inscription aux cours (règlement n° 10) ..... | 5         |
| 2. Règlement sur les droits d'admission et d'inscription (règlement n° 17) .....                              | 11        |
| 3. Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement collégial (règlement n° 18) .....           | 11        |
| 4. Règlement sur les droits de toute nature (règlement n°19) .....  | 11        |
| Régime des études collégiales .....   | 12        |
| Charte des droits .....   | 15        |
| Règlement sur les comportements .....   | 18        |
| Politique de valorisation de la langue française .....  | 19        |
| Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages .....  | 20        |
| <b>2. Services aux étudiants et informations utiles</b> .....   | <b>21</b> |
| Abandon .....   | 22        |
| Absence à un cours .....  | 22        |
| Absence à l'épreuve finale .....  | 22        |
| Absence à une épreuve sommative .....   | 22        |
| Absence pour des raisons particulières .....  | 22        |
| Absence ou retard du professeur .....   | 23        |
| Absence prolongée de l'étudiant .....   | 23        |
| Affichage .....   | 23        |
| Aide à la réussite .....  | 23        |
| Aide financière .....   | 24        |
| Aide pédagogique individuelle .....   | 24        |
| Ascenseurs .....  | 24        |
| Assermentation .....  | 24        |
| Association générale des étudiants .....  | 24        |
| Assurances .....  | 25        |
| Attestation de fréquentation scolaire .....   | 25        |
| Audiovisuel .....   | 25        |
| Bibliothèque .....  | 25        |
| Carte d'étudiant .....  | 25        |
| Casiers .....   | 26        |
| Changement de programme .....   | 26        |
| Choix de cours .....  | 26        |
| Commandite .....  | 26        |
| Complexe sportif .....  | 26        |
| Comportements (règlement sur les) .....   | 26        |
| Confirmation de présence (recensement) .....  | 26        |
| Conservation des copies des épreuves corrigées .....  | 27        |
| Cote de rendement au collégial (CRC) .....  | 27        |
| Cours d'été .....   | 27        |
| Départ du Collège .....   | 27        |
| Dispense .....  | 27        |
| Droits de l'étudiant (Charte) .....   | 27        |
| Échec à un cours .....  | 27        |
| Équivalence .....   | 27        |

|   |           |
|---|-----------|
| Évaluation des apprentissages (PIEA).....                                     | 28        |
| Évaluation finale .....   | 28        |
| Financement (activités de) .....  | 28        |
| Frais.....  | 28        |
| Fraude et plagiat.....  | 28        |
| Harcèlement .....   | 28        |
| Heures d'ouverture du Collège.....  | 28        |
| Horaire.....  | 28        |
| Incomplet.....  | 29        |
| Information scolaire et professionnelle.....                                  | 29        |
| Jours de cours réservés à l'enseignement individualisé (JEI) .....            | 30        |
| Lettre de recommandation .....  | 30        |
| Logement hors campus.....   | 30        |
| Magasin scolaire.....   | 30        |
| Moodle.....   | 30        |
| Note de passage .....   | 30        |
| Objets perdus et retrouvés .....  | 30        |
| Omnivox (Mon Portail).....  | 30        |
| Orientation .....   | 31        |
| Placement.....  | 31        |
| Plainte.....  | 31        |
| Psychologie .....   | 31        |
| Publication des notes .....   | 31        |
| Reconnaissance de l'engagement étudiant : « <i>Bulletin plus</i> ».....       | 32        |
| Reconsidération de notes.....   | 32        |
| Recours .....   | 32        |
| Registrariat .....  | 32        |
| Relevé de notes officiel .....  | 32        |
| Remboursement de frais .....  | 32        |
| Remise des travaux.....   | 32        |
| Rencontre avec les professeurs.....   | 33        |
| Ressources informatiques.....   | 33        |
| Résidence.....  | 34        |
| Retard à un cours ou à une épreuve d'évaluation en cours de session .....     | 34        |
| Retard à l'épreuve finale .....   | 34        |
| Retenue d'horaire .....   | 34        |
| Révision de notes.....  | 34        |
| Santé : La clinique des jeunes adultes.....                                   | 35        |
| Sceau officiel .....  | 35        |
| Sortie de l'étudiant lors d'une épreuve finale .....                          | 35        |
| Sport étudiant .....  | 35        |
| Stationnement .....   | 35        |
| Substitution.....   | 35        |
| Tabac (règlement relatif à l'usage du tabac).....                             | 36        |
| Télécopieur.....  | 36        |
| Tempêtes (fermeture du Collège) .....   | 36        |
| Transport en commun .....   | 36        |
| Universités.....  | 36        |
| Vie étudiante.....  | 36        |
| <b>3. Frais et modalités de remboursement .....</b>                           | <b>37</b> |
| Bris ou perte de matériel .....   | 38        |
| Bibliothèque.....   | 38        |
| Cotisation à l'AGE .....  | 38        |
| Droits d'admission et d'inscription (règlement n° 17) .....                   | 38        |
| Droits afférents aux services d'enseignement collégial (règlement n° 18)..... | 38        |
| Droits de scolarité.....  | 38        |
| Droits de scolarité pour les étudiants étrangers.....                         | 39        |

|   |           |
|---|-----------|
| Droits de scolarité pour les étudiants non résidents du Québec..... | 39        |
| Droits de toute nature (règlement n° 19).....                       | 39        |
| Frais divers .....  | 39        |
| Remboursements (suite à l'annulation d'une ou deux sessions).....   | 40        |
| <b>4. Structures d'accueil universitaires</b> .....                 | <b>41</b> |
| <b>5. Programmes d'études</b> .....                                 | <b>47</b> |
| Structure de l'enseignement collégial .....                         | 48        |
| Codification et pondération .....                                   | 49        |
| Disciplines et domaines .....                                       | 50        |
| Formation générale .....  | 51        |
| Formation générale commune .....                                    | 53        |
| Formation générale propre.....                                      | 58        |
| Formation générale complémentaire.....                              | 60        |
| Cours virtuels .....  | 69        |
| Formation spécifique – Secteur préuniversitaire .....               | 70        |
| Sciences de la nature .....   | 70        |
| Sciences informatiques et mathématiques.....                        | 79        |
| Sciences humaines .....   | 85        |
| Arts et lettres.....  | 102       |
| Sciences, lettres et arts .....                                     | 110       |
| Histoire et civilisation .....                                      | 117       |
| Formation spécifique — Secteur technique.....                       | 124       |
| Soins infirmiers .....  | 124       |
| Soins infirmiers pour infirmières et infirmiers auxiliaires.....    | 124       |
| Techniques de l'informatique.....                                   | 138       |
| Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images.....              | 151       |





L'étudiant est accueilli au Collège de Bois-de-Boulogne à un triple titre : comme personne libre et responsable, comme citoyen toujours plus éclairé et comme professionnel en devenir. La formation que le Collège offre, les services qu'il assure, les activités physiques, sportives, culturelles, artistiques et scientifiques qu'il organise, le milieu même qu'il constitue ont pour raison d'être et horizon ce développement intégral des étudiants.

Réciproquement, c'est dans cette perspective intégrale de formation personnelle, civique et professionnelle que les étudiants s'engagent à acquérir les connaissances, habitudes et compétences requises.

Ils réalisent aussi une étape majeure d'intégration sociale. La population étudiante de Bois-de-Boulogne est de provenance culturelle variée. Elle ne se rencontre pas moins dans un même milieu d'intégration à la société québécoise qu'expriment, entre autres, le cursus commun de formation générale et le caractère public de l'institution collégiale.

La qualité de la formation dispensée à Bois-de-Boulogne est garantie par le maintien d'exigences optimales chez les étudiants comme chez les enseignants, joint à une vigilance pédagogique soutenue et à des mesures diversifiées d'aide à l'apprentissage.

Le Collège de Bois-de-Boulogne se reconnaît dans les valeurs suivantes, balises et âme de son « projet éducatif ». Ces valeurs se complètent, se définissent l'une par l'autre, s'accomplissent en somme dans la tension qui les unit. Ce sont :

- l'**innovation** et la poursuite de l'**excellence**;
- l'**engagement** et le **respect** de soi, des autres et de l'institution;
- l'**intégrité** de la personne et l'**équité** à l'égard de chacun.

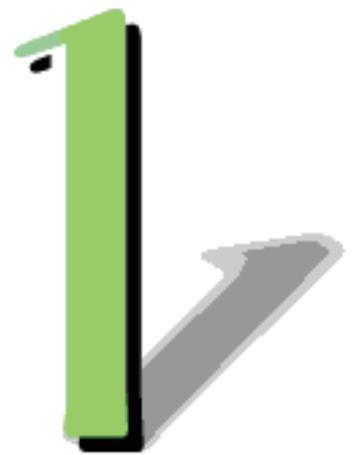
Le Collège de Bois-de-Boulogne est fier de sa réputation d'*excellence*, mais il se maintient à la hauteur de cette réputation par un effort voulu de recherche et d'*innovation*. Le risque calculé du nouveau menace moins qu'il ne conditionne la poursuite de sa tradition d'*excellence*. Ainsi, le Collège sait recourir aux expériences pédagogiques novatrices, contribuer au développement de moyens d'enseignement et d'apprentissage liés aux nouvelles technologies, créer des programmes d'études en prise sur l'évolution de la société, encourager son personnel à réaliser des projets, à faire des recherches et à publier dans toutes les disciplines : techniques, sciences, arts, lettres, pédagogie.

L'étudiant s'*engage* dans son projet d'études dans le *respect* de soi-même, de ses pairs et de l'institution. L'engagement dans ses études est déjà une forme d'engagement social et le prélude à des responsabilités dans la collectivité. Sa réussite scolaire se fait en respectant la propriété et la réputation de l'institution, l'égalité des chances et l'équilibre de son développement personnel. Le Collège s'engage à réunir les meilleures conditions pour le développement intégral des étudiants en respectant leur choix personnel de formation.

L'*intégrité* morale de la personne se conjugue avec l'*équité* envers chacun. Signe et qualité de l'engagement, et non fruit de l'isolement, l'intégrité morale réclame l'exercice du jugement qui tient compte de chacun et de l'ensemble et tend à l'équité. Au Collège de Bois-de-Boulogne, on entend qu'elle se développe et se consolide dans la juste considération d'autrui, la coopération effective avec les pairs et la participation loyale à des activités communes. Son obligation institutionnelle d'équité à l'égard de chacun, le Collège la conçoit comme devoir, non de faire droit à toutes les revendications particulières, mais de veiller au bien commun.

<sup>1</sup> Extrait du *Projet éducatif* adopté par le conseil d'administration le 12 juin 2007





# Règlements et politiques institutionnelles

Les règlements et procédés auxquels tout étudiant doit se conformer proviennent de deux sources : le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le Collège de Bois-de-Boulogne.



### Article 19 e)

Un collège peut, sous réserve des dispositions de la présente loi, du régime des études collégiales et des règlements édictés en application de l'article 18.0.1, 18.0.2 ou 18.1, faire des règlements concernant :

les conditions particulières d'admission ou de maintien dans un programme des étudiants ou de certaines catégories d'étudiants, compte tenu des restrictions ou conditions à l'exercice de ce pouvoir prévues au régime des études collégiales et des conditions particulières d'admission à un programme établies par le ministre en vertu de ce régime, le cas échéant;

### Article 24

Un collège ne peut exiger, d'un étudiant à temps plein qui est résident du Québec, le paiement de droits de scolarité pour l'enseignement qu'il dispense dans le cadre d'un programme conduisant au diplôme d'études collégiales.

À l'exception des cas prévus par règlement par le gouvernement, est à temps plein l'étudiant inscrit à au moins quatre cours d'un programme d'études collégiales, à des cours comptant au total un minimum de 180 périodes d'enseignement d'un tel programme. Le statut de l'étudiant est déterminé, chaque session, au moment de son inscription aux cours par le Collège; il est par la suite révisé, le cas échéant, à la date limite fixée par le ministre pour un abandon

### Article 24.1

*(Applicable pour tout cours échoué antérieurement au 20 septembre 2001 et pour lequel les droits spéciaux incitatifs à la réussite n'ont pas été acquittés.)*

Des droits spéciaux déterminés selon les règlements du gouvernement sont toutefois exigibles si l'étudiant à temps plein qui est résident du Québec a, à la dernière session où il avait un tel statut dans un collège, échoué à plus d'un cours d'un programme conduisant au diplôme d'études collégiales.

### Article 24.2

Un collège doit exiger des droits de scolarité déterminés selon les règlements du gouvernement pour l'enseignement qu'il dispense, dans le cadre d'un programme conduisant au diplôme d'études collégiales, à l'étudiant qui n'est pas à temps plein dans un tel programme.

Un collège doit en outre, conformément aux règles budgétaires établies par le ministre, exiger des droits de scolarité d'un étudiant qui n'est pas un résident du Québec.

### Article 24.4 b)

Le gouvernement peut, par règlement, déterminer les cas d'échecs dont il n'est pas tenu compte pour l'application de l'article 24.1.

### Article 24.4 c)

Le gouvernement peut, par règlement, établir les règles pour la détermination des droits exigibles en vertu des articles 24.1 et 24.2.

### Article 24.4 d)

Le gouvernement peut, par règlement, définir au sens de la présente loi l'expression «résident du Québec».

### Article 24.4 e)

Le gouvernement peut, par règlement, fixer les modalités de paiement des droits spéciaux ou de scolarité visés aux articles 24.1 et 24.2 et déterminer les sanctions et les pénalités auxquelles donne lieu ou peut donner lieu le défaut ou le retard de paiement.

### Article 24.4 f)

Le gouvernement peut, par règlement, déterminer les cas dans lesquels l'abandon d'un cours donne droit à un remboursement de tout ou partie des droits spéciaux ou de scolarité.

### Article 24.5

Un collège ne peut, si ce n'est par règlement, prescrire le paiement de droits de toute nature.

Les droits d'admission ou d'inscription aux services d'enseignement collégial et les autres droits afférents à de tels services sont soumis à l'approbation du ministre.

# RÈGLEMENTS DÉCOULANT DE LA LOI SUR LES CÉGEPS

## RÈGLEMENTS ÉTABLIS EN VERTU DES ARTICLES 19 ET 24 DE LA LOI SUR LES COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL

### (Articles pertinents)

Le texte intégral de ce règlement se trouve sur le site Web du Collège.

#### 1. RÈGLEMENT SUR LES CONDITIONS D'ADMISSION AUX PROGRAMMES ET D'INSCRIPTION AUX COURS (RÈGLEMENT N° 10)

##### PREMIÈRE PARTIE : ADMISSION AUX PROGRAMMES D'ÉTUDES

Pour être admissible à un programme d'études à l'enseignement ordinaire ou à la formation continue, le candidat doit satisfaire aux exigences décrites dans les articles 2 à 4 du Règlement des études collégiales (RREC). Le présent règlement découle du RREC et ne saurait l'infirmier. De plus, toute modification au RREC ou toute application progressive des mesures qui s'y trouvent ont préséance sur les articles correspondants dans le présent règlement.

##### SECTION I

##### ADMISSION À UN PROGRAMME CONDUISANT AU DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

Pour être admis à un programme d'études conduisant au DEC, le candidat doit respecter les conditions décrites aux articles 1 à 4 du présent règlement.

##### Article 1 : Conditions générales d'admission au DEC

##### **1.1 Admission sur la base d'études secondaires**

Pour être admissible sur la base d'études secondaires, le candidat doit :

**1.1.1** Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) et avoir réussi les cours spécifiés à l'article 2 du RREC.

ou

**1.1.2** Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) et avoir réussi les cours spécifiés à l'article 2.1 du RREC ou, le cas échéant, satisfaire aux conditions désignées par le

ministre pour assurer une continuité de formation entre le DEP et le DEC.

##### **1.2 Admission sous condition**

**1.2.1** Le Collège peut admettre le titulaire d'un DES qui n'a pas accumulé le nombre d'unités requis pour l'apprentissage des matières spécifiées à l'article 2 du RREC à condition qu'il réussisse le cours ou les cours manquants avant le début de sa deuxième session au collégial.

**1.2.2** À l'enseignement ordinaire, en conformité avec l'article 2.3 du RREC, le Collège peut admettre sous condition le candidat à qui il manque six unités ou moins pour l'obtention du DES ou du DEP (dans les matières mentionnées aux articles 2 et 2.1 du RREC) et qui s'engage par écrit à accumuler celles-ci avant le début de sa deuxième session au collégial. Cet engagement doit être respecté pour que l'admissibilité soit maintenue. Le candidat ne peut se prévaloir de cette forme d'admission conditionnelle qu'une seule fois au cours de ses études, peu importe le programme ou le Collège. Le candidat devra compléter cette formation manquante dans un établissement de niveau secondaire.

Le candidat devra également s'engager par écrit à respecter les mesures d'encadrement prescrites par le Collège, notamment l'inscription obligatoire en session d'accueil et d'intégration.

**1.2.3** Le candidat doit savoir que toute formation pour accumuler les unités manquantes peut prolonger la durée normale des études collégiales comme le précise l'article 13.1 du présent règlement.

##### **1.3 Annulation de l'admission**

Pour chacune des situations décrites aux articles 1.1 et 1.2, l'étudiant doit faire la preuve qu'il respecte les conditions prescrites dans les délais fixés par le Collège, sans quoi son admission sera annulée.

## **1.4 Admission sur la base d'une formation ou d'une expérience que le Collège doit évaluer**

**1.4.1** Le Collège peut admettre un candidat qui possède une formation qu'il juge équivalente. Qu'elle ait été effectuée au Québec ou à l'extérieur et qu'elle comprenne ou non des crédits collégiaux ou universitaires, cette formation doit être jugée équivalente ou supérieure aux conditions d'admission dans le programme visé par le candidat. Le candidat doit joindre à sa demande tous les diplômes, bulletins et documents pertinents requis par le Collège ou par l'organisme compétent chargé d'en faire l'évaluation, par exemple, le SRAM ou le MICC.

**1.4.2** Le Collège peut admettre un candidat qui possède une combinaison de formations et d'expériences qu'il juge suffisantes. N'est admissible sur cette base que le candidat qui a interrompu ses études à temps plein pendant une période cumulative d'au moins 36 mois. Celui-ci doit joindre à sa demande d'admission ses diplômes, ses bulletins, ses attestations de formation ou d'équivalence, son *curriculum vitae*, une description complète des tâches professionnelles pertinentes (c'est-à-dire en rapport avec la formation visée), ainsi que les attestations de l'employeur.

### **Article 2 : Conditions particulières établies par le ministre**

Pour être admis dans un programme conduisant à un diplôme d'études collégiales, le candidat doit aussi satisfaire aux conditions particulières d'admission telles qu'établies par le ministre. Ces conditions sont précisées dans la documentation officielle du MELS, du SRAM et du Collège.

### **Article 3 : Conditions particulières établies par le Collège**

#### **3.1 Évaluation des dossiers admissibles**

Puisqu'il arrive parfois que le nombre de demandes excède celui des places disponibles dans un programme ou encore dépasse la capacité d'accueil du Collège, les dossiers des candidats font l'objet d'une évaluation et d'une sélection.

L'évaluation et la sélection des candidatures admissibles sont basées sur la qualité du dossier scolaire, des formations extrascolaires et des expériences du candidat. À cette fin, le Collège utilise plusieurs outils, entre autres, une cote que le SRAM produit pour qualifier le dossier scolaire d'un candidat provenant de l'enseignement secondaire régulier québécois.

Dans les programmes ciblés par le Collège, la formation et l'expérience du candidat peuvent également faire l'objet d'une évaluation par le Service de reconnaissance des acquis. Dans le cas d'études effectuées hors Québec, le Collège peut recourir aux évaluations comparatives du SRAM ou du MICC.

Afin de compléter sa demande d'admission, un candidat peut également être soumis à des tests et à des entrevues ou devoir présenter certains documents (portfolio, *curriculum vitae*, etc.).

#### **3.2 Activités ou cours de mise à niveau**

**3.2.1** En conformité avec l'article 3 du RREC, le Collège peut rendre obligatoires des activités ou des cours de mise à niveau avant ou après l'admission d'un candidat dans un programme, peu importe la base sur laquelle il a été admis (articles 1.1, 1.2 ou 1.4). L'étudiant doit maintenir son inscription à ces activités ou à ces cours pour conserver le statut d'admis dans son programme.

**3.2.2** Le candidat doit savoir que toute activité ou tout cours de mise à niveau peut prolonger la durée normale des études à l'enseignement ordinaire comme le précise l'article 13.1 du présent règlement.

#### **3.3 Connaissance suffisante de la langue française**

Pour poursuivre des études collégiales, il convient de maîtriser la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit, et d'être en mesure de comprendre, d'utiliser et parfois de critiquer des textes littéraires, techniques ou scientifiques. Le candidat, même s'il satisfait aux conditions générales d'admission, peut avoir à passer un test de français dont les résultats détermineront si des activités de mise à niveau sont nécessaires à des fins de renforcement.

Pour être admis dans le programme de son choix, le candidat dont la langue première n'est pas le français et qui, au Québec ou ailleurs, n'a pas fait toutes ses études secondaires dans un établissement où le français est la langue d'enseignement, doit faire la démonstration qu'il maîtrise suffisamment le français écrit et oral pour suivre une formation collégiale.

### **Article 4 : Respect des procédures**

#### **4.1 Respect des procédures et droits à acquitter**

Le candidat soumet sa demande au SRAM selon les procédures et les délais déterminés par celui-ci. À la formation continue, le candidat soumet sa

demande au SACR selon les procédures et les délais déterminés par le Collège.

Le candidat doit acquitter les droits d'admission déterminés dans le règlement du Collège. Le SRAM conserve, en tout ou en partie, les droits pour l'admission à l'enseignement ordinaire.

#### **4.2 Candidat étranger**

Aux fins de séjour et d'études, le candidat étranger doit, à l'intérieur des délais prescrits par le Collège, démontrer qu'il répond aux exigences des autorités gouvernementales.

## **SECTION II**

### **ADMISSION À UN PROGRAMME CONDUISANT AU DIPLOME DE SPÉCIALISATION D'ÉTUDES TECHNIQUES (DSET)**

#### **Article 5 : Conditions générales d'admission au DSET**

Pour être admis à un programme conduisant au DSET, le candidat doit détenir le DEC désigné comme préalable et satisfaire, s'il y a lieu, aux conditions particulières d'admission fixées par le ministre.

## **SECTION III**

### **ADMISSION À UN PROGRAMME CONDUISANT À L'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)**

Pour être admis à un programme d'études conduisant à une AEC, le candidat doit respecter les conditions décrites aux articles 4.2, 6, 7 et 8 du présent règlement :

#### **Article 6 : Conditions générales d'admission à l'AEC**

##### **6.1 Admission sur la base d'une formation jugée suffisante**

Pour être admissible à un programme conduisant à une AEC, le candidat doit détenir une formation jugée suffisante par le Collège. Il doit également satisfaire au moins à l'une des conditions suivantes :

- Avoir interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- Être visé par une entente conclue entre le Collège et un employeur ou bénéficiaire d'un programme gouvernemental;
- Avoir poursuivi, pendant une période d'au moins un an, des études postsecondaires.

##### **6.2 Admission dans un programme désigné par le ministre**

Pour être admissible à un programme d'études conduisant à une AEC désigné par le ministre, le candidat doit détenir un DES ou un DEP qui satisfait à l'une des conditions suivantes :

- Le programme d'études permet d'acquérir une formation technique dans un domaine pour lequel il n'existe aucun programme d'études conduisant au DEC;
- Le programme d'études est visé par une entente conclue entre le MELS et un ministère ou un organisme du gouvernement du Québec en matière de formation.

Est également admissible à un programme d'études conduisant à une AEC désigné par le ministre, le titulaire d'un DEP pour lequel l'AEC constitue un prolongement.

#### **Article 7 : Conditions particulières**

Pour être admis dans un programme conduisant à une AEC, le candidat doit satisfaire aux conditions particulières d'admission établies par le Collège.

Afin de compléter sa demande d'admission, un candidat peut également être soumis à des tests et à des entrevues ou devoir présenter certains documents (portfolio, *curriculum vitae*, etc.).

#### **Article 8 : Autres conditions**

##### **8.1 Connaissance suffisante de la langue française**

Pour poursuivre des études au Collège, il convient de maîtriser la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit. Le candidat peut avoir à passer un test de français dont les résultats détermineront s'il est admis.

##### **8.2 Respect des procédures et droits à acquitter**

Le candidat à un programme conduisant à une AEC soumet sa demande au SACR en fournissant toute la documentation requise, en respectant les procédures et les délais prescrits et en acquittant les droits d'admission fixés par le Collège.

Lorsque le nombre de candidats admissibles excède celui des places disponibles dans une AEC, le Collège effectue une sélection sur la base de la qualité des dossiers soumis et sur celle des résultats aux tests qu'il a fait passer.

## SECTION IV

### CAS PARTICULIERS

#### **Article 9 : Réadmission**

##### ***9.1 Réadmission après interruption des études***

L'étudiant qui, à une session donnée, n'est inscrit à aucun cours, devra pour étudier à nouveau au Collège, présenter une demande d'admission selon les procédures prévues aux articles 4.1 ou 8.2. L'étudiant ne sera admis dans son programme d'origine que dans la mesure où sont encore offerts au Collège les cours manquants ou, par voie de substitution, des cours qui permettent l'atteinte d'une même compétence.

Pour reprendre ses études dans un programme technique, le candidat doit démontrer, à la satisfaction du Collège, qu'il maîtrise toujours les compétences acquises aux sessions antérieures. À cette fin, le Collège peut imposer des tests. L'étudiant qui a interrompu ses études depuis plus d'un an pourra être soumis à des activités de mise à jour, y compris la reprise de cours ou de stages, déjà réussis.

#### **Article 10 : Changement de programme**

L'étudiant inscrit à l'enseignement ordinaire au Collège et qui veut poursuivre ses études dans un autre programme doit respecter les conditions d'admission en vigueur dans celui-ci et présenter sa demande au SACR dans les délais prévus pour les demandes d'admission. S'il s'agit d'un programme contingenté, les critères de sélection indiqués à l'article 3.1 du présent règlement sont applicables.

#### **Article 11 : Changement de collège**

Un candidat en provenance d'un autre collège est soumis aux règles du présent règlement, y compris aux modalités prévues à la section VI si elles s'appliquent à sa situation.

Les compétences prévues à la formation spécifique peuvent s'acquérir de façon différente d'un collège à un autre. Aussi, la poursuite d'un programme d'études amorcé dans un autre collège peut obliger l'étudiant à se soumettre à des activités de régularisation et modifier la durée du programme d'études.

## DEUXIÈME PARTIE : INSCRIPTION AUX COURS ET CHEMINEMENT SCOLAIRE

### SECTION V

#### INSCRIPTIONS AUX COURS

#### **Article 12 : Modalités d'inscription aux cours**

Conformément à l'article 19 du RREC, l'inscription se fait avant le début de chaque session aux dates fixées par le Collège. Le choix de cours de l'étudiant doit avoir été approuvé par un représentant du SACR.

Toute modification au choix de cours doit être effectuée dans le respect des procédures et des échéances fixées par le Collège. Des frais sont exigés pour des modifications au choix de cours si les procédures et les échéances fixées par le Collège ne sont pas respectées.

L'étudiant étranger inscrit à temps plein qui ne détient pas la carte d'assurance-maladie émise par la Régie de l'assurance-maladie du Québec doit faire la preuve qu'il détient une assurance personnelle offrant une couverture équivalente avant le début des cours.

L'étudiant doit acquitter les droits et frais exigibles au Collège pour pouvoir s'inscrire à des cours.

Pour être admis aux stages en soins infirmiers, les étudiants doivent recevoir la vaccination prescrite par les établissements de santé.

#### **Article 13 : Cheminement scolaire**

##### ***13.1 Durée normale des études***

Un programme conduisant au DEC s'échelonne normalement sur deux ans (quatre sessions normales) au secteur préuniversitaire et trois ans (six sessions normales) au secteur technique, sauf au programme de soins infirmiers pour infirmières et infirmiers auxiliaires dont la durée normale est de cinq sessions régulières.

Le choix de cours d'un étudiant admis à la session d'automne dans un programme à l'enseignement ordinaire tient compte de cette durée. Toutefois, la reprise d'une formation manquante lors d'une admission conditionnelle, une activité de mise à niveau, l'annulation de cours ou l'échec à des cours peuvent, à des degrés divers, prolonger ce cheminement considéré comme normal.

À la formation continue, la durée d'un programme conduisant à une AEC ou à un DEC est variable. La documentation officielle du Collège présente ces renseignements.

### **13.2 Abandon d'un cours**

Un étudiant inscrit à l'enseignement ordinaire doit signifier officiellement l'abandon d'un cours avant la date limite déterminée par le ministre, soit avant le 20 septembre à la session d'automne et avant le 15 février à la session d'hiver à défaut de quoi la mention échec est portée au bulletin.

Un étudiant inscrit à la formation continue ou aux cours d'été doit signifier officiellement l'abandon d'un cours avant que 20 % de la session ne soit écoulée à défaut de quoi la mention échec est portée au bulletin.

Dans tous les cas, le Collège avise l'étudiant de la date limite d'abandon.

L'étudiant qui veut abandonner un cours est invité à en discuter d'abord avec son professeur. S'il maintient sa décision, l'étudiant doit aviser le SACR par écrit de son intention et prendre un rendez-vous avec son API pour que l'annulation du cours puisse être officialisée. L'étudiant doit saisir clairement les impacts de l'abandon du cours sur son cheminement scolaire et sur la durée de ses études ainsi que sa responsabilité en cette matière.

### **13.3 Confirmation du choix de cours**

Chaque session, selon les procédures prescrites et aux dates fixées par le Collège, l'étudiant doit confirmer son choix de cours.

### **13.4 Inscription à des cours d'un autre secteur**

À moins d'autorisation spécifique de la part de l'API, un étudiant de l'enseignement ordinaire ne peut s'inscrire à un cours du secteur de la formation continue si ce même cours est offert dans la programmation de l'enseignement ordinaire.

À moins d'autorisation spécifique de la part de l'API, un étudiant de la formation continue ne peut s'inscrire à un cours de l'enseignement ordinaire si ce même cours est offert dans la programmation de la formation continue. Nonobstant cette autorisation, il doit attendre la fin de la période des inscriptions à l'enseignement ordinaire pour ce faire.

### **Article 14 : Respect des séquences de cours prévus dans les programmes**

Le Collège peut fixer des préalables dans tous les programmes d'études. Ces cours dits préalables doivent avoir été réussis pour que l'étudiant puisse s'inscrire aux cours qui les suivent dans la séquence.

Le Collège peut également fixer des préalables relatifs, c'est-à-dire des cours qui doivent avoir été suivis avant de pouvoir s'inscrire aux cours suivants, ainsi que des corequis, c'est-à-dire des cours qui doivent être suivis en même temps.

L'étudiant est tenu de cheminer dans son programme d'études en respectant à la fois la séquence des cours de la formation générale et celle de la formation spécifique (et à l'intérieur de cette dernière, celle de toutes les disciplines contributives). Par exemple, un retard trop important à la formation générale pourrait retarder l'inscription aux cours porteurs de l'épreuve synthèse de programme ou à certaines activités de formation.

## **SECTION VI**

### **ÉCHECS MULTIPLES OU RÉPÉTÉS, MESURES DE SOUTIEN SCOLAIRE ET CONTRAT DE RÉUSSITE**

#### **Article 15 : Échecs à un même cours**

Le Collège communique avec l'étudiant qui a échoué deux fois à un même cours de la formation spécifique de son programme. Des mesures de soutien scolaire lui sont alors proposées (rencontre avec l'api, contrat de réussite). À moins de circonstances exceptionnelles évaluées par le comité d'appel, l'étudiant est tenu de réussir ce cours la troisième fois, sans quoi il sera exclu du Collège pour une période minimale d'un an.

#### **Article 16 : Échecs multiples et répétés**

L'article 16 ne s'applique pas aux cours d'été.

#### **16.1 Échecs à 50 % des unités**

Le Collège communique avec l'étudiant qui, à une même session, échoue à 50 % ou plus des unités rattachées aux cours auxquels il est inscrit. L'étudiant doit rencontrer l'API. Un diagnostic des difficultés de l'étudiant est alors établi, des mesures d'aide lui sont prescrites et il est soumis à un contrat de réussite pour la session suivante. La poursuite des études au Collège est conditionnelle à la signature de ce contrat.

L'étudiant qui respecte son contrat de réussite poursuit normalement ses études dans le programme. Lorsque le contrat n'est pas respecté de façon intégrale, le comité d'appel évalue la situation. S'il estime que les mesures d'aide fixées par le contrat ont été suivies et qu'il constate des progrès scolaires significatifs, il peut considérer que le contrat de réussite a été respecté. Le comité peut aussi suspendre l'étudiant dès la session suivante pour une session. Sa

réadmission est alors assortie d'un nouveau contrat de réussite.

À moins de circonstances exceptionnelles évaluées par le comité d'appel, le non-respect du 2<sup>e</sup> contrat de réussite entraîne l'exclusion du Collège dès la session suivante pour une période minimale de trois ans.

### **16.2 Échecs multiples**

À moins de dispositions différentes propres à un programme et spécifiées dans le présent règlement, et dans la mesure où l'article 16.1 ne s'applique pas, le Collège communique avec l'étudiant qui, pour la première fois, cumule plus d'un échec à une même session. Des mesures de soutien à la réussite scolaire lui sont alors suggérées.

La session suivante, si l'étudiant cumule de nouveau plus d'un échec, le Collège l'oblige à rencontrer son API. Un diagnostic des difficultés de l'étudiant est alors établi, des mesures d'aide lui sont prescrites et, selon la gravité de la situation, un contrat de réussite peut lui être imposé pour la session suivante. Dans cette dernière éventualité, l'étudiant est considéré comme soumis à l'article 16.1 du présent règlement.

### **16.3 Abandon d'un cours à réussir dans le cadre d'un contrat**

L'abandon d'un cours inscrit au contrat de réussite, même s'il est officialisé par l'API, signifie que le contrat n'est pas respecté.

## **Article 17 : Motifs d'exclusion d'un programme d'études**

### **17.1 Non-respect répété d'un contrat de réussite**

Un étudiant qui ne respecte pas deux contrats de réussite est exclu du Collège pour une période minimale de trois ans.

### **17.2 Cas particulier du programme Soins infirmiers**

Le respect de la séquence des apprentissages en biologie et en soins infirmiers est essentiel à l'atteinte des compétences prévues au programme de Soins infirmiers. Dans cette optique, hormis l'échec aux cours de la discipline soins infirmiers de la première session, l'étudiant qui cumule trois échecs en biologie ou deux autres échecs en soins infirmiers est exclu du programme. La non-réussite d'un cours et d'un stage qui y est associé est, aux fins de la présente, considérée comme un seul échec.

## **Article 18 : Droit de recours**

L'étudiant peut en appeler d'une décision prise dans le cadre du présent règlement en suivant les procédures prévues à la charte des droits des étudiants. Dans l'éventualité où le recours annule une décision d'exclusion, un nouveau contrat de réussite est établi.

## **Article 19 : Date d'entrée en vigueur**

Le présent règlement entre en vigueur dès la session qui suit son adoption par le conseil d'administration du Collège.

## **SECTION VII**

### **RESPONSABILITÉS**

## **Article 20 : Application du règlement**

Le directeur des études et des services aux étudiants est responsable de l'application du présent règlement.

2. RÈGLEMENT SUR LES DROITS D'ADMISSION ET  
D'INSCRIPTION (RÈGLEMENT N° 17)

---

Pour la liste des montants découlant de ce règlement, voir la section *Frais et modalités de remboursement* (page 37).

3. RÈGLEMENT SUR LES DROITS AFFÉRENTS AUX  
SERVICES D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL  
(RÈGLEMENT N° 18)

---

Pour la liste des montants découlant de ce règlement, voir la section *Frais et modalités de remboursement* (page 37).

4. RÈGLEMENT SUR LES DROITS DE TOUTE  
NATURE (RÈGLEMENT N° 19)

---

Pour la liste des montants découlant de ce règlement, voir la section *Frais et modalités de remboursement* (page 37).

## (Articles pertinents)

### Article 2

Est admissible à un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales, le titulaire du diplôme d'études secondaires qui satisfait, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission au programme établies par le ministre.

Le ministre peut rendre obligatoires des activités de mise à niveau lorsque le titulaire du diplôme d'études secondaires n'a pas accumulé le nombre d'unités alloué par le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire ou par le Régime pédagogique de la formation générale des adultes pour l'apprentissage des matières suivantes:

- 1° langue d'enseignement de la 5<sup>e</sup> secondaire;
- 2° langue seconde de la 5<sup>e</sup> secondaire;
- 3° mathématique de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- 4° science et technologie ou applications technologiques et scientifiques de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- 5° histoire et éducation à la citoyenneté de la 4<sup>e</sup> secondaire.

Le ministre peut également rendre obligatoires des activités de mise à niveau particulières en fonction des unités que le titulaire du diplôme d'études secondaires a accumulées dans le cadre de l'un ou l'autre des régimes pédagogiques mentionnés au deuxième alinéa.

Les activités de mise à niveau donnent droit au nombre d'unités déterminé par le ministre. Ces unités ne peuvent cependant être prises en compte pour l'obtention du diplôme d'études collégiales.

### Article 2.1

Est admissible à un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales, le titulaire du diplôme d'études professionnelles qui satisfait, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission au programme établies par le ministre et qui a accumulé le nombre d'unités alloué par le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire ou par le Régime

pédagogique de la formation générale des adultes pour l'apprentissage des matières suivantes :

- 1° langue d'enseignement de la 5<sup>e</sup> secondaire;
- 2° langue seconde de la 5<sup>e</sup> secondaire;
- 3° mathématique de la 4<sup>e</sup> secondaire.

Est admissible à un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales désigné par le ministre, le titulaire du diplôme d'études professionnelles qui satisfait aux conditions établies par le ministre. Ces conditions sont établies, pour chaque programme d'études, en fonction de la formation professionnelle acquise à l'ordre d'enseignement secondaire, de manière à assurer la continuité de la formation.

### Article 2.2

Malgré les articles 2 et 2.1, un collège peut admettre à un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales la personne qui possède une formation qu'il juge équivalente.

Un collège peut également admettre à un tel programme d'études la personne qui possède une formation et une expérience qu'il juge suffisantes et qui a interrompu ses études à temps plein pendant une période cumulative d'au moins 36 mois.

Le collège peut, dans le cas visé au deuxième alinéa, rendre obligatoires des activités de mise à niveau que peut déterminer le ministre.

### Article 2.3

Un collège peut admettre sous condition à un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales la personne qui, n'ayant pas accumulé toutes les unités requises par le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire ou par le Régime pédagogique de la formation générale des adultes pour l'obtention du diplôme d'études secondaires, s'engage à accumuler les unités manquantes durant sa première session.

Il en est de même lorsque le titulaire du diplôme d'études professionnelles n'a pas accumulé toutes les unités allouées pour l'apprentissage des

matières mentionnées aux paragraphes 1 à 3 du premier alinéa de l'article 2.1.

Toutefois, ne peut être admise sous condition, la personne qui doit accumuler plus de 6 unités manquantes ou qui, ayant déjà été admise sous condition, a fait défaut de respecter ses engagements.

#### **Article 19**

L'inscription se fait avant le début de chaque session aux dates fixées par le collège.

#### **Article 20**

Le collège a la responsabilité de faire établir, par chaque enseignant et pour chaque cours, un plan détaillé conforme au programme.

Le plan détaillé contient les objectifs du cours, le contenu, les indications méthodologiques, une médiagraphie, les modalités de participation aux cours et les modalités d'évaluation des apprentissages.

Le plan de cours est distribué aux étudiants inscrits à ce cours, au début de chaque session.

#### **Article 21**

Le collège peut accorder une dispense pour un cours lorsqu'il estime que l'étudiant ne sera pas en mesure d'atteindre les objectifs de ce cours ou pour éviter à l'étudiant un préjudice grave. La dispense ne donne pas droit aux unités attachées à ce cours, qui n'a pas à être remplacé par un autre.

Voir l'article 6.11.1 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*.

#### **Article 22**

Le collège peut accorder une équivalence lorsque l'étudiant démontre qu'il a atteint, par sa scolarité antérieure ou par sa formation extrascolaire ou autrement, les objectifs du cours pour lequel il demande une équivalence. L'équivalence donne droit aux unités attachées à ce cours, qui n'a pas à être remplacé par un autre.

Voir l'article 6.11.2 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*.

#### **Article 23**

Le collège peut autoriser la substitution d'un ou de plusieurs cours du programme d'études auquel l'étudiant est admis par un ou plusieurs autres cours.

Voir l'article 6.11.3 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*.

#### **Article 24**

Le collège adopte, après consultation de la Commission des études, une politique institutionnelle d'évaluation relative aux programmes et s'assure de son application.

#### **Article 25**

Le collège adopte, après consultation de la Commission des études, une politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages des étudiants et s'assure de son application.

La politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages doit notamment prévoir les modalités d'application des articles 21 à 23, une procédure de sanction des études et l'imposition d'une épreuve synthèse propre à chaque programme conduisant au diplôme d'études collégiales dispensé par le collège afin de vérifier l'atteinte par les étudiants de l'ensemble des objectifs et des standards déterminés pour ce programme.

#### **Article 26**

Le ministre peut, dans tout élément de la composante de formation générale prévue à l'article 7, imposer une épreuve uniforme et faire de la réussite à cette épreuve une condition d'obtention du diplôme d'études collégiales.

Le collège s'assure de l'application de toute épreuve visée au premier alinéa.

#### **Article 27**

L'apprentissage est évalué pour chaque cours et pour l'ensemble du programme auxquels l'étudiant est inscrit.

La note traduisant l'atteinte minimale des objectifs d'un cours est de 60 %. Le collège n'est pas tenu d'inscrire une note en regard des unités accordées conformément à l'article 22.

#### **Article 28**

L'étudiant qui démontre, conformément à l'article 27, qu'il a atteint les objectifs d'un cours obtient la ou les unités attachées à ce cours.

#### **Article 29**

Le ministre détermine, en fonction de la durée de la session, la date limite avant laquelle l'étudiant doit signifier l'abandon d'un cours sans qu'un échec soit porté à son bulletin.

#### **Article 30**

Le collège détermine la forme selon laquelle sont présentés les résultats d'évaluation, ainsi que la date de remise de ces résultats.

### **Article 31**

À la fin de chaque session, le collège remet à chaque étudiant inscrit à un cours d'un programme d'études auquel il est admis un bulletin qui fait état des résultats de l'évaluation de ses apprentissages et dont la forme est prescrite par le ministre.

### **Article 32**

Le ministre décerne le diplôme d'études collégiales à l'étudiant qui, selon la recommandation du collège qu'il fréquente, se trouve dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

1° il a atteint l'ensemble des objectifs et des standards du programme d'études auquel il est admis, a réussi l'épreuve synthèse propre à ce programme et a réussi les épreuves uniformes imposées, le cas échéant, par le ministre;

2° il a atteint l'ensemble des objectifs et standards des éléments des composantes de formation générale visées aux articles 7 à 9, a accumulé au moins 28 unités de formation spécifique visées aux articles 10 et 11 et a réussi les épreuves uniformes imposées, le cas échéant, par le ministre.

Toutefois, dans le cas visé au paragraphe 2 du premier alinéa, le diplôme d'études collégiales ne peut être décerné à l'étudiant qui est déjà titulaire du diplôme d'études collégiales ou qui est inscrit dans un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales.

Le diplôme mentionne le nom de l'étudiant, le nom du collège et, s'il est donné en application du paragraphe 1 du premier alinéa, le titre du programme.

#### **Article 32.2**

Le ministre peut déléguer à un collège, aux conditions qu'il détermine et après recommandation de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, tout ou partie de sa responsabilité en matière de sanction des études prévues aux articles 32 et 32.1.



## PRÉAMBULE

---

Telle qu'arrêtée par le conseil d'administration à sa résolution n° 892 et modifiée par les résolutions n° 949, 1070, 1071 et 1072.

- Considérant que l'étudiant possède un ensemble de droits, de libertés, de responsabilités et d'obligations reliés à sa condition d'étudiant;
- considérant qu'il y a lieu que le Collège de Bois-de-Boulogne reconnaisse dans une déclaration les droits de l'étudiant qui le fréquente pour que celui-ci soit mieux protégé et que les actions et décisions arbitraires soient limitées;
- considérant que cette charte ne peut en aucune façon être interprétée comme enlevant ou modifiant des droits individuels ou collectifs déjà reconnus par les lois en vigueur ni comme empiétant sur ces mêmes droits, et que le Collège ne peut se substituer aux autorités civiles dans l'application de ces lois;
- considérant que, chaque fois que la présente charte reconnaît un droit à l'étudiant, ce droit implique pour l'étudiant les responsabilités et les obligations implicites correspondant à ce droit, selon le principe de réciprocité;
- considérant que le contenu de la charte, de même que son application, est défini, de façon rigoureuse et claire, à partir de la mission du Collège et de la condition d'étudiant dans une perspective de développement intégral,

Le conseil d'administration du Collège de Bois-de-Boulogne déclare ce qui suit, en vertu de son pouvoir administratif.

## PARTIE I LES DROITS DE L'ÉTUDIANT

---

### Section I Dispositions générales

1. L'étudiant a droit de faire valoir ses droits sans préjudice.
2. L'étudiant a droit au respect de sa dignité, de son honneur et de sa réputation, sans considération de son sexe, de son âge, de son état civil, de son origine ethnique, de sa

condition sociale, de ses croyances, de ses orientations sexuelles et de quelque handicap que ce soit.

3. L'étudiant a droit au respect de sa liberté d'opinion et d'expression; il a droit à la dissidence idéologique dans toutes ses activités scolaires et parascolaires sans préjudice.
4. L'étudiant peut manifester publiquement son opinion, individuellement ou collectivement.
5. L'étudiant a droit à la liberté d'association et au recours à celle-ci pour protéger et défendre ses droits.
6. L'étudiant a le droit de s'organiser en groupes, à toutes fins autorisées par la loi.
7. L'étudiant a le droit de recevoir une copie de la charte.

### Section II Dossier de l'étudiant

8. L'étudiant a le droit de consulter tout document qui fait partie de son dossier officiel.
9. L'étudiant a droit à la confidentialité de son bulletin, de son dossier et de toute information qui le concerne.
10. L'étudiant a le droit de verser des documents à son dossier, y compris une réponse écrite aux documents qui le désavantagent; il a droit de regard avant l'expédition de son dossier.

### Section III Activités pédagogiques

11. L'étudiant a droit à un enseignement de qualité et à des services de soutien à l'apprentissage adéquats.
12. L'étudiant a droit aux ressources nécessaires, à des locaux adéquats et à des instruments adaptés aux apprentissages offerts par le Collège.
13. L'étudiant a droit au déroulement pédagogique normal de sessions préalablement fixées.
14. L'étudiant a le droit de recevoir son horaire avant le début des cours.
15. L'étudiant a le droit d'être prévenu d'une annulation de période de cours.
16. L'étudiant a droit au changement de groupe et d'horaire à l'intérieur de la première semaine de cours, conformément aux règles en vigueur.

17. Dès les premiers cours, l'étudiant a le droit de :
  - a) recevoir et discuter un plan d'étude détaillé qui contient les objectifs du cours, son contenu général, des indications méthodologiques, une bibliographie précise et les modalités d'évaluation de l'apprentissage;
  - b) recevoir l'assurance que le plan d'étude ne sera pas changé sans consultation;
  - c) recevoir et discuter des précisions sur les principaux travaux à remettre, sur les sanctions prévues en cas de retard et sur les délais envisagés pour la transmission des résultats;
  - d) connaître et discuter les exigences prévues quant au retard et à l'absence.
18. L'étudiant a droit à certaines heures de disponibilité de son professeur, sauf si le professeur est un chargé de cours.
19. L'étudiant a droit à une évaluation continue, échelonnée sur une session, et à une connaissance de chacun de ses résultats dans des délais raisonnables, et ce, relativement à ses travaux, à ses examens, à ses rapports de laboratoire et à ses stages; il a également droit à la reprise d'une étape du processus d'évaluation à laquelle il n'a pas participé pour une raison valable.
20. L'étudiant a droit à une évaluation réelle et impartiale de ses apprentissages.
21. L'étudiant a droit à une évaluation confidentielle, à moins que les modalités d'évaluation prévues au plan de cours ne s'y prêtent pas.
22. L'étudiant a droit à des révisions de notes, conformément aux règles en vigueur, y compris le droit de consulter ses travaux et ses examens.
23. L'étudiant a le droit de recevoir une charge de travail conforme au régime pédagogique.
24. L'étudiant a le droit de se voir décerner la reconnaissance officielle d'études collégiales dans des délais raisonnables.

#### **Section IV Services et activités**

25. L'étudiant a droit à un environnement physique dans lequel la sécurité et l'hygiène sont conformes aux normes établies; il a aussi droit à des services alimentaires de qualité et à une heure par jour à son horaire pour le dîner.
26. L'étudiant a droit aux services de nature à favoriser son développement intégral, notamment à ceux de consultation, d'activités et

d'assistance, de même qu'à l'information sur ces services.

27. Pour favoriser sa participation aux activités étudiantes organisées, l'étudiant a le droit de :
  - a) exprimer certaines contraintes dans la fabrication de son horaire de cours;
  - b) être libéré, à l'horaire maître, de deux heures de cours chaque semaine.

## PARTIE II LE RECOURS

---

### **Section I Droit de recours**

28. L'étudiant qui se croit lésé dans ses droits a droit au recours et peut porter sa cause aux lieux appropriés de recours et selon les étapes de recours prévues ci-après.
29. L'étudiant-plaignant a le droit de se faire entendre à chacune des étapes de recours.
30. L'étudiant ne peut avoir recours aux dispositions de la présente charte de façon abusive ou dans l'intention de régler un grief personnel contre un employé du Collège.

### **Section II Étapes de recours**

31. Le processus de recours suit l'ordre des étapes ci-après :
  - a) recours du plaignant auprès de la personne ou de l'unité de travail intimée;
  - b) recours du plaignant auprès du comité de grief de l'Association générale des étudiants du Collège de Bois-de-Boulogne;
  - c) représentation du comité de grief auprès de la personne ou de l'unité de travail intimée;
  - d) représentation du comité de grief auprès du comité de recours;
  - e) soumission de la recommandation du comité de recours aux intéressés en vue d'un règlement entre les parties;
  - f) recommandation du comité de recours au directeur général;
  - g) décision du directeur général ou, si celui-ci le juge à propos, du conseil d'administration.

Un étudiant peut s'adresser directement au comité de recours, par l'intermédiaire du président, pour des cas particulièrement sensibles et graves, et ce, sans passer par le comité de grief de l'Association.

### Section III Comité de recours

32. Le comité de recours constitué est composé de cinq (5) personnes, dont deux (2) étudiants, un (1) professeur, un (1) professionnel non enseignant et un (1) cadre.
33. Le cadre est nommé pour un mandat de deux (2) ans par le directeur général et est président d'office du comité de recours; les étudiants sont nommés pour un mandat d'un (1) an; les autres membres sont nommés pour un mandat de deux (2) ans par et parmi les personnes concernées.  
Les nominations, autres que celle du cadre, se font selon les dispositions diverses de loi

et de convention régissant de telles nominations.

34. Le comité de recours reçoit la plainte écrite et l'analyse, convoque les parties concernées, de même que toute personne-ressource susceptible, à son jugement, d'éclairer le dossier et formule une recommandation au directeur général.  
Le directeur général se conforme à une recommandation unanime du comité de recours, à moins de raisons exceptionnelles qu'il communique au conseil.
35. Le conseil d'administration approuve les règles de fonctionnement du comité de recours et reçoit son rapport annuel d'activités.

### Notes complémentaires

1. La nature du texte imposait une rédaction à caractère juridique; par exemple, la loi parlant au masculin, au singulier et au présent, le texte de la charte aura les mêmes propriétés.
2. La charte peut être modifiée et amendée au cours des années par l'instance qui l'a arrêtée, c'est-à-dire le conseil d'administration, après consultation; mais tout projet de modification ou d'amendement doit, d'abord, faire l'objet d'une consultation formelle de l'Association générale des étudiants avant d'être acheminé au conseil.
3. Les lois actuelles et futures relatives aux différents éléments de la charte sont disponibles à la bibliothèque du Collège.
4. Les règles de changement de groupe et d'horaire et les règles de révision de notes sont publiées annuellement par le Service de l'admission, de la consultation et du registrariat.
5. Le secrétaire du conseil convoque la première réunion du comité de recours.
6. Il va de soi que le processus de recours est interrompu à l'une ou l'autre étape si le plaignant retire sa plainte et s'il reçoit une réponse satisfaisante à sa requête.

# RÈGLEMENT SUR LES COMPORTEMENTS

Tel qu'arrêté par le conseil d'administration le 30 janvier 1996.

1. Sont interdits sur la propriété du Collège, dans ses édifices et dans les locaux loués par lui :
  - a) tout acte de vol, de vandalisme, de méfait, d'utilisation non réglementaire de substances dangereuses et explosives, de fausse alerte et tout autre acte criminel relatif à la propriété et aux biens du Collège;
  - b) toute voie et acte de menace, de port d'armes, d'indécence, de sollicitation, d'infraction d'ordre sexuel, d'actes contraires aux bonnes mœurs ou d'inconduite, de jeux de hasard et de pari, de possession et trafic de stupéfiants, et tout autre acte criminel;
  - c) tout acte d'incitation à une infraction aux règlements du Collège, de même qu'aux lois fédérales et provinciales et aux règlements municipaux.
2. Sont interdits les actes suivants :
  - a) tout autre acte répréhensible relatif aux fins d'enseignement et de sanction d'études collégiales poursuivies par le Collège;
  - b) tout acte de nuisance au déroulement normal des cours et aux activités organisées ou reconnues par le Collège;
  - c) tout acte de nuisance susceptible de perturber la vie étudiante au quotidien;
  - d) tout acte de vente ou de commerce sans autorisation;
  - e) tout acte de plagiat;
  - f) toute consommation d'alcool sans autorisation;
  - g) toute infraction au *Règlement sur l'application de la Loi sur le tabac*.
3. Est interdite la présence de toute personne qui n'a pas de raison valable pour être sur le campus du Collège.
4. Outre les sanctions prévues par la loi, quiconque contrevient au présent règlement est passible :
  - a) pour l'étudiant
    - d'une période de probation, de suspension, de non-inscription, de renvoi, d'expulsion;
  - b) pour le membre du personnel
    - de l'imposition de sanctions conformément aux dispositions prévues aux conventions collectives ou aux autres conditions d'emploi;
  - c) pour toute autre personne
    - d'expulsion, de refus d'accès.

# POLITIQUE DE VALORISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

## (Articles pertinents)

Le texte intégral de cette politique se trouve sur le site Web du Collège.

La politique de valorisation de la langue française a été adoptée par le conseil d'administration le 4 février 1992.

Considérant l'importance de la maîtrise de la langue dans la poursuite des études universitaires et des activités professionnelles;

considérant que le français est beaucoup plus qu'une matière d'enseignement comme les autres, et qu'il constitue l'instrument essentiel de la communication et de l'expression de la pensée dans l'apprentissage scolaire;

### Le Collège adopte la politique suivante :

#### 1. Objet de la politique

- Assurer la maîtrise du français à la clientèle du Collège en créant l'environnement éducatif nécessaire.

#### 2. Principes généraux

- Le Collège de Bois-de-Boulogne est un établissement d'enseignement francophone dont l'une des missions éducatives est de promouvoir l'usage et la qualité de la langue française.
- Le français est non seulement la langue d'apprentissage de tous, mais aussi la langue de communication au Collège.
- Le français constitue l'un des fondements de l'identité collective québécoise et un instrument d'intégration socioculturelle.
- Le Collège a la responsabilité d'assurer une formation de qualité en français.
- En s'inscrivant au Collège de Bois-de-Boulogne, toute personne choisit de recevoir un enseignement en français, de vivre dans un environnement francophone et de satisfaire ainsi aux exigences d'un tel contexte.

#### 3. Quelques responsabilités

- Offrir à tous les étudiants des chances égales de succès sur le plan de la compétence langagière.

- S'assurer que les finissants possèdent la compétence nécessaire en français pour l'obtention du diplôme collégial (DEC).
- S'assurer que le français est la langue de communication dans toutes les aires d'enseignement, sauf dans les classes de langues étrangères.
- Promouvoir auprès des étudiants l'usage de la langue française partout au Collège.
- S'assurer que les publications et l'affichage destinés aux étudiants sont rédigés dans un français de qualité.
- Veiller à ce que les activités gérées par les étudiants se déroulent en français et que soit maintenue une bonne qualité de la langue française dans l'information diffusée par les comités étudiants.
- Déterminer pour chacun des cours les exigences linguistiques.
- Voir à ce que ces exigences soient précisées dans les plans de cours.
- Faire connaître aux étudiants les exigences linguistiques établies par chaque département ou par la Formation continue et services aux entreprises.
- Faire connaître l'importance des exigences linguistiques des professeurs dans l'évaluation des travaux des étudiants.

***Les étudiants reconnaissent avoir choisi d'étudier dans un établissement francophone. En conséquence, ils acceptent les conditions reliées à ce choix.***

- Prendre l'initiative des démarches qui leur permettront d'améliorer leur compétence langagière en français.
- Se conformer aux exigences linguistiques de leurs professeurs.
- Rédiger tout texte qu'ils remettent à leurs professeurs dans un français de qualité.
- Respecter l'exigence de l'usage du français en classe et en valoriser l'emploi dans toute communication institutionnalisée.

# POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Le texte intégral de cette politique se trouve sur le site Web du Collège.

1. FINALITÉS ET OBJECTIFS DE LA POLITIQUE
2. PRINCIPES ET CONCEPTS DE L'ÉVALUATION
  - 2.1 L'évaluation sommative et critériée
  - 2.2 L'évaluation est équitable
  - 2.3 L'évaluation est pertinente
  - 2.4 L'évaluation repose sur des instruments de mesure valides et fidèles
  - 2.5 L'évaluation découle d'un processus transparent
3. RÈGLES
  - 3.1 Présence aux cours et aux activités d'apprentissage
  - 3.2 Absence à une épreuve sommative
  - 3.3 Évaluation de la langue française
  - 3.4 Évaluation sommative
    - 3.4.1 Évaluation en cours de session
    - 3.4.2 Évaluation finale d'un cours
    - 3.4.3 Épreuve synthèse de programme (ESP)
  - 3.5 Retard dans la remise des travaux
  - 3.6 Rétroaction
  - 3.7 Délai de corrections des épreuves intrasessionnelles
  - 3.8 Conservation des copies des épreuves corrigées
  - 3.9 Fraude et plagiat
  - 3.10 Note de passage
  - 3.11 Reconsidération et révision de notes
    - 3.11.1 Reconsidération de notes
    - 3.11.2 Révision de notes
4. PLANIFICATION DE COURS
  - 4.1 Plan-cadre
  - 4.2 Plan de cours
5. RESPONSABILITÉS
  - 5.1 Étudiant
  - 5.2 Enseignant
  - 5.3 Département
  - 5.4 Comité de programme
  - 5.5 Direction de la formation continue et des services aux entreprises
  - 5.6 Direction des études et des services aux étudiants
  - 5.7 Commission des études
  - 5.8 Conseil d'administration
6. MODALITÉS DE CHEMINEMENT SCOLAIRE
  - 6.1 Dispense
  - 6.2 Équivalence
  - 6.3 Substitution
  - 6.4 Mention « Incomplet »
  - 6.5 Reconnaissance des acquis expérientiels
  - 6.6 Sanction des études
7. ÉVALUATION DE L'APPLICATION DE LA PIEA
8. ENTRÉE EN VIGUEUR ET RÉVISION



## Services aux étudiants et informations utiles



## ABANDON

---

Un étudiant doit signifier officiellement l'abandon d'un cours avant la date limite déterminée par le ministre, soit avant le 20 septembre à la session d'automne et avant le 15 février à la session d'hiver à défaut de quoi la mention échec est portée au bulletin.

Un étudiant inscrit à la formation continue ou aux cours d'été doit signifier officiellement l'abandon d'un cours avant que 20 % de la session ne soit écoulée à défaut de quoi la mention échec est portée au bulletin.

Dans tous les cas, le Collège avise l'étudiant de la date limite d'abandon.

L'étudiant qui veut abandonner un cours est invité à en discuter d'abord avec son professeur. S'il maintient sa décision, l'étudiant doit aviser le SACR par écrit de son intention et prendre un rendez-vous avec son API pour que l'annulation du cours puisse être officialisée.

⇒ cf. article 13.2 du *Règlement n° 10 sur les conditions d'admission aux programmes et d'inscription aux cours* (page 5).

## ABSENCE À UN COURS

---

L'enseignant précise dans son plan de cours les règles concernant la participation de l'étudiant aux différentes activités d'apprentissage prévues.

L'étudiant absent à un cours se soumet à la politique établie par son professeur dans son plan de cours.

Certains objectifs terminaux ne peuvent être atteints sans la participation aux activités d'apprentissage. Dans ce cas, le plan-cadre en fait une mention explicite et le plan de cours précise les modalités de contrôle des présences, les conditions de rattrapage lorsque l'absence est justifiée (par exemple : maladie, accident ou décès dans la famille proche) et les conséquences lorsqu'elle ne l'est pas. Dans les cours où l'évaluation des apprentissages repose sur l'observation de l'enseignant (stages, séances de laboratoires, cours d'éducation physique, etc.), des absences à 15 % ou plus du nombre d'heures contacts prévues peuvent placer l'étudiant en situation d'échec.

Pour augmenter ses chances de réussite et assurer la progression de ses apprentissages, l'étudiant participe au moins à 80 % des activités d'apprentissage prévues, faute de quoi il peut perdre le droit de se présenter à l'épreuve finale.

⇒ cf. article 3.1 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* sur le site Web du Collège.

## ABSENCE À L'ÉPREUVE FINALE

---

L'étudiant qui ne peut se présenter à l'épreuve finale d'évaluation et qui demande d'être évalué à un autre moment s'adresse au Service de l'admission, de la consultation et du registrariat (local S-207). Dans les cas de **force majeure** et avec l'accord de son API, l'étudiant est autorisé à se présenter à l'épreuve finale à un autre moment et le directeur adjoint des études et des services aux étudiants, responsable du Service de l'admission, de la consultation et du registrariat, en avise le professeur concerné. Dans tous les autres cas, la note zéro sera attribuée à l'étudiant pour cette épreuve.

## ABSENCE À UNE ÉPREUVE SOMMATIVE

---

Dans le cas d'une absence justifiée par une raison valable (par exemple : maladie, accident ou décès dans la famille proche), l'étudiant communique avec son enseignant dans les délais prévus dans le plan de cours pour fixer les modalités et le moment de la passation d'une épreuve équivalente. Une absence non justifiée à cette reprise entraîne la note zéro. Dans les cas d'absences prévues et justifiées, l'enseignant et l'étudiant conviennent d'avance des accommodements possibles.

L'étudiant qui, sans raison valable, ne se présente pas à une épreuve se voit attribuer la note zéro pour celle-ci.

⇒ cf. article 3.2 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* sur le site Web du Collège.

## ABSENCE POUR DES RAISONS PARTICULIÈRES

---

Si l'étudiant prévoit des absences associées à sa pratique religieuse, au programme Sport-Études ou à des événements reconnus par le Collège, il prévient son API dès la connaissance de l'événement, de préférence à la première semaine de la session. L'enseignant est informé dans les

plus brefs délais et convient alors avec l'étudiant des accommodements possibles.

⇒ cf. article 3.1 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* sur le site Web du Collège.

#### ABSENCE OU RETARD DU PROFESSEUR

---

a) Lorsque les professeurs ont prévenu le Collège de leur absence ou de leur retard, des avis sont affichés aux écrans placés à l'entrée du local S-142 au pavillon Ignace-Bourget et au mur en face de la bibliothèque (D-101) au pavillon St-Paul. De plus, les étudiants dont les professeurs ont signalé leur absence par *Mon Portail Omnivox* sont joints par téléphone s'ils ont donné leur consentement.

b) Absence ou retard non signalé

L'étudiant doit attendre pendant dix minutes dans son local l'arrivée du professeur. Ce délai expiré, le cours ou la séance de laboratoire sont annulés et aucune absence ne peut être débitée à l'étudiant.

Cependant, lorsqu'un cours commence à 8 h ou 8 h 30 ou 9 h, ou lorsqu'il a une durée de quatre heures consécutives, l'étudiant doit se présenter trente minutes après l'heure prévue pour le début du cours à moins qu'un avis d'absence n'ait été affiché entre-temps sur les babillards officiels.

#### ABSENCE PROLONGÉE DE L'ÉTUDIANT

---

En cas d'absence prolongée (plus de cinq jours ouvrables consécutifs), l'étudiant ou quelqu'un qui le représente communique avec l'aide pédagogique individuel (API). À son retour au Collège, l'étudiant présente à son API une pièce justificative et, s'il y a lieu, rencontre chacun de ses enseignants pour connaître le travail compensatoire requis.

⇒ cf. article 3.1 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* sur le site Web du Collège et la rubrique *Incomplet* du présent guide.

#### AFFICHAGE

---

L'affichage et la distribution de matériel de promotion doivent être au préalable autorisés par le Service d'animation et affaires étudiantes (local S-158) qui y appose le sceau officiel du Collège.

#### AIDE À LA RÉUSSITE (D-129)

---

Le Centre d'aide à la réussite (D-129, à la bibliothèque) regroupe divers services qui offrent un soutien aux élèves qui désirent améliorer leurs résultats scolaires. Ce soutien emprunte l'une ou l'autre des formes suivantes :

##### ***Le Service de tutorat par les pairs (STP) – local D-165***

- rencontres individuelles avec un étudiant-tuteur formé pour aider les étudiants désirent améliorer leur performance dans un ou plusieurs cours;
- rencontres de groupe avec des étudiants-tuteurs en Sciences humaines en préparation des examens;
- *foires aux questions* en chimie, en physique et en soins infirmiers avec des étudiants-tuteurs qui répondent à des questions avant les examens communs.

##### ***Le Service d'aide en langue française (SALF) – local D-129-3***

- soutien aux élèves désirent améliorer leur compétence en français écrit ou oral et en compréhension de texte;
- rencontres individuelles avec un étudiant-tuteur formé par le cours de *Relation d'aide en français écrit* ou avec un étudiant universitaire;
- ateliers thématiques (grammaire, rédaction, procédés d'écriture, épreuve uniforme de français, etc.).

##### ***Le Service d'aide en langues modernes (SALM) – local D-163***

- activités animées par des moniteurs afin d'aider les étudiants à mieux réussir en anglais, espagnol et allemand;
- soutien virtuel pour les étudiants voulant s'améliorer en anglais.

##### ***Le Service d'aide spécialisée (SAS) – local D-126-5***

Le Service d'aide spécialisée est dédié aux étudiants ayant des incapacités sensorielles (visuelles, auditives), motrices, neurologiques ou psychologiques ou ayant des troubles d'apprentissage tels que la dyslexie, la dysorthographe et le trouble déficitaire de l'attention.

Les services offerts :

- évaluation des besoins et élaboration d'un plan d'intervention;
- tutorat adapté aux besoins;

- mise en place des adaptations requises (ex. : horaires de cours);
- soutien individuel, par exemple : prise de notes, accompagnement;
- soutien technique, par exemple : local adapté, salle équipée d'ordinateurs, logiciels spécialisés, traitement de documents (grossissement des caractères);
- prêt de documents et de matériel spécialisé;
- supervision de la passation des examens durant la session;
- suivi du cheminement scolaire.

#### AIDE FINANCIÈRE (S-107)

---

L'étudiant s'adresse au Service de l'aide financière pour toute information concernant le programme de prêts et bourses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour obtenir une simulation de calcul d'aide financière, un dépannage financier temporaire, de l'aide pour planifier un budget, de l'information sur les bourses d'études, de l'information sur ses droits ou sur les lois le concernant en tant qu'enfant, locataire ou étudiant, l'assermentation de documents.

#### AIDE PÉDAGOGIQUE INDIVIDUELLE (S-207)

---

Les aides pédagogiques individuelles (API) suivent le cheminement pédagogique de chaque étudiant à partir de son inscription jusqu'à son départ du Collège. Elles sont en mesure de fournir les renseignements nécessaires avant, pendant et après les études collégiales, y compris ceux des débouchés sur le marché du travail.

***L'étudiant rencontre son API ou se présente au local S-207 afin d'obtenir les consignes appropriées pour :***

- effectuer ses choix de cours;
- régler tout problème inhérent à son horaire;
- obtenir des ressources adaptées à des besoins particuliers d'apprentissage;
- annuler un ou plusieurs cours ou quitter le Collège;
- réaménager son programme par suite d'abandons, d'échecs ou de changement de programme et déterminer une charge de travail adaptée à ses capacités;
- obtenir des équivalences, des dispenses, des incomplets ou des substitutions;
- obtenir une commandite pour suivre un cours dans un autre cégep;
- justifier un retard ou une absence à un examen final ou une absence prolongée à ses cours;
- obtenir une lettre de recommandation;

- discuter de ses méthodes de travail;
- discuter de ses difficultés personnelles;
- recevoir de l'information scolaire;
- demander un changement de programme;
- corriger une erreur à son bulletin ou demander une révision de notes.

#### ASCENSEURS

---

Les étudiants qui sont dans l'impossibilité d'utiliser les escaliers pour des raisons médicales s'adressent à la Direction des services administratifs (pavillon St-Paul, local A-134) ou au registrariat (pavillon Ignace-Bourget, local S-107), pour obtenir temporairement une clé d'ascenseur. Un dépôt de 40 \$, payable comptant, et un billet médical en bonne et due forme sont requis. La clé devra être retournée à la fin de la période indiquée sur le billet médical, ou avant la dernière journée des examens de fin de session, sans quoi le dépôt sera conservé.

#### ASSERMENTATION

---

Pour faire assermenter des documents (autres que ceux émis par le Collège) ou pour rédiger des déclarations sous serment, on s'adresse aux commissaires à l'assermentation mesdames Lucie Sheehy et Carole Verreault, au local S-107 du pavillon Ignace-Bourget.

#### ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE BOIS-DE-BOULOGNE (S-159)

---

L'Association générale des étudiants de Bois-de-Boulogne (AGEBdeB) a pour principal objectif de défendre les droits et les intérêts des étudiants. De concert avec le Service d'animation et des affaires étudiantes (SAAE), elle se veut un pôle de la vie étudiante au Collège en organisant des activités socioculturelles, sportives et communautaires.

L'AGEBdeB met également sur pied plusieurs comités auxquels vous êtes invités à participer : Solid'ère (comité de solidarité internationale), CJRB (radio étudiante), les Secouristes, le CALEB (comité d'actions pour la lutte étudiante boulonnaise), Enjeu (comité environnemental), le Club informatique, le Club de jeux, Sortilège (comité littéraire et artistique), Kamikaz (comité plein air), Pluri'elles (comité féministe), le Bureau voyage Icarus, le Coda (comité musical), la Crise (télévision étudiante), l'Infomane (journal étudiant), le Club de robotique, le club Miwaku (club culturel et artistique asiatique) et les équipes d'improvisation le Retour, la Réplique et la Revanche.

L'AGEBdeB défend les droits collectifs de la population étudiante selon les revendications de l'assemblée générale des étudiants. Tous sont invités à participer activement aux assemblées et à s'exprimer par le droit de parole, de proposition et de vote. L'AGEBdeB défend également les droits individuels en travaillant au suivi des plaintes pédagogiques et de harcèlement en conformité avec les politiques du Collège. Elle offre aussi plusieurs services : télécopieur, téléphone, photocopie, journaux, centre d'archives et de documentation, prêt de livres et de sarraus.

Bien sûr, pour que tout cela soit possible, il faut que les étudiants comme vous s'y impliquent!

#### ASSURANCES

---

- Assurance accident

Il est possible de souscrire une police d'assurance accident peu coûteuse et pratique, couvrant les frais suivants : transport en ambulance, médicaments, certains soins dentaires et d'autres services non assurés par la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Les formulaires sont disponibles au Service de l'animation et affaires étudiantes, local S-158.

- Assurance-maladie pour les étudiants étrangers

⇒ cf. article 12 du *Règlement sur les conditions d'admission aux programmes et d'inscription aux cours* (page 5).

#### ATTESTATION DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE

---

Pour obtenir une preuve de fréquentation scolaire, l'étudiant s'adresse au Service de l'admission, de la consultation et du registrariat (S-207).

Voir aussi les rubriques *Lettre de recommandation* et *Transport en commun*.

#### AUDIOVISUEL (E-120)

---

Le Service de l'audiovisuel met à la disposition des étudiants les équipements de production nécessaires, dans le cadre d'un cours, à la réalisation de photos, de vidéos et de bandes sonores. Les installations comprennent deux studios de son, cinq salles de montage vidéo par ordinateur, un studio de télévision et des appareils portatifs de production vidéo. Peu importe les connaissances de l'utilisateur en audiovisuel, le personnel du service le guide tout au long de son projet et lui apporte l'aide technique nécessaire.

#### BIBLIOTHÈQUE (D-101)

---

La bibliothèque offre un ensemble de services et de ressources pour vous soutenir dans vos apprentissages et pour vous aider à réaliser vos travaux. Vous pouvez y emprunter des livres, consulter des revues, des ouvrages de référence et visionner des documents audiovisuels. Sur la page Web de la bibliothèque, vous pouvez consulter le catalogue S@m ainsi que plusieurs ressources électroniques qui vous réfèrent à des articles d'encyclopédies, de journaux et de périodiques en texte intégral.

La bibliothèque met aussi à votre disposition des appareils audiovisuels pour vos présentations en classe, des postes informatiques pour vos recherches documentaires, et des salles pour le travail d'équipe.

Un personnel qualifié est présent pour vous assister dans vos recherches. De plus, dans le cadre de certains cours, vous recevrez une formation documentaire pour vous aider à exploiter efficacement les ressources de la bibliothèque.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la bibliothèque et pour le respect d'autrui, vous devez respecter les règles suivantes :

- Ne pas manger ou boire à l'intérieur de la bibliothèque;
- fermer votre téléphone cellulaire avant d'entrer dans la bibliothèque;
- parler à voix basse;
- présenter votre carte d'étudiant de l'année en cours pour effectuer un prêt ou un renouvellement;
- ne pas jouer ou clavarder sur les postes informatiques;
- déposer les livres consultés sur les chariots prévus à cette fin.

Un livre ou un appareil remis en retard, perdu ou endommagé entraînent des frais (voir la section *Frais et modalités de remboursement*, page 37)

Toute dérogation à l'une de ces règles et toute forme de vandalisme sont soumises aux sanctions prévues au *Règlement sur les comportements* (voir page 18). Si un étudiant refuse de suivre les règles de fonctionnement de la bibliothèque, il devra quitter les lieux à la demande du personnel.

#### CARTE D'ÉTUDIANT

---

Au début de l'année scolaire, l'étudiant reçoit sa carte du Collège. L'étudiant qui l'égaré devra la

remplacer et des frais seront exigés. Il s'adresse alors au registrariat (S-107).

L'étudiant doit être muni de sa carte lorsqu'il se présente à la bibliothèque, chez son API, au registrariat ou au Service d'animation et affaires étudiantes. Elle est aussi nécessaire pour emprunter des documents et du matériel.

La carte est obligatoire pour se présenter aux examens et remettre un travail de fin de session. Elle doit aussi être présentée en tout temps sur demande du personnel autorisé.

#### CASIERS

---

Les casiers, occupés chacun par deux étudiants, sont attribués et indiqués sur l'horaire de chaque étudiant. Pour une situation particulière, l'étudiant s'informe au Service d'animation et affaires étudiantes (SAAE) S-158.

Tous les casiers doivent être libérés à la date indiquée à l'agenda étudiant, après cette date les objets seront ramassés et remis à des organismes de charité.

#### CHANGEMENT DE PROGRAMME

---

L'étudiant inscrit à l'enseignement ordinaire au Collège et qui veut poursuivre ses études dans un autre programme doit respecter les conditions d'admission en vigueur dans celui-ci et présenter sa demande au Service de l'admission, de la consultation et du registrariat dans les délais prévus pour les demandes d'admission. S'il s'agit d'un programme contingenté, les critères de sélection indiqués à l'article 3.1 du règlement n° 10 sont applicables.

⇒ cf. articles 10 et 3.1 du *Règlement sur les conditions d'admission aux programmes et d'inscription aux cours* (page 5).

#### CHOIX DE COURS

---

Un programme conduisant au DEC s'échelonne normalement sur deux ans (quatre sessions normales) au secteur préuniversitaire et trois ans (six sessions normales) au secteur technique, sauf au programme de soins infirmiers pour infirmières et infirmiers auxiliaires dont la durée normale est de cinq sessions régulières.

Le choix de cours d'un étudiant admis à la session d'automne dans un programme à l'enseignement ordinaire tient compte de cette durée. Toutefois, la reprise d'une formation manquante lors d'une admission conditionnelle, une activité de mise à

niveau, l'annulation de cours ou l'échec à des cours peuvent, à des degrés divers, prolonger ce cheminement considéré comme normal.

Le choix de cours pour les deux sessions se fait en une seule étape, durant la session d'hiver, et il est définitif. Toutefois, si l'étudiant obtient des renseignements supplémentaires non disponibles lors de son choix de cours, il peut, jusqu'à la fin de la session d'automne, demander à son API une modification de son choix de cours pour la session d'hiver. Le retardataire ainsi que celui qui a obtenu un changement d'horaire subséquent, **y compris durant la période de remise des horaires**, doivent acquitter des frais de 20 \$.

⇒ cf. article 13.1 du *Règlement n° 10 sur les conditions d'admission aux programmes et d'inscription aux cours* (page 5).

#### COMMANDITE

---

L'étudiant qui désire suivre un cours dans un autre cégep, tout en demeurant inscrit à titre d'étudiant régulier, se procure une commandite au bureau de son API. Cette commandite est une mesure **d'exception** qui s'applique selon certaines modalités.

#### COMPLEXE SPORTIF

---

Afin de répondre aux besoins des cours d'éducation physique, des activités sportives étudiantes et des activités offertes à la communauté, le Complexe sportif possède des installations de qualité : gymnases, piscine, salle de cours, locaux spécialisés (muscultation, danse), terrains extérieurs (tennis, volleyball de plage) et terrain extérieur à surface synthétique (soccer et football).

#### COMPORTEMENTS (RÈGLEMENT SUR LES)

---

Voir le *Règlement sur les comportements* (page 18).

#### CONFIRMATION DE PRÉSENCE (RECENSEMENT)

---

Dans les jours qui suivent le 19 septembre pour la session d'automne et le 14 février pour la session d'hiver, tout étudiant doit confirmer son inscription. Un étudiant qui néglige de le faire s'expose à des inconvénients. La confirmation se fait via *Mon Portail Omnivox* (voir la rubrique *Omnivox*, page 30).

## CONSERVATION DES COPIES DES ÉPREUVES CORRIGÉES

---

Après avoir permis à l'étudiant de prendre connaissance des copies de ses épreuves intrasessionnelles corrigées, l'enseignant peut reprendre celles-ci. Dans ce cas, il doit les conserver jusqu'à la fin des délais prévus pour la révision de note et les procédures d'appel. S'il les remet à l'étudiant, ce dernier est responsable de les conserver durant la même période.

L'évaluation d'un stage autre qu'un stage de fin de formation est consignée dans un dossier d'évaluation et conservée par le département pendant au moins quatre ans après l'inscription de l'étudiant dans son programme.

⇒ cf. articles 3.8 et 3.11.2 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* sur le site Web du Collège.

## COTE DE RENDEMENT AU COLLÉGIAL (CRC)

---

La cote de rendement au collégial est la méthode de calcul, adoptée par les universités et les collèges en décembre 1995, qui permet d'analyser les dossiers des candidats collégiens à l'admission dans plusieurs programmes universitaires contingentés. La cote de rendement au collégial combine deux informations pour chaque cours suivi : la cote Z et un indicateur de force de groupe (IFG). Dans certaines circonstances, un calcul de la cote R par programme de la CRC peut être fait pour les étudiants ayant changé de programme. Une bonification de 0,5 est accordée pour le programme Sciences, lettres et arts. La cote R est disponible dans *Mon Portail OmnivoX* sur le site du Collège : [www.bdeb.qc.ca](http://www.bdeb.qc.ca). Pour en savoir plus sur le sujet, s'adresser au Service de l'admission, de la consultation et du registrariat au local S-207.

## COURS D'ÉTÉ

---

Les cours de la session d'été commencent après la session d'examen de la session d'hiver et ont une durée d'environ 4 à 8 semaines. L'information sur les cours d'été à Bois-de-Boulogne est publiée au mois de mars. L'étudiant s'inscrit à ces cours en s'adressant à son API. Des droits d'inscription et de scolarité sont exigés. On peut également suivre des cours d'été en « commandite » dans un autre collège. L'horaire des cours d'été des cégeps du Montréal métropolitain est disponible au local S-207 au mois d'avril ou sur le site du SRAM [www.sram.qc.ca](http://www.sram.qc.ca).

## DÉPART DU COLLÈGE

---

Il est conseillé à l'étudiant de consulter son API avant de prendre la décision de quitter le Collège. Dans tous les cas, il doit l'aviser officiellement de son départ. Si l'avis est signifié après la date limite d'abandon, des échecs seront portés à son dossier pour la session en cours.

## DISPENSE

---

La dispense peut être accordée dans des cas exceptionnels où il y a une incapacité physique à suivre un cours. La demande de dispense est présentée et appuyée par un certificat médical précisant la nature de l'incapacité et sa durée.

⇒ cf. article 6.1 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* sur le site Web du Collège.

## DROITS DE L'ÉTUDIANT (CHARTRE)

---

Voir la *Charte des droits* (page 15).

## ÉCHEC À UN COURS

---

Voir les articles 15, 16 et 17 du *Règlement n° 10 sur les conditions d'admission aux programmes et d'inscription aux cours* (page 5).

## ÉQUIVALENCE

---

Seuls les cours réussis conduisant à l'obtention du *Diplôme d'études professionnelles* de l'ordre secondaire peuvent être considérés comme équivalents aux cours obligatoires de la formation spécifique du programme de l'étudiant.

Un cours réussi dans un établissement autre que québécois, mais du même niveau que l'ordre collégial, peut être considéré comme équivalent à un cours du programme de l'étudiant. Ce dernier se voit décerner un DEC s'il a réussi au moins six cours dispensés dans le système québécois et s'il a satisfait aux conditions requises.

Un cours réussi à l'ordre universitaire peut être considéré comme équivalent s'il n'a pas été suivi dans un contexte d'admission conditionnelle à l'obtention d'un DEC.

La demande d'équivalence est présentée à l'API. Si l'équivalence est accordée par l'API et par le directeur adjoint des études et des services aux étudiants, responsable du Service de l'admission, de la consultation et du registrariat, les pièces justificatives sont versées au dossier de l'étudiant

et la mention EQ apparaît à son bulletin d'études collégiales.

⇒ cf. article 6.2 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* sur le site Web du Collège.

#### ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (PIEA)

---

Le texte intégral de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)* se trouve sur le site Web du Collège.

#### ÉVALUATION FINALE

---

Une session commune d'évaluation termine chaque session d'automne et d'hiver. Les professeurs de presque tous les cours-groupes présentent un examen ou exigent un travail qui en tient lieu durant cette période prévue au calendrier scolaire. **Il est donc très important de ne pas planifier des activités de travail ou de loisir (ex.: un voyage) avant la fin de la session commune d'évaluation.**

La pondération de l'évaluation finale se situe entre 30 % et 50 % de la note finale. Dans certains cours toutefois (prenant la forme de stages, de projets, etc.), elle peut dépasser la limite supérieure fixée et atteindre même 100 %.

⇒ cf. article 3.4.2 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* sur le site Web du Collège.

#### FINANCEMENT (ACTIVITÉS DE)

---

Le demandeur doit obtenir l'autorisation du Service d'animation et affaires étudiantes (local S-158).

#### FRAIS

---

Voir la section *Frais et modalités de remboursement* (page 37).

#### FRAUDE ET PLAGIAT

---

Toute fraude (incluant le plagiat), toute tentative de fraude ou toute collaboration à une fraude avant ou pendant une épreuve est sanctionnée selon les modalités en vigueur.

Selon la nature de la fraude ou du plagiat, les sanctions suivantes peuvent s'appliquer :

- la note zéro pour la partie du travail visée
- la note zéro à l'évaluation (examen, travail, etc.)

- l'échec au cours, si la valeur pondérée de l'épreuve ou du travail le justifie

et, s'il y a récurrence,

- la suspension du Collège pour une session
- l'expulsion du Collège

⇒ cf. article 3.9 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* sur le site Web du Collège.

#### HARCÈLEMENT

---

Le Collège a adopté un programme favorisant un milieu d'études et de travail sain et exempt de discrimination, de harcèlement et de violence, dont on pourra obtenir copie sur le site Web du Collège. Le personnel et les étudiants doivent être conscients de leurs droits et responsabilités en cette matière. On peut obtenir aide et information en s'adressant aux personnes ressources désignées par ce même programme dont les noms sont donnés dans la boîte vocale du poste 7779.

#### HEURES D'OUVERTURE DU COLLÈGE

---

##### **Pavillon Ignace-Bourget :**

lundi au vendredi (sauf les jours fériés) : de 7 h à 22 h 30; samedi et dimanche : de 8 h à 22 h 30

##### **Pavillon St-Paul :**

lundi au vendredi (sauf les jours fériés) : de 7 h à 22 h 30; samedi et dimanche: de 8 h à 22 h 30 (sur rendez-vous seulement et présentation de la carte d'étudiant)

#### HORAIRE

---

Il n'y a pas d'horaire type à Bois-de-Boulogne. Le Collège prépare l'horaire en respectant le choix de cours de l'étudiant et en tenant compte des diverses contraintes extérieures à l'étudiant.

L'horaire est disponible via *Mon Portail Omnivox* (voir la rubrique *Omnivox*, page 30).

Tous les cours ayant lieu normalement entre 8 h et 18 h du lundi au vendredi inclusivement, l'étudiant doit donc être disponible durant ces périodes. Toutefois, dans le cas des stages des programmes de formation technique, il est possible que l'horaire déborde de cette plage.

##### **Modification d'horaire**

Dans *Mon Portail Omnivox* et dans les jours prévus pour la remise des horaires, l'étudiant peut obtenir, si c'est possible, des changements de groupe à son horaire. Des frais de 20 \$ sont exigés pour chaque modification.

Pour les motifs énumérés ci-dessous, et conformément à l'information reçue au préalable par l'étudiant, la demande de modification doit être faite dans les jours prévus et à l'endroit qui y est indiqué. Cette information apparaît aussi sur l'horaire de chaque étudiant. Aucuns frais ne sont exigés et aucune demande n'est acceptée après les dates prévues.

1. un préalable échoué;
2. un handicap physique, un accident, une série de traitements ou une maladie sérieuse (un certificat médical est exigé);
3. une journée de 9 heures de cours;
4. une demi-heure de dîner non respectée (entre 11 h et 14 h).

#### INCOMPLET

---

Pour des raisons indépendantes de sa volonté (maladie grave, accident, intervention chirurgicale, état psychologique nécessitant la suspension des activités, etc.), l'étudiant qui doit suspendre sa session (ou exceptionnellement un ou deux cours) peut demander au SACR l'inscription de la mention IN à son bulletin. Elle n'est acceptée qu'à titre exceptionnel et suppose des pièces justificatives officiellement reconnues.

L'étudiant présente une demande appuyée d'un certificat médical ou d'un certificat provenant d'un professionnel de la santé reconnu par un ordre professionnel ou par le ministère de la Santé et des Services sociaux, avant la fin de la session concernée.

La demande est présentée à l'API. Si l'«incomplet» est accordé par l'API et par le directeur adjoint des études et des services aux étudiants, responsable du Service de l'admission, de la consultation et du registrariat, les pièces justificatives sont versées au dossier de l'étudiant et la mention IN apparaît à son bulletin d'études collégiales.

Le document précisant les consignes pour l'obtention d'un « incomplet » est disponible au local S-207.

⇒ cf. 6.4 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* sur le site Web du Collège.

#### INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (S-207)

---

La conseillère en information scolaire et professionnelle peut aider à explorer les programmes d'enseignement, les carrières, les

professions et le marché du travail. Elle est disponible pour des rencontres individuelles avec ou sans rendez-vous. Voici les activités et outils disponibles :

#### **Préparation à l'admission à l'université**

- consultation avec ou sans rendez-vous selon l'horaire établi avec une conseillère en information scolaire et professionnelle;
- information sur le processus d'admission universitaire;
- distribution des formulaires de demande d'admission;
- calendrier des portes ouvertes dans les universités;
- visite des représentants universitaires;
- journée carrières et rencontres occasionnelles avec des représentants de facultés universitaires ou de corporations professionnelles;
- conférences;
- annonce des événements aux babillards du S-207 (pavillon Ignace-Bourget) et en face du A-110 (pavillon St-Paul);
- rubrique « ISEP » dans le bulletin hebdomadaire « Au jour le jour ».

#### **Autres activités**

- visites d'entreprises pharmaceutiques;
- déjeuners-causeries à l'École Polytechnique;
- ingénierie d'un jour en partenariat avec l'École Polytechnique;
- séjour-découverte à l'Université de Montréal dans certains programmes de sciences.

#### **Centre d'information scolaire et professionnelle (consultation des documents au local S-207)**

Le centre d'information scolaire et professionnelle est équipé d'un centre de documentation où il est possible de consulter divers documents :

- répertoires;
- annuaires et programmes des collèges, des universités et d'autres établissements scolaires du Québec, du Canada, des États-Unis et d'ailleurs à l'étranger;
- monographies d'associations ou de corporations professionnelles;
- articles d'actualité sur les carrières;
- données sur les perspectives du marché du travail;
- revues corporatives, périodiques et quotidiens.

#### **Internet et autres outils informatiques**

- poste d'ordinateur avec imprimante;

- répertoire REPÈRES accessible dans *Mon Portail Omnivox* à partir du site du Collège ([www.bdeb.qc.ca](http://www.bdeb.qc.ca));
- cybermentorat (Academos) accessible dans *Mon Portail Omnivox*

#### JOURS DE COURS RÉSERVÉS À L'ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISÉ (JEI)

---

Les jours de cours réservés à l'enseignement individualisé prévus au calendrier scolaire permettent à l'étudiant de se mettre à jour et de s'appliquer normalement à des activités d'apprentissage à caractère individuel, notamment des rencontres avec un ou des professeurs, des reprises de laboratoires, de rédactions de travaux, etc.

Les professeurs sont à la disposition des étudiants. Ils peuvent convoquer des étudiants qui ont des besoins particuliers de récupération. Ils ont aussi la possibilité de prévoir des activités spéciales à caractère obligatoire d'une journée (ou d'une demi-journée) pour les groupes-cours.

#### LETTRÉ DE RECOMMANDATION

---

L'étudiant s'adresse à son API pour obtenir une lettre témoignant de ses aptitudes sur le plan scolaire (local S-207).

#### LOGEMENT HORS CAMPUS (R-133)

---

Un bottin de chambres et d'appartements situés près du Collège ou dans la région de Montréal est mis à la disposition des personnes intéressées. Pour le consulter, visitez notre site au [www.bdeb.qc.ca](http://www.bdeb.qc.ca) et cliquez sur *Services aux étudiants/Logement étudiant*.

#### MAGASIN SCOLAIRE (S-025)

---

Toute l'information concernant l'horaire d'ouverture du magasin scolaire et l'achat des volumes obligatoires, des publications maison, des notes de cours ainsi que des menus articles est disponible dans *Mon Portail Omnivox*.

#### MOODLE

---

Moodle est une plateforme de téléapprentissage utilisée par les professeurs du Collège; elle offre des outils de communication, de diffusion, d'évaluation et de gestion. On y accède par Internet à l'adresse <http://moodle.bdeb.qc.ca>. Le code d'accès correspond au numéro de demande d'admission de l'étudiant composé de 7 chiffres; le

mot de passe est le code permanent de l'étudiant, en inscrivant les lettres en MAJUSCULES.

#### NOTE DE PASSAGE

---

L'enseignant attribue une note finale à l'étudiant. Celle-ci reflète le niveau d'atteinte des compétences ou des éléments de compétences visés par le cours, notamment lors de l'épreuve finale. Par ailleurs, le fait de ne pas maîtriser un objectif prépondérant, tel qu'indiqué au plan de cours, entraîne automatiquement un échec au cours.

Il revient à l'enseignant de déterminer si l'étudiant a atteint le seuil minimal de réussite en tenant compte des différents critères, précisés au plan de cours, lui permettant de prendre une décision.

Le cours est réussi quand la note finale est égale ou supérieure à 60 %.

⇒ cf article 3.10 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* sur le site Web du Collège.

#### OBJETS PERDUS ET RETROUVÉS

---

Les objets trouvés sont déposés :

- au local E-023 du pavillon St-Paul
- au local S-158 du pavillon Ignace-Bourget
- au local Y-122 du complexe sportif
- au local R-133 de la résidence

Une fois par mois, les objets trouvés sont transférés au Service d'animation et affaires étudiantes (local S-158). À la fin de chaque session, les vêtements, souliers et autres objets non réclamés sont remis à des œuvres de charité et les livres sont remis à l'AGE.

#### OMNIVOX (MON PORTAIL)

---

*Mon Portail Omnivox* est un service offert sur le site Web du Collège qui permet entre autres :

- d'avoir accès à de l'information personnalisée (dossier personnel, horaire de cours, horaire des examens de fin de session, résultats au bulletin d'études collégiales, cote R, reçus d'impôt);
- d'avoir accès à des documents d'information relatifs à son cheminement ou à son programme d'études;
- de procéder à des opérations tels les modifications d'horaire, le paiement de frais, les choix de cours;
- de prendre rendez-vous avec son API;
- de consulter les absences des professeurs;

- de confirmer sa présence aux cours (recensement);
- d'utiliser le cybermentorat *Academos* et *Repères* pour de l'information scolaire et professionnelle.

Il suffit de se brancher à Internet et d'accéder au site [www.bdeb.qc.ca](http://www.bdeb.qc.ca). Puis, sélectionner l'onglet *Mon Portail Omnivox* et suivre les instructions à l'écran.

Il est aussi possible d'y accéder en utilisant les bornes interactives situées dans le hall du pavillon Ignace-Bourget et devant la bibliothèque au pavillon St-Paul, ou par téléphone au numéro 514 332-6061. Dans ce dernier cas, les mêmes informations ne sont pas toutes disponibles.

---

#### ORIENTATION (S-207)

---

La conseillère d'orientation accompagne l'étudiant dans son processus personnel de choix professionnel : la connaissance de soi (champs d'intérêts, aptitudes, personnalité, valeurs, etc.) et les étapes à franchir dans un cheminement à plus ou moins long terme. Par les entrevues et les tests, la conseillère d'orientation peut aider à trouver la motivation à poursuivre dans une voie ou à reconsidérer des choix. L'information scolaire et professionnelle se veut préliminaire ou complémentaire au processus d'orientation.

---

#### PLACEMENT (S-207)

---

Ce service a comme principale activité l'intégration professionnelle des sortants des différents programmes techniques offerts au Collège.

En plus de diriger des finissants aux employeurs qui en font la demande, il organise certains événements liés à l'emploi comme la journée carrières en soins infirmiers. Il assure également le service d'affichage d'emplois à temps partiel et d'été.

Aussi, le Service met à la disposition de tous les usagers les renseignements et les moyens suivants :

- documentation écrite et audiovisuelle sur les étapes et techniques de la recherche d'un emploi;
- renseignements sur les tendances du marché du travail, les pénuries, les prévisions d'emploi, les salaires, les statistiques, etc.;
- brochures sur les sujets suivants :
  - rédaction d'un curriculum vitae,
  - modèles de curriculum vitae et de lettres,
  - entrevue d'emploi,
  - répertoires d'employeurs;

- ateliers sur :
  - curriculum vitae,
  - entrevue d'emploi.

---

#### PLAINTÉ

---

L'étudiant qui désire formuler une plainte de nature pédagogique (autre qu'une demande de révision de note) adresse sa requête à son api. La plainte sera traitée par la direction des études et des services aux étudiants selon le processus de gestion des plaintes en vigueur.

L'étudiant qui se croit victime de discrimination, de harcèlement ou de violence est invité à consulter le *Programme pour un milieu d'études et de travail sain et exempt de discrimination, de harcèlement et de violence* sur le site Web du Collège.

---

#### PSYCHOLOGIE (S-207)

---

Les études collégiales exigent beaucoup des étudiants, autant sur le plan personnel que professionnel. En plus des compétences intellectuelles, on doit apprendre à se discipliner, à organiser son temps et à gérer son stress.

Les étudiants qui cherchent à améliorer leur performance en vue de l'entrée à l'université ou sur le marché du travail peuvent consulter une professionnelle sur place.

La psychologue est au Collège les lundis, mardis et mercredis. Il est recommandé de prendre rendez-vous. Le service est confidentiel et gratuit.

---

#### PUBLICATION DES NOTES

---

En cours de session, l'étudiant peut prendre connaissance de ses notes lors de la remise des travaux et des intras en classe, ou par *Mon Portail Omnivox*.

Le professeur publie les notes de l'examen final par le moyen qu'il juge le plus adéquat et en informe au préalable ses étudiants.

L'étudiant prend connaissance de ses notes finales par *Mon Portail Omnivox*. Il peut aussi se procurer son bulletin au Service de l'admission, de la consultation et du registrariat (local S-207) dans les semaines qui suivent la fin de la session. S'il a quitté le Collège, son bulletin lui est expédié par la poste.

⇒ cf. articles 30 et 31 du *Règlement sur le régime des études collégiales*, page 13.

## RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT : « BULLETIN PLUS »

---

L'étudiant qui s'implique significativement (60 heures) dans un projet parascolaire peut faire reconnaître officiellement son engagement par une mention au bulletin.

Sept domaines d'engagement sont reconnus : social/communautaire, entrepreneurial, scientifique, scolaire, politique, sportif, culturel/artistique.

On se procure le formulaire « *Bulletin plus* » au Service d'animation et affaires étudiantes (S-158).

## RECONSIDÉRATION DE NOTES

---

L'étudiant qui, pour des raisons sérieuses, estime avoir été mal évalué à une épreuve sommative, peut demander que sa note soit revue. Il est recommandé à l'étudiant d'entreprendre ses démarches dès la connaissance de ses résultats, sans attendre la fin des échéances.

L'étudiant prend d'abord contact avec son enseignant pour lui demander de reconsidérer sa note ou de lui fournir les éclaircissements nécessaires sur celle-ci. L'enseignant reconsidère son évaluation, s'il y a lieu, et informe l'étudiant des éléments l'ayant conduit à sa décision, et ce, dans les meilleurs délais.

Lorsque cette étape de reconsidération n'est pas possible à l'intérieur des délais prévus pour la révision de notes ou que les éclaircissements obtenus ne lui semblent pas satisfaisants, l'étudiant peut faire une demande officielle de révision de notes (voir la rubrique *Révision de notes* du présent guide).

⇒ cf. article 3.11 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*.

## RECOURS

---

L'étudiant qui se croit lésé dans ses droits peut porter sa cause aux lieux appropriés de recours suivants :

- Insatisfaction relative à l'octroi d'une note : voir la rubrique *Révision de notes*
- Victime de harcèlement, de discrimination ou de violence : voir le *Programme pour un milieu d'études et de travail sain et exempt de discrimination, de harcèlement ou de violence sur le site Web* du Collège

- Plainte de nature pédagogique (autre qu'une demande de révision de notes) : voir la rubrique *Plainte*

Toute décision rendue dans le cadre de ces recours est finale. Toutefois, après avoir épuisé les procédures internes susmentionnées, l'étudiant qui s'estime lésé dans ses droits peut exercer les recours prévus à la section II de la *Charte des droits de l'étudiant*

## REGISTRARIAT (S-107 ET S-207)

---

Les principales activités :

- émission de la carte d'étudiant (S-107);
- procédés d'admission et d'inscription (S-207);
- fabrication et remise de l'horaire des étudiants;
- constitution, mise à jour et conservation des dossiers des étudiants;
- perception des frais liés à l'admission et à l'inscription (S-107);
- attestation de fréquentation scolaire (S-207);
- organisation de la session commune d'évaluation de fin de session;
- publication et distribution des bulletins;
- information sur les demandes d'admission aux universités (S-207);
- expédition du courrier posté à l'ensemble des étudiants;
- gestion de *Mon Portail Omnivox*.

## RELEVÉ DE NOTES OFFICIEL

---

Pour obtenir un relevé officiel de notes, l'étudiant qui suit actuellement des cours s'adresse au Service de l'admission, de la consultation et du registrariat (S-207).

## REMBOURSEMENT DE FRAIS

---

Voir la section *Frais et modalités de remboursement* (page 37).

## REMISE DES TRAVAUX

---

**Durant la session**, toute épreuve écrite est remise de main à main au professeur ou selon l'entente intervenue entre le professeur et l'étudiant.

Chaque journée de retard dans la remise d'un travail entraîne une diminution de 5 % de la note attribuée.

Tout travail non remis à l'enseignant dans un délai de trois jours ouvrables après l'échéance n'est pas considéré et la note zéro est attribuée.

L'enseignant refuse le travail d'un étudiant si les autres membres de la classe possèdent déjà les résultats de l'évaluation de ce même travail : la note zéro est alors octroyée.

Quand une raison valable justifie le retard (par exemple : maladie, accident ou décès dans la famille proche), l'étudiant s'entend avec l'enseignant sur les modalités de remise de son travail.

**Durant la session commune d'évaluation**, l'étudiant qui ne peut présenter au moment prévu le travail qui tient lieu d'épreuve finale s'adresse au Service de l'admission, de la consultation et du registrariat (local S-207). Dans les cas de **force majeure** et avec l'accord de son API, l'étudiant est autorisé à présenter son travail au directeur adjoint des études et des services aux étudiants, responsable du Service de l'admission, de la consultation et du registrariat, qui en avise le professeur concerné. Dans tous les autres cas, la note zéro sera attribuée à l'étudiant pour ce travail.

Pour les cours virtuels, la transmission des travaux se fait par Internet selon les modalités prévues au plan de cours.

⇒ cf. article 3.5 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*.

#### RENCONTRE AVEC LES PROFESSEURS

---

Les communications hors cours entre un étudiant et un professeur ont lieu au Collège, et habituellement au bureau du professeur. Les disponibilités du professeur sont affichées au présentoir près de la porte de son bureau. La liste des numéros de téléphone et des bureaux des professeurs est affichée au S-134 au pavillon Ignace-Bourget et en face de la bibliothèque (D-101) au pavillon St-Paul.

#### RESSOURCES INFORMATIQUES

---

##### a) Réseau

Tout étudiant officiellement inscrit au Collège a accès, dans le cadre d'un cours, aux laboratoires d'informatique du Collège et aux ressources du réseau pédagogique. Pour ce faire, un code d'utilisateur et un mot de passe sont fournis à l'étudiant par l'intermédiaire de *Mon Portail Omnivox*. La plupart des laboratoires sont, en priorité, réservés aux cours et aux activités d'apprentissage déterminées par les professeurs.

##### b) Laboratoires d'informatique

Quatre laboratoires à accès libre sont disponibles pour les étudiants qui ont acquitté les frais liés aux

technologies de l'information et de la communication :

Pour tous les étudiants :

- Le D-101 et le D-120 dans la bibliothèque au pavillon St-Paul du lundi au jeudi de 7 h 40 à 18 h et le vendredi de 7 h 40 à 16 h 45;
- Le S-063 et le S-069 du lundi au dimanche de 8 h à 22 h 30.

Pour les étudiants des programmes Techniques de l'informatique (Gestion de réseaux) et Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images :

- Le H-023 du lundi au vendredi de 8 h à 21 h et le samedi et dimanche de 9 h à 17 h.

Les laboratoires d'enseignement sont disponibles de 18 h à 22 h tous les jours de la semaine et de 9 h à 17 h les fins de semaine. Consultez l'horaire affiché sur la porte de ces locaux pour plus de précision.

Étant donné le nombre restreint de postes de travail pour la pratique, certaines règles sont en vigueur :

1. La carte d'étudiant du Collège doit être placée en évidence à côté de l'ordinateur.
2. L'étudiant est responsable de son code d'accès et de son mot de passe. L'étudiant qui les prête se verra refuser l'accès au réseau.
3. Les ordinateurs sont disponibles pour les travaux. Le clavardage et les jeux y sont interdits.
4. Il est défendu de réserver un ordinateur pour un usage ultérieur en laissant, par exemple, ses effets personnels dans un espace de travail.
5. Il est interdit de modifier les configurations des appareils (couleur, papier peint, écran de veille, page d'accueil du navigateur, etc.).

##### c) Courriel

Chaque étudiant dispose d'une adresse de courriel accessible à travers une interface Web.

##### d) Contrôle de l'accès au réseau et à Internet

Pour des raisons de sécurité, de qualité de service et de qualité d'enseignement, le Collège contrôle l'accès au réseau et à l'Internet. Ces mesures sont révisées régulièrement.

La résidence peut accueillir 112 personnes en chambres privées ou semi-privées pourvues de l'ameublement nécessaire au repos et à l'étude. Elle fournit les services suivants : ligne téléphonique personnelle, accès à l'Internet, cuisinette et salon sur chaque étage, salles de travail et de lavage et accès gratuit au Complexe sportif. Une surveillance est assurée 24 h par jour, 7 jours par semaine.

Reliée au pavillon Ignace-Bourget par un corridor, elle donne accès directement aux locaux de cet immeuble : salles de cours, cafétéria, complexe sportif, services et organismes divers.

Pour de l'information sur la location, les conditions de vie, etc., il suffit de contacter la réception par téléphone au 514 332-3008, poste 0, ou par courriel à l'adresse [residence@bdeb.qc.ca](mailto:residence@bdeb.qc.ca), ou se présenter au local R-133. La demande de réservation, disponible sur le site Internet de la résidence, peut être faite en tout temps pour une ou deux sessions :

**[https://aces.bdeb.qc.ca/form\\_residence.php](https://aces.bdeb.qc.ca/form_residence.php)**

#### RETARD À UN COURS OU À UNE ÉPREUVE D'ÉVALUATION EN COURS DE SESSION

---

L'étudiant en retard à un cours ou à une épreuve d'évaluation en cours de session se soumet à la politique établie par le professeur dans son plan de cours.

#### RETARD À L'ÉPREUVE FINALE

---

L'étudiant en retard à l'épreuve finale d'évaluation se voit refuser l'entrée au local si son retard excède 40 minutes. L'étudiant suit alors la règle des absences à l'épreuve finale (voir la rubrique *Absence à l'épreuve finale*, page 22).

#### RETENUE D'HORAIRE

---

L'horaire de cours n'est pas remis à l'étudiant qui n'a pas :

- remis les documents ou le matériel empruntés à la bibliothèque (D-101) ou au complexe sportif et acquitté les frais encourus;
- acquitté les droits ou les frais de tous genres dus au Collège;
- répondu aux exigences de santé (immunisations et tests).

Lorsque l'étape de reconsidération de notes n'est pas possible à l'intérieur des délais prévus pour la révision de notes (voir la rubrique *Reconsidération de notes* du présent guide) ou que les éclaircissements obtenus de la part de l'enseignant ne lui semblent pas satisfaisants, l'étudiant peut faire une demande officielle de révision de notes.

L'étudiant qui veut demander une révision de note en cours de session dispose de sept jours suivant la réception de l'épreuve corrigée. Il remplit à cette fin le formulaire officiel accessible au Service d'admission de la consultation et du registrarariat (SACR) et dépose, si l'enseignant ne l'a pas conservé, l'original de l'épreuve dont il veut faire réviser l'évaluation.

L'étudiant qui veut demander une révision de son épreuve finale doit le faire avant l'échéance fixée par le Collège (chaque session, une date limite pour effectuer une demande de révision de note est fixée par le Collège et rendue publique). Il remplit à cette fin le formulaire officiel accessible au SACR.

À moins d'une situation exceptionnelle, la révision de note ne porte que sur une seule épreuve.

Le département forme un comité de révision de notes dans les sept jours qui suivent l'échéance fixée par le Collège.

L'étudiant qui veut se faire entendre se rend disponible au moment de la rencontre des membres du comité.

La décision justifiée est transmise au SACR dans un délai maximal de sept jours après la rencontre du comité de révision de notes. La note peut être révisée à la hausse, à la baisse ou rester inchangée.

Le SACR communique la décision rendue à l'étudiant dans les meilleurs délais.

Lors des cours d'été, lorsque l'enseignant est chargé de cours ou lors de circonstances exceptionnelles, une prolongation des délais indiqués ci-dessus peut être accordée, auquel cas l'étudiant est tenu informé.

Il est utile de préciser que toute note correspond à l'évaluation du degré de maîtrise des compétences ou de éléments de compétences à acquérir dans le cours, que seul l'enseignant peut fixer cette note et que seuls l'enseignant ou le comité de révision peuvent modifier cette note.

⇒ cf. article 3.11 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* sur le site Web du Collège.

#### SANTÉ : LA CLINIQUE DES JEUNES ADULTES (S-158)

---

Pour l'aider à trouver l'harmonie dans sa nouvelle vie d'adulte, la Clinique des jeunes adultes offre à l'étudiant la possibilité de rencontrer une infirmière afin de comprendre ce qu'il vit et de mieux cerner ses problèmes en l'orientant vers les ressources pertinentes du milieu (médecin, organismes de santé, centre des jeunes, etc.).

Visant essentiellement la promotion de saines habitudes de vie, divers sujets sont couramment abordés : planning et sexualité (contraception, grossesse, MTS), hygiène mentale (stress, insomnie, idées suicidaires), tabac, alcool, drogue, problèmes d'alimentation, etc. La confidentialité est assurée.

Bien que la priorité soit accordée à la consultation individuelle, des actions communautaires sont également offertes à l'ensemble du Collège.

L'infirmière partage ses activités entre le Collège et la Clinique Jeunesse du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Bordeaux-Cartierville-St-Laurent.

Les heures d'accueil de la Clinique des jeunes adultes du Collège peuvent varier selon les circonstances. L'horaire habituel est le suivant : mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 17 h.

#### SCEAU OFFICIEL (S-107)

---

Le Collège dispose de deux sceaux officiels :

- l'un réservé exclusivement aux formulaires de prêts et bourses ou à tout autre formulaire pour les gouvernements fédéral, provincial ou municipal;
- l'autre utilisé pour authentifier les documents officiels émis par le Collège.

#### SORTIE DE L'ÉTUDIANT LORS D'UNE ÉPREUVE FINALE

---

Un étudiant ne peut quitter la salle où se tient l'épreuve finale d'évaluation avant qu'il en ait terminé la rédaction.

Par ailleurs, même s'il a terminé son examen, il n'est pas permis à un étudiant de quitter la salle d'examen avant les 40 premières minutes.

#### SPORT ÉTUDIANT

---

- Équipes sportives (Y-126)

Le sport étudiant comprend des équipes intercollégiales et multicollégiales supervisées par des entraîneurs qualifiés qui préparent les athlètes à affronter l'élite sportive des autres institutions collégiales.

- Activités sportives intramurales

Des activités sportives intramurales sont aussi offertes pour le simple plaisir de pratiquer un sport avec d'autres étudiants (badminton, bain libre, hockey cosom, etc.). Les activités se déroulent le mercredi de 13 h à 15 h au Complexe sportif.

- Alliance Sport-Études

Le Collège a adhéré à Alliance Sport-Études. Les étudiants-athlètes inscrits à ce programme bénéficient d'un statut reconnu dans l'établissement scolaire. Ils reçoivent des services adaptés à leurs besoins ainsi qu'un soutien approprié de la part de leur répondant sport-études et des intervenants partenaires.

#### STATIONNEMENT (S-025)

---

Seuls les détenteurs d'une vignette ou d'un permis quotidien ont le droit de stationner leur véhicule dans les aires de stationnement du Collège.

Les vignettes et toutes les informations au sujet du stationnement sont disponibles au Service du magasin scolaire, de la reprographie et du stationnement (S-025).

On se procure un permis quotidien aux horodateurs situés à proximité des entrées du Collège.

L'usage frauduleux d'une vignette de stationnement entraîne les conséquences suivantes :

- remorquage du véhicule (des frais sont exigés pour récupérer le véhicule)
- obligation de payer les droits de stationnement pour la session
- sanction

#### SUBSTITUTION

---

La substitution d'un cours prévu au programme de l'étudiant par un ou plusieurs cours préalablement réussis dans un autre programme ou dans un autre établissement collégial québécois peut être accordée si les cours sont jugés équivalents.

Dans la majorité des cas, l'étudiant, dès son entrée au Collège, n'a pas à présenter une demande de substitution, l'opération s'effectuant automatiquement à l'aide d'une table informatisée.

Les cas non répertoriés sont étudiés par le Service d'admission, de la consultation et du registrariat.

⇒ cf. article 6.3 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* sur le site Web du Collège.

#### TABAC (RÈGLEMENT RELATIF À L'USAGE DU TABAC)

---

Conformément à la *Loi sur le tabac*, il est interdit de fumer dans tous les locaux du Collège et à l'extérieur dans un rayon de 9 mètres de toute porte.

Les contrevenants sont soumis aux sanctions prévues par la loi et par le *Règlement sur les comportements* (page 18).

#### TÉLÉCOPIEUR

---

Un service de télécopieur est offert par l'Association générale des étudiants au local S-159.

#### TEMPÊTES (FERMETURE DU COLLÈGE)

---

L'information concernant la fermeture imprévue du Collège ou le report d'activités en cas de tempêtes, de pannes d'électricité ou autres est communiquée aux étudiants dans une boîte annonce du système téléphonique (514 332-3000) et sur les pages d'accueil du site Internet du Collège et de *Mon portail Omnivox*.

#### TRANSPORT EN COMMUN

---

Pour profiter de titres de transport à tarif réduit (AMT, STM, STL, RTL, CIT), les étudiants remplissent le formulaire disponible sur le site Internet des sociétés de transport et le présentent au Service d'animation et affaires étudiantes (S-158) pour y faire apposer le sceau officiel du Collège.

#### UNIVERSITÉS

---

Voir la rubrique *Information scolaire et professionnelle* et la section *Structures d'accueil universitaires* (page 42).

#### VIE ÉTUDIANTE (S-158)

---

Le Service d'animation et affaires étudiantes propose de nombreuses activités à tous ceux et celles qui désirent s'impliquer dans la vie étudiante du Collège et ainsi enrichir leurs acquis.

Que ce soit par le biais des activités parascolaires ou par les activités complémentaires de

programme, les étudiants peuvent expérimenter divers champs d'action comme les arts, les lettres, le socioculturel, le loisir scientifique, l'environnement, la santé et autres.

Dans le cadre de leurs programmes d'études respectifs, les étudiants sont invités à participer à des expositions, conférences, débats, présentations multimédias, ateliers de discussion, spectacles de musique ou de théâtre, émissions de radio, etc. Ces nombreuses activités de formation sont intrinsèquement liées à leur curriculum d'études.

Le Service d'animation et affaires étudiantes propose également une série d'activités artistiques et culturelles de qualité, notamment les cours et ateliers de danse, chant et piano, individuels ou en groupe, les productions théâtrales étudiantes, les spectacles étudiants et professionnels, les concours littéraires, les jeux-questionnaires de *Génies en herbe* et de *Jeunes démocrates*.

Pour les vrais touche-à-tout de la science, les activités scientifiques constituent la porte d'entrée à tout un monde fascinant. Le club de sciences, les Expo-sciences, les concours *Génie civilisé*, *PontPop ÉTS*, *Science, on tourne!* et le club environnemental *EnJeu* sont autant d'invitations à faire de nouvelles expériences, à « vivre la science »!

La vie étudiante c'est aussi des activités sportives (voir la rubrique *Sport étudiant*).



## Frais et modalités de remboursement



## BRIS OU PERTE DE MATÉRIEL

---

Toute personne est responsable des biens du Collège qu'elle utilise et doit les employer selon les règles d'utilisation établies. Tout équipement du Collège qui aura été détérioré, brisé ou perdu, intentionnellement ou par négligence, devra être réparé ou remplacé aux frais de l'utilisateur en vertu du *Règlement n° 18 sur les droits afférents aux services d'enseignement collégial*.

## BIBLIOTHÈQUE

---

Des frais sont exigés dans les situations suivantes :

- Un document ou un appareil remis en retard :
  - 0,25 \$ par livre par jour ouvrable pour les livres de la collection générale
  - 0,50 \$ par livre par heure pour les documents en réserve
  - 3 \$ par appareil par jour ouvrable
- Un livre perdu ou endommagé :
  - le coût de remplacement du livre ou son équivalent, plus 5 \$ de frais administratifs; un livre non remis à la fin d'une session est considéré comme perdu
- Un appareil audiovisuel perdu ou endommagé :
  - le coût de remplacement de l'appareil ou son équivalent

Un étudiant qui n'a pas réglé sa situation dans un délai de deux semaines sera avisé par *Mon Portail Omnivox* des mesures qui lui seront imposées. Dans tous les cas, les livres doivent être remis et les soldes doivent être payés selon les modalités en vigueur.

## COTISATION À L'A.G.E.

---

Le financement des activités de l'Association générale des étudiants du Collège est assuré grâce à une cotisation obligatoire perçue auprès de chaque étudiant. La *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants* lui confère ce pouvoir.

La cotisation est acquittée lors de l'inscription. Le Collège joue un rôle d'intermédiaire seulement. Toutes les sommes perçues sont remises à l'Association générale des étudiants du Collège.

## DROITS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION (RÈGLEMENT N° 17)

---

### a) Droits universels

- Admission : 30 \$ dont la totalité est perçue par le SRAM;

- Inscription : 5 \$ par cours ou 20 \$ maximum par session ou 40 \$ maximum pour deux sessions;
- Inscription inter-cégep (été) : 15 \$.

### b) Droits exigibles

- Activités optionnelles liées à un programme d'études :
  - Arts et lettres : 130 \$ pour les deux sessions (incluant les frais pour le cours de théâtre) ou 65 \$ pour une session;
  - Sciences, lettres et arts : 100 \$ pour les deux sessions ou 50 \$ pour une session.
- Activités optionnelles liées à un cours :
  - cours de golf (hors campus) : entre 35 \$ et 45 \$;
  - cours de randonnée pédestre : 70 \$;
  - cours qui exigent un déplacement pour une visite ou une conférence : 50 \$.
- Changement de cours en dehors des périodes prévues : 20 \$;
- Choix de cours en retard : 20 \$;
- Inscription en retard : 20 \$;
- Modification d'horaire : 20 \$;
- Réactiver une inscription annulée : 20 \$.

## DROITS AFFÉRENTS AUX SERVICES D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL (RÈGLEMENT N° 18)

---

### a) Droits universels

- Activités d'accueil en mars et au début de chaque session, information scolaire et professionnelle, guide de l'étudiant, carte d'étudiant, agenda, etc. : 6 \$ par cours ou 25 \$ par session pour l'étudiant à temps plein ou 50 \$ pour deux sessions pour l'étudiant à temps plein.

### b) Droits exigibles

- Perte, bris et mauvaise utilisation de matériel (voir la rubrique *Bris ou perte de matériel*).

## DROITS DE SCOLARITÉ

---

Conformément à l'article 24.2 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, un collège doit exiger des droits de scolarité de 2 \$ par période d'enseignement à tout étudiant qui est résident du Québec et qui n'est pas inscrit à temps plein dans un programme conduisant à un diplôme d'études collégiales.

## DROITS DE SCOLARITÉ POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

---

Conformément à l'article 24.2 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* (page 4), un Collège doit exiger des droits de scolarité d'un étudiant qui n'est pas un résident du Québec. Seuls les étudiants de nationalité française sont exemptés de ces droits de scolarité. En 2011-2012, ces droits s'élevaient à :

- pour les domaines de la formation préuniversitaire, des techniques humaines et des techniques administratives :  
4 949 \$/session (temps plein) ou  
24,06 \$/heure (temps partiel);
- pour les domaines des techniques physiques et des techniques des arts et des lettres :  
6 406 \$/session (temps plein) ou  
31,21 \$/heure (temps partiel);
- pour le domaine des techniques biologiques :  
7 670 \$/session (temps plein) ou  
37,32 \$/heure (temps partiel).

## DROITS DE SCOLARITÉ POUR LES ÉTUDIANTS NON RÉSIDENTS DU QUÉBEC

---

Conformément au *Règlement sur la définition de résident du Québec*, les étudiants canadiens, résidents permanents ou réfugiés politiques qui ont leur lieu de résidence hors du Québec doivent acquitter des droits de scolarité. En 2011-2012, ces droits s'élevaient à :

- 1 198 \$ par session pour les étudiants à temps plein;
- 5,85 \$/heure pour les étudiants à temps partiel.

## DROITS DE TOUTE NATURE (RÈGLEMENT N° 19)

---

15 \$ par cours ou 57,50 \$ par session pour l'étudiant à temps plein ou 115 \$ pour deux sessions pour l'étudiant à temps plein.

Ces droits sont liés aux activités et services suivants :

- **Activités artistiques et sportives :**
  - embauche des animateurs, des instructeurs, des arbitres, des conférenciers, des artistes et des techniciens de scène,
  - salaire étudiant, transport, locations, sécurité, publicité et gratifications,

- coûts d'adhésion, soirée des mérites, gala d'implication communautaire et tout le matériel requis qui varie du ballon aux décors de scène;

- **Activités communautaires :**

- activités spéciales organisées lors de fêtes ou de semaines thématiques;

- **Autres activités :**

- psychologie, placement, projet de sensibilisation et d'information en santé, encadrement des secouristes, spectacles, concerts, expositions, projets de parrainage, aide financière, participation à des championnats sportifs canadiens et à divers concours et compétitions intercollégiales (ex : Science, on tourne!, Expo-sciences, etc.);

- **Autre service :**

- pénalité pour chèque sans provision : 20 \$.

## FRAIS DIVERS

---

- Technologies de l'information et de la communication y compris Internet : 25 \$ pour deux sessions ou 12,50 \$ pour une session. Ces frais permettent l'utilisation des laboratoires à accès libre et incluent 75 impressions laser par session en plus de celles allouées gratuitement à tous les étudiants pour les travaux effectués lors de la prestation de leurs cours;
- Réactiver le compte d'un étudiant sur le réseau pédagogique à la suite de la perte ou de l'oubli de son mot de passe ou à la suite d'une sanction pour mauvaise utilisation : 5 \$;
- Copie de reçus : 5 \$;
- Copie du certificat pour la déduction relative aux études (T2202A du gouvernement fédéral ou le Relevé 8 du gouvernement provincial) : 6 \$;
- Envoi par poste prioritaire (diplôme) : 10 \$;
- Questionnaire à remplir à la demande des organismes hors Québec : 25 \$;
- Remplacement d'une carte d'étudiant : 8 \$;
- Traduction anglaise du bulletin d'études collégiales (il faut prévoir un certain délai) : 75 \$ (sessionnel) ou 100 \$ (par objectifs);
- Traduction anglaise d'un programme d'études : 25 \$ par session;
- Tout état de compte impayé peut entraîner des frais de retard.

- a) Sauf pour les frais de scolarité, aucuns frais ne sont remboursés à la suite de l'abandon d'un ou de plusieurs cours.
- b) Aucuns frais ne sont remboursés après la date limite d'abandon déterminée par le ministre.

| Catégorie de frais   | Avant la date limite d'abandon de la session A-2012   | Avant le 1 <sup>er</sup> novembre 2012                | Avant la date limite d'abandon de la session H-2013   |
|--|---|---|---|
| Admission  | Aucun remboursement   | Aucun remboursement                                   | Aucun remboursement <sup>1</sup>                      |
| Inscription <sup>1</sup>   | Remboursement des droits payés pour la session H-2013   | Remboursement des droits payés pour la session H-2013 | Aucun remboursement <sup>1</sup>                      |
| Scolarité  | Remboursement total   | Remboursement des droits payés pour la session H-2013 | Remboursement des droits payés pour la session H-2013 |
| Droits afférents aux services d'enseignement collégial <sup>1</sup>  | Remboursement des droits payés pour la session H-2013 plus 80 % des droits payés pour la session A-2012 | Remboursement des droits payés pour la session H-2013 | 80 % des droits payés pour la session H-2013          |
| Droits de toute nature <sup>1</sup>  | Remboursement des droits payés pour la session H-2013 plus 50 % des droits payés pour la session A-2012 | Remboursement des droits payés pour la session H-2013 | 50 % des droits payés pour la session H-2013          |
| Cotisation à l'association générale des étudiants et des étudiantes du Collège <sup>1</sup>  | Remboursement des frais payés pour la session H-2013 <sup>2</sup>                                       | Remboursement des frais payés pour la session H-2013  | Aucun remboursement <sup>2</sup>                      |
| Technologies de l'information et des communications (droits facultatifs afférents aux services d'enseignement collégial)                     | Remboursement total   | Remboursement des frais payés pour la session H-2013  | Remboursement des frais payés pour la session H-2013  |
| Activités particulières facultatives liées à un programme ou à un cours (droits facultatifs afférents aux services d'enseignement collégial) | Remboursement total   | Remboursement des droits payés pour la session H-2013 | Remboursement des droits payés pour la session H-2013 |
| Achat au magasin scolaire, frais administratifs et autres frais  | Aucun remboursement   | Aucun remboursement                                   | Aucun remboursement                                   |
| Permis de stationnement <sup>1</sup>   | Aucun remboursement <sup>2</sup>  | Aucun remboursement                                   | Aucun remboursement <sup>2</sup>                      |

1 Les droits sont remboursés à l'étudiant remercié avant le début de la session.

2 50 % de ces frais, pour la session en cours, sont remboursés pour cause de maladie avec certificat médical ou pour cause de déménagement à l'extérieur de la région métropolitaine, avec preuve à l'appui.



## Structures d'accueil universitaires



# STRUCTURES D'ACCUEIL UNIVERSITAIRES

Dans ces tableaux, on trouve : 1. les exigences des baccalauréats spécialisés;  
2. les exigences des « majeurs »;  
3. les exigences des « mineurs » pour les programmes offerts à ce niveau seulement.

Leur consultation n'exclut en rien la nécessité de se reporter aux annuaires ou aux sites Internet de chacune des universités ainsi qu'au *Guide pratique des études universitaires 2012*. Ces documents sont disponibles au Service de la consultation (S-207).

ORIENTATIONS DU SECTEUR «SCIENCES»

| Préalables   | Orientations  | Exceptions  |
|--|---|---|
| <b>10.11</b><br><br>DEC en Sciences de la nature<br><br>ET<br><br>BIO BCB<br>CHI BCC<br><br>OU<br><br>DEC en Sciences, lettres et arts<br><br><br><sup>1</sup> L'Université Laval ne fait pas de distinction entre les blocs 10.9 et 10.11. Le préalable est le DEC en Sciences de la nature | Agronomie (Laval <sup>1</sup> )   | Voir aussi sciences de l'agriculture, 10.9  |
|  | Biochimie (Laval <sup>1</sup> , McGill, UDM)  | Bishop's, Sherbrooke, Concordia, UQAM, UQTR : voir 10.9, McGill accepte aussi 10.9, 10.10                   |
|  | Biologie (Laval <sup>1</sup> , McGill, UDM)   | Voir aussi 10.9   |
|  | Biologie médicale (UQTR) ou Sciences biomédicales (UDM)   | DEC en SIN + MAT 103 + 1 CHI + 1 PHY + 1 BIO (UQTR)   |
|  | Biopharmaceutiques sciences (UDM)   | Nouveau à l'automne 2009  |
|  | Chiropratique (UQTR)  |   |
|  | Diététique  |   |
|  | Économie et gestion agroalimentaire   |   |
|  | Enseignement au secondaire en sciences  | Voir 10.10  |
|  | Ergothérapie (baccalauréat-maîtrise)  | Nouveaux programmes à Sherbrooke et à l'UQTR.   |
|  | Kinésiologie (Laval, McGill)  | UDM : aucun préalable   |
|  | Génie alimentaire   |   |
|  | Médecine  |   |
|  | Médecine dentaire   | Tests de l'Association dentaire canadienne, sauf à McGill   |
|  | Médecine vétérinaire  |   |
|  | Microbiologie (Laval <sup>1</sup> )   | Voir aussi 10.9   |
|  | Nutrition   |   |
|  | Optométrie  |   |
|  | Orthophonie et audiologie   | UDM : BIO 401 et CHI 202 non obligatoires<br>Laval, Ottawa et UQTR offrent aussi la maîtrise en orthophonie |
|  | Pharmacie   |   |
| Pharmacologie (Sherbrooke)   | Nouveau à l'automne 2010 : majeur en pharmacologie (McGill)   |   |
| Physiothérapie (baccalauréat-maîtrise)   | Nouveau programme à Sherbrooke.   |   |
| Podiatrie (UQTR)   |   |   |
| Sciences de l'anatomie   |   |   |
| Sciences infirmières (nursing)   | Laval, UDM, UDM (Campus de Laval), McGill et UQO acceptent aussi DEC en SIN. Sherbrooke, UQAC, UQAR, UQAT, UQTR : DEC en SIN. |   |
| <b>10.9</b><br><br>BIO NYA<br><br>CHI NYA, NYB<br>MAT NYA, NYB<br>PHY NYA, NYB, NYC<br><br>OU<br><br>DEC en Sciences de la nature<br><br>OU<br><br>DEC en Sciences, lettres et arts  | Architecture, architecture de paysage   | UDM : voir aussi 4.00; McGill : voir 10.10; Laval : DEC + MAT 103, PHY 101                                  |
|  | Biochimie   | Voir aussi 10.11; DEC en SIN + 1 BIO + 2 CHI + 2 MAT + 1 PHY (UQAM)   |
|  | Bio-informatique  |   |
|  | Biologie  | UQAM accepte aussi DEC en SIN + 1 CHI + 1 MAT + 1 BIO   |
|  | Chimie  | Laval : McGill accepte aussi 10.10, 10.11   |
|  | Design industriel (UDM)   | Voir aussi 4.00   |
|  | Droit (cheminement en biotechnologie)   |   |
|  | Économie agricole (McGill)  | 10.9 moins 1 CHI et 2 PHY   |
|  | Géographie physique, géographie (B.Sc.)   | Voir aussi 0.00; McGill : voir aussi 10.10, 10.11, 0.00   |
|  | Géologie  |   |
|  | Microbiologie   | McGill accepte aussi 10.10, 10.11, Sherbrooke   |
|  | Psychologie (B.Sc.) (McGill, Concordia et Bishop's)   | B.A. : voir 4.03. Plusieurs universités acceptent le DEC en sciences de la nature.                          |
|  | Sciences atmosphériques (McGill) ou Météorologie  | Accepte aussi 10.10, 10.11  |
|  | Sciences biomédicales (UDM)   | UQTR : Biologie médicale  |
|  | Sciences de l'agriculture (McGill)  | Accepte aussi 10.10, 10.11  |
|  | Sciences et technologie des aliments  |   |
|  | Sciences de l'exercice (Concordia)  |   |

| Préalables   | Orientations  | Exceptions  |
|--|---|---|
| 10.10  | Actuariat (voir aussi : Mathématiques actuarielles)                               |   |
|  | Aménagement et environnement forestiers (Laval)                                   |   |
| BIO NYA  | Architecture, architecture de paysage (McGill)                                    | Laval : DEC + MAT 103, PHY 101; UDM : Architecture voir aussi 4.00, 10.9                  |
|  | Biophysique, Bioinformatique  |   |
| CHI NYA, NYB                                       | Enseignement au secondaire en sciences  | Voir aussi 10.11  |
| MAT NYA, NYB, NYC<br>PHY NYA, NYB, NYC             | Environnement (McGill)  | McGill : comprend des programmes de la famille des arts, des sciences et de l'agriculture |
| OU   | Génie agroenvironnemental (rural)   |   |
|  | Génie aérospatial (nouveau)   | Polytechnique Montréal  |
|  | Génie alimentaire   |   |
|  | Génie de l'aluminium  | UQAC  |
|  | Génie biomédical (nouveau)  | Polytechnique Montréal  |
|  | Génie biotechnologique  |   |
|  | Génie civil   |   |
|  | Génie chimique  |   |
|  | Génie du bâtiment   |   |
|  | Génie électrique (incluant technologies spatiales)                                |   |
| DEC en Sciences de la nature                       | Génie ferroviaire   |   |
|  | Génie forestier   |   |
| OU   | Génie géologique  | Polytechnique Montréal  |
|  | Génie industriel  | Laval : nouveau à l'automne 2010  |
|  | Génie informatique  |   |
| DEC en Sciences, lettres et arts                   | Génie logiciel  |   |
|  | Génie mécanique (incluant technologies spatiales)                                 |   |
|  | Génie mécatronique  | Polytechnique Montréal  |
|  | Génie métallurgique   |   |
|  | Génie microélectronique   |   |
|  | Génie des mines   |   |
|  | Génie physique  | Voir aussi 10.9 et 0.00   |
|  | Génie des technologies de l'information (ÉTS)                                     |   |
|  | Génie unifié  |   |
|  | Géologie  |   |
| Géomatique   |   |   |
| Informatique                                       | Voir aussi 10.12  |   |
| Informatique de génie                              | ÉTS, UQAC acceptent aussi DEC en informatique + MAT 103                           |   |
| Mathématiques                                      | Bishop's, McGill (B.Sc.) : MAT 105 non obligatoire; voir aussi 10.12              |   |
| Mathématiques actuarielles (B.Sc.)                 | Concordia : B.A. : voir aussi 10.12   |   |
| Météorologie                                       | UQAM : intégré au nouveau baccalauréat en Sciences de la terre et de l'atmosphère |   |
| Opérations forestières (Laval)                     |   |   |
| Physique   | Bishop's : MAT 105 non obligatoire  |   |
| Sage-femme (UQTR)                                  | Préalables : un DEC + BIO 401 + CHI 201 + CHI 202                                 |   |
| Sciences atmosphériques ou Météorologie            | Voir aussi 10.9 (McGill)  |   |
| Sciences biopharmaceutiques (Ottawa)               | Voir aussi 10.11 (UDM)  |   |
| Sciences en génie du bois (Laval-coop)             |   |   |
| Sciences géomatiques (arpentage, géodésie) (Laval) |   |   |
| Statistique  |   |   |

**Notes :** Les détenteurs du DEC en Sciences, lettres et arts sont admissibles à tous les programmes de 1<sup>er</sup> cycle de toutes les universités québécoises sauf pour les programmes d'arts plastiques et visuels, danse et musique dans certaines universités. Les programmes de génie offrent de nouvelles concentrations. Certaines universités offrent de nouveaux programmes bidisciplinaires. Les renseignements sont disponibles au S-207.



| Préalables  | Orientations  | Exceptions  |
|---|---|---|
| <b>10.12</b><br><br>MAT 103, 105, 203<br><br>OU<br>DEC en Sciences de la nature<br><br>OU<br>DEC en Sciences, lettres et arts       | Administration  | La plupart des universités acceptent un DEC en Techniques de comptabilité et de gestion avec MAT 103, 105, et un cours de statistiques; UQAM, UQTR : DEC en Techniques de comptabilité et de gestion; Concordia : MAT 103 et 105, ECO 920 et 921 et INF 420 et possibilité de faire les préalables manquants à l'université |
|   | Commerce  |   |
|   | Économie rurale   |   |
|   | Économie  | UQAM : aussi 4.00 + MAT 103   |
|   | Enseignement des mathématiques au secondaire  |   |
|   | Enseignement des sciences et des technologies au secondaire   |   |
|   | Informatique  | Voir aussi 10.10; UQTR : DEC en INFO + MAT 103 et 203   |
|   | Informatique et génie logiciel  | Passerelle DEC-BAC avec l'UQAM pour les étudiants de Techniques de l'informatique   |
|   | Informatique de gestion   | Sherbrooke accepte aussi DEC en INFO + MAT 103  |
|   | Mathématiques   | Voir aussi 10.10 UQAM : concentration Météorologie  |
|   | Mathématiques actuarielles (B.A.)   | Voir aussi 10.10  |
|   | Recherche opérationnelle  | UQTR accepte aussi DEC en informatique + 10.12  |
|   | Sciences comptables   | La plupart des universités acceptent un DEC en Techniques de comptabilité et de gestion avec MAT 103, 105, et un cours de statistiques; UQAM et UQTR : aussi 4.00   |
|   | Sciences économiques  | Aucun préalable pour les mineurs ou certificats. Aucun préalable pour les majeurs à Bishop's  |
|   | Imagerie et média numérique   | Sherbrooke  |
| <b>4.00</b><br><br>DEC en Sciences humaines<br><br>OU<br>DEC en Sciences de la nature<br><br>OU<br>DEC en Sciences, lettres et arts | Administration  | UQAM, UQTR, UQAH, UQAT, UQAR, UQAC; possibilité de faire des cours d'appoint en mathématique à l'université   |
|   | Administration des affaires : cheminement sécurité et gestion de crise : nouveau au Campus Fort St-Jean de l'Université de Sherbrooke               |   |
|   | Architecture  | UDM : à compter de l'automne 2012, MAT 105 sera exigé<br>McGill : voir 10.10; Laval : DEC + MAT 103 et PHY 101 : il est possible de faire ces cours à l'université  |
|   | Architecture du paysage   | UDM seulement   |
|   | Communication publique  |   |
|   | Consommation (Laval)  | Demande aussi MAT 300   |
|   | Criminologie  |   |
|   | Démographie (mineur)  |   |
|   | Design industriel (UDM)   |   |
|   | Design d'intérieur (UDM)  |   |
|   | Gestion des ressources humaines (UQAM)  |   |
|   | Gestion et design de la mode  | Sauf pour la concentration Design et stylisme : DEC en design de mode   |
|   | Gestion de tourisme et d'hôtellerie (UQAM)  |   |
|   | Information scolaire et professionnelle (UQAM)  | Sherbrooke : 0.00; UQAM : Développement de carrière   |
|   | Loisir, culture et tourisme (UQTR)  | Leisure sciences (Concordia) : MAT, BIO, PSY  |
|   | Psycho-éducation  | Voir 0.00   |
|   | Relations industrielles   | Concordia (majeur) : voir administration; UQAH et McGill (majeur) : aucun préalable   |
|   | Sciences de l'éducation physique (majeur à Laval)   |   |
|   | Sciences infirmières  | DEC en sciences humaines : UQO seulement  |
|   | Sécurité et études policières (UDM)   |   |
| Service ou travail social   | Voir 0.00   |   |
| Urbanisme (UDM et UQAM)   | Concordia : aucun préalable   |   |
| <b>4.03</b><br><br>DEC en Sciences humaines<br>avec MAT 301 et BIO 350<br><br>OU<br>DEC en Sciences, lettres et arts                | Consommation (Laval)  |   |
|   | Psychologie (B.A.) – Depuis juillet 2006, il faut avoir complété un doctorat en psychologie pour faire partie de l'Ordre des psychologues du Québec | McGill au B.A. aucun préalable<br>B.Sc. : voir 10.9 (UDM et UDM-Campus de Laval, Concordia, McGill, Bishop's)   |
|   | Sciences de l'orientation, orientation scolaire (Laval)   |   |

| Préalables                                 | Orientations  | Exceptions   |
|--|---|--|
| 0.00                                       | Animation et recherches culturelles   |  |
| aucun préalable                            | Art (interdisciplinaire) (UQAC)<br>Cheminelements histoire, théâtre, cinéma, vidéo  |  |
|  | Art dramatique, Théâtre   |  |
|  | Art et design (UQO)   | Cheminelements Arts visuels, Design graphique et Bande dessinée : cartable de travaux  |
|  | Arts plastiques (certificat à l'UQAM)   |  |
|  | Art et sciences de l'animation  | Laval : nouveau baccalauréat   |
|  | Cinéma, Études cinématographiques   | UDM : nouveau baccalauréat   |
|  | Communication   | Laval : voir 4.00 UQAM : options Cinéma, Télévision, Multimédia, etc.  |
|  | Communication sociale (UQTR)  |  |
|  | Danse   | UQAM : + Études intermédiaires en danse.   |
|  | Enseignement de l'anglais langue seconde  |  |
|  | Enseignement des arts plastiques  |  |
|  | Enseignement du français au secondaire  |  |
|  | Enseignement du français langue seconde   |  |
|  | Ethnologie  |  |
|  | Études anciennes (grecques et latines)  |  |
|  | Études canadiennes  |  |
|  | Études classiques   |  |
|  | Études françaises   |  |
|  | Études hispaniques  |  |
|  | Études québécoises  | Bishop's : 2 cours dans la langue.   |
|  | Fine Arts, Inter-related arts   |  |
|  | Histoire de l'art   |  |
|  | Journalisme   |  |
|  | Linguistique, Enseignement de la linguistique   |  |
|  | Littérature comparée  |  |
|  | Photographie  |  |
|  | Relations publiques   |  |
|  | Sciences historiques et études patrimoniales (Laval)  |  |
|  | Sciences du langage   | Tests à l'UQAM   |
|  | Traduction  | Tests.<br>Nouveau programme à Sherbrooke   |
| Un cours dans la langue                    | Études allemandes, hispaniques, italiennes (langue et civilisation)   | McGill et Bishop's (langues étrangères) : aucun préalable.<br>UDM (mineur en études allemandes et hispaniques) : aucun préalable |
|  | Études anglaises (langue et littérature)  | Anglophones : aucun préalable. Laval : 1 cours d'anglais 102 ou 104; UDM : aucun préalable.                                      |
|  | Études russes (langues et civilisation)   | McGill, Laval, UDM : aucun préalable   |
|  | Traduction (Sherbrooke : nouveau baccalauréat)  | McGill, Laval, UDM : aucun préalable.  |
| DEC en Arts et lettres<br>OU<br>autres DEC | Art education   | McGill : aucun préalable.  |
|  | Arts d'impression   |  |
|  | Arts plastiques   |  |
|  | Arts visuels  | UQAM : certificat en arts plastiques : aucun préalable   |
|  | Céramique, Fibre, Sculpture   |  |
|  | Communication graphique   |  |
|  | Design graphique  | UQAM : aucun préalable, cartable de travaux.   |
| 12 cours de musique                        | Enseignement arts plastiques  |  |
|  | Studio Art  |  |
| 1 baccalauréat                             | Enseignement de la musique  |  |
|  | Musique   | Bishop's et Concordia : 6 cours en musique   |
|  | Sciences de l'information, options : bibliothéconomie, archivistique, gestion de l'information électronique, gestion stratégique de l'information | Concordia : aucun préalable.   |



# Programmes d'études



# STRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

## Formation générale commune à tous les programmes / 9 cours

langue d'enseignement et littérature / 3 cours  
 langue seconde / 1 cours  
 philosophie / 2 cours  
 éducation physique / 3 cours

## Formation générale propre au programme / 3 cours

langue d'enseignement et littérature / 1 cours  
 langue seconde / 1 cours  
 philosophie / 1 cours

## Formation générale complémentaire au programme / 2 cours

*parmi les six domaines sous-mentionnés et dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique du programme*  
 sciences humaines  
 culture scientifique et technologique  
 langue moderne  
 langage mathématique et informatique  
 art et esthétique  
 problématiques contemporaines

| Formation spécifique dans les programmes d'études préuniversitaires | Formation spécifique dans les programmes d'études techniques |
|---|--|
| 12 à 18 cours   | 17 à 31 cours  |

Épreuve de français langue d'enseignement et littérature.  
 Épreuve synthèse de programme.

## Localement, les programmes conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) sont les suivants :

|        |   |  |
|--------|---|--|
| 200.B0 | Sciences de la nature                               | DEC avec mention Sciences de la nature                             |
| 200.C0 | Sciences informatiques et mathématiques             | DEC avec mention Sciences informatiques et mathématiques           |
| 300.A0 | Sciences humaines                                   | DEC avec mention Sciences humaines                                 |
| 300.32 | profil Administration des affaires (Administration) |  |
| 300.33 | Profil Psychologie et cultures (Individu)           |  |
| 300.34 | profil Actualité sociale et politique (Société)     |  |
| 300.35 | profil Études internationales (Monde)               |  |
| 500.A1 | Arts et lettres                                     | DEC avec mention Arts et lettres                                   |
| 500.25 | Communication                                       |  |
| 500.35 | Arts visuels et nouvelles technologies              |  |
| 700.A0 | Sciences, lettres et arts                           | DEC avec mention Sciences, lettres et arts                         |
| 700.B0 | Histoire et civilisation                            | DEC avec mention Histoire et civilisation                          |
| 180.A0 | Soins infirmiers                                    | DEC avec mention Soins infirmiers                                  |
| 180.B0 | Soins infirmiers pour inf. auxiliaires              | DEC avec mention Soins infirmiers                                  |
| 410.B0 | Techniques de comptabilité et de gestion            | DEC avec mention Techniques de comptabilité et de gestion          |
| 420.A0 | Techniques de l'informatique                        | DEC avec mention Techniques de l'informatique                      |
| 420.AA | Conception et programmation                         |  |
| 420.AC | Sécurité informatique                               |  |
| 574.B0 | Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images   | DEC avec mention Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images |

# CODIFICATION ET PONDÉRATION

## Pondération

Chaque titre de cours est suivi de trois ou quatre chiffres indiquant la répartition HEBDOMADAIRE des heures allouées à chaque cours.

Travail personnel (3 h /sem.)

Stage, laboratoire ou exercices (2 h/sem.)

Enseignement (3 h/sem.)

## Compétences

Parfois, certains titres de cours sont précédés d'un énoncé qui détermine la compétence attendue de l'étudiant. Ce résultat repose à la fois sur des connaissances, des habiletés, des attitudes, etc. que l'étudiant doit acquérir. Ces énoncés sont déterminés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

## Établir des liens entre la nutrition et le fonctionnement de l'organisme

Session : A = automne; H = hiver

| A          | H |                    |              |
|------------|---|--------------------|--------------|
| 101-181-BB |   | LE CORPS HUMAIN II | 3- 2- 3      |
| PR         |   | 101-180-BB         | 2 2/3 unités |

## PRÉALABLE (P)

Cours qui doit nécessairement être réussi avant de s'inscrire au cours pour lequel il est préalable.

## PRÉALABLE RELATIF (PR)

Cours qui doit avoir été suivi au complet avant de s'inscrire au cours pour lequel il est préalable.

## COREQUIS (CR)

Cours qui doit être suivi avant ou en même temps que le cours pour lequel il est préalable.

## Unité (nombre d'unités rattachées à chaque cours)

Une unité est une mesure équivalant à 3 heures/semaine (45 heures/session) d'activités d'apprentissage et qui est utilisée pour reconnaître à l'étudiant l'atteinte des objectifs d'un cours.

## Codification

Chaque cours est identifié par un code composé de 8 caractères ayant la signification suivante :

- La discipline ou le domaine : 101 ou Biologie
- Le numéro du cours : 181
- Le code du Collège : BB

## PAR ORDRE NUMÉRIQUE DES DISCIPLINES OU DES DOMAINES

|            |   |                |                                      |
|------------|---|----------------|--------------------------------------|
| <b>101</b> | Biologie (BIO)                          | <b>203</b>     | Physique (PHY)                       |
| <b>109</b> | Éducation physique (EPH)                | <b>300</b>     | Sciences humaines — discipline (SCH) |
| <b>504</b> | Conditionnement et activités aquatiques | <b>320</b>     | Géographie (GÉO)                     |
| <b>505</b> | Conditionnement et activités physiques  | <b>330</b>     | Histoire (HIS)                       |
| <b>506</b> | Danse aérobique et step                 | <b>340</b>     | Philosophie (PHI)                    |
| <b>511</b> | Musculation                             | <b>350</b>     | Psychologie (PSY)                    |
| <b>601</b> | Autodéfense                             | <b>360</b>     | Multidisciplinaire (MUL)             |
| <b>602</b> | Badminton                               | <b>381</b>     | Anthropologie (ANT)                  |
| <b>604</b> | Natation et activités aquatiques        | <b>383</b>     | Économique (ÉCO)                     |
| <b>610</b> | Golf                                    | <b>385</b>     | Science politique (SCP)              |
| <b>612</b> | Plongée sous-marine                     | <b>387</b>     | Sociologie (SOC)                     |
| <b>614</b> | Tennis                                  | <b>401</b>     | Administration (ADM)                 |
| <b>618</b> | Volleyball                              | <b>410</b>     | Techniques administratives (TAD)     |
| <b>619</b> | Flag football                           | <b>420</b>     | Informatiques (INF)                  |
| <b>620</b> | Judo                                    | <b>502</b>     | Arts et lettres (ALE)                |
| <b>701</b> | Autodéfense                             | <b>504</b>     | Art et esthétique (AES)              |
| <b>702</b> | Badminton                               | <b>510-511</b> | Arts plastiques (APL)                |
| <b>712</b> | Plongée sous-marine                     | <b>520</b>     | Histoire de l'art (HAR)              |
| <b>713</b> | Soccer                                  | <b>530</b>     | Cinéma (CIN)                         |
| <b>715</b> | Tai-chi, yoga et activités physiques    | <b>574</b>     | Animation 3D (A3D)                   |
| <b>716</b> | Hockey cosom                            | <b>601</b>     | Français (FRA)                       |
| <b>717</b> | Randonnée pédestre                      | <b>604</b>     | Anglais (ANG)                        |
| <b>180</b> | Soins infirmiers (SIN)                  | <b>607</b>     | Espagnol (ESP)                       |
| <b>201</b> | Mathématiques (MAT)                     | <b>609</b>     | Allemand (ALL)                       |
| <b>202</b> | Chimie (CHI)                            |                |                                      |

Les programmes d'études menant au diplôme d'études collégiales (DEC) sont constitués de deux grandes composantes : la formation générale et la formation spécifique. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, comme la formation spécifique, elle favorise le développement de compétences nécessaires à l'ensemble des programmes d'études.

Trois visées de formation caractérisent la composante de formation générale des programmes, soit :

- Former la personne à vivre en société de façon responsable.
    - Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions.
    - Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique.
    - Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir.
    - Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif.
    - Assumer ses responsabilités sociales.
  - Amener la personne à intégrer les acquis de la culture.
    - Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive.
    - Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie.
    - Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents.
    - Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents.
  - Amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.
    - Améliorer sa communication dans la langue seconde.
- Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation.
  - Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

## Les composantes de la formation générale

Pour les programmes<sup>1</sup> conduisant au diplôme d'études collégiales, la formation générale comprend trois composantes :

- la formation générale **commune** à tous les programmes, totalisant 16 $\frac{2}{3}$  unités :
  - langue d'enseignement et littérature, 7 $\frac{1}{3}$  unités;
  - philosophie ou *humanities*, 4 $\frac{1}{3}$  unités;
  - éducation physique, 3 unités;
  - langue seconde, 2 unités.
- la formation générale **propre** au programme d'études choisi, totalisant 6 unités :
  - langue d'enseignement et littérature, 2 unités;
  - philosophie ou *humanities*, 2 unités;
  - langue seconde, 2 unités.
- la formation générale **complémentaire**, totalisant 4 unités des éléments de formation parmi les domaines suivants :
  - sciences humaines;
  - culture scientifique et technologique;
  - langue moderne;
  - langage mathématique et informatique;
  - art et esthétique;
  - problématiques contemporaines.

## Profil de sortie local

Sans exclure les intentions éducatives qui précèdent, notre profil de sortie de la formation générale donne un portrait plus précis des habiletés, attitudes et connaissances que l'élève acquerra au cours de sa formation générale au Collège de Bois-de-Boulogne.

À la fin de ses études, grâce à l'ensemble de ces cours de français, de philosophie, d'éducation physique et d'anglais langue seconde, l'élève :

<sup>1</sup> Les modalités d'application sont différentes pour les programmes Sciences, lettres et arts (700.A0) et Histoire et civilisation (700.B0).

## **LE DÉVELOPPEMENT D'ATTITUDES**

1. a conscience de ses responsabilités en tant que citoyen;
2. a une certaine capacité à mener une réflexion pratique ou théorique, non mécanique ou répétitive, c'est-à-dire autonome;
3. a profité du contact avec des personnes d'autres cultures et d'autres programmes d'études;

## **LA CULTURE**

4. bénéficie de points de référence de la culture humaniste occidentale;

## **L'ÉTHIQUE ET LA SANTÉ**

5. dispose des outils nécessaires au développement d'un équilibre individuel, physique et psychologique et à une réflexion qui donne priorité aux valeurs humaines et environnementales;

## **LE JUGEMENT CRITIQUE ET LA LOGIQUE**

6. démontre de manière satisfaisante des capacités de raisonnement (analyse, conceptualisation et synthèse) et d'argumentation. De plus, il est en mesure d'évaluer de façon neutre et impartiale plusieurs points de vue sur une question donnée;

## **LA COMMUNICATION**

7. a le souci de s'exprimer correctement à l'oral et à l'écrit en français. Il reconnaît l'importance d'une bonne expression écrite parce que l'ensemble de sa formation générale l'a encouragé à soigner ses travaux écrits;
8. s'exprime avec une certaine aisance en anglais, tant à l'écrit qu'à l'oral. Il peut soutenir une conversation courante, repérer les idées principales d'un texte ou d'un message oral en anglais et produire un texte clair, structuré et cohérent;

## **LA MÉTHODOLOGIE**

9. utilise judicieusement des stratégies de lecture pour une compréhension juste d'un texte complexe et pour l'exercice d'une tâche intellectuelle ou physique à accomplir de manière satisfaisante à partir de ce texte;
10. utilise judicieusement des stratégies efficaces pour travailler en équipe ou pratiquer une activité physique en équipe.

Les objectifs et les activités d'apprentissage sont décrits dans la zone grisée qui précède le titre du cours.

## ÉDUCATION PHYSIQUE (109)

L'étudiant doit faire trois cours d'éducation physique durant ses études collégiales. En première année, le cours *Activité physique et santé (109-101-MQ)* et le cours *Activité physique et efficacité (109-102-MQ)* doivent être réussis. Ils sont préalables au dernier cours, *Activité physique et autonomie (109-103-MQ)*, réalisé au cours de la deuxième année.

L'étudiant ne peut reprendre la même discipline sportive dans deux ensembles différents.

Pour tous les cours d'éducation physique, un « short » ou un survêtement de sports, un « t-shirt » et des espadrilles appropriées au cours sont obligatoires dès le premier cours. Le denim, les pantalons « cargo » et les camisoles sont défendus. Le port du voile est défendu pour les cours d'autodéfense, de judo et les activités aquatiques; pour des raisons de confort et de sécurité, il est non recommandé pour tous les autres cours.

Pour les cours en piscine, le maillot et le casque de bain sont obligatoires dès le premier cours.

De plus, des exigences particulières sont propres à certains cours.

**4EPO Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé**

**109-101-MQ ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SANTÉ 1-1-1 1 unité**

Le premier ensemble porte sur le rapport entre la condition physique, un mode de vie sain et actif, et la santé. L'élève doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités d'adaptation à l'effort, ses besoins de changement ou de maintien de sa condition physique, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

L'étudiant choisit un cours parmi les suivants :

A H

### 109-504-BB Conditionnement et activités aquatiques

À partir de la nage, entraînement à l'aide de longueurs, de circuits et de jeux variés, essai de différents moyens de mise en forme. Exigences particulières : savoir nager quatre longueurs de piscine consécutives en eau profonde. Le casque de bain est obligatoire.

### 109-505-BB Conditionnement et activités physiques

Ce cours est composé de marche et course à pied, de circuits et de jeux variés, à l'intérieur et à l'extérieur. On y travaille l'endurance cardiovasculaire, la vigueur musculaire et la flexibilité.

### 109-506-BB Activités physiques rythmiques

Activités physiques de type cardiovasculaires et musculaires pratiquées sous forme rythmique telles que : danse aérobique, cardio ballon, cardio step, cardio circuits etc. Ce cours ne serait être complet sans ajouter des exercices spécifiques de tonification musculaire bien ciblée, d'exercices de type fonctionnel et d'étirements toujours en présence de musique variée. De plus l'étudiant devra connaître et développer des habiletés de base en montage chorégraphique pour la construction d'une routine en danse aérobique.

### 109-511-BB Musculation

Apprentissage et application des principes associés au suivi et à l'élaboration de programmes de renforcement musculaire (appareils, poids du corps, ballons, etc.).

**4EP1 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique**

**109-102-MQ ACTIVITÉ PHYSIQUE ET EFFICACITÉ 0-2-1 1 unité**

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité dans la pratique d'une activité physique, par l'intermédiaire d'une démarche de planification et d'application par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'élève doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs, expérimenter une démarche visant l'amélioration

## Formation générale commune

de ses habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes et interpréter les progrès réalisés.

**L'étudiant choisit un cours parmi les suivants :**

A H

### 109-602-BB Badminton

Apprentissage des éléments techniques et tactiques de base. Le cours est adapté à votre niveau de jeu, plus vous êtes habile plus les habiletés enseignées seront avancées. Beaucoup de temps de jeu et de tournois, en simple et en double.

### 109-610-BB Golf

Apprentissage des aspects techniques et stratégiques. Cours intérieur/extérieur incluant deux sorties sur un vrai terrain de golf. Bâtons fournis. Durée de dix semaines.

**N.B. Frais entre 35 \$ de 45 \$ exigés pour les 2 sorties.**

### 109-612-BB Plongée sous-marine

Initiation à la plongée tuba (palmes, masque, tuba : PMT) et bouteille (PMT, bouteille et détendeur). Cours pratique et théorique. La plongée permet d'expérimenter et explorer le monde sous-marin. Exigences particulières : pouvoir nager quatre longueurs de piscine de façon continue. Le casque de bain est obligatoire.

### 109-618-BB Volleyball

Apprentissage des éléments techniques et tactiques de base. Le cours est adapté à votre niveau de jeu, plus vous êtes habile, plus les habiletés enseignées seront avancées. Beaucoup de temps de jeu.

### 109-620-BB Judo

Initiation à la pratique du judo. Dans le cadre du cours, nous aborderons les projections, les immobilisations et les stratégies en combat, tant debout qu'en combat au sol.

**N.B. L'étudiant doit faire l'achat d'un judogi (tenue de judo). Coût approximatif : 65 \$.**

A

### 109-614-BB Tennis (extérieur)

Cours axé principalement sur l'initiation au tennis. Apprentissage des éléments techniques et tactiques de base. Beaucoup de temps de jeu afin de vérifier la mise en application des apprentissages et mesurer l'amélioration de chacun.

**N.B. Cours extérieur intensif d'une durée de 10 semaines.**

### 109-619-BB Flag football (F, G)

Cours axé principalement sur l'initiation au flag football. Un survol des concepts de base offensifs et défensifs nécessaires pour une pratique efficace. Techniques : lancer, attraper et courir.

**N.B. Cours extérieur intensif d'une durée de 10 semaines.**

H

### 109-604-BB Natation et activités aquatiques

Apprentissage des styles de nages et différents jeux aquatiques. Pour les nageurs et les non-nageurs. Exigence particulière : le casque de bain est obligatoire.

**4EP2 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé**

|                   |                                       |                                |
|-------------------|---------------------------------------|--------------------------------|
| <b>109-103-MQ</b> | <b>ACTIVITÉ PHYSIQUE ET AUTONOMIE</b> | <b>1-1-1</b><br><b>1 unité</b> |
| P                 | 109-101-MQ, 109-102-MQ                |                                |

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant à intégrer à son mode de vie une activité physique, de façon à en retirer les effets bénéfiques sur sa condition physique et sa santé, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. D'une part, pendant les heures-contact, l'étudiant applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique régulière et suffisante de l'activité physique, dans une perspective de santé, et par la planification, la réalisation et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques. D'autre part, l'étudiant a l'occasion de mettre en pratique et de valider ce programme sous la supervision de son enseignant ou de son enseignante. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant de réaliser des travaux théoriques, d'améliorer son niveau de pratique de l'activité physique et d'acquiescer de saines habitudes de vie.

**L'étudiant choisit un cours parmi les suivants :**

A H

### 109-702-BB Badminton

Apprentissage des éléments techniques et tactiques de base. Le cours est adapté à votre niveau de jeu, plus vous êtes habile plus les habiletés enseignées seront avancées. Beaucoup de temps de jeu et de tournois, en simple et en double.

**109-715-BB Tai chi, yoga et activités physiques**

Ce cours permet de développer une conscientisation face au stress et à notre capacité à le gérer efficacement en expérimentant plusieurs techniques telles que : différents types de respirations, tai chi, yoga, visualisation, marche, détente, stretching, imagerie dirigée et massage.

A

**109-701-BB Autodéfense**

Le cours d'autodéfense vous emmènera à contrôler vos réactions et maîtriser vos émotions. Le cours s'adresse principalement à ceux qui veulent apprendre des techniques de base pour se défendre et prendre confiance en eux et en leurs moyens.

**109-713-BB Soccer (F, G)**

Un survol des concepts collectifs offensifs et défensifs nécessaire afin d'arriver à évoluer de façon concurrentielle en équipe.

**N.B. Cours extérieur intensif d'une durée de 10 semaines.**

**109-717-BB Randonnée pédestre**

Cours semi-intensif comprenant des cours de préparation, ainsi qu'une fin de semaine de camping incluant deux journées de randonnée dans la région du Mont-Tremblant. Un montant de 70 \$ est exigé pour couvrir les frais de transport et de camping. Équipement personnel, de camping et repas non inclus.

**N.B. Cours extérieur semi-intensif.**

H

**109-716-BB Hockey cosom**

Ce cours s'adresse aux filles et aux garçons de tous les niveaux de jeu (débutant à avancé). L'objectif de ce cours est de développer les habiletés de base. Les étudiants seront également amenés à améliorer leurs habiletés techniques et stratégiques (passes, lancers, feintes, marquage, démarquage, stratégies offensives et défensives).

**PHILOSOPHIE (340)**

**4PH0 Traiter d'une question philosophique**

A H

**340-101-MQ PHILOSOPHIE ET RATIONALITÉ 3-1-3  
2 1/3 unités**

Traiter d'une question philosophique. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité; présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions; produire une argumentation sur une question philosophique.

**Dans le programme *Sciences, lettres et arts***, ce cours est remplacé par 340-701-BB. Ce cours est identique au 340-101-MQ, sauf pour la pondération qui est de 2-1-3 et qui comprend 2 unités.

**4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain**

A H

**340-102-MQ L'ÊTRE HUMAIN 3-0-3  
2 unités**

P 340-101-MQ

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain; situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants; comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.

## FRANÇAIS (601)

A H

|                   |   |                                    |
|-------------------|---|------------------------------------|
| <b>601-012-50</b> | <b>RENFORCEMENT EN FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT<sup>1</sup></b><br>(45 heures) | <b>1-2-2</b><br><b>1 2/3 unité</b> |
| <b>601-013-50</b> | <b>RENFORCEMENT EN FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT<sup>1</sup></b><br>(60 heures) | <b>2-2-2</b><br><b>2 unités</b>    |

Répondre aux exigences d'entrée en lecture et en écriture au collégial. Appliquer les règles de structuration de la phrase; appliquer le code orthographique; appliquer les règles de structuration du texte; dégager le sens de textes courants et littéraires; rédiger et réviser un texte lié à la compréhension d'une œuvre littéraire.

|                   |   |                                     |
|-------------------|---|-------------------------------------|
| <b>601-016-50</b> | <b>PRATIQUE DU FRANÇAIS POUR LES ÉLÈVES NON FRANCOPHONES<sup>1</sup></b><br>(90 heures) | <b>2-4-4</b><br><b>3 1/3 unités</b> |
| P                 | 601-008-50  |                                     |

Atteindre un niveau de compétence en français suffisant pour entreprendre des études collégiales et intégrer la société québécoise. Transcrire un discours oral; acquérir un vocabulaire varié; appliquer les règles de l'orthographe grammaticale; respecter les règles de construction de la phrase et du paragraphe; dégager le sens de textes brefs, courants ou littéraires; rédiger, réviser et corriger un texte lié à un discours écrit; dégager le sens d'un discours oral authentique et s'exprimer oralement.

**4EF0 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques**

A H

|                   |                                |                                     |
|-------------------|--------------------------------|-------------------------------------|
| <b>601-101-MQ</b> | <b>ÉCRITURE ET LITTÉRATURE</b> | <b>2-2-3</b><br><b>2 1/3 unités</b> |
|-------------------|--------------------------------|-------------------------------------|

Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques, et en rendre compte dans un texte cohérent et correct. Reconnaître le propos du texte; repérer et classer des thèmes et des procédés d'écriture; choisir des éléments

d'analyse et élaborer un plan de rédaction; rédiger et réviser une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de texte.

**4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques**

A H

|                   |                                  |                                     |
|-------------------|----------------------------------|-------------------------------------|
| <b>601-102-MQ</b> | <b>LITTÉRATURE ET IMAGINAIRE</b> | <b>3-1-3</b><br><b>2 1/3 unités</b> |
| P                 | 601-101-MQ                       |                                     |

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles français. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte; situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique; dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire; élaborer un plan de dissertation; rédiger et réviser une dissertation explicative.

**4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise**

A H

|                   |                               |                                     |
|-------------------|-------------------------------|-------------------------------------|
| <b>601-103-MQ</b> | <b>LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE</b> | <b>3-1-4</b><br><b>2 2/3 unités</b> |
| P                 | 601-102-MQ                    |                                     |

Apprécier la littérature québécoise et en rendre compte dans une dissertation critique. Caractériser des œuvres de la littérature québécoise; comparer des textes, déterminer un point de vue critique respectant les limites d'un sujet; élaborer un plan de rédaction; rédiger et réviser une dissertation critique.

A H E

**ÉPREUVE DE FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE**

|    |                        |
|----|------------------------|
| P  | 601-101-MQ, 601-102-MQ |
| CR | 601-103-MQ             |

Rédiger une dissertation critique (900 mots) à partir des textes littéraires sur lesquels la réflexion est appuyée. Pour satisfaire aux conditions d'obtention d'un DEC, l'étudiant doit réussir cette épreuve. L'étudiant inscrit en 601-103 reçoit une convocation.

<sup>1</sup> Cours hors programme.

**ANGLAIS langue seconde (604)****4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais**

A H

**604-100-MQ ANGLAIS DE BASE 2-1-3  
2 unités**

Comprendre et exprimer des messages simples reliés à des situations de la vie courante. Dégager le sens d'un message oral simple et explicite d'une durée d'au moins trois minutes; dégager le sens d'un texte d'intérêt général d'environ 500 mots; s'exprimer oralement pendant deux minutes; rédiger et réviser un texte d'environ 250 mots.

**4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance**

A H

**604-101-MQ LANGUE ANGLAISE 2-1-3  
ET COMMUNICATION 2 unités**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance. Dégager le sens d'un message oral authentique d'une durée d'environ cinq minutes; dégager le sens d'un texte d'intérêt général d'environ 750 mots; s'exprimer oralement pendant trois minutes; rédiger et réviser un texte d'environ 350 mots.

**4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur les thèmes sociaux, culturels ou littéraires**

A H

**604-102-MQ LANGUE ANGLAISE 2-1-3  
ET CULTURE 2 unités**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires. Dégager le sens d'un message et d'un texte à portée sociale, culturelle ou littéraire; exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire; rédiger et réviser un texte d'environ 450 mots sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire.

**4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle**

A H

**604-103-MQ CULTURE ANGLAISE 2-1-3  
ET LITTÉRATURE 2 unités**

Dissenter en anglais sur des thèmes littéraires et culturels. Faire une présentation structurée sur un thème socioculturel, basée sur des documents littéraires ou audiovisuels en version originale anglaise. Rédiger et réviser une analyse littéraire structurée d'environ 550 mots.

## 340 - PHILOSOPHIE

**4PHP** Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine

A H

**340-###-BB ÉTHIQUE ET POLITIQUE** 3-0-3  
2 unités

P PHI-101-MQ  
PR PHI-102-MQ

Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques; présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques; appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'élève; défendre une position critique à propos d'une situation problématique.

## 601 - FRANÇAIS

**4EFP** Produire différents types de discours oraux et écrits

A H

**601-###-BB FRANÇAIS PROPRE AU PROGRAMME<sup>1</sup>** 2-2-2  
2 unités

P 601-102-MQ

Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou autres; déterminer un sujet et un objectif de communication; rechercher l'information; élaborer une stratégie de communication; rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif liés au programme d'études; préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif liés au programme d'études.

A H

**601-610-BB RELATION D'AIDE EN FRANÇAIS ÉCRIT** 2-2-2  
2 unités

P 601-101-MQ  
Exigences : obtenir de bons résultats à un test de français et en 601-101-MQ

Parfaire sa compétence en français écrit; acquérir les connaissances théoriques et les habiletés permettant d'aider des étudiants faibles dans les domaines suivants : lecture, écriture et méthode de travail; assister, durant la session, deux étudiants faibles en communication écrite (tutorat) et établir avec ceux-ci des relations qui favorisent le goût de l'écriture et de l'autocorrection.

A

**601-800-BB ART ORATOIRE** 1-3-2  
2 unités

P 601-102-MQ

Ce cours reprend la compétence des cours propres au programme, mais accorde une part plus importante et plus ciblée au discours oral. Il s'adresse particulièrement aux élèves désireux d'acquérir les bases de la rhétorique classique, soit parce qu'ils se destinent au droit, soit parce qu'ils seront amenés à prendre la parole en public, surtout dans le but de débattre de sujets controversés. Axé essentiellement sur la production du discours, il touche à trois types de discours (judiciaire, délibératif et démonstratif) et s'attache à travailler le fond et la forme à partir de sujets qui touchent le domaine d'étude des élèves. Il peut également être considéré comme une préparation au concours du Barreau de Montréal pour ceux qui souhaitent s'inscrire.

<sup>1</sup> Ce cours peut être remplacé par le cours 601-610-BB ou le cours 601-800-BB avec l'autorisation de l'API.

**604 – ANGLAIS langue seconde**

**4SAP** Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève

**4SAQ** Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève

**4SAR** Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève

**4SAS** Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours

A H

**604-###-BB ANGLAIS PROPRE 2-1-3  
AU PROGRAMME 2 unités**

P 604-10#-MQ

Communiquer en anglais en utilisant les formes d'expression d'usage courant propres au domaine de formation spécifique. Dégager la signification d'un message écrit ou oral présenté dans les formes d'expression authentiques d'usage courant dans le domaine d'études; rédiger et réviser un document en utilisant les procédés de rédaction à des fins spécifiques d'usage courant dans le domaine d'études; transmettre oralement un message en utilisant les procédés de communication dans le domaine d'études.

## FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Voir le tableau de l'offre de cours aux pages 66 à 68.

**ART ET ESTHÉTIQUE**

**0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique**

A

**381-5AQ-BB MODIFICATIONS CORPORELLES, PARURES ET CULTURES 3-0-3 2 unités**

Apprendre à connaître l'autre à travers les pratiques d'art corporel. Reconnaître et analyser les différentes pratiques artistiques corporelles dans le temps et dans les différentes sociétés. Comprendre et réfléchir au sujet des fonctions et des messages transmis par les différentes expressions artistiques corporelles telles les tatouages, le body piercing, la scarification, etc.

H

**530-BAP-03 APPRÉCIATION D'ŒUVRES CINÉMATOGRAPHIQUES 3-0-3 2 unités**

Reconnaître une œuvre cinématographique sous différents aspects : artistique, sociologique et historique; s'initier à la critique cinématographique par la pratique de différentes grilles d'analyse d'un film; identifier tous les aspects du langage cinématographique et retrouver les courants artistiques (peinture, écriture, musique, etc.) qui l'ont influencé; connaître les différentes étapes qui marquent la production d'un film. Méthodologie : exposés, lectures et visionnements de films ou d'extraits de films.

**0014 Réaliser une production artistique**

A

**504-BBP-03 DANSE CRÉATIVE 1-2-3 2 unités**

Connaître les techniques de base des danses classique, moderne et jazz, en voyageant parmi les grands noms de la danse, soit d'une façon théorique, soit par son expérience vécue par le mouvement expressif ou en dansant dans tous les genres et styles, en faisant appel à une démarche de création; découvrir et approfondir l'art de la

danse. Ateliers de création portant sur les trois éléments essentiels en danse (temps, espace, intensité), en vue de la réalisation d'une composition chorégraphique.

A H

**511-BBQ-03 DESSIN, COULEUR, SCULPTURE 1-2-3 2 unités**

Connaître et appliquer le vocabulaire plastique et le langage visuel tout en développant ses habiletés, son intuition et sa créativité en dessin, couleur et sculpture. Les thèmes choisis seront d'observation, de mémoire et d'imagination (nature morte, modèle vivant, etc.). De plus, l'étudiant pourra expérimenter différents matériaux, tels le pastel, la gouache, l'encre, l'argile et le métal.

H

**520-BBP-03 DESIGN 1-2-3 2 unités**

Conceptualiser un élément ou un objet design; réaliser cet élément ou cet objet en respectant les critères et les caractéristiques du phénomène comme la relation forme/fonction, la finalité de l'objet, etc.; appliquer les règles esthétiques et se questionner sur elles.

A H

**530-BBP-03 TÉLÉVISION 1-2-3 2 unités**

Apprendre le langage télévisuel, le mettre en pratique dans quelques réalisations d'émissions de télévision; identifier les caractéristiques propres à quelques genres d'émissions quant à leurs façons de traiter ce langage. Démarche de production en télévision : de l'écriture d'un scénario jusqu'à l'enregistrement final. Travail en équipe, jeu de différents rôles : caméraman, réalisateur, comédien, etc., à travers différents types d'émissions artistiques.

H

**601-5BP-BB CRÉATION LITTÉRAIRE 1-2-3 2 unités**

Expérimenter l'écriture de textes courts : nouvelle, scénario, pièce de théâtre, poésie, essai. Explorer diverses techniques d'écriture visant à stimuler

l'imagination et la créativité, ainsi qu'à retravailler ses productions littéraires le plus efficacement possible. Critiquer ses propres productions et celles des autres étudiants. Lire quelques textes abordant la question de la création littéraire. Apprendre à identifier et à réfléchir aux conditions idéales de sa propre activité de création littéraire.

## CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

**000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie**

A

**101-BAT-BB BIOLOGIE DE LA SEXUALITÉ, TECHNOLOGIES ET SOCIÉTÉ** 2-1-3  
2 unités

La sexualité, à quoi sert-elle? Comment fonctionne-t-elle? Comment se vit-elle chez les différentes espèces animales? Comment est-elle influencée par les nouvelles technologies?

A H

**202-3A3-RE MISE À NIVEAU I DE CHIMIE POUR LE PROGRAMME SOINS INFIRMIERS 180.A0 et 180.B0** 2-1-3  
2 unités

Utiliser le modèle atomique pour prévoir le comportement des éléments à l'état naturel ou liés. Appliquer les règles de nomenclature dans l'écriture d'équations chimiques équilibrées. Appliquer les règles de la stœchiométrie et les lois des gaz dans la résolution de problèmes simples. Utiliser expérimentalement différents appareils de mesure et d'analyse.

H

**320-BAR-BB GÉOGRAPHIE VIRTUELLE DU MONDE RÉEL** 1-2-3  
2 unités

Démontrer l'omniprésence du fait géographique sur Internet, tels que les outils Web de cartographie (*Google Map, Earth, Bing*), la géolocalisation de photos (*Flickr*), de vidéos (*YouTube*) et d'individus (*Facebook/Twitter*), et s'interroger sur les implications de leur utilisation (vie privée, droits de l'homme, contrôle d'Internet, etc.) Comprendre le fonctionnement des différentes technologies géographiques

(cartographie, photographie aérienne, télédétection, GPS, modélisation, etc.). Situer la place de ces technologies dans de nombreux domaines d'applications (gestion urbaine, agriculture/foresterie, océanographie, santé publique, actualité médiatique, divertissement, etc. Analyser la place et l'utilité grandissantes de l'information spatiale en science, dans les technologies de l'information et dans la vie courante des citoyens.

H

**340-1AP-BB SCIENCE, TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ** 3-0-3  
2 unités

Identifier les enjeux majeurs des innovations scientifiques et technologiques. Concepts de risque et de qualité de vie, distinction des aspects méthodologiques et normatifs, modèles d'évaluation et de prise de décision, viabilité sociale des nouvelles technologies, contrôle démocratique du développement technologique et les nouvelles responsabilités quant aux défis mondiaux..

**000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base**

A H

**202-4A3-RE MISE À NIVEAU II DE CHIMIE POUR LE PROGRAMME SOINS INFIRMIERS 180.A0 et 180.B0** 2-1-3  
2 unités

PR 202-3A3-RE

Évaluer des variations d'énergie de mélange et de réaction. Utiliser les lois de la cinétique et de l'équilibre chimique pour la résolution de problèmes ayant souvent un lien avec la biologie et les soins infirmiers. Appliquer expérimentalement ces concepts en utilisant différentes techniques d'analyse.

## LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE

**0012** Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant

A H

**420-BBQ-BB** TRAITEMENT DE DOCUMENTS DANS UN ENVIRONNEMENT GRAPHIQUE **1-2-3**  
**2 unités**

Connaître les notions de base de la micro-informatique dans l'environnement Windows ; gérer un poste de travail sécuritaire; utiliser un logiciel de traitement de texte Word; faire de la mise en page et insérer des images, du son en vue d'améliorer la présentation d'un texte; rechercher efficacement l'information sur Internet; utiliser le chiffrier Excel et produire des présentations PowerPoint multimédias; s'initier aux bases de données Access; transférer et intégrer des documents sur le Web.

A H

**420-BBR-BB** CRÉATION DE PAGES WEB **1-2-3**  
**2 unités**

Utilisation de Dreamweaver et Flash pour créer des pages Web attrayantes; survol des fonctions de base de Dreamweaver afin de créer et de publier un site Internet sur le serveur du Collège; optimiser les photos avec Photoshop afin de les rendre plus légères et facilement téléchargeables; créer des liens entre les documents; produire les éléments qui doivent être incorporés dans les pages Web : boutons, fond d'écran et images animées simples; s'initier aux feuilles de style (css).

H

**420-BBT-BB** PROGRAMMATION EN C# **1-2-3**  
**2 unités**

Acquérir les notions de base de logique de programmation structurée avec le langage C#; appliquer la programmation afin de comprendre le fonctionnement de l'ordinateur, d'avoir un aperçu de la représentation interne des informations. Introduction à l'algorithmie (entrée, sortie, structure séquentielle, structure conditionnelle et structure itérative), utilisation des tableaux à une

dimension, des chaînes de caractères et des fichiers séquentiels.

A

**511-2BP-BB** ILLUSTRATION VIRTUELLE **1-2-3**  
**2 unités**

Apprendre à utiliser correctement les logiciels Illustrator et Photoshop : leurs opérations de base, leurs fonctions de manipulation et de modification, leurs outils, la terminologie adéquate, etc. Exécuter des illustrations virtuelles tout en utilisant son imagination et sa créativité. Planifier sa démarche de façon méthodique.

## LANGUE MODERNE

**000Z** Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte

A H

**607-BAP-03** ESPAGNOL POUR DÉBUTANT **2-1-3**  
**2 unités**

Pour les étudiants qui n'ont jamais suivi de cours d'espagnol

Communiquer en espagnol par l'utilisation limitée des structures de la langue, du code grammatical et du vocabulaire. Saisir le sens d'un message oral; saisir le sens d'un message lu; exprimer oralement un message simple; écrire un texte sur un sujet donné.

A H

**609-BAP-03** ALLEMAND POUR DÉBUTANT **2-1-3**  
**2 unités**

Communiquer en allemand par l'utilisation limitée des structures de la langue, du code grammatical et du vocabulaire. Saisir le sens d'un message oral; saisir le sens d'un message lu; exprimer oralement un message simple; écrire un texte sur un sujet donné.

**0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers**

A H

**607-BBP-03 ESPAGNOL II POUR DÉBUTANT 2-1-3 2 unités**

P 607-BAP-03 ou avoir suivi au moins 45 heures de cours d'espagnol durant les deux dernières années

Communiquer en espagnol sur des sujets familiers. Saisir le sens d'un message entendu; saisir le sens d'un message lu; exprimer oralement un message avec des phrases de complexité moyenne; écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.

H

**607-BBU-BB ESPAGNOL DES AFFAIRES 2-1-3 2 unités**

P 607-BAP-03 ou avoir suivi au moins 45 heures de cours d'espagnol durant les deux dernières années

Familiariser l'étudiant avec le vocabulaire du monde du travail en espagnol. L'étudiant apprendra comment se présenter, comment préparer une entrevue en espagnol et se familiarisera avec diverses réalités de la mondialisation dans certains pays hispanophones. L'élève apprendra donc à communiquer en espagnol dans un contexte de travail (ex. simulation d'entrevue, de travail à l'étranger, d'aide humanitaire ou d'alliance professionnelle avec une compagnie d'un pays hispanophone).

H

**609-BBP-03 ALLEMAND II POUR DÉBUTANT 2-1-3 2 unités**

P 609-BAP-03

Communiquer en allemand sur des sujets familiers. Saisir le sens d'un message entendu; saisir le sens d'un message lu; exprimer oralement un message avec des phrases de complexité moyenne; écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.

**SCIENCES HUMAINES****000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains**

H

**320-BAQ-BB GUERRES CHAUDES, PAIX FROIDE 2-1-3 2 unités**

Analyser dans une perspective géopolitique et géostratégique les conflits sur la planète (ex. : Palestine, Colombie, Arctique, Soudan). Démontrer que les composantes du territoire d'un État (ex. : étendue, position, frontières, ressources, population) représentent des enjeux en temps de paix comme en temps de guerre. S'interroger sur la stratégie que doit adopter un État en regard de son autonomie territoriale et de la mondialisation. Évaluer le rôle de l'ONU, de l'hyperpuissance américaine, de l'Union européenne, de la Russie et de l'Empire chinois dans les relations internationales. XXI<sup>e</sup> siècle : nouvel ordre ou désordre mondial? Débats et séminaires.

A

**330-BAQ-BB HISTOIRE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE : UNE ÉPOQUE TOURMENTÉE 3-0-3 2 unités**

Quel bilan dressons-nous du XX<sup>e</sup> siècle? Pour y répondre, ce cours porte un regard historique sur les grands enjeux contemporains. Période à la fois tourmentée, violente et dévastatrice, ce siècle témoigne aussi des efforts de paix, de nouvelles solidarités humaines et de luttes réussies pour la liberté et l'égalité. Parmi les thèmes abordés, de la Grande Guerre à la guerre froide, de Lénine à Martin Luther King et d'Hitler à Gandhi, on découvrira à la fois la fragilité et les forces de l'humanité.

H

**350-BAQ-BB CYBERESPACE ET PSYCHOLOGIE 3-0-3 2 unités**

Situer l'apport de la psychologie à la compréhension des nouvelles tendances technologiques (l'Internet, les jeux virtuels, les jeux vidéo, la socialisation en ligne, l'animation 3D) et des phénomènes qui s'y rattachent. Ce cours a comme objectif de présenter les comportements d'utilisation de ces technologies, et les impacts de ces comportements sur certains aspects du développement de la personne. Ainsi seront

## Formation générale complémentaire

abordées des notions portant sur l'apprentissage, les besoins et la motivation à la base de ces comportements, de même que les émotions impliquées et la socialisation favorisée par cette utilisation. De plus, ce cours détaillera les impacts négatifs potentiels de cette utilisation, soit la cyberdépendance, la confusion ou la perte d'identité, l'isolement, les problèmes de compulsion, et les impacts des jeux de violence. Finalement, une partie du cours sera consacrée à l'apport des nouvelles technologies au service du traitement de problèmes psychologiques.

A

**383-BAQ-03 GLOBALISATION DE L'ÉCONOMIE MONDIALE 3-0-3 2 unités**

Comprendre le phénomène de la globalisation de l'économie tant au niveau de ses caractéristiques que de son évolution. En analyser les effets et les enjeux. Définir les caractéristiques des grands blocs économiques (Amérique, Union européenne et Asie) et décrire l'évolution des échanges commerciaux. Expliquer le rôle des organismes mondiaux et des États dans le contexte de la globalisation. Analyser les stratégies des firmes multinationales et les stratégies de développement économique, la montée des pays émergents (Chine, Inde, Brésil) et la situation des pays en développement dans le contexte de la globalisation des marchés.

**000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines**

A

**350-BBQ-BB PSYCHOLOGIE ET SANTÉ MENTALE 2-1-3 2 unités**

Sensibiliser aux approches contemporaines de la santé et de la maladie mentale à travers, entre autres, les approches médico-psychiatrique, psychanalytique, humaniste et cognitivo-comporte-mentale. Décrire différents troubles mentaux ainsi que leurs impacts sur l'individu. Identifier les facteurs de risques et les facteurs de protection de notre santé mentale.

H

**381-BBR-BB ANTHROPOLOGIE DU VOYAGE 3-0-3 2 unités**

Nombreux sont ceux qui partent explorer le monde. Inévitablement, sur le terrain, une

question les frappe : comment concilier leur bagage culturel à celui des autres? Ce cours se propose de porter un regard anthropologique sur le phénomène du voyage : cultures, communication interculturelle, ethnocentrisme, relativisme culturel, etc. Parmi les thèmes discutés : les pratiques culturelles « exotiques » (perception, systèmes de catégorisation du monde, vision du monde, etc.) la folklorisation de la culture, le choc culturel (pendant et après). Bref, une invitation à partir mieux outillé à la découverte du monde.

H

**383-BBP-03 L'ÉCONOMIQUE APPLIQUÉ 3-0-3 2 unités**

Ce cours permet de mieux connaître et comprendre les tendances qui se dessinent sur le plan socio-économique.

Analyse de l'activité économique récente, des tendances du marché du travail, de la fiscalité et des politiques de l'État. Étude des modes de placement et d'épargne. Étude de problématiques telles que le défi environnemental, les crises financières, les paradis fiscaux, les effets socio-économiques du vieillissement de la population. Débat sur la place du privé dans le financement des services publics en santé, en éducation, etc.

Bref, un cours permettant de mieux s'adapter aux réalités et en sortir gagnant.

A

**385-BBP-BB CONTESTATION, TERRORISME ET RÉVOLUTION 2-1-3 2 unités**

Ce cours s'intéresse à la dimension politique du changement social. Les conflits sont nombreux sur la scène internationale. Les acteurs politiques utilisent souvent la contestation, action non-violente, pour faire connaître leurs revendications. Mais, à l'occasion, certains acteurs recourent à la violence, au terrorisme, pour attirer l'attention. L'analyse de certains conflits (récents ou actuels) permet de mieux comprendre le processus du changement qui, quelquefois, mène à une transformation sociale radicale, à une révolution.

H

**387-BBT-BB JEUNES ET MARGINALITÉ** 2-1-3  
2 unités

Appartenir à un gang de rue. Commettre un cybercrime. Séjourner en prison. Consommer de la drogue. Devenir joueur compulsif. Vivre dans la rue et pratiquer le « squeegee ». Exercer la prostitution. Devenir anorexique. Ce cours de sociologie se propose d'étudier différentes situations de marginalités sociales qui touchent les jeunes. Plusieurs pistes de réflexion seront explorées. Qu'est-ce que la marginalité? Quelle est la frontière entre la marginalité et la normalité? D'où vient la norme sociale? Que signifie vivre en marge de la société? Quelles sont les conséquences sociales des pratiques marginales?

## PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES

**021L Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire**

H

**360-BAK-BB LE QUÉBEC, UN MONDE À DÉCOUVRIR (Le Québec d'aujourd'hui : racines, territoires et défis)** 3-0-3  
2 unités

Qu'il s'agisse d'environnement, de démographie, de la dette, d'intégration, de nationalisme ou de régionalisme, on doit s'interroger sur les enjeux actuels du Québec pour en saisir correctement la réalité. Ce cours propose d'étudier en profondeur les problématiques qui monopolisent l'actualité dans une perspective historique et géographique pour découvrir non seulement leur origine, mais aussi leur évolution et leur impact sur le territoire et la population. En utilisant des films, des cartes, des textes et des images du Québec, les professeurs d'histoire et de géographie s'engagent à dresser un portrait concret de la société québécoise et à analyser les principaux défis auxquels elle fait face.

**021M Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire**

A

**360-081-BB PROJET D'EXPLORATION** 1-2-3  
2 unités

Le cours «Projet d'exploration » a pour principaux objectifs d'aider l'étudiant à s'intégrer harmonieusement aux études collégiales, à mieux déterminer son orientation et à développer de bonnes méthodes de travail. Ce cours amène l'étudiant à développer des habiletés artistiques ainsi qu'à entreprendre une démarche réflexive à travers la réalisation d'une production faisant appel à un médium propre aux arts ou aux technologies. De plus, tout au long de la session, l'étudiant bénéficie du support de spécialistes en orientation qui l'aident à déterminer le domaine d'études qu'il devrait privilégier.

| Code du cours | Titre du cours | Programmes |      |     |     |     |     |     |     |     |     |
|---------------|----------------|------------|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|               |                | A-12       | H-13 | 081 | 200 | 300 | 500 | 180 | 410 | 420 | 574 |

Voir la description des cours aux pages 60 à 65.

## ART ET ESTHÉTIQUE

### Ensemble 1 : Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique

#### C : 0013

|            |  |   |   |  |   |   |  |   |   |   |  |
|------------|--|---|---|--|---|---|--|---|---|---|--|
| 381-5AQ-BB | Modifications corporelles, parures et cultures | ■ |   |  | ✓ | ✓ |  | ✓ | ✓ | ✓ |  |
| 530-BAP-03 | Appréciation d'œuvres cinématographiques       |   | ■ |  | ✓ | ✓ |  | ✓ | ✓ | ✓ |  |

### Ensemble 2 : Réaliser une production artistique

#### C : 0014

|            |                            |   |   |  |   |   |  |   |   |   |  |
|------------|----------------------------|---|---|--|---|---|--|---|---|---|--|
| 504-BBP-03 | Danse créative             | ■ |   |  | ✓ | ✓ |  | ✓ | ✓ | ✓ |  |
| 511-BBQ-03 | Dessin, couleur, sculpture | ■ | ■ |  | ✓ | ✓ |  | ✓ | ✓ | ✓ |  |
| 520-BBP-03 | Design                     |   | ■ |  | ✓ | ✓ |  | ✓ | ✓ | ✓ |  |
| 530-BBP-03 | Télévision                 | ■ | ■ |  | ✓ | ✓ |  | ✓ | ✓ | ✓ |  |
| 601-5BP-BB | Création littéraire        |   | ■ |  | ✓ | ✓ |  | ✓ | ✓ | ✓ |  |

## CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

### Ensemble 1 : Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie

#### C : 000X

|            |   |   |   |  |  |   |   |   |   |   |   |
|------------|---|---|---|--|--|---|---|---|---|---|---|
| 101-BAT-BB | Biologie de la sexualité, technologies et société                             | ■ |   |  |  | ✓ | ✓ |   | ✓ | ✓ | ✓ |
| 202-3A3-RE | Mise à niveau I de chimie pour le programme Soins infirmiers 180.A0 et 180.B0 | ■ | ■ |  |  |   |   | ✓ |   |   |   |
| 320-BAR-BB | Géographie virtuelle du monde réel  |   | ■ |  |  | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 340-1AP-BB | Science, technologie et société   |   | ■ |  |  | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |

### Ensemble 2 : Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base

#### C : 000Y

|            |  |   |   |  |  |  |  |   |  |  |  |
|------------|--|---|---|--|--|--|--|---|--|--|--|
| 202-4A3-RE | Mise à niveau II de chimie pour le programme Soins infirmiers 180.A0 et 180.B0 | ■ | ■ |  |  |  |  | ✓ |  |  |  |
|------------|--|---|---|--|--|--|--|---|--|--|--|

| Code du cours | Titre du cours | Programmes |      |     |     |     |     |     |     |     |     |
|---------------|----------------|------------|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|               |                | A-12       | H-13 | 081 | 200 | 300 | 500 | 180 | 410 | 420 | 574 |

**LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE**

**Ensemble 1 : Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine**

**C: 0011**                      Aucun

**Ensemble 2 : Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant**

**C : 0012**

|            |   |   |   |  |   |   |   |   |  |  |  |
|------------|---|---|---|--|---|---|---|---|--|--|--|
| 420-BBQ-BB | Traitement de documents dans un environnement graphique | ■ | ■ |  | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |  |  |  |
| 420-BBR-BB | Création de pages Web                                   | ■ | ■ |  | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |  |  |  |
| 420-BBT-BB | Programmation en C #                                    |   | ■ |  | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |  |  |  |
| 511-2BP-BB | Illustration virtuelle                                  | ■ |   |  | ✓ | ✓ |   | ✓ |  |  |  |

**Note :** Les cours de ce domaine ne sont pas permis pour le programme de Sciences informatiques et mathématiques (200.C0).

**LANGUE MODERNE**

**Ensemble 1 : Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte**

**C : 000Z**

|            |                        |   |   |  |   |   |   |   |   |   |   |
|------------|------------------------|---|---|--|---|---|---|---|---|---|---|
| 607-BAP-03 | Espagnol pour débutant | ■ | ■ |  | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 609-BAP-03 | Allemand pour débutant | ■ | ■ |  | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |

**Ensemble 2 : Communiquer dans une langue sur des sujets familiers**

**C : 0010**

|            |                           |   |   |  |   |   |   |   |   |   |   |
|------------|---------------------------|---|---|--|---|---|---|---|---|---|---|
| 607-BBP-03 | Espagnol II pour débutant | ■ | ■ |  | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 607-BBU-BB | Espagnol des affaires     |   | ■ |  | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 609-BBP-03 | Allemand II pour débutant |   | ■ |  | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |



| Code du cours | Titre du cours | Programmes |      |     |     |     |     |     |     |     |     |
|---------------|----------------|------------|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|               |                | A-12       | H-13 | 081 | 200 | 300 | 500 | 180 | 410 | 420 | 574 |

## SCIENCES HUMAINES

### Ensemble 1 : Situer l'apport des sciences humaines au regard des enjeux contemporains

#### C : 000V

|            |  |   |   |  |   |  |   |   |   |   |   |
|------------|--|---|---|--|---|--|---|---|---|---|---|
| 320-BAQ-BB | Guerres chaudes, paix froide                               |   | ■ |  | ✓ |  | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 330-BAQ-BB | Histoire du XX <sup>e</sup> siècle : une époque tourmentée | ■ |   |  | ✓ |  | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 350-BAQ-BB | Cyberespace et psychologie                                 |   | ■ |  | ✓ |  | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 383-BAQ-03 | Globalisation de l'économie mondiale                       | ■ |   |  | ✓ |  | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |

### Ensemble 2 : Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines

#### C : 000W

|            |  |   |   |  |   |  |   |   |   |   |   |
|------------|--|---|---|--|---|--|---|---|---|---|---|
| 350-BBQ-BB | Psychologie et santé mentale           | ■ |   |  | ✓ |  | ✓ |   | ✓ | ✓ | ✓ |
| 381-BBR-BB | Anthropologie du voyage                |   | ■ |  | ✓ |  | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 383-BBP-03 | L'économie appliqué                    |   | ■ |  | ✓ |  | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 385-BBP-BB | Contestation, terrorisme et révolution | ■ |   |  | ✓ |  | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| 387-BBT-BB | Jeunes et marginalité                  |   | ■ |  | ✓ |  | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |

## PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES

### Ensemble 1 : Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire

#### C : 021L

|            |  |  |   |  |   |  |   |   |   |   |   |
|------------|--|--|---|--|---|--|---|---|---|---|---|
| 360-BAK-BB | Le Québec, un monde à découvrir (Le Québec d'aujourd'hui : racines, territoires et défis |  | ■ |  | ✓ |  | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
|------------|--|--|---|--|---|--|---|---|---|---|---|

### Ensemble 2 : Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire

#### C : 021M

|            |                      |   |  |   |  |  |  |  |  |  |  |
|------------|----------------------|---|--|---|--|--|--|--|--|--|--|
| 360-081-BB | Projet d'exploration | ■ |  | ✓ |  |  |  |  |  |  |  |
|------------|----------------------|---|--|---|--|--|--|--|--|--|--|



Les cours virtuels offerts par le Collège réunissent les avantages du cours à distance et du cours en classe. D'une part, vous pouvez organiser votre temps et jouir d'un horaire plus flexible, plus de temps à la maison et plus de temps pour les études.

D'autre part, vous rencontrez votre professeur et vos collègues au moins en début et en fin de session. Vous pouvez obtenir des rendez-vous avec votre professeur. Vous faites partie d'un groupe, d'une classe virtuelle.

Cette classe peut même demander au professeur des rencontres au Collège si le groupe ou une partie du groupe en sent le besoin. De même, un professeur peut prévoir des rencontres en classe au cours de la session, notamment pour des évaluations sommatives.

Comme il s'agit de véritables groupes virtuels, l'ouverture d'un cours obéira à deux règles :

- le nombre de groupes virtuels sera limité et il ne faudra pas tarder à s'inscrire
- un cours ne démarrera que s'il y a un nombre minimum d'inscriptions.

Le cours vous propose une démarche individualisée, une forme de tutorat où vous cheminez à votre rythme, à partir d'un échéancier que vous soumet le professeur.

En plus de cette démarche pédagogique nouvelle et active, vous apprenez progressivement à travailler avec Internet dans un contexte pédagogique et à utiliser plusieurs applications informatiques. Ce sont là des habiletés technologiques qui seront absolument nécessaires dans votre cheminement universitaire et professionnel.

Vous aurez donc la possibilité, selon votre programme d'études, de suivre un ou plusieurs de ces cours dans une salle de classe régulière ou par Internet.

Pour obtenir la description du cours ou des cours à choisir, nous vous référons à la description des cours dans chacun des programmes.

Si vous avez un ordinateur à la maison et si vous êtes familier avec son fonctionnement, c'est

l'occasion de découvrir une pédagogie alternative et d'être plus actif dans vos apprentissages.

Le Collège utilise la plateforme virtuelle Moodle <http://moodle.bdeb.qc.ca>.

### Cours virtuel offert dans tous les programmes :

H

|            |                           |                       |
|------------|---------------------------|-----------------------|
| 601-102-MQ | LITTÉRATURE ET IMAGINAIRE | 3-1-3<br>2 1/3 unités |
| P          | 601-101-MQ                |                       |

### Cours virtuel offert en Sciences humaines :

A H

|            |  |                      |
|------------|--|----------------------|
| 360-301-BB | COURS MULTI-DISCIPLINAIRE  | 2-1-1<br>1 1/3 unité |
| P          | 350-310-BB, 383-310-BB, 330-310-BB, 387-310-BB, 320-310-BB ou 385-310-BB ou 381-310-BB |                      |

## SCIENTES DE LA NATURE

200.B0

**SANCTION DES ÉTUDES :** Diplôme d'études collégiales (DEC)**NOMBRE D'UNITÉS :** 58 2/3, dont 32 en formation spécifique**NOMBRE D'HEURES-CONTACT :** 1560, dont 900 en formation spécifique**PRÉALABLES DU SECONDAIRE :**

- **Mathématiques :** Technico-sciences de la 5<sup>e</sup> secondaire OU Sciences naturelles de la 5<sup>e</sup> secondaire OU Mathématiques 536
- **Chimie :** Chimie de la 5<sup>e</sup> secondaire OU Chimie 534
- **Physique :** Physique de la 5<sup>e</sup> secondaire OU Physique 534

**PRÉSENTATION**

Le programme *Sciences de la nature* offre une solide formation dans les secteurs des sciences de la santé et des sciences pures.

- Il comprend obligatoirement un cours de biologie, deux de chimie, trois de physique et trois de mathématique; il comprend également trois cours au choix dans des champs des sciences de la nature;
- Le programme vise l'acquisition d'une démarche intellectuelle et scientifique nécessaire à la réussite d'études supérieures.
- Le programme initie l'étudiant aux outils informatiques nécessaires au traitement de l'information scientifique dans presque tous les cours de sciences. De plus, l'étudiant peut choisir un cours d'informatique en cours complémentaire.

Le cours d'intégration de fin de programme vise à mettre en pratique les compétences acquises au cours des sessions précédentes en élaborant et en réalisant un projet de recherche. Ce projet est soutenu par des expérimentations en laboratoire ou par une modélisation mathématique. Certains contenus théoriques nouveaux sont également offerts comme éléments préparatoires aux futurs programmes universitaires des étudiants. Chaque étudiant choisit la discipline dans laquelle il veut faire son cours d'intégration. L'épreuve finale du cours d'intégration constitue l'épreuve synthèse de programme (ÉSP); la réussite de celle-ci est nécessaire à l'obtention du diplôme.

**ACCÈS AUX PROGRAMMES UNIVERSITAIRES**

Tout étudiant détenteur d'un DEC en *Sciences de la nature* est admissible aux facultés ou écoles supérieures des secteurs sciences pures, sciences appliquées, à la plupart des facultés ou écoles nécessitant un DEC et, s'il a choisi les préalables nécessaires, aux facultés ou écoles du secteur des sciences de la santé. On peut obtenir plus de détails en consultant la section 4 du présent guide, le *Guide pratique des études universitaires au Québec* et les guides d'admission de chacune des universités.

**FINALITÉ**

Le programme *Sciences de la nature* au collégial a pour objet de donner à l'étudiant ou l'étudiante une formation équilibrée, intégrant les composantes de base d'une formation scientifique et d'une formation générale rigoureuses, et les rendant aptes à poursuivre des études universitaires en sciences pures, en sciences appliquées ou en sciences de la santé.

**BUTS**

- Appliquer la démarche expérimentale.
- Résoudre des problèmes de façon systématique.
- Utiliser des technologies appropriées de traitement de l'information.
- Raisonner avec rigueur.
- Communiquer de façon claire et précise.
- Apprendre de façon autonome.

- Travailler en équipe.
- Établir des liens entre la science, la technologie et l'évolution de la société.
- Définir son système de valeurs.
- Situer le contexte d'émergence et d'élaboration des concepts scientifiques.
- Adopter des attitudes utiles au travail scientifique.
- Traiter de situations nouvelles à partir de ses acquis.



**OBJECTIFS ET COURS COMMUNS À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME**

**00UK : Analyser l'organisation du vivant, son fonctionnement et sa diversité**

101-NYA-05 Évolution et diversité du vivant

**00UL : Analyser les transformations chimiques et physiques de la matière à partir des notions liées à la structure des atomes et des molécules**

202-NYA-05 Chimie générale : la matière

**00UM : Analyser les propriétés des solutions et les réactions en solution**

202-NYB-05 Chimie des solutions

**00UN : Appliquer les méthodes du calcul différentiel à l'étude de fonctions et à la résolution de problèmes**

201-NYA-05 Calcul différentiel

**00UP : Appliquer les méthodes du calcul intégral à l'étude de fonctions et à la résolution de problèmes**

201-NYB-05 Calcul intégral

**00UQ : Appliquer les méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à la résolution de problèmes**

201-NYC-05 Algèbre linéaire et géométrie vectorielle

**00UR : Analyser différentes situations et phénomènes physiques à partir des principes fondamentaux reliés à la mécanique classique**

203-NYA-05 Mécanique

**00US : Analyser différentes situations et phénomènes physiques à partir des lois fondamentales de l'électricité et du magnétisme**

203-NYB-05 Électricité et magnétisme

**00UT : Analyser différentes situations ou phénomènes physiques reliés aux ondes, à l'optique et à la physique moderne à partir de principes fondamentaux**

203-NYC-05 Ondes et physique moderne

**00UU : Traiter un ou plusieurs sujets, dans le cadre des sciences de la nature, sur la base de ses acquis**

*Un des cours suivants :*

101-BAC-05 Microbiologie et intégration

201-BAC-05 Calcul et intégration

202-BAC-05 Chimie organique et intégration

203-BAC-05 Physique et intégration

360-204-BB Intégration en biochimie

## COURS AU CHOIX

Pour obtenir un DEC, l'élève doit atteindre les 10 objectifs obligatoires précédents et atteindre l'objectif 00UV.

### **00UV : Appliquer une démarche scientifique dans un domaine propre aux sciences de la nature**

*Deux des cours suivants :*

|            |   |
|------------|---|
| 101-BCB-05 | Physiologie du vivant (objectif 00XU)         |
| 202-BCC-05 | Chimie organique (objectif 00XV)              |
| 201-BCD-05 | Algèbre linéaire et complément de géométrie   |
| 201-BCE-05 | Calcul différentiel et intégral dans l'espace |
| 201-BCF-05 | Statistique                                   |
| 203-BCD-05 | Physique électronique                         |
| 203-BCF-BB | Astrophysique                                 |

*Un des cours suivants :*

|            |                                 |
|------------|---------------------------------|
| 101-BAC-05 | Microbiologie et intégration    |
| 201-BAC-05 | Calcul et intégration           |
| 202-BAC-05 | Chimie organique et intégration |
| 203-BAC-05 | Physique et intégration         |
| 360-204-BB | Intégration en biochimie        |

### **00XU : Analyser la structure et le fonctionnement d'organismes pluricellulaires sous l'angle de l'homéostasie et selon une perspective évolutive**

|            |                       |
|------------|-----------------------|
| 101-BCB-05 | Physiologie du vivant |
|------------|-----------------------|

### **00XV : Résoudre des problèmes simples relevant de la chimie organique**

|            |                  |
|------------|------------------|
| 202-BCC-05 | Chimie organique |
|------------|------------------|

Pour les élèves qui se dirigent vers les sciences de la santé, les objectifs 00XU et 00XV sont obligatoires et satisfont, par le fait même, à l'objectif 00UV.

**GRILLE 200.B0 Sciences de la nature**

|   | Session 1                                       | Session 2  | Session 3   | Session 4                                     |                                   |
|---|---|--|---|---|-----------------------------------|
| <b>Formation générale</b><br>(voir pages 51 à 68) | <b>601-101-MQ</b><br>Écriture et littérature    |  <b>601-102-MQ</b><br>Littérature et imaginaire | <b>601-210-BB**</b><br>Français propre au programme | ↔ <b>601-103-MQ</b><br>Littérature québécoise | <b>Formation générale commune</b> |
|   | <b>340-101-MQ</b><br>Philosophie et rationalité | <b>340-102-MQ</b><br>L'être humain   |   | ↔ <b>340-210-BB</b><br>Éthique et politique   |                                   |
|   | <b>604-10#-MQ*</b><br>Langue anglaise           | <b>604-21#-BB</b><br>Anglais propre au programme   | <b>1 cours</b>                                      | <b>1 cours</b>                                | <b>Formation générale propre</b>  |
|   | <b>109-101-MQ</b><br>Activité physique et santé | ↔ <b>109-102-MQ</b><br>Activité physique et efficacité   | <b>109-103-MQ</b><br>Activité physique et autonomie | ↔   |                                   |

|   |   |  |   |  |   |
|---|---|--|---|--|---|
| <b>Formation spécifique</b><br>(voir pages suivantes) | <b>202-NYA-05</b><br>Chimie générale : la matière | <b>202-NYB-05</b><br>Chimie des solutions      | <b>202-BCC-05<sup>(1)</sup></b><br>Chimie organique <b>ou</b> <b>Cours au choix 1</b> | ↔ <b>203-NYC-05</b><br>Ondes et physique moderne   | Les cours soulignés ont des préalables (voir les définitions à la page 49) :<br><br><b>PRÉALABLE</b><br><b>PRÉALABLE RELATIF</b><br><b>COREQUIS</b><br><br>Cours porteur d'un contenu disciplinaire, d'un projet de fin d'études et de l'épreuve synthèse de programme : <b>XXX-BAC</b> |
|   | <b>201-NYA-05</b><br>Calcul différentiel          | <b>201-NYB-05</b><br>Calcul intégral           | <b>201-NYC-05</b><br>Algèbre linéaire et géométrie vectorielle                        | ↔ <b>101-BCB-05<sup>(1)</sup></b><br>Physiologie du vivant <b>ou</b> <b>Cours au choix 1</b> |   |
|   | <b>203-NYA-05</b><br>Mécanique                    | <b>203-NYB-05</b><br>Électricité et magnétisme | <b>101-NYA-05</b><br>Évolution et diversité du vivant                                 | <b>XXX-BAC</b><br><b>Cours au choix 2</b>  |   |

(1) cours au choix, mais obligatoire pour avoir accès aux facultés ou écoles du secteur des sciences de la santé.

| Cours au choix 1  |   | Session |   | Cours au choix 2 (XXX-BAC) |                                 | Session |   |
|-------------------|---|---------|---|----------------------------|---------------------------------|---------|---|
|                   |   | A       | H |                            |                                 | A       | H |
| <u>101-BCB-05</u> | Physiologie du vivant                         | ✓       | ✓ | <u>101-BAC-05</u>          | Microbiologie et intégration    | ✓       | ✓ |
| <u>202-BCC-05</u> | Chimie organique                              | ✓       | ✓ | <u>202-BAC-05</u>          | Chimie organique et intégration |         | ✓ |
| <u>201-BCD-05</u> | Algèbre linéaire et complément de géométrie   |         | ✓ | <u>201-BAC-05</u>          | Calcul et intégration           | ✓       | ✓ |
| <u>201-BCE-05</u> | Calcul différentiel et intégral dans l'espace | ✓       | ✓ | <u>203-BAC-05</u>          | Physique et intégration         |         | ✓ |
| <u>201-BCF-05</u> | Statistique                                   |         | ✓ |                            |                                 |         |   |
| <u>203-BCD-05</u> | Physique électronique                         |         | ✓ |                            |                                 |         |   |
| <u>203-BCF-BB</u> | Astrophysique                                 | ✓       |   |                            |                                 |         |   |

 Ce cours est aussi offert en mode virtuel, voir page 69.

\* Le niveau sera déterminé selon le résultat au test de classement administré par le Collège.

\*\* Ce cours peut être remplacé par le cours 601-610-BB Relation d'aide appliquée en français écrit ou par le cours 601-800-BB Art oratoire.

## DESCRIPTION DES COURS DE FORMATION SPÉCIFIQUE SCIENCES DE LA NATURE (200.B0)

### 101 – BIOLOGIE

A H

**101-BAC-05 MICROBIOLOGIE ET INTÉGRATION** 2-3-3  
2 2/3 unités

P Être rendu en dernière session du programme

P 101-NYA-05

Appliquer la démarche scientifique; découvrir les microorganismes; établir des liens entre la structure et la physiologie des bactéries; établir des relations entre les bactéries et leur environnement; établir des relations entre microbiologie, technologie et société; maîtriser certaines techniques propres à la microbiologie. Intégrer ses connaissances scientifiques à travers un projet expérimental; travailler en équipe; communiquer les résultats de recherche par la rédaction d'un rapport scientifique. Thèmes pouvant être abordés : santé publique, recherche médicale, ingénierie génétique, alimentation, écologie.

A H

**101-BCB-05 PHYSIOLOGIE DU VIVANT** 3-2-3  
2 2/3 unités

PR 101-NYA-05

Analyser les relations structure/fonction à la base de la cellule et de l'organisation pluricellulaire; appliquer le concept de l'homéostasie à l'étude de systèmes chez les plantes et les animaux; expliquer les fonctions de conservation, de régulation et de reproduction.

A H

**101-NYA-05 ÉVOLUTION ET DIVERSITÉ DU VIVANT** 3-2-3  
2 2/3 unités

Distinguer les relations entre les structures et les fonctions des niveaux d'organisation du vivant; analyser les mécanismes responsables de la variation génétique du vivant; apprécier l'action des mécanismes d'évolution sur la diversité et les

niveaux de complexité du vivant; analyser l'intégration du vivant dans son milieu; expliquer les processus de transformation et de circulation de la matière et de l'énergie dans un écosystème.

### 201 – MATHÉMATIQUES

A H

**201-BAC-05 CALCUL ET INTÉGRATION** 2-3-3  
2 2/3 unités

(Mathématiques appliquées)

P Être rendu en dernière session du programme

P 201-NYB-05

CR 201-NYC-05

Préparer aux études universitaires en abordant de nouveaux thèmes en mathématiques appliquées. Une sélection parmi une variété de sujets : logique, séries et transformées de Fourier, équations différentielles, algèbre et théorie des nombres, méthodes numériques, systèmes dynamiques et plusieurs autres. Un projet de recherche (sujets libres selon les intérêts) permet d'étudier des applications contemporaines des mathématiques en sciences et technologies (exemples : aérodynamique, circuits électriques, structures moléculaires, etc.).

H

**201-BCD-05 ALGÈBRE LINÉAIRE ET COMPLÉMENT DE GÉOMÉTRIE** 3-2-3  
2 2/3 unités

P 201-NYC-05

Analyser la notion d'espace vectoriel et de base d'un espace vectoriel. Matrices et changements de base, étude des transformations linéaires, noyau, image et rang, valeurs propres et vecteurs propres, utilisation du polynôme caractéristique d'une matrice, application de la diagonalisation d'une matrice dans l'étude des formes quadratiques et dans la résolution d'équations différentielles, utilisation du procédé de Gram-Schmidt lors de l'étude des bases orthogonales et orthonormales. Différentes matrices de projection. Applications. Utilisation d'un logiciel de langage symbolique (MAPLE).

A H

|                   |  |                              |
|-------------------|--|------------------------------|
| <b>201-BCE-05</b> | <b>CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL DANS L'ESPACE</b> | <b>3-2-3</b><br>2 2/3 unités |
| P                 | 201-NYB-05   |                              |

Représenter et analyser les courbes et les surfaces à 2 ou 3 variables réelles avec différents systèmes de coordonnées à l'aide de courbes de niveaux, des dérivées partielles et directionnelles, des fonctions paramétriques et vectorielles; étude des maxima et minima, les multiplicateurs de Lagrange; calculs d'aires et de volumes, changements de coordonnées; équations différentielles; méthodes de preuve. Illustration et résolution de problèmes utilisant un logiciel de langage mathématique symbolique (MAPLE).

H

|                   |                    |                              |
|-------------------|--------------------|------------------------------|
| <b>201-BCF-05</b> | <b>STATISTIQUE</b> | <b>3-2-3</b><br>2 2/3 unités |
| PR                | 201-NYB-05         |                              |

Traiter des données statistiques et inférences statistiques, calcul et interprétation des mesures statistiques et interprétation du lien de dépendance; résolution de problèmes faisant intervenir la notion de probabilité; inférer sur des paramètres et des distributions; appliquer les méthodes de preuve dans la démonstration de différentes propositions portant sur les notions de base.

A H

|                   |   |                              |
|-------------------|---|------------------------------|
| <b>201-NYA-05</b> | <b>CALCUL DIFFÉRENTIEL</b>  | <b>3-2-3</b><br>2 2/3 unités |
| P                 | Technico-sciences de la 5 <sup>e</sup> secondaire OU Sciences naturelles de la 5 <sup>e</sup> secondaire OU Mathématiques 536 |                              |

Analyser les fonctions réelles à une variable réelle et résoudre des problèmes d'application à l'aide des notions de calcul différentiel. Analyser le comportement d'une fonction : domaine, continuité en un point et sur son domaine, dérivées, asymptotes, graphique; maîtrise des techniques de dérivation; résolution de problèmes concrets en sciences, dont l'optimisation; démonstration de propositions se rattachant au calcul différentiel.

A H

|                   |                        |                              |
|-------------------|------------------------|------------------------------|
| <b>201-NYB-05</b> | <b>CALCUL INTÉGRAL</b> | <b>3-2-3</b><br>2 2/3 unités |
| P                 | 201-NYA-05             |                              |

Utiliser les notions de base du calcul intégral dans le but de résoudre divers problèmes d'application. Résolution d'intégrales et de problèmes d'équations différentielles par différentes techniques d'intégration; maîtrise des techniques d'intégration; calcul du volume d'un solide, d'une longueur de courbe et d'aire d'une surface à l'aide de l'intégrale; convergence et divergence de séries; démonstration des propositions se rattachant au calcul intégral.

A H

|                   |  |                              |
|-------------------|--|------------------------------|
| <b>201-NYC-05</b> | <b>ALGÈBRE LINÉAIRE ET GÉOMÉTRIE VECTORIELLE</b> | <b>3-2-3</b><br>2 2/3 unités |
| P                 | 201-NYA-05                                       |                              |

Appliquer les opérations sur les vecteurs au calcul de l'aire d'un parallélogramme, ainsi qu'au calcul du volume d'un parallélépipède. Résolution de systèmes d'équations linéaires par diverses méthodes. Étude des matrices, matrice inverse, matrice adjointe et le calcul des déterminants. Étude de la droite et du plan. Espace vectoriel et sous-espace vectoriel, base, dimension, combinaison linéaire, indépendance linéaire. Nombres complexes : opérations, théorème de Moivre, racines nièmes. Insistance sur les preuves.

## 202 – CHIMIE

H

|                   |   |                              |
|-------------------|---|------------------------------|
| <b>202-BAC-05</b> | <b>CHIMIE ORGANIQUE ET INTÉGRATION</b>      | <b>2-3-3</b><br>2 2/3 unités |
| P                 | Être rendu en dernière session du programme |                              |
| P                 | 202-BCC-05                                  |                              |

Préparer les étudiants désireux de s'orienter vers le domaine de la santé. Appliquer la démarche scientifique à l'étude de la chimie bio-organique; établir des liens entre la structure et la réactivité de molécules biologiquement actives (glucides, lipides, acides aminés) et leurs fonctions dans l'organisme; intégrer ces connaissances dans le cadre d'un projet d'équipe en chimie appliquée. La formation inclut des conférences et/ou une

visite d'un centre de recherche. Les équipes d'étudiants choisissent leur projet parmi les suivants ou peuvent en proposer un. Projets proposés : séparation des composants du lait, micro-encapsulation de médicaments, conception d'un alcooltest, étude des crèmes solaires, analyse des eaux de piscine, détermination des contaminants chimiques d'un cours d'eau, étude des huiles et des graisses.

A H

|                   |                         |                                     |
|-------------------|-------------------------|-------------------------------------|
| <b>202-BCC-05</b> | <b>CHIMIE ORGANIQUE</b> | <b>3-2-3</b><br><b>2 2/3 unités</b> |
| P                 | 202-NYA-05              |                                     |

Résoudre par la théorie et par l'expérimentation des problèmes simples relevant de la chimie organique. Application des règles de la nomenclature à l'étude des composés organiques simples; analyse des structures bidimensionnelles de composés organiques; détermination de la réactivité de fonctions organiques simples à l'aide des principaux types de mécanismes de réaction; analyse de la vitesse et de la position d'équilibre de réactions organiques; conception de méthodes de synthèse de composés organiques simples; description des principales fonctions organiques utiles à la biologie et à la biochimie; discussion sur le rôle de la chimie organique en rapport avec les autres disciplines et avec l'environnement; préparation et identification de composés organiques simples en laboratoire; rédaction d'un rapport de laboratoire complet.

A H

|                   |  |                                     |
|-------------------|--|-------------------------------------|
| <b>202-NYA-05</b> | <b>CHIMIE GÉNÉRALE : LA MATIÈRE</b>                  | <b>3-2-3</b><br><b>2 2/3 unités</b> |
| P                 | Chimie de la 5 <sup>e</sup> secondaire ou Chimie 534 |                                     |

Analyser les propriétés des éléments à partir du modèle probabiliste de l'atome; application des règles de la nomenclature aux composés inorganiques; résolution de problèmes touchant la structure et les états de la matière; application des lois de la stœchiométrie et des lois des gaz; résolution expérimentale de problèmes simples reliés à l'étude des phénomènes physiques et chimiques de la matière; rédaction d'un rapport de laboratoire sommaire.

A H

|                   |                             |                                     |
|-------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| <b>202-NYB-05</b> | <b>CHIMIE DES SOLUTIONS</b> | <b>3-2-3</b><br><b>2 2/3 unités</b> |
| P                 | 202-NYA-05                  |                                     |

Analyse théorique des propriétés des solutions; résolution théorique de problèmes relatifs à la cinétique des réactions en solution; résolution théorique de problèmes relatifs aux équilibres chimiques; analyse expérimentale de certaines propriétés des solutions; rédaction d'un rapport de laboratoire.

## 203 – PHYSIQUE

H

|                   |   |                                     |
|-------------------|---|-------------------------------------|
| <b>203-BAC-05</b> | <b>PHYSIQUE ET INTÉGRATION</b>              | <b>2-3-3</b><br><b>2 2/3 unités</b> |
| P                 | Être rendu en dernière session du programme |                                     |
| P                 | 203-NYB-05                                  |                                     |

Appliquer la méthode scientifique dans la réalisation d'un projet en physique à partir d'une banque de sujets fournie (exemples : résistance des matériaux, mesure de l'accélération gravitationnelle, polarisation de la lumière, simulation informatique, etc.). Conception et réalisation d'une expérience en équipe. Traiter d'un sujet relatif au projet dans une perspective interdisciplinaire. Recherche et analyse documentaires; apport et complémentarité des disciplines concernées dans le traitement d'un sujet; rédaction d'un article scientifique.

H

|                   |                              |                                     |
|-------------------|------------------------------|-------------------------------------|
| <b>203-BCD-05</b> | <b>PHYSIQUE ÉLECTRONIQUE</b> | <b>3-2-3</b><br><b>2 2/3 unités</b> |
| P                 | 203-NYB-05                   |                                     |

Par la construction d'un appareil de mesure, se familiariser avec la lecture des schémas, le dépannage, la technique de soudure et l'analyse du rôle de chacun des éléments d'un circuit. Analyser à l'oscilloscope des montages simples pour comprendre, à l'aide des notions de circuits, la réalisation des blocs d'alimentation et des amplificateurs. Avec des éléments logiques de technologie TTL et des circuits intégrés linéaires, construire et étudier les modules de base de l'électronique contemporaine.

A

**203-BCF-BB ASTROPHYSIQUE 3-2-3**  
2 2/3 unités

P 203-NYA-05

Concepts de base de l'astronomie (phases de la lune, saisons, éclipses). Gravitation; lois de Kepler. Classification des étoiles. Cycles de fusion stellaire. Physique galactique. Planétologie comparée. Expansion de l'Univers. Théorie du Big Bang. Modèles d'Univers. Actualités scientifiques.

A H

**203-NYA-05 MÉCANIQUE 3-2-3**  
2 2/3 unités

P Physique de la 5<sup>e</sup> secondaire ou Physique 534

Analyser le mouvement des particules et des corps rigides à partir des lois et des principes de la mécanique. Analyse des mouvements de particules dans le plan à partir des notions de la cinématique; analyse des mouvements de translation et de rotation à partir des lois de Newton et des principes de conservation; la mécanique par rapport à la physique et aux autres disciplines scientifiques; analyse expérimentale des mouvements; rédaction d'un rapport de laboratoire.

A H

**203-NYB-05 ÉLECTRICITÉ ET 3-2-3**  
**MAGNÉTISME 2 2/3 unités**

P 203-NYA-05, 201-NYA-05

Analyser des propriétés matérielles et des phénomènes à partir des lois de l'électricité et du magnétisme. Analyse théorique des interactions électriques et magnétiques dans des distributions de charges et de courants simples; analyse théorique des mouvements de particules chargées dans des champs électriques et magnétiques; vérification expérimentale des lois de l'électricité et du magnétisme; analyse du comportement du champ électrique dans divers types de matériaux; application du principe d'induction électromagnétique dans diverses situations concrètes; analyse théorique et expérimentale de circuits électriques simples en courant continu; rédaction d'un rapport de laboratoire; importance de l'électromagnétisme dans l'ensemble de la physique, dans l'instrumentation scientifique et dans la technologie moderne.

A H

**203-NYC-05 ONDES ET 3-2-3**  
**PHYSIQUE MODERNE 2 2/3 unités**

P 203-NYA-05

Analyser des phénomènes sonores et lumineux à partir du modèle ondulatoire et des lois de l'optique; discuter la nécessité du concept de quantification et la complémentarité des modèles corpusculaire et ondulatoire dans la description de la lumière et des phénomènes microscopiques. Mouvement harmonique simple; modèle ondulatoire; systèmes optiques; analyse théorique et expérimentale de phénomènes sonores et lumineux; rédaction d'un rapport de laboratoire; limites de la physique classique; interprétation des expériences qui ont conduit à la remise en question des fondements de la physique classique; évolution du modèle atomique; importance de la physique moderne.

**SANCTION DES ÉTUDES** : Diplôme d'études collégiales (DEC)

**NOMBRE D'UNITÉS** : 58 2/3, dont 32 en formation spécifique

**NOMBRE D'HEURES-CONTACT** : 1560, dont 900 en formation spécifique

**PRÉALABLES DU SECONDAIRE :**

- **Mathématiques** : Technico-sciences de la 5<sup>e</sup> secondaire OU Sciences naturelles de la 5<sup>e</sup> secondaire OU Mathématiques 536
- **Chimie** : Chimie de la 5<sup>e</sup> secondaire OU Chimie 534
- **Physique** : Physique de la 5<sup>e</sup> secondaire OU Physique 534

**PRÉSENTATION**

Le programme *Sciences informatiques et mathématiques* offre une formation en sciences, enrichie dans les secteurs de l'informatique et des mathématiques.

- Il comprend obligatoirement quatre cours d'informatique, dont le cours intégrateur du programme, quatre cours de mathématiques, trois cours de physique et un cours de chimie;
- Le programme vise l'acquisition d'une démarche intellectuelle et scientifique nécessaire à la réussite d'études supérieures;
- Le programme s'adresse plus particulièrement aux étudiants qui désirent poursuivre des études universitaires dans les champs de l'informatique, des mathématiques, du génie et de la plupart des programmes en sciences pures.

Le cours d'intégration de fin de programme vise à mettre en pratique les compétences acquises au cours des sessions précédentes en élaborant et en réalisant un projet de programmation appliqué aux sciences. Le cours d'intégration appartient à la discipline informatique. L'épreuve finale du cours d'intégration constitue l'épreuve synthèse de programme (ÉSP); la réussite de celle-ci est nécessaire à l'obtention du diplôme.

**BUTS**

- Situer et relier les caractéristiques des disciplines étudiées.
- Intégrer des concepts et des méthodes de travail nécessaires à l'étude des objets des différents champs du savoir.
- Exploiter les technologies de l'information et de la communication aux fins de la résolution de problèmes dans un contexte scientifique.
- Communiquer d'une manière claire et correcte.
- Prendre en charge son développement personnel et social.
- Travailler en équipe.



**OBJECTIFS ET COURS COMMUNS À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME**

**00UL : Analyser les transformations chimiques et physiques de la matière à partir des notions liées à la structure des atomes et des molécules**

202-NYA-05 Chimie générale : la matière

**00UN : Appliquer les méthodes du calcul différentiel à l'étude de fonctions et à la résolution de problèmes**

201-NYA-05 Calcul différentiel

**00UP : Appliquer les méthodes du calcul intégral à l'étude de fonctions et à la résolution de problèmes**

201-NYB-05 Calcul intégral

**00UQ : Appliquer les méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à la résolution de problèmes**

201-NYC-05 Algèbre linéaire et géométrie vectorielle

**00UR : Analyser différentes situations et phénomènes physiques à partir des principes fondamentaux reliés à la mécanique classique**

203-NYA-05 Mécanique

**00US : Analyser différentes situations et phénomènes physiques à partir des lois fondamentales de l'électricité et du magnétisme**

203-NYB-05 Électricité et magnétisme

**00UT : Analyser différentes situations ou phénomènes physiques reliés aux ondes, à l'optique et à la physique moderne à partir de principes fondamentaux**

203-NYC-05 Ondes et physique moderne

**020V : Appliquer les notions des mathématiques discrètes à la résolution de problèmes**

201-NYD-BB Mathématiques discrètes

**020W : Développer des programmes pour résoudre des problèmes simples**

420-201-BB Introduction à la programmation

**020X : Organiser et exploiter des données**

420-202-BB Structure de données et programmation orientée objet

**020Y : Concevoir et développer des programmes dans un environnement graphique**

420-203-BB Développement de programmes dans un environnement graphique

**020Z : Démontrer l'intégration personnelle d'apprentissages du programme *Sciences informatiques et mathématiques***

420-204-BB Projet d'intégration en Sciences informatiques et mathématiques

**GRILLE 200.C0 Sciences informatiques et mathématiques**

|   | Session 1                                       | Session 2  | Session 3   | Session 4                                     |                                   |
|---|---|--|---|---|-----------------------------------|
| <b>Formation générale</b><br>(voir pages 51 à 68) | <b>601-101-MQ</b><br>Écriture et littérature    |  <b>601-102-MQ</b><br>Littérature et imaginaire | <b>601-210-BB**</b> ↔                                 | ↔ <b>601-103-MQ</b><br>Littérature québécoise | Formation générale commune        |
|   | <b>340-101-MQ</b><br>Philosophie et rationalité | <b>340-102-MQ</b><br>L'être humain   | <b>340-210-BB</b><br>Éthique et politique             |   |                                   |
|   | <b>604-10#-MQ*</b><br>Langue anglaise           | <b>604-21#-BB</b><br>Anglais propre au programme   | 1 cours   | 1 cours                                       | Formation générale propre         |
|   | <b>109-101-MQ</b><br>Activité physique et santé | <b>109-102-MQ</b><br>Activité physique et efficacité   | ↔ <b>109-103-MQ</b><br>Activité physique et autonomie |   | Formation générale complémentaire |

**Formation spécifique**

(voir pages suivantes)

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <b>420-201-RE</b><br>Introduction à la programmation | <b>420-202-RE</b><br>Structure de données et programmation orientée objet | <b>420-203-RE</b><br>Développement de programmes dans un environnement graphique | <b>420-204-RE</b><br>Projet d'intégration en Sciences informatiques et mathématiques |
| <b>201-NYA-05</b><br>Calcul différentiel             | <b>201-NYB-05</b><br>Calcul intégral                                      | <b>201-NYC-05</b><br>Algèbre linéaire et géométrie vectorielle                   | <b>201-201-RE</b><br>Mathématiques discrètes   |
| <b>203-NYA-05</b><br>Mécanique                       | <b>203-NYB-05</b><br>Électricité et magnétisme                            |  | <b>203-NYC-05</b><br>Ondes et physique moderne                                       |
|  |   | <b>202-NYA-05</b><br>Chimie générale : la matière                                |  |

Les cours soulignés ont des préalables (voir les définitions à la page 49) :

**PRÉALABLE**
**PRÉALABLE RELATIF**
**COREQUIS**

 Cours porteur de l'épreuve synthèse de programme : **420-204-RE**


Ce cours est aussi offert en mode virtuel, voir page 69.

\* Le niveau sera déterminé selon le résultat au test de classement administré par le Collège.

\*\* Ce cours peut être remplacé par le cours 601-610-BB Relation d'aide appliquée en français écrit.

## DESCRIPTION DES COURS DE FORMATION SPÉCIFIQUE SCIENCES INFORMATIQUES ET MATHÉMATIQUES (200.CO)

### 201 – MATHÉMATIQUES

A H

|                   |   |                               |
|-------------------|---|-------------------------------|
| <b>201-NYA-05</b> | <b>CALCUL<br/>DIFFÉRENTIEL</b>  | <b>3-2-3<br/>2 2/3 unités</b> |
| P                 | Technico-sciences de la 5 <sup>e</sup> secondaire OU Sciences naturelles de la 5 <sup>e</sup> secondaire OU Mathématiques 536 |                               |

Analyser les fonctions réelles à une variable réelle et résoudre des problèmes d'application à l'aide des notions de calcul différentiel. Analyser le comportement d'une fonction : domaine, continuité en un point et sur son domaine, dérivées, asymptotes, graphique ; maîtrise des techniques de dérivation ; résolution de problèmes concrets en sciences, dont l'optimisation ; démonstration de propositions se rattachant au calcul différentiel.

A H

|                   |                            |                               |
|-------------------|----------------------------|-------------------------------|
| <b>201-NYB-05</b> | <b>CALCUL<br/>INTÉGRAL</b> | <b>3-2-3<br/>2 2/3 unités</b> |
| P                 | 201-NYA-05                 |                               |

Utiliser les notions de base du calcul intégral dans le but de résoudre divers problèmes d'application. Résolution d'intégrales et de problèmes d'équations différentielles par différentes techniques d'intégration ; maîtrise des techniques d'intégration ; calcul de volumes de solides, de longueur de courbes et d'aires de surfaces à l'aide de l'intégrale ; convergence et divergence de séries ; démonstration des propositions se rattachant au calcul intégral.

A H

|                   |  |                               |
|-------------------|--|-------------------------------|
| <b>201-NYC-05</b> | <b>ALGÈBRE<br/>LINÉAIRE ET<br/>GÉOMÉTRIE<br/>VECTORIELLE</b> | <b>3-2-3<br/>2 2/3 unités</b> |
| P                 | 201-NYA-05   |                               |

Appliquer les opérations sur les vecteurs au calcul de l'aire d'un parallélogramme, ainsi qu'au calcul du volume d'un parallélépipède. Résolution de systèmes d'équations linéaires par diverses méthodes. Étude des matrices, matrice inverse, ma-

trice adjointe et le calcul des déterminants. Étude de la droite et du plan. Espace vectoriel et sous-espace vectoriel, base, dimension, combinaison linéaire, indépendance linéaire. Nombres complexes : opérations, théorème de Moivre, racines nièmes. Insistance sur les preuves.

H

|                   |                                    |                               |
|-------------------|------------------------------------|-------------------------------|
| <b>201-201-RE</b> | <b>MATHÉMATIQUES<br/>DISCRÈTES</b> | <b>3-2-3<br/>2 2/3 unités</b> |
| P                 | 201-NYA-05                         |                               |

Appliquer des raisonnements en logique et en théorie des ensembles. Développer des démonstrations en utilisant des méthodes de preuve variées. Étudier l'arithmétique modulaire et les systèmes de numération. S'initier à différents concepts importants en informatique tels : l'algèbre booléenne, la cryptographie, les permutations, les combinaisons, la récurrence, les graphes et les arbres.

### 202 – CHIMIE

A H

|                   |  |                               |
|-------------------|--|-------------------------------|
| <b>202-NYA-05</b> | <b>CHIMIE<br/>GÉNÉRALE :<br/>LA MATIÈRE</b>          | <b>3-2-3<br/>2 2/3 unités</b> |
| P                 | Chimie de la 5 <sup>e</sup> secondaire ou Chimie 534 |                               |

Analyser les propriétés des éléments à partir du modèle probabiliste de l'atome; application des règles de la nomenclature aux composés inorganiques; résolution de problèmes touchant la structure et les états de la matière; application des lois de la stœchiométrie et des lois des gaz; résolution expérimentale de problèmes simples reliés à l'étude des phénomènes physiques et chimiques de la matière; rédaction d'un rapport de laboratoire sommaire.

### 203 – PHYSIQUE

A H

|                   |  |                               |
|-------------------|--|-------------------------------|
| <b>203-NYA-05</b> | <b>MÉCANIQUE</b>   | <b>3-2-3<br/>2 2/3 unités</b> |
| P                 | Physique de la 5 <sup>e</sup> secondaire ou Physique 534 |                               |

Analyser le mouvement des particules et des corps rigides à partir des lois et des principes de la mécanique. Analyse des mouvements de particules dans le plan à partir des notions de la cinématique; analyse des mouvements de

translation et de rotation à partir des lois de Newton et des principes de conservation; la mécanique par rapport à la physique et aux autres disciplines scientifiques; analyse expérimentale des mouvements; rédaction d'un rapport de laboratoire.

A H

|                   |                                      |                               |
|-------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| <b>203-NYB-05</b> | <b>ÉLECTRICITÉ ET<br/>MAGNÉTISME</b> | <b>3-2-3<br/>2 2/3 unités</b> |
| P                 | 203-NYA-05, 201-NYA-05               |                               |

Analyser des propriétés matérielles et des phénomènes à partir des lois de l'électricité et du magnétisme. Analyse théorique des interactions électriques et magnétiques dans des distributions de charges et de courants simples; analyse théorique des mouvements de particules chargées dans des champs électriques et magnétiques; vérification expérimentale des lois de l'électricité et du magnétisme; analyse du comportement du champ électrique dans divers types de matériaux; application du principe d'induction électromagnétique dans diverses situations concrètes; analyse théorique et expérimentale de circuits électriques simples en courant continu; rédaction d'un rapport de laboratoire; importance de l'électromagnétisme dans l'ensemble de la physique, dans l'instrumentation scientifique et dans la technologie moderne.

A H

|                   |  |                               |
|-------------------|--|-------------------------------|
| <b>203-NYC-05</b> | <b>ONDES ET<br/>PHYSIQUE<br/>MODERNE</b> | <b>3-2-3<br/>2 2/3 unités</b> |
| P                 | 203-NYA-05                               |                               |

Analyser des phénomènes sonores et lumineux à partir du modèle ondulatoire et des lois de l'optique; discuter la nécessité du concept de quantification et la complémentarité des modèles corpusculaire et ondulatoire dans la description de la lumière et des phénomènes microscopiques. Mouvement harmonique simple; modèle ondulatoire; systèmes optiques; analyse théorique et expérimentale de phénomènes sonores et lumineux; rédaction d'un rapport de laboratoire; limites de la physique classique; interprétation des expériences qui ont conduit à la remise en question des fondements de la physique classique; évolution du modèle atomique; importance de la physique moderne.

## 420 – INFORMATIQUE

A

|                   |  |                               |
|-------------------|--|-------------------------------|
| <b>420-201-RE</b> | <b>INTRODUCTION<br/>À LA<br/>PROGRAMMATION</b> | <b>2-3-3<br/>2 2/3 unités</b> |
|-------------------|--|-------------------------------|

Développer des solutions algorithmiques à des problèmes simples. Acquérir les bases de la programmation orientée objet. Exploiter un langage de programmation dans un environnement orienté objet. Exploiter un poste de travail informatique dans un environnement réseau.

H

|                   |  |                               |
|-------------------|--|-------------------------------|
| <b>420-202-RE</b> | <b>STRUCTURES DE<br/>DONNÉES ET<br/>PROGRAMMATION<br/>ORIENTÉE OBJET</b> | <b>2-3-3<br/>2 2/3 unités</b> |
| P                 | 420-201-RE   |                               |

Exploiter des structures de données en mémoire et sur fichiers pour la résolution de problèmes plus complexes. Appliquer les principes et techniques de programmation orientée d'objet. Procéder à l'organisation logique des données.

A

|                   |  |                               |
|-------------------|--|-------------------------------|
| <b>420-203-RE</b> | <b>DÉVELOPPEMENT<br/>DE PROGRAMMES<br/>DANS UN<br/>ENVIRONNEMENT<br/>GRAPHIQUE</b> | <b>2-3-3<br/>2 2/3 unités</b> |
| P                 | 420-202-RE   |                               |

Concevoir et développer des programmes dans un environnement graphique. Établir les fonctionnalités du programme. Planifier l'organisation globale de l'interface. Planifier l'organisation des données. Déterminer les traitements. Développer le programme.

H

|                   |  |                               |
|-------------------|--|-------------------------------|
| <b>420-204-RE</b> | <b>PROJET<br/>D'INTÉGRATION EN<br/>SCIENCES<br/>INFORMATIQUES ET<br/>MATHÉMATIQUES</b> | <b>1-4-3<br/>2 2/3 unités</b> |
| P                 | Être rendu en dernière session du programme et 420-203-RE                              |                               |

Reconnaître la contribution de l'ensemble des disciplines à sa formation. Appliquer ses acquis de formation dans des situations nouvelles ou complexes. Développer une application

**Sciences informatiques et mathématiques – 200.C0**

informatique à caractère scientifique intégrant les acquis de formation. Évaluer sa démarche d'intégration.



**SANCTION DES ÉTUDES :** Diplôme d'études collégiales (DEC)

**NOMBRE D'UNITÉS :** 56 2/3, dont 30 en formation spécifique

**NOMBRE D'HEURES-CONTACT :** 1410, dont 750 en formation spécifique

**PRÉALABLES DU SECONDAIRE :**

- **Cheminement sans mathématiques des profils Psychologie et cultures (Individu), Actualité sociale et politique (Société) et Études internationales (Monde) :** Aucun préalable
- **Profil Administration des affaires (Administration) et cheminement avec mathématiques des profils Psychologie et cultures (Individu), Actualité sociale et politique (Société) et Études internationales (Monde):** Technico-sciences de la 5<sup>e</sup> secondaire OU Sciences naturelles de la 5<sup>e</sup> secondaire OU Mathématiques 526

**PRÉSENTATION**

Le programme *Sciences humaines* assure une préparation solide aux études universitaires en donnant aux étudiants une formation de base large et polyvalente et en favorisant l'utilisation de nouvelles technologies. De plus, il veut développer chez lui la capacité d'analyser les enjeux du monde contemporain.

**La formation**

La formation spécifique est structurée de la façon suivante :

- Un tronc commun composé de sept cours obligatoires : un cours d'économie, de psychologie, d'histoire, de sociologie, de méthodes quantitatives, de méthodologie et d'intégration des acquis.
- Un cours multidisciplinaire obligatoire pour les étudiants qui ont choisi le cheminement sans mathématiques.
- Des cours spécifiques à chacun des profils.
- Des cours au choix de l'étudiant. Le grand nombre d'étudiants inscrits dans le programme permet une offre de cours très diversifiée.

Au terme de sa formation, l'étudiant devra élaborer un projet concret qui intégrera des apprentissages réalisés dans l'ensemble du programme et qui prendra en compte les compétences déterminées par le ministère de l'Éducation. Ce projet permettra d'élaborer l'épreuve synthèse de programme, dont la réussite est une condition obligatoire pour l'obtention du diplôme.

**Les profils**

Quatre profils de sortie sont offerts : le profil Administration des affaires (Administration) 300.32, le profil Psychologie et cultures (Individu) 300.33, le profil Actualité sociale et politique (Société) 300.34 et le profil Études internationales (Monde) 300.35. Dans les trois derniers profils, l'étudiant peut choisir entre le cheminement avec mathématiques (à la condition d'avoir réussi mathématiques 526 ou 536 ou l'équivalent) et le cheminement sans mathématiques.

Le choix de ces profils dépend des études universitaires que l'étudiant entend privilégier ainsi que de ses intérêts présents. En effet, le programme *Sciences humaines* se veut une ouverture à différentes disciplines dans le but d'aider l'étudiant à préciser son orientation professionnelle.

**L'approche-programme**

L'équipe-programme, composée des professeurs des différentes disciplines, est soutenue par une coordination de programme. De plus, l'enseignement et les activités du programme s'articulent autour d'un thème retenu par tous : *identité et citoyenneté dans un contexte de mondialisation*. Ce thème met l'accent sur la nécessité de se définir et de définir son rôle pour contribuer à la vie sociale dans un monde aux frontières de plus en plus perméables. Cette synergie interne permet au programme de constituer un tout significatif, bien harmonisé et cohérent. Forts de ces acquis, les étudiants du programme ont la possibilité de concrétiser ce thème en choisissant de participer à un stage de coopération internationale à l'étranger.

### **L'aide à la réussite**

Le programme *Sciences humaines* offre à l'étudiant des mesures d'aide à la réussite. Plus spécifiquement, un encadrement particulier lui est offert pour l'aider à développer des habiletés permettant d'améliorer sa performance scolaire et des moyens augmentant sa motivation pour persévérer dans ses études.



## ACCÈS AUX PROGRAMMES UNIVERSITAIRES

### 300.32 Administration des affaires (Administration)

Ce profil convient particulièrement aux étudiants intéressés aux différents aspects de la gestion. Il initie l'étudiant à quelques champs d'activités du monde des affaires et le rend apte à poursuivre des études en administration. Il permet de saisir les défis posés à l'administrateur dans la société contemporaine en prenant conscience de l'apport des *Sciences humaines* dans les décisions nécessaires au bon fonctionnement d'une organisation. Ce profil est caractérisé par des cours obligatoires en administration et en économique.

Le profil Administration des affaires (Administration) prépare plus particulièrement à des études dans le domaine des affaires, des finances, de la comptabilité, du marketing, de la gestion des ressources humaines, de l'entrepreneuriat, du commerce international, de l'économie ou de l'informatique de gestion.

### 300.33 Psychologie et cultures (Individu)

Ce profil convient particulièrement aux étudiants intéressés à mieux comprendre l'être humain, son évolution, sa place dans le monde actuel, son développement personnel, en tenant compte des interactions entre les facteurs biologiques, psychologiques, sociaux et culturels. Il permet d'analyser les processus internes de la personne, ses modes de relations interpersonnelles et ses rapports avec la culture. Ce profil est caractérisé par des cours obligatoires de psychologie et d'anthropologie.

Le profil Psychologie et cultures (Individu) prépare l'étudiant à des études en lien avec l'individu et les communautés sociales et culturelles telles que la psychologie, la psychoéducation ou à toute formation en communication dans un cadre professionnel ou organisationnel.

### 300.34 Actualité sociale et politique (Société)

Ce profil convient particulièrement aux étudiants intéressés à mieux comprendre les concepts d'identité et de citoyenneté dans le contexte historique d'une société en mutation. Il permet d'étudier le changement social du point de vue de son impact sur les relations humaines, de son influence sur les rapports économiques et de son implication au niveau de la vie politique nationale et internationale. Ce profil est caractérisé par des cours obligatoires de science politique.

### 300.35 Études internationales (Monde)

Ce profil convient particulièrement aux étudiants intéressés à l'analyse des phénomènes internationaux. Il s'ouvre sur les événements régionaux et internationaux, la mondialisation et les grands enjeux planétaires. Il permet de mieux comprendre les défis mondiaux en accentuant le contexte environnemental de la société contemporaine, et ce, dans une perspective d'ouverture sur le Monde. Ce profil est caractérisé par des cours obligatoires de géographie.

Ces trois derniers profils présentent des affinités particulières avec les facultés universitaires de droit, des sciences de l'éducation, des relations internationales, d'histoire, de géographie, de science politique, d'anthropologie, d'urbanisme, de démographie, de criminologie, de service social, ou tout autre programme universitaire n'exigeant pas de mathématiques supplémentaires.

En choisissant le cheminement avec mathématiques, chaque profil devient « passe-partout ».

On peut obtenir plus de détails en consultant la section 4 du présent guide, le *Guide pratique des études universitaires au Québec-2012* et les guides d'admission de chacune des universités.

## FINALITÉ

Rendre l'étudiant ou l'étudiante apte à poursuivre des études universitaires dans les grands domaines des sciences humaines, du droit, des sciences de l'éducation et des sciences de l'administration, par une formation scientifique basée sur l'acquisition et l'intégration de connaissances et de méthodes des diverses disciplines des sciences humaines.

## BUTS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME

- Distinguer les principaux faits, notions et concepts de nature disciplinaire et transdisciplinaire reliés à l'objet d'étude : le phénomène humain.
- Expliquer des théories, des lois, des modèles, des écoles de pensée en rapport avec leurs auteurs et avec les réalités concernées.
- Situer divers enjeux relatifs à la citoyenneté dans un contexte de mondialisation.
- Démontrer les qualités d'un esprit scientifique et critique ainsi que des habiletés liées à des méthodes, tant qualitatives que quantitatives, appropriées aux sciences humaines.
- Utiliser des méthodes de travail et de recherche nécessaires à la poursuite de ses études.
- Utiliser les technologies de traitement de l'information appropriées.
- Communiquer sa pensée de façon claire et correcte dans la langue d'enseignement.
- Lire et comprendre des documents de base en sciences humaines diffusés dans la langue seconde.
- Intégrer ses acquis tout au cours de sa démarche d'apprentissage dans le programme.

## COMPÉTENCES DU PROGRAMME

### Compétences communes

- Expliquer les bases du comportement humain et des processus mentaux.
- Reconnaître, dans une perspective historique, les caractéristiques essentielles de la civilisation occidentale.
- Expliquer les fondements économiques de la vie en société.
- Discerner l'apport de connaissances disciplinaires à la compréhension du phénomène humain.
- Appliquer des outils statistiques à l'interprétation de données reliées à des contextes d'études en sciences humaines.
- Appliquer la démarche scientifique à une recherche empirique en sciences humaines.
- Approfondir des connaissances disciplinaires sur le phénomène humain.

- Appliquer à la compréhension du phénomène humain, dans des situations concrètes, des notions disciplinaires.
- Démontrer l'intégration personnelle d'apprentissages du programme.

### Compétences au choix

- Réaliser une production contribuant à l'enrichissement de ses connaissances disciplinaires.
- Expliquer la régulation cellulaire et systémique de l'organisme humain ainsi que sa reproduction.
- Appliquer des outils statistiques avancés, fondés sur la théorie des probabilités, à la prise de décision dans des contextes d'études en sciences humaines.
- Appliquer des méthodes du calcul différentiel à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
- Appliquer des méthodes du calcul intégral à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
- Appliquer des méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à l'étude de différents phénomènes de l'activité humaine.

**GRILLE 300.32 Administration des affaires (Administration)**

|   | Session 1                                       | Session 2  | Session 3   | Session 4   |  |
|---|---|--|---|---|--|
| <b>Formation générale</b><br>(voir pages 51 à 68) | <b>601-101-MQ</b><br>Écriture et littérature    |  <b>601-102-MQ</b><br>Littérature et imaginaire | <b>601-103-MQ</b><br>Littérature québécoise           | <b>601-310-BB**</b><br>Français propre au programme |  <b>Formation générale commune</b>        |
|   | <b>340-101-MQ</b><br>Philosophie et rationalité | <b>340-102-MQ</b><br>L'être humain   |   | <b>340-310-BB</b><br>Éthique et politique           |  |
|   | <b>604-10#-MQ*</b><br>Langue anglaise ←         |  | <b>604-41#-BB</b><br>Anglais propre au programme      |   |  <b>Formation générale propre</b>         |
|   | <b>109-101-MQ</b><br>Activité physique et santé | <b>109-102-MQ</b><br>Activité physique et efficacité   | <b>109-103-MQ</b><br>Activité physique et autonomie → |   |  |
|   | ↔ <b>1 cours</b>                                |  | ↔ <b>1 cours</b>                                      |   |  <b>Formation générale complémentaire</b> |

**Formation spécifique**  
(voir pages suivantes)

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <b>383-310-BB</b><br>Économie globale                        | <b>401-310-BB</b><br>L'entreprise       | <b>300-300-RE</b><br>Initiation pratique à la méthodologie des SCH | <b>300-301-RE</b><br>Démarche d'intégration en SCH             |
| <b>350-310-BB</b><br>Introduction à la psychologie           | <b>383-330-BB</b><br>Agents économiques | <b>387-310-BB</b><br>Individu et société                           | <b>Cours au choix 2</b>  |
| <b>360-300-RE</b><br>Méthodes quantitatives en SCH           | <b>201-103-RE</b><br>Calcul I           | <b>201-203-RE</b><br>Calcul II                                     | <b>201-105-RE</b><br>Algèbre linéaire et géométrie vectorielle |
| <b>330-310-BB</b><br>Histoire de la civilisation occidentale |   | <b>Cours au choix 1</b>  |  |

Les cours soulignés ont des préalables (voir les définitions à la page 49) :

**PRÉALABLE**

**PRÉALABLE RELATIF**

**COREQUIS**

Cours porteur de l'épreuve synthèse de programme : **300-301-RE**



Ce cours est aussi offert en mode virtuel, voir page 69.

\* Le niveau sera déterminé selon le résultat au test de classement administré par le Collège.

\*\* Ce cours peut être remplacé par le cours 601-610-BB Relation d'aide appliquée en français écrit ou par le cours 601-800-BB Art oratoire.

| Cours au choix 1  |                          | Session |   |   |   |
|-------------------|--------------------------|---------|---|---|---|
|                   |                          | 1       | 2 | 3 | 4 |
| <b>401-330-BB</b> | Les affaires et le droit |         |   | ✓ |   |
| <b>401-331-BB</b> | Comptabilité             |         |   | ✓ |   |

| Cours au choix 2  |                         | Session |   |   |   |
|-------------------|-------------------------|---------|---|---|---|
|                   |                         | 1       | 2 | 3 | 4 |
| <b>383-350-BB</b> | Économie internationale |         |   |   | ✓ |
| <b>401-350-BB</b> | Initiation au marketing |         |   |   | ✓ |

**GRILLE 300.33 Psychologie et cultures (Individu)**

|   | Session 1                                       | Session 2  | Session 3   | Session 4   |  |
|---|---|--|---|---|--|
| <b>Formation générale</b><br>(voir pages 51 à 68) | <b>601-101-MQ</b><br>Écriture et littérature    |  <b>601-102-MQ</b><br>Littérature et imaginaire | <b>601-103-MQ</b><br>Littérature québécoise           | <b>601-310-BB**</b><br>Français propre au programme |  <b>Formation générale commune</b>        |
|   | <b>340-101-MQ</b><br>Philosophie et rationalité | <b>340-102-MQ</b><br>L'être humain   | <b>340-310-BB</b><br>Éthique et politique             |   |  |
|   | <b>604-10#-MQ*</b><br>Langue anglaise ↔         |  |   | <b>604-31#-BB</b><br>Anglais propre au programme    |  <b>Formation générale propre</b>         |
|   | <b>109-101-MQ</b><br>Activité physique et santé | <b>109-102-MQ</b><br>Activité physique et efficacité   | <b>109-103-MQ</b><br>Activité physique et autonomie ↔ |   |  |
|   | ↔ 1 cours                                       |  | ↔ 1 cours   |   |  <b>Formation générale complémentaire</b> |

**Formation spécifique**  
(voir pages suivantes)

|   |  |  |   |
|---|--|--|---|
| <b>383-310-BB</b><br>Économie globale                               | <b>350-350-BB</b><br>Psychologie du développement humain     | <b>300-300-RE</b><br>Initiation pratique à la méthodologie des SCH   | <b>300-301-RE</b><br>Démarche d'intégration en SCH                                  |
| <b>350-310-BB</b><br>Introduction à la psychologie                  | <b>387-310-BB</b><br>Individu et société                     | <b>350-330-BB</b><br>Psychologie des relations humaines  | <b>101-350-BB</b><br>Biologie humaine<br>ou<br><b>381-350-BB</b><br>Race ou racisme |
| <b>360-300-RE</b><br>Méthodes quantitatives en SCH                  | <b>330-310-BB</b><br>Histoire de la civilisation occidentale |  <b>360-301-BB</b><br>Cours multidisciplinaire*** | <b>Cours au choix 3</b>   |
| <b>381-310-BB</b><br>Des premiers humains aux grandes civilisations | <b>Cours au choix 1</b>                                      | <b>Cours au choix 2</b>  | <b>Cours au choix 4</b>   |

Les cours soulignés ont des préalables (voir les définitions à la page 49) :

**PRÉALABLE**

**PRÉALABLE RELATIF**

**COREQUIS**

Cours porteur de l'épreuve synthèse de programme : **300-301-RE**



Ces cours sont aussi offerts en mode virtuel, voir page 69.

\* Le niveau sera déterminé selon le résultat au test de classement administré par le Collège.

\*\* Ce cours peut être remplacé par le cours 601-610-BB Relation d'aide appliquée en français écrit ou par le cours 601-800-BB Art oratoire.

\*\*\* Ce cours s'adresse seulement aux étudiants qui ont choisi le cheminement sans mathématiques. Il est offert en mode virtuel.

**300.33 – Psychologie et cultures (Individu)****Cheminement AVEC mathématiques**

| Cours obligatoires |   | Session |   |   |
|--------------------|---|---------|---|---|
|                    |   | 2       | 3 | 4 |
| 201-103-RE         | Calcul I                                  | ✓       |   |   |
| <u>201-203-RE</u>  | Calcul II                                 |         | ✓ |   |
| 201-105-RE         | Algèbre linéaire et géométrie vectorielle |         |   | ✓ |

**300.33 – Psychologie et cultures (Individu)****Cheminement SANS mathématiques**

| Cours au choix 1  |                                 | Session |   |   |
|-------------------|---------------------------------|---------|---|---|
|                   |                                 | 2       | 3 | 4 |
| <u>201-301-RE</u> | Méthodes quantitatives avancées | ✓       |   |   |
| <u>350-331-BB</u> | Psychologie et sexualité        | ✓       |   |   |

| Cours au choix 2 |                                      | Session |   |   |
|------------------|--------------------------------------|---------|---|---|
|                  |                                      | 2       | 3 | 4 |
| 320-310-BB       | La carte du monde                    |         | ✓ |   |
| 385-310-BB       | Politique, citoyenneté et démocratie |         | ✓ |   |

| Cours au choix 3  |                                    | Session |   |   |
|-------------------|------------------------------------|---------|---|---|
|                   |                                    | 2       | 3 | 4 |
| <u>320-350-BB</u> | Géographie du tourisme             |         |   | ✓ |
| <u>330-350-BB</u> | Il était une fois les Amériques    |         |   | ✓ |
| <u>381-350-BB</u> | Race ou racisme                    |         |   | ✓ |
| <u>385-350-BB</u> | Actualité politique internationale |         |   | ✓ |

| Cours au choix 4  |                                     | Session |   |   |
|-------------------|-------------------------------------|---------|---|---|
|                   |                                     | 2       | 3 | 4 |
| <u>320-330-BB</u> | Défis de la planète                 |         |   | ✓ |
| <u>330-330-BB</u> | Histoire du temps présent           |         |   | ✓ |
| <u>350-331-BB</u> | Psychologie et sexualité            |         |   | ✓ |
| <u>385-330-BB</u> | Idéologies et mouvements politiques |         |   | ✓ |
| <u>387-330-BB</u> | Défis sociaux                       |         |   | ✓ |

**GRILLE 300.34 Actualité sociale et politique (Société)**

|   | Session 1                                       | Session 2  | Session 3   | Session 4   |                            |
|---|---|--|---|---|----------------------------|
| <b>Formation générale</b><br>(voir pages 51 à 68) | <b>601-101-MQ</b><br>Écriture et littérature    |  <b>601-102-MQ</b><br>Littérature et imaginaire | <b>601-103-MQ</b><br>Littérature québécoise         | <b>601-310-BB**</b><br>Français propre au programme | Formation générale commune |
|   | <b>340-101-MQ</b><br>Philosophie et rationalité | <b>340-102-MQ</b><br>L'être humain   | <b>340-310-BB</b><br>Éthique et politique           |   |                            |
|   | <b>604-10#-MQ*</b><br>Langue anglaise           |  |   | <b>604-31#-BB</b><br>Anglais propre au programme    | Formation générale propre  |
|   | <b>109-101-MQ</b><br>Activité physique et santé | <b>109-102-MQ</b><br>Activité physique et efficacité   | <b>109-103-MQ</b><br>Activité physique et autonomie |   |                            |
|   | ↔ 1 cours                                       |  |   | ↔ 1 cours   |                            |

|   |   |  |   |   |
|---|---|--|---|---|
| <b>Formation spécifique</b><br>(voir pages suivantes) | <b>383-310-BB</b><br>Économie globale                     | <b>383-330-BB</b><br>Agents économiques                      | <b>300-300-RE</b><br>Initiation pratique à la méthodologie des SCH  | <b>300-301-RE</b><br>Démarche d'intégration en SCH      |
|   | <b>350-310-BB</b><br>Introduction à la psychologie        | <b>387-310-BB</b><br>Individu et société                     | <b>330-330-BB</b><br>Histoire du temps présent  | <b>385-350-BB</b><br>Actualité politique internationale |
|   | <b>360-300-RE</b><br>Méthodes quantitatives en SCH        | <b>330-310-BB</b><br>Histoire de la civilisation occidentale |  <b>360-301-BB</b><br>Cours multi-disciplinaire*** | Cours au choix 3  |
|   | <b>385-310-BB</b><br>Politique, citoyenneté et démocratie | Cours au choix 1   | Cours au choix 2  | Cours au choix 4  |

Les cours soulignés ont des préalables (voir les définitions à la page 49) :

**PRÉALABLE**

**PRÉALABLE RELATIF**

**COREQUIS**

Cours porteur de l'épreuve synthèse de programme : **300-301-RE**



Ces cours sont aussi offerts en mode virtuel, voir page 69.

\* Le niveau sera déterminé selon le résultat au test de classement administré par le Collège.

\*\* Ce cours peut être remplacé par le cours 601-610-BB Relation d'aide appliquée en français écrit ou par le cours 601-800-BB Art oratoire.

\*\*\* Ce cours s'adresse seulement aux étudiants qui ont choisi le cheminement sans mathématiques. Il est offert en mode virtuel.

**300.34 – Actualité sociale et politique (Société)****Cheminement AVEC mathématiques**

| Cours obligatoires |   | Session |   |   |
|--------------------|---|---------|---|---|
|                    |   | 2       | 3 | 4 |
| 201-103-RE         | Calcul I                                  | ✓       |   |   |
| <u>201-203-RE</u>  | Calcul II                                 |         | ✓ |   |
| 201-105-RE         | Algèbre linéaire et géométrie vectorielle |         |   | ✓ |

**300.34 – Actualité sociale et politique (Société)****Cheminement SANS mathématiques**

| Cours au choix 1  |                                     | Session |   |   |
|-------------------|-------------------------------------|---------|---|---|
|                   |                                     | 2       | 3 | 4 |
| <u>350-350-BB</u> | Psychologie du développement humain | ✓       |   |   |
| <u>383-350-BB</u> | Économie internationale             | ✓       |   |   |

| Cours au choix 2 |  | Session |   |   |
|------------------|--|---------|---|---|
|                  |  | 2       | 3 | 4 |
| 320-310-BB       | La carte du monde                              |         | ✓ |   |
| 381-310-BB       | Des premiers humains aux grandes civilisations |         | ✓ |   |

| Cours au choix 3  |                                     | Session |   |   |
|-------------------|-------------------------------------|---------|---|---|
|                   |                                     | 2       | 3 | 4 |
| <u>320-350-BB</u> | Géographie du tourisme              |         |   | ✓ |
| <u>330-350-BB</u> | Il était une fois les Amériques     |         |   | ✓ |
| <u>350-350-BB</u> | Psychologie du développement humain |         |   | ✓ |
| <u>383-350-BB</u> | Économie internationale             |         |   | ✓ |

| Cours au choix 4  |                                     | Session |   |   |
|-------------------|-------------------------------------|---------|---|---|
|                   |                                     | 2       | 3 | 4 |
| <u>320-330-BB</u> | Défis de la planète                 |         |   | ✓ |
| <u>350-330-BB</u> | Psychologie des relations humaines  |         |   | ✓ |
| <u>350-331-BB</u> | Psychologie et sexualité            |         |   | ✓ |
| <u>385-330-BB</u> | Idéologies et mouvements politiques |         |   | ✓ |
| <u>387-330-BB</u> | Défis sociaux                       |         |   | ✓ |

**GRILLE 300.35 Études internationales (Monde)**

|   | Session 1                                       | Session 2  | Session 3   | Session 4   |   |  |
|---|---|--|---|---|---|--|
| <b>Formation générale</b><br>(voir pages 51 à 68) | <b>601-101-MQ</b><br>Écriture et littérature    |  <b>601-102-MQ</b><br>Littérature et imaginaire | <b>601-103-MQ</b><br>Littérature québécoise         | <b>601-310-BB**</b><br>Français propre au programme |  <b>Formation générale commune</b> |  |
|   | <b>340-101-MQ</b><br>Philosophie et rationalité | <b>340-102-MQ</b><br>L'être humain   | <b>340-310-BB</b><br>Éthique et politique           |   |   |  |
|   | <b>604-10#-MQ*</b><br>Langue anglaise           |  |   |   | <b>604-31#-BB</b><br>Anglais propre au programme  |  <b>Formation générale propre</b>         |
|   | <b>109-101-MQ</b><br>Activité physique et santé | <b>109-102-MQ</b><br>Activité physique et efficacité   | <b>109-103-MQ</b><br>Activité physique et autonomie |   |   |  |
|   | ↔ 1 cours                                       |  |   | ↔ 1 cours   |   |  <b>Formation générale complémentaire</b> |

|   |  |  |   |   |
|---|--|--|---|---|
| <b>Formation spécifique</b><br>(voir pages suivantes) | <b>383-310-BB</b><br>Économie globale              | <u><b>383-350-BB</b></u><br>Économie internationale          | <b>300-300-RE</b><br>Initiation pratique à la méthodologie des SCH  | <u><b>300-301-RE</b></u><br>Démarche d'intégration en SCH |
|   | <b>350-310-BB</b><br>Introduction à la psychologie | <b>387-310-BB</b><br>Individu et société                     | <u><b>330-330-BB</b></u><br>Histoire du temps présent   | <u><b>320-330-BB</b></u><br>Défis de la planète           |
|   | <b>360-300-RE</b><br>Méthodes quantitatives en SCH | <b>330-310-BB</b><br>Histoire de la civilisation occidentale |  <u><b>360-301-BB</b></u><br>Cours multidisciplinaire*** | <b>Cours au choix 3</b>                                   |
|   | <b>320-310-BB</b><br>La carte du monde             | <b>Cours au choix 1</b>                                      | <b>Cours au choix 2</b>   | <b>Cours au choix 4</b>                                   |

Les cours soulignés ont des préalables (voir les définitions à la page 49) :

- PRÉALABLE**
- PRÉALABLE RELATIF**
- COREQUIS**

Cours porteur de l'épreuve synthèse de programme : **300-301-RE**



Ces cours sont aussi offerts en mode virtuel, voir page 69.

- \* Le niveau sera déterminé selon le résultat au test de classement administré par le Collège.
- \*\* Ce cours peut être remplacé par le cours 601-610-BB Relation d'aide appliquée en français écrit ou par le cours 601-800-BB Art oratoire.
- \*\*\* Ce cours s'adresse seulement aux étudiants qui ont choisi le cheminement sans mathématiques. Il est offert en mode virtuel.

**300.35 – Études internationales (Monde)****Cheminement AVEC mathématiques**

| Cours obligatoires |   | Session |   |   |
|--------------------|---|---------|---|---|
|                    |   | 2       | 3 | 4 |
| 201-103-RE         | Calcul I                                  | ✓       |   |   |
| <u>201-203-RE</u>  | Calcul II                                 |         | ✓ |   |
| 201-105-RE         | Algèbre linéaire et géométrie vectorielle |         |   | ✓ |

**300.35 – Études internationales (Monde)****Cheminement SANS mathématiques**

| Cours au choix 1  |                                     | Session |   |   |
|-------------------|-------------------------------------|---------|---|---|
|                   |                                     | 2       | 3 | 4 |
| 320-350-BB        | Géographie du tourisme              | ✓       |   |   |
| <u>350-350-BB</u> | Psychologie du développement humain | ✓       |   |   |

| Cours au choix 2 |  | Session |   |   |
|------------------|--|---------|---|---|
|                  |  | 2       | 3 | 4 |
| 381-310-BB       | Des premiers humains aux grandes civilisations |         | ✓ |   |
| 385-310-BB       | Politique, citoyenneté et démocratie           |         | ✓ |   |

| Cours au choix 3  |                                     | Session |   |   |
|-------------------|-------------------------------------|---------|---|---|
|                   |                                     | 2       | 3 | 4 |
| <u>320-350-BB</u> | Géographie du tourisme              |         |   | ✓ |
| <u>330-350-BB</u> | Il était une fois les Amériques     |         |   | ✓ |
| <u>350-350-BB</u> | Psychologie du développement humain |         |   | ✓ |
| <u>385-350-BB</u> | Actualité politique internationale  |         |   | ✓ |

| Cours au choix 4  |                                     | Session |   |   |
|-------------------|-------------------------------------|---------|---|---|
|                   |                                     | 2       | 3 | 4 |
| <u>350-330-BB</u> | Psychologie des relations humaines  |         |   | ✓ |
| <u>350-331-BB</u> | Psychologie et sexualité            |         |   | ✓ |
| <u>383-330-BB</u> | Les agents économiques              |         |   |   |
| <u>385-330-BB</u> | Idéologies et mouvements politiques |         |   | ✓ |
| <u>387-330-BB</u> | Défis sociaux                       |         |   | ✓ |

DESCRIPTION DES COURS DE  
FORMATION SPÉCIFIQUE  
SCIENCES HUMAINES (300.A0)

**101 - BIOLOGIE**

A H

**101-350-BB BIOLOGIE HUMAINE** 3-2-3  
2 unités

Expliquer la régulation cellulaire et systémique de l'organisme humain ainsi que sa reproduction. Expliquer comment le système nerveux et le système endocrinien assurent la régulation du milieu intérieur. Étudier la fonction de reproduction chez l'humain. Expliquer les mécanismes de la transmission des caractères héréditaires et illustrer le processus des manipulations génétiques.

**201 - MATHÉMATIQUE**

A H

**201-103-RE CALCUL I** 3-2-3  
2 2/3 unités

P Technico-sciences de la 5<sup>e</sup> secondaire ou Sciences naturelles de la 5<sup>e</sup> secondaire ou Mathématiques 526 ou 536

Déterminer le comportement de fonctions élémentaires telles les fonctions polynomiales, exponentielles, logarithmiques et trigonométriques à l'aide des notions de limite, de continuité et de dérivée. Maîtriser les techniques de dérivation et tracer des graphiques. Appliquer ces notions afin de résoudre des problèmes de taux de variation et d'optimisation retrouvés dans un contexte tant historique que contemporain des sciences humaines et des mathématiques.

A H

**201-105-RE ALGÈBRE LINÉAIRE ET GÉOMÉTRIE VECTORIELLE** 3-2-3  
2 2/3 unités

P Technico-sciences de la 5<sup>e</sup> secondaire ou Sciences naturelles de la 5<sup>e</sup> secondaire ou Mathématiques 526 ou 536

Développer des méthodes propres à l'algèbre linéaire et à la géométrie vectorielle. Appliquer ces méthodes aux droites, aux plans, aux vecteurs, aux matrices, aux systèmes d'équations et

d'inéquations linéaires. Visualiser, représenter, formaliser et résoudre des problèmes que l'on retrouve en sciences humaines, dont ceux de l'optimisation utilisant les systèmes d'inéquations à plusieurs variables. Les dimensions historiques des problèmes seront mises à contribution.

A H

**201-203-RE CALCUL II** 3-2-3  
2 2/3 unités

P 201-103-RE

Sur la base des notions du calcul différentiel et des Règles de L'Hospital, développer des méthodes d'intégration de base des fonctions élémentaires afin de résoudre des problèmes de sciences humaines nécessitant les modèles mathématiques telles l'intégrale définie, les intégrales impropres, les équations différentielles et les séries. De plus, en arriver à interpréter et valider ces modèles mathématiques dans un contexte tant historique que contemporain des sciences humaines et des mathématiques.

H

**201-301-RE MÉTHODES QUANTITATIVES AVANCÉES** 2-1-3  
2 unités

P 360-300-RE

Acquérir des concepts mathématiques nécessaires à la compréhension et aux fondements des outils statistiques utilisés dans les méthodes quantitatives en sciences humaines dans le processus de prise de décision. Concept de probabilité et distributions de probabilités, utilisation des modèles statistiques, approfondissement de l'inférence statistique, concepts d'intervalles de confiance et de tests d'hypothèses. Normaliser des données. Estimer une moyenne pour de petits échantillons.

**300 - SCIENCES HUMAINES**

A H

**300-300-RE INITIATION PRATIQUE À LA MÉTHODOLOGIE DES SCIENCES HUMAINES** 2-2-2  
2 unités

Dans le cadre de ce cours, l'apprentissage théorique des concepts et des méthodes est étroitement associé à la réalisation d'une recherche menée en équipe et portant sur un sujet relié aux sciences humaines. Cette dernière est effectuée en respectant les étapes propres à

la démarche de recherche scientifique. La présentation des résultats est réalisée par la rédaction d'un rapport de recherche et par un exposé oral.

A H

**300-301-RE DÉMARCHE D'INTÉGRATION DES ACQUIS EN SCIENCES HUMAINES** **1-2-3**  
**2 unités**

P Être rendu en dernière session du programme

P 300-300-RE, 360-300-RE

Réaliser un projet démontrant l'intégration d'apprentissages réalisés dans l'ensemble du programme.

## 320 - GÉOGRAPHIE

A

**320-310-BB LA CARTE DU MONDE** **2-1-3**  
**2 unités**

Décrire les grandes régions du monde (ex. : Europe, Moyen-Orient, Amérique du Sud), les sociétés qui les habitent, leurs milieux naturels, leurs économies, leurs systèmes politiques ainsi que leurs traditions. Découvrir la diversité des territoires et les peuples qui les habitent. Comprendre en quoi les différentes régions du monde sont caractérisées par les relations entre les milieux naturels et leurs communautés humaines. Comprendre comment les sociétés humaines créent les territoires et les utilisent. Amener les étudiants à interroger, à explorer et à comprendre la carte du Monde. Possibilité de participer à un stage en développement international. Participation à un grand événement/compétition de connaissances générales en géographie (Génies-Géo).

H

**320-330-BB DÉFIS DE LA PLANÈTE** **2-1-3**  
**2 unités**

P 320-310-BB

Analyser les grands défis de l'humanité pour le 21<sup>e</sup> siècle et leurs impacts sur les environnements naturels et humains de la planète : 1. Défis humains (surpopulation, sous-développement, urbanisation); 2. Défis environnementaux (changements climatiques, pollution, catastrophes naturelles) et 3. Défis géopolitiques des

ressources stratégiques (énergie, denrées agricoles, eau). Décrire les processus à l'origine de ces situations, saisir leurs répercussions et présenter des exemples de solution dans une perspective de développement durable. Possibilité de participer à un stage local en géographie environnementale et appliquée (outils informatiques, visites d'organismes, sorties sur le terrain, conférenciers).

H

**320-350-BB GÉOGRAPHIE DU TOURISME** **2-1-3**  
**2 unités**

P 320-310-BB

Décrire l'ampleur des activités touristiques sur la planète. Situer les principaux espaces touristiques sur la carte du Monde (ex. : Paris, Rome, New York). Inventorier les grands types de tourisme (ex. : équitable, social, de luxe) et leurs impacts sur l'environnement physique et socioculturel des milieux visités. Inventorier les ressources nécessaires à la préparation d'un voyage (ex. : guides, agences de voyages, offices de tourisme, Internet). Concevoir un itinéraire touristique. Possibilité de participer à un voyage culturel.

## 330 - HISTOIRE

A H

**330-310-BB HISTOIRE DE LA CIVILISATION OCCIDENTALE** **3-0-3**  
**2 unités**

Définir ce qu'est la Civilisation occidentale; identifier les composantes et les racines historiques de l'héritage occidental sur les plans politique, économique, social et culturel; expliquer son évolution dans la continuité et la rupture; démontrer son originalité et son impact sur le monde actuel; découvrir l'interdépendance et la complémentarité des grands secteurs de l'activité humaine; actualiser l'histoire en démontrant ce que l'Occident d'aujourd'hui maintient du passé.

A H

**330-330-BB HISTOIRE DU TEMPS PRÉSENT : LE XX<sup>e</sup> SIÈCLE** **2-1-3**  
**2 unités**

P 330-310-BB

Définir et situer les fondements, les grands courants idéologiques, les événements majeurs et les enjeux du XX<sup>e</sup> siècle dans leur contexte historique selon une perspective évolutive;

évaluer la complexité du monde à travers un développement accéléré nourri de révolutions, de guerres, de crises, de découvertes scientifiques et technologiques, de structures internationales, de phénomènes de masse, de mondialisation, de rapports humains révisés et de solidarités nouvelles. Dresser un bilan historique du monde actuel.

H

|                   |  |                                 |
|-------------------|--|---------------------------------|
| <b>330-350-BB</b> | <b>IL ÉTAIT UNE FOIS LES AMÉRIQUES</b> | <b>3-0-3</b><br><b>2 unités</b> |
| P                 | 330-310-BB                             |                                 |

Définir et situer les civilisations amérindiennes, anglo, franco et latino-américaines et afro-caribéenne dans le cadre de l'Amérique; expliquer leur évolution à travers les événements majeurs de leur histoire (les problèmes d'intégration, les rivalités coloniales, l'accession à l'indépendance); analyser leur complémentarité, leurs différences, leur interdépendance et les enjeux auxquels elles font face dans le contexte évolutif de l'histoire des Amériques; comparer le poids relatif de chacune face aux États-Unis.

### 350 - PSYCHOLOGIE

A H

|                   |                                      |                                 |
|-------------------|--------------------------------------|---------------------------------|
| <b>350-310-BB</b> | <b>INTRODUCTION À LA PSYCHOLOGIE</b> | <b>3-0-3</b><br><b>2 unités</b> |
|                   |                                      |                                 |

Connaître les principaux faits mis à jour par la psychologie sur le comportement humain. Se familiariser avec la rigueur scientifique qui caractérise ce domaine. Se sensibiliser aux principales perspectives théoriques autour desquelles s'articulent les connaissances en psychologie. Comprendre que, malgré leur apparente divergence, ces perspectives apportent un éclairage complémentaire sur le fonctionnement de l'être humain. Parmi les thèmes abordés : les facteurs qui influencent la conduite (ex. : perception, états de conscience, mémoire et intelligence, émotion et motivation), les principales théories de la formation de la personnalité, les enjeux de la santé mentale (ex. : gestion du stress, troubles générés par l'anxiété ou la dépression, moyens thérapeutiques offerts).

A H

|                   |   |                                 |
|-------------------|---|---------------------------------|
| <b>350-330-BB</b> | <b>PSYCHOLOGIE DES RELATIONS HUMAINES</b> | <b>2-1-3</b><br><b>2 unités</b> |
| P                 | 350-310-BB                                |                                 |

Se connaître par l'étude de « soi » en relation avec les autres. Savoir comment améliorer ses interactions, être plus constructif et retirer plus de satisfaction dans ses contacts. Développer ses habiletés interrelationnelles par des études de cas, des questionnaires et une participation active lors de laboratoires et d'ateliers. Parmi les sujets étudiés : les besoins sociaux; la perception de soi; la dynamique de la communication; l'écoute active; le non verbal; les messages symboliques; la perception (dont les premières impressions et la vérification des perceptions); les émotions; l'affirmation de soi; l'intimité; l'origine et la résolution des conflits.

H

|                   |                                 |                                 |
|-------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| <b>350-331-BB</b> | <b>PSYCHOLOGIE ET SEXUALITÉ</b> | <b>2-1-3</b><br><b>2 unités</b> |
| P                 | 350-310-BB                      |                                 |

Connaître plus objectivement des comportements sexuels et savoir expliquer l'évolution des comportements aux plans sexuel et affectif à travers le cycle du développement de la personne, selon son genre. Ces connaissances devraient permettre d'être plus à l'aise de parler des phénomènes de la sexualité; de poursuivre sa réflexion sur sa propre sexualité; de prendre conscience de ses attitudes, de ses besoins et de ses attentes par rapport à la sexualité et de reconnaître l'éventail des émotions liées à la sexualité. Ce cours vise aussi la prise de conscience des perceptions actuelles par rapport à la sexualité; de connaître la sexualité des marginaux et de réévaluer sa perception de la sexualité des marginaux.

A H

|                   |  |                                 |
|-------------------|--|---------------------------------|
| <b>350-350-BB</b> | <b>PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN</b> | <b>3-0-3</b><br><b>2 unités</b> |
| P                 | 350-310-BB                                 |                                 |

S'interroger sur les composantes du développement normal de tout être humain. Par le fait même, mieux comprendre ses propres périodes de vie passée et actuelle et mieux se préparer aux futures. Utiliser ses connaissances pour être plus réceptifs aux gens et aux

expériences de vie. Développer une véritable compréhension des enjeux psychologiques de chaque période de vie. Les thèmes abordés : les aspects physiques, cognitifs, moraux, affectifs et sociaux de l'enfance, de l'adolescence, de la vie adulte et de la fin de la vie ; le point de vue des principaux théoriciens; les choix de vie à effectuer et les crises à surmonter.

### 360 - MULTIDISCIPLINAIRE

A H

**360-300-RE MÉTHODES QUANTITATIVES EN SCIENCES HUMAINES** **2-2-2**  
**2 unités**

Ce cours veut amener l'étudiant à comprendre l'utilité des outils statistiques pour expliquer les phénomènes humains. Par l'acquisition de concepts fondamentaux et de techniques de base des méthodes quantitatives, l'étudiant est invité à appliquer ces outils à des problèmes de recherche en sciences humaines et à évaluer de façon critique les informations statistiques disponibles au quotidien. La démarche prévoit l'utilisation d'un chiffrier électronique ou d'un logiciel statistique pour le traitement des données.

A H

**360-301-BB COURS MULTI-DISCIPLINAIRE** **2-1-1**  
**1 1/3 unité**

P 350-310-BB, 383-310-BB, 330-310-BB, 387-310-BB, 320-310-BB ou 385-310-BB ou 381-310-BB

Distinguer l'objet d'étude de chacune des disciplines de sciences humaines. Appliquer des connaissances disciplinaires à une problématique précise définie par le programme. Ce cours donné en virtuel propose une démarche individualisée, une forme de tutorat où l'étudiant évolue à son rythme, à partir d'un échancier imposé. Des rencontres avec le professeur et les autres étudiants sont prévues durant la session.

### 381 - ANTHROPOLOGIE

A

**381-310-BB DES PREMIERS HUMAINS AUX GRANDES CIVILISATIONS** **2-1-3**  
**2 unités**

Situer l'être humain dans le monde vivant et comprendre l'évolution de notre espèce. Étudier les vestiges laissés par nos ancêtres (ossements, dents, restes culturels tels outils, traces d'habitations ou de feu, sépultures, arts, etc.) Reconstituer le mode de vie et le développement des premières sociétés (établissements humains, organisation sociale, migrations, etc.) Établir des comparaisons avec les sociétés primates. Lier évolution biologique et culturelle de l'espèce humaine. Réfléchir sur les enjeux de l'avenir des sociétés humaines.

H

**381-350-BB RACE OU RACISME** **2-1-3**  
**2 unités**

P 381-310-BB

Étudier la diversité biologique et culturelle des populations humaines; analyser les facteurs responsables de cette diversité (hérédité, milieu, culture, etc.); comprendre l'origine et l'évolution des classifications raciales (races) et de l'idéologie raciste (fondements, facteurs historiques, sociaux, politiques et économiques, attitudes, formes); examiner des manifestations de racisme dans sa propre société et à travers le monde; découvrir des moyens pour combattre les différentes formes de racisme.

### 383 - ÉCONOMIQUE

A H

**383-310-BB ÉCONOMIE GLOBALE** **2-1-3**  
**2 unités**

Acquérir un cadre d'analyse pour mieux expliquer le fonctionnement global de l'économie; éveiller la curiosité de l'étudiant face aux questions économiques courantes.

Exposé du problème économique fondamental; étude des caractéristiques des différents systèmes économiques; explication de la mécanique des marchés; définition et rôle des indicateurs économiques; analyse des cycles économiques, analyse de l'intervention de l'État (politiques budgétaires, fiscales et monétaires);

études du libre-échange, du protectionnisme et de la mécanique des échanges internationaux dans un cadre de mondialisation; analyse de la conjoncture économique.

A H

**383-330-BB LES AGENTS ÉCONOMIQUES** **3-0-3**  
**2 unités**  
 P 383-310-BB

Le marché est au cœur de bien des grands débats actuels. S'oppose au marché, la planification économique par l'État. Lequel des deux est le plus approprié? Doit-on privatiser ou étatiser? Comment fonctionne un marché? Quels sont les effets de l'intervention de l'État dans un marché? Quels sont les impacts de la réglementation, de la taxation et des subventions? Comment aborder le problème environnemental dans une logique de marché? Qui devrait absorber les coûts?

À l'intérieur du cours, on utilise les notions économiques pour mieux comprendre des situations d'actualité courantes telles que la privatisation des services de santé, l'inégalité dans la répartition des revenus, les stratégies des entreprises dans un contexte de mondialisation ou les transformations du marché du travail?

H

**383-350-BB ÉCONOMIE INTERNATIONALE** **3-0-3**  
**2 unités**  
 P 383-310-BB

Caractériser l'évolution des principaux grands blocs économiques : Amérique du Nord, Europe, Asie. Comprendre le processus de mondialisation de l'économie aux plans industriel, commercial et financier. Analyser l'impact de la montée fulgurante de pays tels la Chine, l'Inde, le Brésil. Expliquer le rôle des organisations économiques internationales. Reconnaître les pressions que la conjoncture économique exerce sur le marché des changes. Comprendre l'évolution du système monétaire international. Étudier les concepts et les caractéristiques du commerce international. Présenter les caractéristiques du sous-développement, les stratégies de développement et d'entraide internationale dans le contexte de la mondialisation.

## 385 - SCIENCE POLITIQUE

A

**385-310-BB POLITIQUE, CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE** **2-1-3**  
**2 unités**

Ce cours d'introduction à la science politique veut amener l'étudiant à comprendre certaines règles de base du jeu politique (élections, modes de scrutin...). Les événements récents de la vie politique constituent le point de départ de l'étude du fonctionnement des institutions au Canada, aux États-Unis, en France et au sein de l'Union européenne. À l'aide d'exercices et de simulations, ce cours analyse les avantages et les limites de la démocratie et de la citoyenneté.

H

**385-330-BB IDÉOLOGIES ET MOUVEMENTS POLITIQUES** **2-1-3**  
**2 unités**  
 P 385-310-BB

Ce cours applique l'analyse politique aux discours idéologiques pour mieux comprendre les mouvements de contestation et les pratiques de l'engagement social. Des altermondialistes aux néoconservateurs, les acteurs politiques s'inspirent tous des grands courants de pensée (socialisme, anarchisme, écologisme, féminisme...) lorsqu'ils proposent des projets de transformation sociale ou de renforcement des acquis. La réalisation d'une monographie (étude d'un groupe communautaire, d'un organisme de coopération, d'un parti politique...) illustre le lien entre les idéologies et l'action politique.

H

**385-350-BB ACTUALITÉ POLITIQUE INTERNATIONALE** **2-1-3**  
**2 unités**  
 P 385-310-BB

Ce cours propose une analyse approfondie de la scène politique internationale. La disparition de l'URSS, en 1991, et les attentats terroristes du 11 septembre 2001 contribuent à définir un nouveau monde où les États et les organisations intergouvernementales (exemple : l'ONU) doivent redéfinir leur rôle. À l'aide d'études de cas, ce cours examine plusieurs conflits violents (exemple : Afghanistan, Somalie, Sri Lanka, Côte d'Ivoire...) de manière à favoriser une meilleure compréhension de la dynamique actuelle des relations internationales.

**387 - SOCIOLOGIE**

A H

**387-310-BB INDIVIDU ET SOCIÉTÉ 3-0-3  
2 unités**

Ce cours initie l'étudiant à l'étude sociologique des comportements humains en société, c'est-à-dire au point de vue particulier à partir duquel cette discipline interroge la réalité sociale. Pour ce faire, il amène l'étudiant à identifier la dimension sociale dans les rapports humains et à expliquer *le social par le social*. C'est par l'apprentissage des grandes théories sociologiques et des notions de base (structure sociale, institution sociale, rôle social, acteur social, stratification sociale, socialisation, culture, identité collective, etc.) que l'étudiant pourra comprendre comment l'organisation d'une société et les milieux sociaux d'appartenance (classe sociale, famille, quartier, église) influencent les activités individuelles.

H

**387-330-BB DÉFIS SOCIAUX 3-0-3  
2 unités**

P 387-310-BB

Amener l'étudiant à utiliser des notions sociologiques afin de comprendre la dimension sociale des problèmes et des défis que doit surmonter notre société contemporaine. Seront ainsi abordées des thématiques telles que l'immigration, l'intégration des minorités, les rôles masculins et féminins, les relations familiales et de couple, la pauvreté, la santé, le travail, la marginalité, les valeurs des jeunes. Des études de cas permettront de saisir la contribution des divers acteurs sociaux dans le développement et la transformation de la société.

**401 - ADMINISTRATION**

H

**401-310-BB L'ENTREPRISE 3-0-3  
2 unités**

Décrire les notions de base permettant de comprendre le rôle de l'entreprise; expliquer les différents types de classification des entreprises; décrire les composantes nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise; distinguer les différents types de structures organisationnelles; décrire le rôle du gestionnaire et les différentes approches à la gestion d'une entreprise.

A

**401-330-BB LES AFFAIRES ET LE DROIT 2-1-3  
2 unités**  
P 401-310-BB

Se sensibiliser aux principales règles de droit s'appliquant dans les affaires et dans la vie quotidienne : droit, organisation de la justice, contrats, protection du consommateur, formes juridiques de l'entreprise; comprendre les règles s'appliquant aux transactions commerciales internationales; rechercher et analyser l'information juridique s'appliquant aux entreprises.

A

**401-331-BB COMPTABILITÉ 2-1-3  
2 unités**  
P 401-310-BB

Définir le plan comptable et les principales opérations comptables; acquérir le vocabulaire comptable de base; appliquer la règle de débit-crédit aux opérations simples; comprendre et produire des états financiers en respectant les règles de présentation.

H

**401-350-BB INITIATION AU MARKETING 3-0-3  
2 unités**  
P 401-310-BB

Acquérir une connaissance du marketing et des interactions complexes mises en jeu entre l'individu, l'organisateur et l'environnement économique; analyser les caractéristiques du marché et prendre conscience de l'importance de bien connaître ce marché pour qu'une opération de marketing soit efficace; déterminer les interrelations entre les variables inhérentes au *marketing mix*: prix, produit, distribution et communication.

**SANCTION DES ÉTUDES** : Diplôme d'études collégiales (DEC) avec mention Arts et lettres

**NOMBRE D'UNITÉS** : 54 2/3, dont 28 en formation spécifique

**NOMBRE D'HEURES-CONTACT** : 1335, dont 675 en formation spécifique

**PRÉALABLE DU SECONDAIRE** : Aucun

## PRÉSENTATION

Ce programme explore les cultures du monde (d'hier et d'aujourd'hui) avec les élèves qui vont définir le monde de demain, ce programme s'adresse à ceux et celles qui consomment déjà les multiples manifestations écrites et visuelles des domaines de l'art et des communications. Ses buts généraux se développent autour de deux axes : création et culture. Tout en favorisant l'acquisition d'une solide culture générale, le programme approfondit les connaissances culturelles et artistiques et expérimente des techniques de production et de création spécifiques aux deux profils. Ces deux voies de spécialisation sont : Arts visuels et nouvelles technologiques et Communication. En troisième session, les élèves de Communication font un choix de cours plus adapté à leurs champs d'intérêts selon leur voie de sortie : écriture, image, son.

### Spécificités du programme à Bois-de-Boulogne

Au Collège, on enrichit la formation dispensée par les cours en favorisant, dans un environnement plus informel, la participation régulière à des activités complémentaires prévues à l'horaire; visite de lieux de productions et de diffusions professionnels (galeries, musées, studios de radio, de télévision et de cinéma, théâtres, ateliers), visites et voyages culturels à l'extérieur de Montréal, conférences et rencontres avec des professionnels du milieu autant dans le domaine des arts que celui des communications.

Les professeurs du programme accompagnent aussi les étudiants lors de leurs démarches d'admission aux différentes institutions postcollégiales et conservent des liens avec leurs anciens étudiants.

## ACCÈS AUX PROGRAMMES UNIVERSITAIRES

Cette formation préuniversitaire s'adresse à l'étudiant qui a l'intention de poursuivre des études dans les domaines suivants : communication et médias, cinéma, journalisme, recherche documentaire, relations publiques, lettres et langues, histoire de l'art, arts visuels, design 2D et 3D, design de l'environnement, arts du multimédia, marketing et conception publicitaire, enseignement au primaire et au secondaire, enseignement des arts plastiques, animation culturelle et action communautaire, droit et tout autre programme universitaire ne nécessitant aucun préalable spécifique.

## FINALITÉ

Préparer à des études supérieures dans tout champ d'activités du monde des arts, des lettres et des communications.

## COMPÉTENCES DU PROGRAMME

- Explorer le domaine des arts et du domaine des lettres.
- Situer les courants déterminants du domaine des arts et du domaine des lettres.
- Illustrer des langages du domaine des arts ou du domaine des lettres.
- Traiter de pratiques de diffusion de productions artistiques ou littéraires.
- Commenter des éléments de culture et de civilisation présents dans des productions du domaine des arts ou du domaine des lettres.
- Utiliser des techniques de création ou d'interprétation du domaine des arts et du domaine des lettres.
- Analyser une production du domaine des arts ou du domaine des lettres.
- Critiquer une production du domaine des arts ou du domaine des lettres.

- Réaliser une production du domaine des arts ou du domaine des lettres.
- Intégrer des connaissances et des habiletés acquises dans le programme.

### **VALEURS CARDINALES DU PROGRAMME ARTS ET LETTRES**

- Ouverture sur le monde et curiosité
- Créativité et autonomie
- Rigueur et esprit critique
- Diversité et interdisciplinarité
- Démarche humaniste

### **EXIGENCES PARTICULIÈRES**

Le programme requiert des étudiants une disponibilité de trois heures chaque semaine, pour chacune des sessions afin de permettre la participation aux activités complémentaires. Cette période, commune aux étudiants de première et de deuxième année, est intégrée dans l'horaire hebdomadaire individuel. Des frais sont exigés pour les activités complémentaires.

### **PROFILS**

#### **Communication 500.25**

Si on s'intéresse aux différents domaines de la communication (journalisme, relations publiques, conception publicitaire, marketing, etc.) tels qu'ils existent dans le monde contemporain avec ses multiples plates-formes (cinéma, radio, télévision, Internet, images imprimées et virtuelles, etc.), le profil Communication est tout indiqué. Tout d'abord, il permet d'acquérir une solide formation et des connaissances en communication visuelle et en histoire de l'art. Avec l'aide d'équipement numérique de haut standard, les élèves expérimentent plusieurs formes de journalisme, réalisent des émissions de radio, de télévision et des films documentaires, conçoivent des mises en page grâce à des logiciels de montage et de traitement de l'image : Photoshop, Illustrator, In-Design, Final-Cut, tout en élargissant leurs connaissances des cultures d'ici et d'ailleurs. À partir de la deuxième session, les élèves choisissent des cours dans des domaines connexes au monde des communications.

#### **Arts visuels et nouvelles technologies 500.35**

Ceux qui s'intéressent au domaine de la création dans le monde large des arts visuels trouveront à Bois-de-Boulogne un champ d'apprentissage et d'expérimentation fertile.

L'élève explore parallèlement diverses techniques et approches; les plus traditionnelles comme le dessin, la gravure, la peinture, la sculpture; ainsi que d'autres plus contemporaines introduites par les nouvelles technologies numériques (création virtuelle et imprimée) et ce, grâce à des logiciels de dessin et de traitement de l'image (Photoshop, Illustrator, In-Design, Final-Cut). En histoire de l'art, les étudiants abordent le vocabulaire et le langage visuel, les grands principes de la communication visuelle ainsi qu'une introduction à l'évolution des grands courants artistiques. Les étudiants pratiquent aussi à travers toutes les sessions différentes stratégies de production et de création formelle et visuelle.

**GRILLE 500.25 Communication**

|   | Session 1                                       | Session 2  | Session 3   | Session 4   |  |
|---|---|--|---|---|--|
| <b>Formation générale</b><br>(voir pages 51 à 68) | <b>601-101-MQ</b><br>Écriture et littérature    |  <b>601-102-MQ</b><br>Littérature et imaginaire | <b>601-103-MQ</b><br>Littérature québécoise         | <b>601-520-BB**</b><br>Français propre au programme |  <b>Formation générale commune</b>        |
|   | <b>340-101-MQ</b><br>Philosophie et rationalité | <b>340-102-MQ</b><br>L'être humain   |   | <b>340-510-BB</b><br>Éthique et politique           |  |
|   |   |  | <b>604-10#-MQ*</b><br>Langue anglaise               |   | <b>604-31#-BB</b><br>Anglais propre au programme   |
|   | <b>109-101-MQ</b><br>Activité physique et santé | <b>109-102-MQ</b><br>Activité physique et efficacité   | <b>109-103-MQ</b><br>Activité physique et autonomie |   |  |
|   |   |  | <b>1 cours</b>                                      | <b>1 cours</b>                                      |  <b>Formation générale complémentaire</b> |

**Formation spécifique**  
(voir pages suivantes)

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
| <b>502-510-BB</b><br>Intro. à la photo et à la vidéo | <b>530-511-BB</b><br>Radio et télévision                          | Cours au choix 2   | <b>520-512-BB</b><br>Art moderne et contemporain    |
| <b>601-510-BB</b><br>Communication et médias         | Cours au choix 1  | <b>510-521-BB</b><br>Art et ordinateur II : illustration virtuelle | Cours au choix 3                                    |
| <b>530-510-BB</b><br>Écriture médiatique             | <b>510-500-BB</b><br>Art et ordinateur I : intro. à l'art virtuel | <b>601-511-BB</b><br>Production théâtrale                          | <b>502-599-BB</b><br>Intégration en arts et lettres |
| <b>502-511-BB</b><br>Projet médiatique I             | <b>520-513-BB</b><br>Communication visuelle                       |  |   |

Les cours soulignés ont des préalables (voir les définitions à la page 49) :

**PRÉALABLE**

**PRÉALABLE RELATIF**

**COREQUIS**

Cours porteur de l'épreuve synthèse de programme : **502-599-BB**



Ce cours est aussi offert en mode virtuel, voir page 69.

\* Le niveau sera déterminé selon le résultat au test de classement administré par le Collège.

\*\* Ce cours peut être remplacé par le cours 601-610-BB Relation d'aide appliquée en français écrit.

| Cours au choix 1 |                                       | Session |   |   |   |
|------------------|---------------------------------------|---------|---|---|---|
|                  |                                       | 1       | 2 | 3 | 4 |
| 502-512-BB       | Communication et culture              |         | ✓ |   |   |
| 502-513-BB       | Communication et actualité planétaire |         | ✓ |   |   |
| Cours au choix 2 |                                       | 1       | 2 | 3 | 4 |
| 530-512-BB       | Cinéma de la réalité                  |         |   | ✓ |   |
| 601-512-BB       | Journalisme                           |         |   | ✓ |   |

| Cours au choix 3 |                        | Session |   |   |   |
|------------------|------------------------|---------|---|---|---|
|                  |                        | 1       | 2 | 3 | 4 |
| 502-514-BB       | Pouvoir, art et médias |         |   |   | ✓ |
| 530-513-BB       | Critique des médias    |         |   |   | ✓ |

**GRILLE 500.35 Arts visuels et nouvelles technologies**

|   | Session 1                                       | Session 2  | Session 3   | Session 4   |  |
|---|---|--|---|---|--|
| <b>Formation générale</b><br>(voir pages 51 à 68) | <b>601-101-MQ</b><br>Écriture et littérature    |  <b>601-102-MQ</b><br>Littérature et imaginaire | <b>601-103-MQ</b><br>Littérature québécoise         | <b>601-520-BB**</b><br>Français propre au programme | <b>Formation générale commune</b>        |
|   | <b>340-101-MQ</b><br>Philosophie et rationalité | <b>340-102-MQ</b><br>L'être humain   |   | <b>340-510-BB</b><br>Éthique et politique           |  |
|   |   | <b>604-10#-MQ*</b><br>Langue anglaise  |   | <b>604-31#-BB</b><br>Anglais propre au programme    | <b>Formation générale propre</b>         |
|   | <b>109-101-MQ</b><br>Activité physique et santé | <b>109-102-MQ</b><br>Activité physique et efficacité   | <b>109-103-MQ</b><br>Activité physique et autonomie |   |  |
|   |   |  | <b>1 cours</b>                                      | <b>1 cours</b>                                      | <b>Formation générale complémentaire</b> |

**Formation spécifique**  
(voir pages suivantes)

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
| <b>502-510-BB</b><br>Introduction à la photo et à la vidéo | <b>510-514-BB</b><br>Projet dessin                                      | <b>510-515-BB</b><br>Peinture et sculpture                         | <b>520-512-BB</b><br>Art moderne et contemporain                |
| <b>510-510-BB</b><br>Exploration du domaine des arts       | <b>510-522-BB</b><br>Langage visuel 2                                   | <b>510-521-BB</b><br>Art et ordinateur II : illustration virtuelle | <b>510-532-BB</b><br>Art et ordinateur III : création virtuelle |
| <b>510-512-BB</b><br>Langage visuel I                      | <b>510-500-BB</b><br>Art et ordinateur I : introduction à l'art virtuel | <b>601-511-BB</b><br>Production théâtrale                          | <b>502-599-BB</b><br>Intégration en arts et lettres             |
| <b>510-513-BB</b><br>Dessin                                | <b>520-513-BB</b><br>Communication visuelle                             |  |   |

Les cours soulignés ont des préalables (voir les définitions à la page 49) :

**PRÉALABLE**

**PRÉALABLE RELATIF**

**COREQUIS**

Cours porteur de l'épreuve synthèse de programme :  
**502-599-BB**



Ce cours est aussi offert en mode virtuel, voir page 69.

\* Le niveau sera déterminé selon le résultat au test de classement administré par le Collège.

\*\* Ce cours peut être remplacé par le cours 601-610-BB Relation d'aide appliquée en français écrit.

DESCRIPTION DES COURS DE FORMATION  
SPÉCIFIQUE  
ARTS ET LETTRES (500.A1)

## 502 - ARTS ET LETTRES

A

**502-510-BB INTRODUCTION À LA PHOTO ET À LA VIDÉO** 2-2-3  
2 1/3 unités

Initiation aux langages visuel et sonore par l'apprentissage de techniques de base de prises de vue en photo et en vidéo numérique. Illustration des langages utilisés dans ces deux médias par la production de photos et de courts métrages vidéo. Pratique des codes artistiques et communicationnels par des travaux individuels (photo) et en équipe (vidéo).

A

**502-511-BB PROJET MÉDIATIQUE I** 1-2-3  
2 unités

Explorer des procédés de création propres au domaine des communications écrites et de la communication audiovisuelle. Expérimenter ces procédés par la réalisation d'un projet de journalisme ainsi que par un projet vidéo. Appliquer un schéma de la communication aux langages écrit et audiovisuel utilisés dans ces projets. Développer une démarche critique par l'utilisation de techniques de rétroaction afin de susciter, de recueillir et d'analyser des commentaires portant sur les productions réalisées dans le cadre du cours.

H

**502-512-BB COMMUNICATION ET CULTURES** 2-1-2  
1 2/3 unité

Nous partageons de plus en plus notre milieu de vie avec des gens d'une autre origine. Comment concilier nos bagages culturels respectifs et enclencher un véritable processus de communication interculturelle? Ce sera la base de notre réflexion. Sous l'angle de la communication, nous explorerons les enjeux de diverses approches interculturelles (relativisme culturel, intégration, ethnocentrisme, racisme, coopération internationale). Mondialisation, diversité ethnique, originalité de notre culture seront parmi les thèmes abordés. Nous traiterons, entre autres, du processus de communication (dynamique,

cohérence, apprentissage) inhérent aux cultures. À travers l'analyse de films, l'observation participante, la comparaison et l'enquête, nous apprendrons à connaître l'Autre pour mieux le comprendre.

H

**502-513-BB COMMUNICATION ET ACTUALITÉ PLANÉTAIRE** 2-1-2  
1 2/3 unité

Commenter les événements d'actualité présentés dans les médias (journaux et télévision). Repérer et comprendre les éléments géographiques, historiques, politiques, économiques et socioculturels qui caractérisent les événements d'actualité (ex. : guerres, intégrisme religieux, épidémies, changements climatiques). Apporter un jugement sur certains enjeux planétaires (ex. : sécurité mondiale, droits de l'homme, mondialisation). Interpréter l'approche des médias afin de mettre en valeur l'information. Possibilité de produire un documentaire ou un article dans le cadre d'un stage ou d'un voyage culturel.

H

**502-514-BB POUVOIR, ART ET MÉDIAS** 2-1-3  
2 unités

Ce cours s'intéresse à la dimension politique de la communication artistique et médiatique. En tant que citoyens, nous sommes influencés par l'information que les médias nous transmettent, mais également par les chansons que nous écoutons, par les images et les films que nous regardons. Le but du cours est d'identifier le message politique des productions culturelles et médiatiques en analysant leur contenu, leur contexte de réalisation et leurs influences idéologiques. À titre d'exemples, des documentaires, toiles, photos, caricatures, graffitis, bandes dessinées ou annonces publicitaires peuvent être analysés dans le cadre de ce cours.

H

**502-599-BB INTÉGRATION** 1-2-3  
2 unités

P Être rendu en dernière session du programme

Intégrer, dans une production multidisciplinaire, les compétences acquises durant les deux années d'étude. Poser un objet d'étude complexe; établir une démarche méthodologique; réaliser une production en respectant le protocole du genre; évaluer la production et les stratégies

choisies pour la réaliser; présenter le travail achevé devant le groupe et les enseignants du programme.

## 510 - ARTS PLASTIQUES

H

|                   |   |                           |
|-------------------|---|---------------------------|
| <b>510-500-BB</b> | <b>ART ET ORDINATEUR I : introduction à l'art virtuel</b> | <b>1-2-3<br/>2 unités</b> |
|-------------------|---|---------------------------|

Dans le monde des communications et des arts, connaître et utiliser différents outils numériques comme l'ordinateur, ses périphériques et les logiciels de production graphique et de création d'image est une nécessité vitale.

Dans ce cours, l'étudiant gère son environnement informatique et ses fichiers, acquière et utilise la terminologie appropriée à l'outil informatisé, crée des images thématiques à l'aide de différents logiciels, développe sa créativité, illustre des langages et des signes du domaine des arts et des communications ( ligne, forme, couleur, lumière, transparence, perspective, composition, etc.) et développe sa capacité à communiquer des idées et à s'exprimer à travers des images virtuelles et imprimées (Photoshop, Illustrator).

A

|                   |  |                           |
|-------------------|--|---------------------------|
| <b>510-510-BB</b> | <b>EXPLORATION DU DOMAINE DES ARTS</b> | <b>2-1-3<br/>2 unités</b> |
|-------------------|--|---------------------------|

Comprendre le rôle des différentes instances de production et de diffusion des arts visuels au Québec. Suivre une démarche méthodologique de travail intellectuel. Utiliser divers instruments de recherche documentaire, incluant les instruments automatisés. Effectuer une recherche sur un sujet relié aux arts visuels. Rencontrer des gens travaillant dans le domaine des arts, incluant de nombreuses sorties (galeries, musées, biennales, symposiums, etc.). Monter une exposition. Explorer des processus de communication en art et traiter de pratiques de diffusion de productions artistiques.

A

|                   |                         |                           |
|-------------------|-------------------------|---------------------------|
| <b>510-512-BB</b> | <b>LANGAGE VISUEL I</b> | <b>1-2-3<br/>2 unités</b> |
|-------------------|-------------------------|---------------------------|

Explorer les qualités visuelles du monde sensible par les moyens du langage plastique et les signes propres aux arts visuels. Expérimenter et développer des habiletés techniques de base en manipulant des outils et des matériaux divers pour

la production d'œuvres à deux et trois dimensions; illustrer le langage visuel; acquérir le vocabulaire approprié et les notions propres au domaine (ligne, forme, lumière, espace, composition, étude de la couleur, etc.).

A

|                   |               |                              |
|-------------------|---------------|------------------------------|
| <b>510-513-BB</b> | <b>DESSIN</b> | <b>1-2-2<br/>1 2/3 unité</b> |
|-------------------|---------------|------------------------------|

Explorer et appliquer des procédés et des techniques du dessin d'observation et de représentation. Expérimenter et utiliser différents matériaux (fusain, graphites, pastels, gouache); étudier et appliquer des notions fondamentales du dessin et de ses composantes formelles texture, lumière, volume, perspective, etc.; réaliser des représentations sur des supports variés (dessin gestuel, dessin de contour, esquisse rapide, modèle vivant, esquisse longue, etc.).

H

|                   |                      |                           |
|-------------------|----------------------|---------------------------|
| <b>510-514-BB</b> | <b>PROJET DESSIN</b> | <b>1-2-3<br/>2 unités</b> |
|-------------------|----------------------|---------------------------|

Commenter des éléments de culture et de civilisation présents dans sa production artistique. Développer la gestualité, l'expression et l'imagination par le dessin en vue de son intégration à une pratique artistique autonome. Développer un savoir-faire technique et pratique du dessin. Utilisation de différents matériaux (crayon, fusain, encre, pastel, etc.) et de différents supports.

A

|                   |                              |                              |
|-------------------|------------------------------|------------------------------|
| <b>510-515-BB</b> | <b>PEINTURE ET SCULPTURE</b> | <b>1-2-2<br/>1 2/3 unité</b> |
|-------------------|------------------------------|------------------------------|

Développer sa créativité par la peinture et la sculpture en exploitant les notions de couleur et de composition. Explorer et appliquer différents procédés et modes d'organisation de l'espace en deux et trois dimensions; expérimenter différents matériaux en peinture (gouache, acrylique, papier, toile) et en sculpture (argile, carton, objets de récupération, fils métalliques, béton); réaliser une production intégrant les concepts propres à la peinture et à la sculpture.

## A

|                   |  |                           |
|-------------------|--|---------------------------|
| <b>510-521-BB</b> | <b>ART ET ORDINATEUR II : illustration virtuelle</b> | <b>1-2-3<br/>2 unités</b> |
| PR                | 510-500-BB   |                           |

Ce cours continue la démarche entreprise avec le cours d'Art et ordinateur I : élargir ses connaissances et l'utilisation des outils informatiques. Dans ce cours, il s'agit de développer la démarche de recherche et de création ainsi que le regard critique sur sa production et celle des ses pairs. On y explore et approfondit les aspects formels de l'illustration et du design graphique. L'étudiant utilise des techniques de création ou d'interprétation à l'aide de plusieurs logiciels pertinents et développe des méthodes de recherche et de production appropriées à ses objectifs de communication ou d'expression. (Illustrator, Photoshop, In-Design).

## H

|                   |                         |                           |
|-------------------|-------------------------|---------------------------|
| <b>510-522-BB</b> | <b>LANGAGE VISUEL 2</b> | <b>1-2-3<br/>2 unités</b> |
|-------------------|-------------------------|---------------------------|

Expérimenter et explorer différents procédés et techniques du domaine des arts. Produire des images à deux et trois dimensions en fonction des contraintes théoriques et techniques relatives au contenu des cours. Utiliser et manipuler différents matériaux et différentes techniques de création. Réaliser une production artistique.

## H

|                   |   |                           |
|-------------------|---|---------------------------|
| <b>510-532-BB</b> | <b>ART ET ORDINATEUR III : création virtuelle</b> | <b>1-2-3<br/>2 unités</b> |
| PR                | 510-500-BB<br>510-521-BB                          |                           |

Illustrer le langage visuel et créer des images selon une vision personnelle; approfondir des concepts où l'ordinateur devient un support à l'imaginaire; appliquer un traitement artistique de l'image par des méthodes numériques. L'Internet pourrait être un outil permettant d'enrichir la démarche artistique. Réaliser une production artistique en misant sur la créativité et la personnalité.

## 520 – HISTOIRE DE L'ART

## H

|                   |                                    |                              |
|-------------------|------------------------------------|------------------------------|
| <b>520-512-BB</b> | <b>ART MODERNE ET CONTEMPORAIN</b> | <b>3-0-2<br/>1 2/3 unité</b> |
| PR                | 502-510-BB                         |                              |

Replacer dans leurs contextes politique, social et idéologique les grands courants artistiques. Comprendre l'évolution chronologique des artistes et des mouvements les plus importants qui ont marqué les grandes étapes de l'histoire de l'art. Aborder l'œuvre d'art comme un élément autonome, mais aussi comme partie intégrante d'une évolution artistique continue. Comprendre les problématiques artistiques actuelles et passées comme le passage de l'image figurative à l'abstraction. Appliquer une grille de lecture et d'analyse de l'image appropriée à ce cours (iconographique, sociologique, etc.). Analyser les interactions entre les mouvements de l'art moderne, contemporain et actuel avec les phénomènes cinématographiques et de la vidéo.

## H

|                   |                               |                           |
|-------------------|-------------------------------|---------------------------|
| <b>520-513-BB</b> | <b>COMMUNICATION VISUELLE</b> | <b>3-1-2<br/>2 unités</b> |
|-------------------|-------------------------------|---------------------------|

Utiliser les éléments du vocabulaire et du langage visuels qui sont communs au monde des arts : arts plastiques, photographie, cinéma, vidéo, etc. par l'identification et la distinction de leurs caractéristiques et qualités formelles. Repérer les diverses applications et utilisations du langage visuel. Relier les éléments formels et leur signification par l'application d'une grille formaliste de lecture et d'analyse de l'image.

## 530 - CINÉMA

## A

|                   |                            |                              |
|-------------------|----------------------------|------------------------------|
| <b>530-510-BB</b> | <b>ÉCRITURE MÉDIATIQUE</b> | <b>1-2-2<br/>1 2/3 unité</b> |
|-------------------|----------------------------|------------------------------|

Illustrer le langage des médias audiovisuels, radio, télévision, cinéma (fiction et documentaire) et Internet. Acquérir le vocabulaire approprié et les notions propres au domaine (plan, angle, mouvement, composition du cadre, rapport son et image, montage, etc.). Employer de façon efficace les différents langages pour l'écriture et le découpage de scénarios pour la radio, la télévision, le cinéma et l'Internet.

## H

**530-511-BB RADIO ET  
TÉLÉVISION 1-2-3  
2 unités**

Parce que la télévision et la radio sont au cœur de nos vies, ces médias de masse sont une source inépuisable d'informations, de divertissements et d'éducation populaire. Pourtant la radio et la télévision sont de grandes inconnues. Peu de gens savent vraiment comment elles fonctionnent et quels sont leurs moyens de production spécifiques.

Dans ce cours, les étudiants apprendront à écrire des scénarios destinés à être mis en ondes et à pratiquer différentes fonctions à l'intérieur d'une équipe de production radio et télévision.

## A

**530-512-BB CINÉMA DE LA  
RÉALITÉ 1-2-3  
2 unités**

Distinguer les différents types de documentaires et leurs fonctions sociales, politiques et culturelles. Réutiliser les compétences acquises lors des cours précédents (photo et vidéo, radio et télévision et projet médiatique 1). Réaliser un documentaire en parcourant toutes les étapes de sa réalisation : définition d'une problématique, recherche, scénario, tournage, montage et projection publique.

## H

**530-513-BB CRITIQUE DES  
MÉDIAS 2-1-3  
2 unités**

Analyser, interpréter et juger des productions d'actualité en radio, télévision et cinéma. Explorer différents types de discours critiques et théoriques. Explorer les liens entre le discours critique, les pratiques de diffusion des émissions et la distribution de films et ses créateurs. Formuler un point de vue critique personnel et judicieux et l'exprimer efficacement dans des textes référés à chaque média.

**FRANÇAIS (601)**

## A

**601-510-BB COMMUNICATION  
ET MÉDIAS 2-1-3  
2 unités**

Explorer le domaine des communications sur les plans pratique et théorique. Découvrir des sources d'information, évaluer leur pertinence, les analyser, les comparer, et présenter les résultats

sous la forme de textes propres au domaine des communications. Développer, par l'application, une méthode de travail intellectuel. Dégager les principales fonctions et instances des médias modernes par le biais de l'histoire de la communication et des médias de masse.

## A

**601-511-BB PRODUCTION  
THÉÂTRALE 2-2-4  
2 2/3 unités**

Réaliser et évaluer une production théâtrale. Définir un projet de création : proposer des œuvres tenant compte de critères préétablis, en sélectionner une et en faire l'analyse; déterminer la forme du projet en fonction de l'orientation retenue; actualiser le projet de création : concevoir les diverses composantes du projet (mise en scène, décors, costumes, etc.), en vérifier la cohérence en fonction du concept, réaliser chaque composante, les orchestrer et présenter la production théâtrale; évaluer la production.

## A

**601-512-BB JOURNALISME 1-2-3  
2 unités**

Explorer le domaine de l'écriture journalistique. S'initier aux différents genres d'écrits et au style journalistique : nouvelle, brève, éditorial, critique, reportage, analyse. Développer des stratégies de relation avec les médias : cibler les différents médias, monter un dossier de presse. Explorer le domaine de l'écriture publicitaire : mettre sur pied des plans de communications internes et externes, créer des messages publicitaires.

**SANCTION DES ÉTUDES** : Diplôme d'études collégiales (DEC)

**NOMBRE D'UNITÉS** : 59 1/3, dont 38 en formation spécifique

**NOMBRE D'HEURES-CONTACT** : 1575, dont 1050 en formation spécifique

**PRÉALABLES DU SECONDAIRE :**

- **Mathématiques** : Technico-sciences de la 5<sup>e</sup> secondaire OU Sciences naturelles de la 5<sup>e</sup> secondaire OU Mathématiques 536
- **Chimie** : Chimie de la 5<sup>e</sup> secondaire OU Chimie 534
- **Physique** : Physique de la 5<sup>e</sup> secondaire OU Physique 534

**PRÉSENTATION**

Ce programme s'adresse à l'étudiant qui a le potentiel de très bien réussir dans n'importe lequel des programmes d'études collégiales conduisant à un DEC, mais qui veut se donner l'occasion d'explorer les connaissances fondamentales d'un éventail élargi de divers champs d'études avant d'opter pour des études supérieures plus spécialisées.

L'ensemble des caractéristiques du programme lui confère un caractère novateur qui incite à l'utilisation de nouvelles stratégies de formation plus décloisonnées et plus centrées sur les compétences attendues de l'étudiant.

**Polyvalence de la formation**

Le programme permet à l'étudiant d'explorer les divers champs du savoir humain, d'acquérir les connaissances et les habiletés fondamentales de chacun de ces champs, et favorise l'acquisition d'une culture générale étendue et approfondie. Il permet, de ce point de vue, une formation plus polyvalente que celle offerte par les autres programmes préuniversitaires. Cette polyvalence se traduit non seulement dans la répartition quantitative des unités entre les diverses composantes du programme, mais aussi, et surtout par la présence de stratégies d'apprentissage qui favorisent l'exploration des liens entre les divers champs d'études.

**Approche-programme**

Une approche globale du programme, qualifiée d'approche-programme, a permis d'élaborer chacun des cours en tenant compte de leur place dans le programme et d'une gradation de la complexité des apprentissages à réaliser. Il en résulte un cheminement scolaire progressif, cohérent, dans lequel des apprentissages

relativement simples, maîtrisés dans les premiers cours, sont réutilisés dans des cours subséquents visant des compétences plus complexes. Cette manière de procéder, reposant sur la concertation interdisciplinaire, aboutit à une meilleure harmonisation des cours, à un renforcement continu des connaissances et des habiletés, à une meilleure visualisation des liens entre les savoirs.

**Intégration des apprentissages**

Le choix de thèmes intégrateurs contribue à la cohérence du programme, tout en permettant de mieux saisir les liens entre les différents savoirs. La perspective historique, l'homme dans le temps et dans l'espace, l'environnement, l'éthique, la dimension internationale, l'interculturalisme, les communications, la culture scientifique et technologique sont des préoccupations partout présentes dans le programme.

Les compétences attendues dans chacun des champs d'études et même de chacun des cours du programme doivent se traduire par un degré suffisant d'intégration des apprentissages et d'autonomie de l'étudiant, l'une et l'autre poursuivies en cours et en fin de programme.

Les qualités personnelles, la capacité d'analyse, la capacité d'évaluation, l'autonomie et l'expression personnelle sont des qualités que le programme tente de développer chez l'étudiant.

Le choix des activités d'apprentissage associées aux compétences visées, la détermination des thèmes intégrateurs faisant appel à plusieurs champs d'études, l'implication de l'étudiant dans des activités complémentaires, à la fois culturelles et communautaires, les rencontres éducatives mensuelles obligatoires (RÉMO), une activité d'intégration conçue sous forme de projet de fin d'études et une épreuve synthèse propre au

programme favorisent l'intégration des apprentissages de l'étudiant, lui permettant d'avoir une vision globale de la connaissance et d'être en mesure d'aborder avec assurance toute situation nouvelle qu'il rencontrera dans ses études ultérieures.

L'épreuve synthèse est une activité d'évaluation sommative au terme du programme, visant à attester l'intégration des apprentissages réalisés dans l'ensemble du programme et qui prend en compte les compétences déterminées par le ministère de l'Éducation. Elle est obligatoire et sa réussite est une condition nécessaire pour l'obtention du diplôme.

### ACCÈS AUX PROGRAMMES UNIVERSITAIRES

L'étudiant détenteur du DEC en *Sciences, lettres et arts* est admissible à tous les programmes universitaires, sauf quelques-uns exigeant des conditions particulières (exemple : musique, danse). On peut obtenir plus de détails en consultant la section 4 du présent guide, le *Guide pratique des études universitaires au Québec-2007* et les guides d'admission de chacune des universités.

### FINALITÉ

Le programme *Sciences, lettres et arts* vise à fournir à l'étudiante et à l'étudiant une formation préuniversitaire, structurée, large, exigeante et polyvalente, préparant au plus grand nombre possible de programmes universitaires.

### COMPÉTENCES DU PROGRAMME

#### Compétences communes

- Apprécier l'apport des œuvres littéraires et philosophiques à l'expérience humaine.
- Résoudre des problèmes à l'aide de méthodes du calcul différentiel.
- Résoudre des problèmes à l'aide de méthodes du calcul intégral.
- Analyser des phénomènes à l'aide de la méthode statistique.
- Résoudre des problèmes à l'aide de méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle.
- Analyser les relations qui, entre structures et fonctions, caractérisent le vivant en évolution dans son environnement.

- Résoudre des problèmes reliés aux transformations chimiques de la matière.
- Interpréter des phénomènes naturels à l'aide de modèles de la physique mécanique.
- Montrer l'importance des héritages historiques dans le développement de la civilisation occidentale.
- Considérer l'influence de facteurs individuels et sociaux sur le comportement humain.
- Porter un jugement de fait sur la dynamique des changements sociaux.
- Traiter de questions contemporaines reliées à l'économie et à la politique internationale.
- Interpréter des œuvres du domaine des arts de différentes époques.
- Créer des œuvres bidimensionnelles et tridimensionnelles.
- Démontrer l'intégration personnelle d'apprentissages du programme Sciences, lettres et arts.
- Analyser des mécanismes réactionnels.
- Discuter de grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- Interpréter des phénomènes naturels à l'aide des lois de l'optique, de la physique ondulatoire et de la physique moderne.

#### Compétences au choix

- Interpréter des phénomènes naturels à l'aide des lois de l'électricité et du magnétisme.
- Analyser, dans une perspective évolutive, l'adaptation d'organismes pluricellulaires à leur milieu.
- Réaliser une production artistique.

**GRILLE 700.A0 Sciences, lettres et arts**

|   | Session 1  | Session 2  | Session 3   | Session 4   |   |
|---|--|--|---|---|---|
| <b>Formation générale</b><br>(voir pages 51 à 68)     | <b>601-701-BB</b><br>Littérature du Moyen Âge à la Révolution française      | <b>601-702-BB</b><br>Littérature française : du romantisme à nos jours | <b>601-703-BB</b><br>Littérature québécoise                                 | <b>601-710-BB</b><br>Création littéraire                      | <b>Formation générale commune</b>   |
|   | <b>340-701-BB</b><br>Philosophie et rationalité                              | <b>340-702-BB</b><br>L'être humain                                     | <b>340-710-BB</b><br>Éthique et politique                                   |   |   |
|   | <b>109-101-MQ</b><br>Activité physique et santé                              | <b>109-102-MQ</b><br>Activité physique et efficacité                   | <b>604-10#-BB*</b><br>Langue anglaise                                       | <b>604-71#-BB</b><br>Anglais propre au programme              | <b>Formation générale propre</b>  |
| <b>Formation spécifique</b><br>(voir pages suivantes) | <b>520-701-BB</b><br>Arts I  | <b>202-702-BB</b><br>Chimie II   | <b>101-701-RE</b><br>Biologie I   | <b>510-701-BB</b><br>Arts II                                  | Les cours soulignés ont des préalables (voir les définitions à la page 49) :<br><b>PRÉALABLE</b><br><b>PRÉALABLE RELATIF</b><br><b>COREQUIS</b> |
|   | <b>202-701-RE</b><br>Chimie I  | <b>201-702-RE</b><br>Calcul intégral                                   | <b>201-705-BB</b><br>Probabilités et statistiques                           | Cours au choix 1  |   |
|   | <b>201-701-RE</b><br>Calcul différentiel                                     | <b>203-701-RE</b><br>Physique I (Mécanique)                            | <b>203-702-BB</b><br>Physique II (Ondes)                                    | <b>201-704-RE</b><br>Algèbre linéaire                         |   |
|   | <b>330-701-BB</b><br>Les activités humaines dans leur perspective historique | <b>350-701-BB</b><br>De l'individu au social                           | <b>387-701-BB</b><br>Cultures, structures et dynamique de changement social | <b>383-701-BB</b><br>Le monde : contrastes et interdépendance |   |
|   |  |  |   | <b>330-702-BB</b><br>Histoire du XX <sup>e</sup> siècle       | Cours porteur de l'épreuve synthèse de programme :<br><b>360-701-BB</b>   |
|   |  |  |   | <b>360-701-BB</b><br>Intégration                              |   |

\* Le niveau sera déterminé selon le résultat au test de classement administré par le Collège.

| Cours au choix 1  |  | Session |   |   |
|-------------------|--|---------|---|---|
|                   |  | 2       | 3 | 4 |
| <u>101-702-BB</u> | Biologie II                              |         |   | ✓ |
| 510-702-BB        | Arts III                                 |         |   | ✓ |
| <u>203-703-BB</u> | Physique III (Électricité et magnétisme) |         |   | ✓ |

## DESCRIPTION DES COURS DE FORMATION SPÉCIFIQUE PROGRAMME SCIENCES, LETTRES ET ARTS (700.A0)

### 101 (BIOLOGIE)

A

**101-701-RE BIOLOGIE I** 3-2-3  
2 2/3 unités

Découvrir le vivant et ce qui le caractérise. Molécules organiques et inorganiques, leurs implications dans les structures vivantes, distinctions entre procaryotes et eucaryotes, morphologie cellulaire et physiologie, principe de l'homéostasie, l'organisme au service des cellules, problème de l'homme dans la gestion de son environnement.

H

**101-702-BB BIOLOGIE II** 2-2-2  
2 unités

P 101-701-RE

Analyser, dans une perspective évolutive, l'adaptation d'organismes pluricellulaires à leur milieu. Comparer l'anatomie et la physiologie de cinq grandes fonctions – circulation, respiration, excréation, reproduction et défense – chez les animaux (incluant l'humain) ainsi que chez les plantes. Mettre en évidence l'influence des facteurs abiotiques et biotiques sur l'évolution des systèmes sous-jacents favorisant la survie des organismes.

### 201 - MATHÉMATIQUES

A

**201-701-RE CALCUL  
DIFFÉRENTIEL** 2-2-2  
2 unités

P Technico-sciences de la 5<sup>e</sup>  
secondaire OU Sciences  
naturelles de la 5<sup>e</sup> secondaire OU  
Mathématiques 536

Analyser les fonctions réelles à une variable réelle et résoudre des problèmes d'application à l'aide des notions de calcul différentiel. Analyser le comportement d'une fonction : domaine, continuité en un point et sur son domaine, dérivées, asymptotes, graphique; maîtrise des techniques de dérivation; résolution de problèmes concrets

en sciences, dont l'optimisation; démonstration de propositions se rattachant au calcul différentiel. Évaluation de limites et indéterminations de la forme  $0/0$ ,  $\infty/\infty$ ,  $0 \cdot \infty$ ,  $\infty - \infty$ ; définition de la différentielle; applications à la linéarisation; étude de courbes.

H

**201-702-RE CALCUL  
INTÉGRAL** 2-2-2  
2 unités

P 201-701-RE

Utiliser les notions de base du calcul intégral dans le but de résoudre divers problèmes d'application. Résolution d'intégrales et de problèmes d'équations différentielles par différentes techniques d'intégration; maîtrise des techniques d'intégration; calcul du volume d'un solide, d'une longueur de courbe et d'aire d'une surface à l'aide de l'intégrale; convergence et divergence de séries; démonstration des propositions se rattachant au calcul intégral.

H

**201-704-RE ALGÈBRE  
LINÉAIRE** 2-2-2  
2 unités

P 201-701-RE

Utiliser les matrices et les déterminants pour la résolution des systèmes d'équations linéaires (méthodes de Gauss-Jordan, de la matrice inverse et de Cramer), vecteurs algébriques et géométriques, produit de vecteurs (scalaire, vectoriel et mixte), espace vectoriel (combinaison linéaire, ensemble générateur, indépendance linéaire, base et dimension), étude des droites et des plans dans l'espace et de leur position relative. Nombres complexes : opérations, théorème de De Moivre, racines nièmes. Accent sur les preuves.

A

**201-705-BB MATHÉMATIQUES III** 2-2-2  
PROBABILITÉS ET  
STATISTIQUES 2 unités

P 201-702-RE

Traiter des données statistiques et inférences statistiques, calcul et interprétation des mesures statistiques et interprétation du lien de dépendance; résolution de problèmes faisant intervenir la notion de probabilité; inférer sur des paramètres et des distributions; appliquer les méthodes de preuve dans la démonstration de différentes propositions portant sur les notions de base.

## 202 - CHIMIE

A

|                   |  |                                     |
|-------------------|--|-------------------------------------|
| <b>202-701-RE</b> | <b>CHIMIE I</b>                                      | <b>3-2-3</b><br><b>2 2/3 unités</b> |
| P                 | Chimie de la 5 <sup>e</sup> secondaire ou Chimie 534 |                                     |

Consolider et accroître les acquis en matière de calculs stœchiométriques, de liaisons intermoléculaires et d'unités de concentration. Acquérir des connaissances fondamentales dans le domaine de l'atomistique et de la liaison chimique. Apprendre à prédire la structure moléculaire tridimensionnelle de nombreux composés. Étudier la théorie des acides et des bases. Développer la pensée critique.

H

|                   |                  |                                 |
|-------------------|------------------|---------------------------------|
| <b>202-702-BB</b> | <b>CHIMIE II</b> | <b>2-2-2</b><br><b>2 unités</b> |
| P                 | 202-701-RE       |                                 |

Cours d'initiation à la chimie organique. Notions fondamentales : chaîne carbonée, hybridation, isomérisation de structure, mécanismes réactionnels. Spectrométrie infrarouge et ultra-violet. Étude de quelques fonctions : alcanes, alcènes, alcynes, halogénures, organomagnésiens, composés benzéniques, alcools et éthers. Synthèses. Développer la pensée critique.

## 203 - PHYSIQUE

H

|                   |  |                                     |
|-------------------|--|-------------------------------------|
| <b>203-701-RE</b> | <b>PHYSIQUE I (Mécanique)</b>                            | <b>3-2-3</b><br><b>2 2/3 unités</b> |
| P                 | Physique de la 5 <sup>e</sup> secondaire ou Physique 534 |                                     |

Analyser qualitativement et quantitativement les types de mouvement de diverses catégories d'objets. Cinématique en deux et trois dimensions, en coordonnées polaires et cartésiennes; définitions : trajectoire, odographe, systèmes de coordonnées et systèmes de références, position, vitesse, accélération; mouvement harmonique simple, mouvements circulaires, projectiles, mouvement rectiligne avec un frottement dépendant de la vitesse. Dynamique de translation, lois de Newton et forces fondamentales; plans inclinés, machines d'Atwood, gravitation, tracé de trajectoire par itérations. Dynamique de rotation, calcul de moments d'inertie de corps à deux dimensions.

Laboratoire : mesures, calibration, incertitudes, analyses graphiques, rapport d'expérience.

A

|                   |                            |                                 |
|-------------------|----------------------------|---------------------------------|
| <b>203-702-BB</b> | <b>PHYSIQUE II (Ondes)</b> | <b>2-2-2</b><br><b>2 unités</b> |
| P                 | 203-701-RE                 |                                 |

Intégrer les notions de sciences expérimentales du bloc ministériel dans l'étude plus approfondie de la physique. Oscillations, modes de vibrations, ondes. Phénomènes de superposition, ondes stationnaires, battements, interférences et diffraction. Phénomènes de propagation, principes de Fermat et de Huygens. Aspects ondulatoires de la matière, effets photoélectriques et de Compton, photon, nature ondulatoire et corpusculaire de la lumière, hypothèse de De Broglie.

H

|                   |   |                                 |
|-------------------|---|---------------------------------|
| <b>203-703-BB</b> | <b>PHYSIQUE III (Électricité et magnétisme)</b> | <b>2-2-2</b><br><b>2 unités</b> |
| P                 | 203-702-BB                                      |                                 |

Intégrer les notions de sciences expérimentales du bloc ministériel dans l'étude plus approfondie de la physique. Forces coulombiennes, champ électrique, théorème de Gauss, potentiel, lois de Kirchoff, calculs de circuits en courant continu, magnétisme, courant alternatif, impédances, superpositions de fonctions trigonométriques. Laboratoire : utilisation d'appareils de mesures électriques (ampèremètre, voltmètre, ohmmètre, oscilloscope), notions de circuits, schémas.

## 300 - SCIENCES HUMAINES

A

|                         |  |                                 |
|-------------------------|--|---------------------------------|
| <b>330-701-BB (HIS)</b> | <b>SCIENCES HUMAINES (Les activités humaines dans leur perspective historique)</b> | <b>2-2-2</b><br><b>2 unités</b> |
|-------------------------|--|---------------------------------|

Définir la civilisation occidentale; identifier les composantes et les racines historiques de l'héritage occidental sur les plans politique, économique, social et culturel dans leur interdépendance et leur complémentarité; expliquer son évolution dans la continuité et la rupture; actualiser l'histoire en démontrant ce qui

a traversé le temps; établir des liens entre l'histoire et les autres disciplines du programme.

H

|                         |  |                           |
|-------------------------|--|---------------------------|
| <b>330-702-BB (HIS)</b> | <b>HISTOIRE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE</b> | <b>3-0-3<br/>2 unités</b> |
| P                       | 330-701-BB                               |                           |

Définir et situer les fondements, les grands courants, les événements majeurs et les enjeux du XX<sup>e</sup> siècle dans leur contexte historique selon une perspective évolutive; évaluer la complexité du monde à travers un développement accéléré nourri de révolutions, guerres, crises, découvertes, incertitudes et solidarités nouvelles; situer des points de vue divergents sur des événements des personnages du siècle; dresser un bilan historique du monde actuel; établir des liens entre l'histoire et les autres disciplines du programme.

H

|                         |   |                           |
|-------------------------|---|---------------------------|
| <b>350-701-BB (PSY)</b> | <b>SCIENCES HUMAINES II (De l'individu au social)</b> | <b>2-2-2<br/>2 unités</b> |
|-------------------------|---|---------------------------|

Connaître les principaux faits mis à jour dans les grands domaines d'étude de la psychologie. Se familiariser avec les cinq grandes explications de la conduite que la psychologie propose actuellement, en particulier avec l'explication de Freud. Connaître les maladies mentales et les différents moyens de les traiter. Réaliser des recherches sur la conduite d'individus (enfants, adolescents...) et selon différentes techniques (analyse de contenu, observation, expérimentation...). Parmi les thèmes abordés : l'histoire de la psychologie; la perception et la conscience; l'apprentissage; la mémoire et les faux souvenirs; la pensée, l'intelligence et le quotient intellectuel; l'émotion et la motivation; le stress; la personnalité; la maladie mentale et les psychothérapies; l'influence des autres sur la conduite; comment modifier son comportement. Bref, connaître ce qui se fait en psychologie et développer son intérêt et son habileté à observer avec rigueur la conduite humaine.

H

|                         |   |                           |
|-------------------------|---|---------------------------|
| <b>383-701-BB (ECO)</b> | <b>SCIENCES HUMAINES IVB (Le monde : contrastes et interdépendance)</b> | <b>2-2-2<br/>2 unités</b> |
|-------------------------|---|---------------------------|

Comprendre les relations internationales tant au niveau politique qu'économique. À l'aide d'indicateurs, caractériser les grands ensembles régionaux et en dégager les grandes tendances. Analyser le processus de la mondialisation et en évaluer les aspects positifs et négatifs. Étudier des situations telles que la montée des pays émergents, les limites et les avantages liés aux échanges commerciaux ainsi que les disparités dans les niveaux de développement. Traiter des problématiques mondiales telles que les crises financière et alimentaire, les défis démographiques et environnementaux; en analyser les solutions économiques et politiques.

A

|                         |  |                           |
|-------------------------|--|---------------------------|
| <b>387-701-BB (SOC)</b> | <b>SCIENCES HUMAINES IIIA (Cultures, structures et dynamique de changement social)</b> | <b>2-1-3<br/>2 unités</b> |
|-------------------------|--|---------------------------|

Cultures, structures et dynamique de changement social est un cours introductif à la sociologie. Il offre aux étudiants une occasion d'interroger l'ordre du monde dans lequel nous habitons. Quelles en sont les assises essentielles? Comment s'est-il formé? Quelles sont les conditions de toute vie en société? Qu'est-ce qui oriente les changements de société? Ce sont là autant d'interrogations qui retiendront notre attention dans ce cours.

## 360 - MULTIDISCIPLINAIRE

H

|                   |                                 |                           |
|-------------------|---------------------------------|---------------------------|
| <b>360-701-BB</b> | <b>INTÉGRATION</b>              | <b>1-2-3<br/>2 unités</b> |
| P                 | Deux sessions dans le programme |                           |

À partir d'une problématique déterminée par une équipe d'étudiants et approuvée par l'équipe des professeurs, les étudiants intègrent les connaissances et les apprentissages acquis dans les quatre grands champs d'études : sciences de la nature, sciences humaines, lettres et arts. Le résultat prendra forme d'une recherche écrite et d'une présentation orale.

## 500 - ARTS

H

**510-701-BB ARTS II** **2-1-3**  
**(APL)** **2 unités**

Concevoir, organiser et exécuter des travaux à deux et trois dimensions selon une vision personnelle; exploiter le pouvoir de suggestion du langage plastique dans une image signifiante. Notions de base : couleur, lumière, espace, forme, matière, mouvement, etc. Utilisation de différents matériaux (crayon, fusain, encre, gouache, argile, etc.) et différents supports.

H

**510-702-BB ARTS III** **2-2-2**  
**(APL)** **2 unités**

Réaliser une production artistique en utilisant des techniques de création propres aux arts visuels et numériques. Développer sa créativité en expérimentant les différents éléments propres au langage plastique (couleur, forme, perspective, mouvement, équilibre, rythme, etc.).

Créer des images thématiques à l'aide de différents logiciels. Prendre conscience des possibilités offertes par la technologie informatique comme outil de création artistique dans l'imagerie numérique.

A

**520-701-BB ARTS I** **1-2-3**  
**(HAR)** **2 unités**

Interpréter des éléments de culture et de civilisation d'une production artistique. Distinction des caractéristiques des formes d'art et des courants imagiers, compréhension du langage des arts et des médias, contexte historique et culturel des œuvres étudiées, interprétation des œuvres en effectuant des liens avec les connaissances des autres champs du savoir.

## HISTOIRE ET CIVILISATION

700.B0

**SANCTION DES ÉTUDES :** Diplôme d'études collégiales (DEC)

**NOMBRE D'UNITÉS :** 57 1/3 à 58, dont 34 1/3 à 35 en formation spécifique

**NOMBRE D'HEURES-CONTACT :** 570 en formation générale; entre 825 et 870 en formation spécifique

**PRÉALABLES DU SECONDAIRE :** Aucun, sauf si l'étudiant désire s'inscrire à un cours de mathématiques, dans ce cas les préalables sont : Technico-sciences de la 5<sup>e</sup> secondaire OU Sciences naturelles de la 5<sup>e</sup> secondaire OU Mathématiques 536, 526 ou l'équivalent.

## PRÉSENTATION

*Un vrai voyage de découverte n'est pas de chercher de nouvelles terres, mais d'avoir un œil nouveau.*

*Marcel Proust*

Le programme *Histoire et civilisation* propose aux étudiants d'explorer le temps et les grandes questions que l'humanité se pose depuis l'Antiquité sur le sens du monde, l'histoire et les idées, la nature et l'univers. Ce périple suit les réalisations des penseurs, des savants, des artistes et des auteurs importants dans plusieurs disciplines, et mène à leur mise en perspective dans notre monde moderne.

Ce programme permet de comprendre les fondements de notre civilisation et d'en saisir les enjeux actuels. La civilisation occidentale y est présentée de façon critique et comparative, en mettant en valeur les emprunts faits à d'autres civilisations.

## PARTICULARITÉS À BOIS-DE-BOULOGNE

*(contenu de cours)*

## La bidisciplinarité

Pour permettre aux étudiants de voir le monde « d'un œil nouveau », le programme offre aux étudiants plusieurs cours donnés par deux enseignants de disciplines différentes, ce qui élargit leur vision des contenus. En plus de favoriser l'intégration des savoirs, la bidisciplinarité suscite également les débats et la confrontation des idées.

## Un thème par session

De grands thèmes ont été choisis pour unifier chacune des sessions du programme. Lors de la première année, les étudiants sont amenés à situer dans **l'espace-temps** les grands événements qui ont marqué la civilisation occidentale. La deuxième année, le thème du

**pouvoir** leur fait mieux connaître et comprendre les idées et les grandes institutions qui ont forgé notre civilisation, puis le thème du **savoir** les amène à découvrir les révolutions scientifiques, sociales et religieuses.

Chaque session, un cours mène à la **conception d'une production** afin de mettre en pratique les apprentissages réalisés sur ce thème. Ces cours permettent aux étudiants d'exploiter leur créativité dans un projet qui intègre l'ensemble des compétences développées. Il s'agit des cours *Arts : symbolique et procédés*, *Géopolitique du monde contemporain*, *Production théâtrale* et *Intégration*.

## Le contact avec un mentor

Le programme offre un encadrement particulier avec un mentor qui a pour mission de favoriser le développement intellectuel des étudiants et la mise en application de méthodes de travail appropriées. Les étudiants pourront ainsi côtoyer des personnes qui, passionnées par un domaine particulier, leur communiqueront le goût de la recherche et du travail intellectuel ou artistique.

## PARTICULARITÉS À BOIS-DE-BOULOGNE

*(activités étudiantes)*

Le programme Histoire et civilisation offre aux étudiants plusieurs occasions d'échanges entre eux et avec les enseignants dans des activités parascolaires de différents types :

- Conférences et débats (ex. : égyptologie, archéomatique, conflit en Afghanistan)
- Activités culturelles (ex. : musées, théâtres, opéras)
- Voyages (ex. : New York, Boston, Québec)
- **Nouveauté :** Possibilité de participer à un stage crédité dans le cadre du cours d'Intégration. Un stage d'une semaine à Paris qui permettra aux étudiants d'être en contact avec l'histoire de Paris de l'Antiquité à aujourd'hui : ***Une histoire à comprendre! Paris, de l'Antiquité à aujourd'hui***

### **Les orientations universitaires**

Ce programme mène à des études universitaires dans les domaines des sciences humaines, des lettres, du droit, des sciences de l'éducation et des arts (à l'exception des arts plastiques, de la musique et de la danse).

### **Préalables du secondaire**

Ce programme n'exige aucun préalable. Cependant, si la discipline mathématique fait partie des choix de cours de l'étudiant, les préalables sont : Technico-sciences de la 5<sup>e</sup> secondaire ou Sciences naturelles de la 5<sup>e</sup> secondaire ou Mathématiques 536, 526 ou l'équivalent.

### **Les compétences communes à tous les élèves du programme**

- Mettre en œuvre une démarche de recherche en histoire et civilisation.
  - Montrer l'importance des principes, des idées et des méthodes de la logique et de la mathématique en tant que discipline.
  - Expliquer le développement des sciences de la nature et de l'esprit scientifique moderne en tenant compte du contexte intellectuel et historique.
  - Démontrer l'importance et l'étendue de la contribution des civilisations de l'Antiquité au développement de la civilisation occidentale.
  - Analyser le développement de la civilisation occidentale à partir de l'ère postclassique (du VI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle).
  - Établir le sens et la portée des idées et des institutions dans la civilisation occidentale.
  - Démontrer l'importance du phénomène de la religion et du mythe dans la civilisation occidentale.
  - Analyser l'œuvre d'art comme réalité culturelle inscrite dans l'histoire de la civilisation occidentale.
  - Réaliser une production artistique.
  - Mettre en évidence des réalisations intellectuelles relevant d'au moins une des disciplines des arts libéraux.
  - S'exprimer par un art de la scène.
- Démontrer son intégration personnelle des acquis de formation du programme Histoire et civilisation.

### **Les compétences au choix**

Des objectifs en mathématiques, en sciences humaines, en arts, en lettres et en langues sont offerts aux étudiants et leur permettent d'élargir leur champ de connaissances dans le domaine de leur choix.



**GRILLE 700.B0 Histoire et civilisation**

|   | Session 1  | Session 2  | Session 3  | Session 4  |  |
|---|--|--|--|--|--|
| <b>Formation générale</b><br>(voir pages 51 à 68)     | <b>601-101-MQ</b><br>Écriture et littérature                   |  <b>601-102-MQ</b><br>Littérature et imaginaire | <b>601-103-MQ</b><br>Littérature québécoise                    | <b>601-715-BB**</b><br>Français propre au programme      | Formation générale commune   |
|   | <b>340-101-MQ</b><br>Philosophie et rationalité                | <b>340-102-MQ</b><br>L'être humain   | <b>340-715-BB</b><br>Éthique et politique                      |  |  |
|   |  |  | <b>604-10#-MQ*</b><br>Langue anglaise                          |  | <b>604-31#-BB</b><br>Anglais propre au programme   |
|   | <b>109-101-MQ</b><br>Activité physique et santé                |  | <b>109-102-MQ</b><br>Activité physique et efficacité           | <b>109-103-MQ</b><br>Activité physique et autonomie      |  |
| <b>Formation spécifique</b><br>(voir pages suivantes) | <b>360-750-BB</b><br>La Méditerranée, carrefour de l'Antiquité | <b>360-752-BB</b><br>Le fabuleux voyage de la civilisation occidentale   | <b>360-754-BB</b><br>Le pouvoir, ses idées et ses institutions | <b>360-756-BB</b><br>L'aventure universelle des sciences | Les cours soulignés ont un préalable (voir les définitions à la page 49) :<br><u>PRÉALABLE</u><br><u>PRÉALABLE RELATIF</u><br><u>COREQUIS</u><br>Cours porteur de l'épreuve synthèse de programme :<br><u>360-758-BB</u> |
|   | <b>520-750-BB</b><br>Courants artistiques                      | <b>381-750-BB</b><br>Hommes, mythes et magie   | <b>360-755-BB</b><br>Projet/Mentorat                           | <b>360-757-BB</b><br>Religions, hérésies, incroyance     |  |
|   | <b>510-750-BB</b><br>Arts : Symbolique et procédés             | <b>360-753-BB</b><br>Géopolitique du monde contemporain  | <b>601-750-BB</b><br>Production théâtrale                      | <b>360-758-BB</b><br>Intégration                         |  |
|   | <b>360-751-BB</b><br>Logique : philosophie et mathématique     | Cours au choix 1   | Cours au choix 2   | Cours au choix 3   |  |



Ce cours est aussi offert en mode virtuel, voir page 69.

\*

Le niveau sera déterminé selon le résultat au test de classement administré par le Collège.

\*\*

Ce cours peut être remplacé par le cours 601-610-BB Relation d'aide appliquée en français écrit.

L'offre des cours au choix pourrait varier selon les sessions et les disponibilités.

| Cours au choix 1  |  | Session |   |   |
|---|--|---------|---|---|
|   |  | 2       | 3 | 4 |
| <i>Voir la description des cours suivants au programme Sciences humaines à la page 96</i>         |  |         |   |   |
| <u>330-350-BB</u>   | Il était une fois les Amériques                  | ✓       |   |   |
| 360-300-RE  | Méthodes quantitatives en sciences humaines      | ✓       |   |   |
| <i>Voir la description du cours suivant au programme Arts et lettres à la page 106</i>            |  |         |   |   |
| 510-500-BB  | Art et ordinateur I                              | ✓       |   |   |
| <i>Voir la description des cours suivants à la Formation générale complémentaire 60</i>           |  |         |   |   |
| 607-BAP-03  | Espagnol pour débutant                           | ✓       |   |   |
| <u>607-BBP-03</u>   | Espagnol II pour débutant                        | ✓       |   |   |
| 609-BAP-03  | Allemand pour débutant                           | ✓       |   |   |
| <u>609-BBP-03</u>   | Allemand II pour débutant                        | ✓       |   |   |
| Cours au choix 2  |  | Session |   |   |
|   |  | 2       | 3 | 4 |
| <i>Voir la description des cours suivants au programme Sciences humaines à la page 96</i>         |  |         |   |   |
| 101-350-BB  | Biologie humaine                                 |         | ✓ |   |
| 201-103-RE  | Calcul I   |         | ✓ |   |
| 320-310-BB  | La carte du monde                                |         | ✓ |   |
| 350-310-BB  | Introduction à la psychologie                    |         | ✓ |   |
| 360-300-RE  | Méthodes quantitatives en sciences humaines      |         | ✓ |   |
| 383-310-BB  | Économie globale                                 |         | ✓ |   |
| 387-310-BB  | Individu et société                              |         | ✓ |   |
| <i>Voir la description du cours suivant au programme Arts et lettres à la page 106</i>            |  |         |   |   |
| 510-521-BB  | Art et ordinateur II                             |         | ✓ |   |
| <i>Voir la description des cours suivants à la Formation générale complémentaire à la page 60</i> |  |         |   |   |
| 101-BAR-BB *  | Biologie de la sexualité, technologie et société |         | ✓ |   |
| 511-BBQ-03  | Dessin, couleur, sculpture                       |         | ✓ |   |
| 530-BBP-03  | Télévision                                       |         | ✓ |   |
| 607-BAP-03  | Espagnol pour débutant                           |         | ✓ |   |
| <u>607-BBP-03</u>   | Espagnol II pour débutant                        |         | ✓ |   |
| 609-BAP-03  | Allemand pour débutant                           |         | ✓ |   |

| Cours au choix 3  |   | Session |   |   |
|---|---|---------|---|---|
|   |   | 2       | 3 | 4 |
| <i>Voir la description des cours suivants au programme Sciences humaines à la page 96</i>         |   |         |   |   |
| 101-350-BB  | Biologie humaine                            |         |   | ✓ |
| 201-103-RE  | Calcul I                                    |         |   | ✓ |
| 201-105-RE  | Algèbre linéaire et géométrie vectorielle   |         |   | ✓ |
| <u>201-301-RE</u>   | Méthodes quantitatives avancées             |         |   | ✓ |
| <u>320-330-BB</u>   | Défis de la planète                         |         |   | ✓ |
| <u>350-330-BB</u>   | Psychologie des relations humaines          |         |   | ✓ |
| <u>350-331-BB</u>   | Psychologie et sexualité                    |         |   | ✓ |
| 360-300-RE  | Méthodes quantitatives en sciences humaines |         |   | ✓ |
| <u>381-350-BB</u>   | Race ou racisme                             |         |   | ✓ |
| 383-330-BB  | Les agents économiques                      |         |   | ✓ |
| <u>385-330-BB</u>   | Idéologies et mouvements politiques         |         |   | ✓ |
| <u>387-330-BB</u>   | Défis sociaux                               |         |   | ✓ |
| <i>Voir la description des cours suivants à la Formation générale complémentaire à la page 60</i> |   |         |   |   |
| 530-BAP-03  | Appréciation d'œuvres cinématographiques    |         |   | ✓ |
| 607-BAP-03  | Espagnol pour débutant                      |         |   | ✓ |
| <u>607-BBP-03</u>   | Espagnol II pour débutant                   |         |   | ✓ |
| 609-BAP-03  | Allemand pour débutant                      |         |   | ✓ |
| <u>609-BBP-03</u>   | Allemand II pour débutant                   |         |   | ✓ |



\*Ce cours sera substitué par le cours 101-BAT-BB



DESCRIPTION DES COURS DE  
FORMATION SPÉCIFIQUE HISTOIRE  
ET CIVILISATION (700.B0)

**360 – (MULTIDISCIPLINAIRE)**

A

**360-750-BB LA MÉDITERRANÉE,  
CARREFOUR DE  
L'ANTIQUITÉ** **2-1-3  
2 unités**

Démontrer l'importance et l'étendue de la contribution des civilisations de l'Antiquité au développement de la civilisation occidentale. Situer les civilisations de l'Antiquité dans l'espace et dans le temps. Comprendre l'évolution des relations géographiques, politiques, économiques, sociales et culturelles dans les civilisations du bassin méditerranéen. Situer les principales réalisations humaines : scientifiques, techniques, intellectuelles et artistiques. Mettre en œuvre une démarche de recherche scientifique.

A

**360-751-BB LOGIQUE :  
PHILOSOPHIE ET  
MATHÉMATIQUE** **2-1-3  
2 unités**

Montrer l'importance des principes, des idées et des méthodes de la logique et de la mathématique. Éléments de théories logiques en philosophie et en mathématiques et leurs liens et leurs impacts avec différents domaines tels les sciences, les arts, l'architecture et l'informatique. Notions de langage, de raisonnement valide, d'axiomatique, de preuve, d'ensemble, de relation, de nombre, d'algorithme et possiblement de probabilité et de statistique. Résolution de problèmes liés aux disciplines.

H

**360-752-BB LE FABULEUX  
VOYAGE DE LA  
CIVILISATION  
OCCIDENTALE** **3-2-3  
2 2/3 unités**

Analyser le développement de la civilisation occidentale depuis l'ère post-classique (du VI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle) à partir des sociétés et des cultures ayant marqué la civilisation occidentale, de la naissance de l'Europe à la domination américaine. Expliquer le contexte spatio-temporel des réalisations humaines : scientifiques, techniques, intellectuelles et artistiques ainsi que

les principales transformations du monde occidental moderne et leurs influences : les différences internes et les dénominateurs communs propres à la civilisation occidentale. Produire une synthèse sur un thème propre à la civilisation occidentale. Mettre en œuvre une démarche de recherche.

H

**360-753-BB GÉOPOLITIQUE  
DU MONDE  
CONTEMPORAIN** **2-1-3  
2 unités**

Ce cours a pour objectif de mettre en évidence des réalisations intellectuelles relevant de la géographie et de la science politique. L'étudiant sera appelé à prendre connaissance des théoriciens importants (Machiavel, Clausewitz, MacKinder, etc.) et des notions de base de la géopolitique (frontières, ressources, souveraineté, puissance, etc.) pour mieux comprendre les conflits actuels (Palestine, Soudan, Arctique, etc.). L'étudiant sera amené à développer une capacité d'analyse de ces conflits, en favorisant l'intégration des acquis du programme et la communication de sa compréhension du monde contemporain.

A

**360-754-BB LE POUVOIR, SES  
IDÉES ET SES  
INSTITUTIONS** **3-2-3  
2 2/3 unités**

Ce cours vise à aborder le phénomène du pouvoir sous un angle thématique. Le pouvoir peut se manifester sous une forme individuelle (micro-pouvoir, citoyenneté...), sous une forme collective (contrat social, institutions politiques nationales...) ou sous une forme universelle (bien commun, ONU...). Ces aspects du pouvoir sont abordés en faisant appel à la contribution d'œuvres importantes de la civilisation occidentale.

A

**360-755-BB PROJET /  
MENTORAT** **2-2-2  
2 unités**

Encadrement par deux professeurs-mentors d'un projet intellectuel menant à la réalisation d'une recherche historique, dans le respect de la méthodologie scientifique. Rencontres avec des professeurs universitaires ou des historiens.

H

**360-756-BB L'AVENTURE UNIVERSELLE DES SCIENCES 3-2-3 2 2/3 unités**

À partir de faits scientifiques actuels, remonter le temps pour comprendre comment se sont construits les savoirs scientifiques : sciences naturelles en Mésopotamie, en Égypte et dans le monde gréco-romain; conceptions médiévales des sciences; diffusion des savoirs à la Renaissance et influence dans les arts; révolutions scientifiques du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Reproduire des expériences présentées dans leur contexte historique.

H

**360-757-BB RELIGION, HÉRÉSIES ET INCROYANCE 2-1-3 2 unités**

Retracer la genèse du christianisme à travers cinq moments critiques : XX<sup>e</sup> s. (Berger, Freud) ; XIX<sup>e</sup> s. (Feuerbach, les encycliques); Renaissance (Rabelais, Luther-Calvin) ; Moyen Âge (les Goliards, les Cathares); début du christianisme (mysticisme oriental, doctrine des Pères de l'Église). Saisir l'émergence, l'apogée et le déclin du christianisme en liaison avec les conditions sociopolitiques ambiantes. Mise en contact avec des textes d'époque, travail de compréhension et de critique interne des textes.

H

**360-758-BB INTÉGRATION 1-2-4 2 1/3 unités**

P Être rendu en dernière session du programme

L'intégration des acquis en *Histoire et civilisation* amènera les élèves à faire le bilan de leurs savoirs. Ils auront à faire un inventaire des acquis de leur programme (compétences communes à tous les élèves) et à établir des liens entre les thèmes du programme, le *Temps*, l'*Espace*, le *Pouvoir* et le *Savoir*. Le résultat de cette intégration prendra la forme d'une production multidisciplinaire (sciences humaines et arts visuels). Pour ce faire l'élève devra poser un objet d'étude; utiliser une démarche méthodologique; réaliser une production écrite et artistique à partir de l'objet d'étude choisi; présenter la production multidisciplinaire dans le cadre d'un vernissage. Possibilité de participer à un stage crédité.

## 381 -ANTHROPOLOGIE

H

**381-750-BB HOMMES, MYTHES ET MAGIE 2-1-3 2 unités**

Démontrer l'importance du mythe dans la civilisation occidentale. Voir le mythe comme phénomène culturel et fait social, un récit aux multiples dimensions, une structure permanente du passé au présent, reliée à un lexique culturel original; étudier diverses mythologies (classique, celtique, nordique, etc.) autour de thèmes (héros, êtres composites, royaumes invisibles, quêtes héroïques, esprits divers, etc.); en faire ressortir les similitudes et les rapports mutuels (contact interculturel, ethnocentrisme, courants mythiques actuels).

## 500 - ARTS

A

**510-750-BB ARTS : SYMBOLIQUE ET PROCÉDÉS 1-2-3 2 unités**

La création par l'étude, l'expérimentation et l'utilisation de différentes techniques artistiques employées à travers les siècles, et ce, surtout en Occident. Exécution et réalisation d'une œuvre à partir de certaines techniques choisies par l'enseignant en fonction des liens à établir avec les grandes idées et les grandes découvertes. Visites et cours pratiques donnés en atelier.

A

**520-750-BB COURANTS ARTISTIQUES 2-1-3 2 unités**

Analyse de l'œuvre d'art comme réalité culturelle inscrite dans l'histoire de la civilisation occidentale. Étude de l'évolution des grands courants artistiques ainsi que de leur persistance et impact dans notre société. Comparaison de productions actuelles à la lumière des courants artistiques qui les ont inspirés.

## 601 - FRANÇAIS

A

**601-750-BB PRODUCTION THÉÂTRALE 2-1-3  
2 unités**

Survol de l'histoire du théâtre, de son évolution et des théoriciens qui l'ont façonnée. Apprentissage, expérimentation et application des techniques de jeu et de scénographie. Analyse et évaluation d'une œuvre théâtrale. Choix, analyse, mise en scène d'un extrait ou d'une œuvre présentée devant public, selon des critères préétablis. Bilan de l'expérimentation.



SOINS INFIRMIERS

180.AO

**(version 2004)**

**SANCTION DES ÉTUDES :** Diplôme d'études collégiales (DEC)

**NOMBRE D'UNITÉS :** 91 2/3, dont 65 en formation spécifique

**NOMBRE D'HEURES-CONTACT :** 2805, dont 2145 en formation spécifique, incluant 1035 heures de stages

**PRÉALABLES DU SECONDAIRE :**

Science et technologie de l'environnement de la 4<sup>e</sup> secondaire

**OU**

Sciences et environnement de la 4<sup>e</sup> secondaire

**OU**

Sciences physiques 436 **ET** chimie de la 5<sup>e</sup> secondaire — *Si l'étudiante n'a pas fait et réussi le préalable Chimie de la 5<sup>e</sup> secondaire, elle devra suivre les deux cours de chimie qui tiennent lieu de cours complémentaires dans la grille collégiale dans la mesure où le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport autorise ce cheminement.*

SOINS INFIRMIERS POUR INFIRMIÈRES  
ET INFIRMIERS AUXILIAIRES

180.BO

**(version 2004)**

**SANCTION DES ÉTUDES :** Diplôme d'études collégiales (DEC)

**NOMBRE D'UNITÉS :** 76 2/3, dont 50 en formation spécifique

**NOMBRE D'HEURES-CONTACT :** 2175, dont 1515 en formation spécifique, incluant 570 heures de stages

**PRÉALABLES DU SECONDAIRE :**

Science et technologie de l'environnement de la 4<sup>e</sup> secondaire

**OU**

Sciences et environnement de la 4<sup>e</sup> secondaire

**OU**

Sciences physiques 436 **ET** Chimie de la 5<sup>e</sup> secondaire — *Si l'étudiante n'a pas fait et réussi le préalable Chimie de la 5<sup>e</sup> secondaire, elle devra suivre les deux cours de chimie qui tiennent lieu de cours complémentaires dans la grille collégiale dans la mesure où le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport autorise ce cheminement.*

**ET**

Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec en *Santé, assistance et soins infirmiers* **ET** avoir réussi les cours Langue d'enseignement de la 5<sup>e</sup> secondaire, Langue seconde de la 5<sup>e</sup> secondaire et Mathématique de la 4<sup>e</sup> secondaire

**OU**

Diplôme d'études secondaires d'infirmière auxiliaire, d'infirmier auxiliaire

## PRÉSENTATION

La formation en *Soins infirmiers* s'étale sur six sessions régulières (180.A0) ou sur cinq (180.B0), auxquelles peut s'ajouter une session d'accueil pour certaines étudiantes<sup>1</sup> à l'issue des tests de classement, leur permettant ainsi d'acquérir tous les préalables nécessaires à la réussite des études. L'accessibilité au programme 180.A0 est aussi facilitée par la double entrée, c'est-à-dire la possibilité que la formation débute à la session d'automne ou à celle d'hiver.

Les étudiantes sont encadrées tout au long de leur cheminement par des professeurs ayant une solide formation et une compétence bien établie. Elles bénéficient également de l'aide d'une enseignante de soins infirmiers, dont le rôle spécifique est d'apporter un support aux étudiantes qui éprouveraient certaines difficultés d'apprentissage au cours de la première année de formation. De plus, elles ont à leur disposition les services offerts par le Collège, notamment le tutorat par les pairs dans les cours de biologie, de chimie et de français.

Les étudiantes font leurs stages dans les spécialités suivantes : médecine, chirurgie, périnatalité, pédiatrie, santé mentale, soins de longue durée et soins ambulatoires. Des stages de sensibilisation en milieu communautaire s'offrent aussi dans divers contextes d'apprentissage.

Une épreuve synthèse fait maintenant partie intégrante de la formation. Il s'agit d'une activité d'évaluation sommative au terme de la scolarité, visant à attester l'intégration des apprentissages réalisés dans l'ensemble du programme, et qui prend en compte les compétences déterminées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Elle est obligatoire et sa réussite est une condition nécessaire pour l'obtention du diplôme. De plus, les étudiantes sont préparées à l'examen professionnel de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Cet examen se fait à la suite de l'obtention du DEC en soins infirmiers.

La formation collégiale fait partie d'une formation intégrée (DEC en soins infirmiers – Baccalauréat en Sciences infirmières) à l'intérieur d'un continuum de cinq ans. La voie d'accès au marché du travail après les trois premières années de formation est maintenue et permet d'exercer la profession d'infirmière, conditionnelle

à la réussite de l'examen professionnel. Cependant, l'étudiante est encouragée à poursuivre ses études pour l'obtention du baccalauréat.

## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Après avoir réussi tous les cours de son cheminement scolaire des deux premières années, l'étudiante peut travailler à titre d'externe en soins infirmiers du 15 mai au 31 août et du 15 décembre au 20 janvier, conformément au *Règlement sur les actes professionnels qui, suivant certaines conditions et modalités, peuvent être posés par une externe en soins infirmiers*.

À son entrée sur le marché du travail, la diplômée exerce son rôle professionnel auprès de personnes et de leurs proches, dans différents établissements publics et privés du réseau de la santé. Elle pourra intervenir, dans le contexte de soins de courte et de longue durée, auprès d'une clientèle en périnatalité, auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de personnes âgées. Elle est susceptible de travailler de jour, de soir ou de nuit.

La diplômée doit satisfaire aux conditions prescrites par le Code des professions et la Loi sur les infirmiers et infirmières du Québec pour l'obtention du permis d'exercice (Loi 90 : Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé, 2002). Elle exerce sa profession telle que définie dans la Loi sur les infirmières et infirmiers (L.R.Q., chapitre 1-8) :

### « Article 36

L'exercice infirmier consiste à évaluer l'état de santé d'une personne, à déterminer et à assurer la réalisation du plan de soins et de traitements infirmiers, à prodiguer les soins et les traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie ainsi qu'à fournir les soins palliatifs. »

L'infirmière qui poursuit sa formation à l'université peut assumer d'autres rôles ou fonctions. Ainsi, l'encadrement du personnel infirmier, la spécialisation en soins infirmiers ainsi que les domaines de la santé communautaire, de l'administration, de l'éducation et de la recherche nécessitent une formation universitaire.

<sup>1</sup> L'emploi du féminin est d'usage en soins infirmiers et il est utilisé sans aucune discrimination pour alléger le texte.

## COMPÉTENCES DE LA FORMATION SPÉCIFIQUE

- Analyser la fonction de travail.
- Développer une vision intégrée du corps humain et de son fonctionnement.
- Composer avec les réactions et les comportements d'une personne.
- Se référer à une conception de la discipline infirmière pour définir sa pratique professionnelle.
- Utiliser des méthodes d'évaluation et des méthodes de soins.
- Établir une communication aidante avec la personne et ses proches.
- Composer avec des réalités sociales et culturelles liées à la santé.
- Relier des désordres immunologiques et des infections aux mécanismes physiologiques et métaboliques.
- Interpréter une situation clinique en se référant aux pathologies et aux problèmes relevant du domaine infirmier.
- Établir des liens entre la pharmacothérapie et une situation clinique.
- Enseigner à la personne et à ses proches.
- Assister la personne dans le maintien et l'amélioration de sa santé.
- S'adapter à différentes situations de travail.
- Établir des relations de collaboration avec les intervenantes et les intervenants.
- Intervenir auprès d'adultes et de personnes âgées hospitalisées requérant des soins infirmiers de médecine et de chirurgie.
- Concevoir son rôle en s'appuyant sur l'éthique et sur les valeurs de la profession.
- Appliquer des mesures d'urgence.
- Intervenir auprès d'une clientèle requérant des soins infirmiers en périnatalité.
- Intervenir auprès d'enfants ainsi que d'adolescentes et adolescents requérant des soins infirmiers.
- Intervenir auprès de personnes recevant des soins infirmiers en médecine et en chirurgie dans des services ambulatoires.
- Intervenir auprès de personnes requérant des soins infirmiers en santé mentale.
- Intervenir auprès d'adultes et de personnes âgées en perte d'autonomie requérant des soins infirmiers en établissement



**LIEUX DE STAGES**

Les stages ont lieu le jour ou le soir dans les établissements de santé suivants :

**CHUM****Centre hospitalier universitaire de Montréal**

1001, rue Saint-Denis, 5<sup>e</sup> étage, porte 5907, Montréal

- Pavillon Notre-Dame, 1560, rue Sherbrooke Est, Montréal
- Pavillon St-Luc, 1058, rue St-Denis, Montréal
- Pavillon Hôtel-Dieu, 3840, rue St-Urbain, Montréal

**Centre hospitalier universitaire de Ste-Justine**

- Hôpital Sainte-Justine  
3175, Chemin de la Côte-Ste-Catherine, Montréal

**Centre universitaire de santé McGill**

- Montreal General Hospital  
687, avenue des Pins Ouest, Montréal

**CSSS Ahuntsic et Montréal-Nord**

- Centre hospitalier Fleury  
2180, rue Fleury Est, Montréal

**CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent**

- Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci  
555, boulevard Gouin Ouest, Montréal
- Centre d'hébergement St-Joseph-de-la-Providence  
11844, avenue de Bois-de-Boulogne, Montréal

**CSSS de Laval**

- Cité de la Santé de Laval  
1755, boulevard René-Laënnec, Laval

**CSSS du Cœur-de-l'Île**

- Hôpital Jean-Talon  
1385, rue Jean-Talon Est, Montréal

**CSSS du Sud-Ouest Verdun**

- Centre hospitalier de Verdun  
4000, boulevard LaSalle, Montréal

**Hôpital Douglas**

6875, boulevard LaSalle, Verdun

**Hôpital du Sacré-Cœur**

5400, boulevard Gouin Ouest, Montréal  
➤ Pavillon Albert-Prévost  
6555, Gouin Ouest, Montréal

**Hôpital juif de réadaptation de Laval**

3205, Place Alton Goldbloom, Laval

**Hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine**

7401, rue Hochelaga, Montréal

**Hôpital Marie-Clarac**

3530, boulevard Gouin Est, Montréal

**Hôpital Santa Cabrini**

5655, rue St-Zotique Est, Montréal

**Institut de cardiologie de Montréal**

5000, rue Bélanger Est, Montréal

**Institut Philippe-Pinel de Montréal**

10905, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal

**IUGM****Institut universitaire de gériatrie de Montréal**

4565, Chemin de la Reine-Marie, Montréal

### **IMMUNISATIONS ET TESTS REQUIS POUR L'ADMISSION AU STAGE EN MILIEU HOSPITALIER**

L'étudiante s'inscrivant en soins infirmiers doit respecter les exigences de santé établies par le ministère de la Santé et des Services sociaux. On se procure la liste de ces exigences en se présentant au local S-207.

### **COMPORTEMENTS ATTENDUS**

Un respect mutuel doit régner entre l'enseignante et les étudiantes dans les cours théoriques, les laboratoires et les stages : l'étudiante doit s'exprimer de façon constructive avec un vocabulaire adéquat, être ponctuelle, travailler dans un climat calme et favorable à l'apprentissage, faire preuve d'ouverture et de tolérance envers les autres et les considérer à leur juste valeur. Bref, elle doit adopter une attitude professionnelle et exemplaire conformément à l'exercice de la profession.

### **IMMATRICULATION**

Pour effectuer un stage en milieu hospitalier, l'étudiante admise en soins infirmiers **doit**

**s'inscrire** au registre des étudiantes en soins infirmiers de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et obtenir le **certificat d'immatriculation** avant le début du stage de formation professionnelle. On se procure les détails de la marche à suivre pour s'inscrire au registre de l'OIIQ en se présentant au local S-207.

### **TENUE VESTIMENTAIRE**

Une tenue professionnelle est requise dans les cours théoriques, laboratoires et stages. Certaines règles touchant la tenue vestimentaire en stage doivent être respectées, par exemple : le port de l'uniforme choisi par le Collège, les souliers fermés, les cheveux longs attachés, le maquillage discret, les ongles courts, etc. Elles s'appuient sur les recommandations de l'OIIQ (*La tenue vestimentaire des infirmières. Prise de position, 2006*)

### **CARTE D'IDENTITÉ**

Pour ses stages en milieu hospitalier, l'étudiante est tenue de porter une carte d'identité.



**GRILLE 180.A0 Soins infirmiers**

|   | Session 1  | Session 2  | Session 3   | Session 4  | Session 5  | Session 6   |   |
|---|--|--|---|--|--|---|---|
| <b>Formation générale</b><br>(voir pages 51 à 68)     | <b>601-101-MQ</b><br>Écriture et littérature                   | <b>601-102-MQ</b><br>Littérature et imaginaire             | <b>601-103-MQ</b><br>Littérature québécoise                 |  | <b>601-190-BB</b><br>Français propre au programme                |   | Formation générale commune  |
|   |  |  | <b>340-101-MQ</b><br>Philosophie et rationalité             | <b>340-102-MQ</b><br>L'être humain                   | <b>340-190-BB</b><br>Éthique et politique                        |   |   |
|   |  | <b>604-10#-MQ*</b><br>Langue anglaise                      |   | <b>604-19#-BB</b><br>Anglais propre au programme     |  |   | Formation générale propre   |
|   |  | <b>109-101-MQ</b><br>Activité physique et santé            |   | <b>109-102-MQ</b><br>Activité physique et efficacité | <b>109-103-MQ</b><br>Activité physique et autonomie              |   |   |
|   | <b>202-3A3-RE**</b><br>Mise à niveau I de chimie               | <b>202-4A3-RE**</b><br>Mise à niveau II de chimie          |   |  | <b>1 cours***</b>  | <b>1 cours***</b>   | Formation générale complémentaire   |
| <b>Formation spécifique</b><br>(voir pages suivantes) | <b>101-180-BB</b><br>Le corps humain I                         | <b>101-181-BB</b><br>Le corps humain II                    | <b>101-182-BB</b><br>Le corps humain III                    | <b>101-183-BB</b><br>Le corps humain IV              |  |   | Les cours soulignés ont des préalables (voir les définitions à la page 49) :<br><b>PRÉALABLE</b><br><b>PRÉALABLE RELATIF</b><br><b>COREQUIS</b><br><br>Cours porteurs de l'épreuve synthèse de programme :<br><b>180-610-BB et 180-611-BB et 180-612-BB</b> |
|   | <b>180-110-BB</b><br>Introduction aux soins infirmiers         | <b>180-210-BB</b><br>Soins en médecine et chirurgie I      | <b>180-310-BB</b><br>Soins en médecine et chirurgie II      | <b>180-410-BB</b><br>Soins de la mère et de l'enfant | <b>180-510-BB</b><br>Soins en santé mentale et longue durée      | <b>180-610-BB</b><br>Activités d'intégration                  |   |
|   | <b>180-111-BB</b><br>Orientation à la pratique professionnelle | <b>180-211-BB</b><br>Intervention: médecine et chirurgie I | <b>180-311-BB</b><br>Intervention: médecine et chirurgie II | <b>180-411-BB</b><br>Intervention : mère et enfant   | <b>180-511-BB</b><br>Intervention: santé mentale et longue durée | <b>180-611-BB</b><br>Intervention : médecine et chirurgie III |   |
|   | <b>350-18A-BB</b><br>Psycho-genèse et communication I          | <b>350-18B-BB</b><br>Psycho-genèse et communication II     | <b>387-180-BB</b><br>Sociologie de la famille               | <b>387-181-BB</b><br>Sociologie de la santé          |  | <b>180-612-BB</b><br>Intervention : soins ambulatoires        |   |
|   |  |  |   |  |  |   |   |



Ce cours est aussi offert en mode virtuel, voir page 69.

\* Le niveau sera déterminé selon le résultat au test de classement administré par le Collège.

\*\* Si le cours préalable de chimie n'est pas complété avant l'admission.

\*\*\* Pour les étudiantes qui n'ont pas à suivre les cours *Mise à niveau I et II de chimie*

**L'organisation des stages entraîne de nombreuses contraintes-horaires. L'étudiante qui ne suit pas scrupuleusement cette grille risque de se voir refuser des cours à l'horaire.**

**GRILLE 180.B0 Soins infirmiers pour infirmières et infirmiers auxiliaires**

Horaire 5 jours/semaine – Débutant à l'automne

|   | Session 1  | Session 2  | Session 3  | Session 4   | Session 5  |  |
|---|--|--|--|---|--|--|
| <b>Formation générale</b><br>(voir pages 51 à 68)     | <b>601-101-MQ</b><br>Écriture et littérature         |  <b>601-102-MQ</b><br>Littérature et imaginaire | <b>601-103-MQ</b><br>Littérature québécoise          |   | <b>601-190-BB</b><br>Français propre au programme            | <b>Formation générale commune</b>  |
|   |  |  | <b>340-101-MQ</b><br>Philosophie et rationalité      | <b>340-102-MQ</b><br>L'être humain                                | <b>340-190-BB</b><br>Éthique et politique                    |  |
|   |  | <b>604-10#-MQ*</b><br>Langue anglaise  |  | <b>604-19#-BB</b><br>Anglais propre au programme                  |  | <b>Formation générale propre</b>   |
|   |  | <b>109-101-MQ</b><br>Activité physique et santé  |  | <b>109-102-MQ</b><br>Activité physique et efficacité              | <b>109-103-MQ</b><br>Activité physique et autonomie          |  |
|   | <b>202-3A3-RE**</b><br>Mise à niveau I de chimie     | <b>202-4A3-RE**</b><br>Mise à niveau II de chimie  | <b>1 cours***</b>                                    |   | <b>1 cours ***</b>   | <b>Formation générale complémentaire</b>   |
| <b>Formation spécifique</b><br>(voir pages suivantes) | <b>101-125-BB</b><br>Le corps humain I               | <b>101-181-BB</b><br>Le corps humain II  | <b>101-182-BB</b><br>Le corps humain III             | <b>101-183-BB</b><br>Le corps humain IV                           |  | Les cours soulignés ont des préalables (voir les définitions à la page 49) :<br><b><u>PRÉALABLE</u></b><br><b><u>PRÉALABLE RELATIF</u></b><br><b><u>COREQUIS</u></b><br><br>Cours porteurs de l'épreuve synthèse de programme :<br><b><u>180-525-BB</u></b> et<br><b><u>180-526-BB</u></b> |
|   | <b>180-125-BB</b><br>Introduction à la profession    | <b>180-225-BB</b><br>Soins en médecine et chirurgie I  | <b>180-325-BB</b><br>Soins de la mère et de l'enfant | <b>180-425-BB</b><br>Soins en santé mentale et longue durée       | <b>180-525-BB</b><br>Activités d'intégration                 |  |
|   | <b>350-18A-BB</b><br>Psychogénèse et communication I | <b>180-226-BB</b><br>Intervention : médecine et chirurgie I  | <b>180-326-BB</b><br>Intervention : mère et enfant   | <b>180-426-BB</b><br>Intervention : santé mentale et longue durée | <b>180-526-BB</b><br>Intervention : médecine et chirurgie II |  |
|   | <b>387-180-BB</b><br>Sociologie de la famille        | <b>350-18B-BB</b><br>Psychogénèse et communication II  |  | <b>387-181-BB</b><br>Sociologie de la santé                       |  |  |



Ce cours est aussi offert en mode virtuel, voir page 69.

\* Le niveau sera déterminé selon le résultat au test de classement administré par le Collège.

\*\* Si le cours préalable de chimie n'est pas complété avant l'admission.

\*\*\* Pour les étudiantes qui n'ont pas à suivre les cours *Mise à niveau I et II de chimie*.**L'organisation des stages entraîne de nombreuses contraintes-horaires. L'étudiante qui ne suit pas scrupuleusement cette grille risque de se voir refuser des cours à l'horaire.**

**GRILLE 180.B0 Soins infirmiers pour infirmières et infirmiers auxiliaires**  
 Horaire 4 jours/semaine – Débutant à l'hiver

|   | Session 1  | Session 2  | Session 3   | Session 4  | Session 5   | Session 6  |   |  |
|---|--|--|---|--|---|--|---|--|
| <b>Formation générale</b><br>(voir pages 51 à 68)     | <b>601-101-MQ</b><br>Écriture et littérature         |  <b>601-102-MQ</b><br>Littérature et imaginaire |   |  | <b>601-103-MQ</b><br>Littérature québécoise                       | <b>601-190-BB</b><br>Français propre au programme            | <b>Formation générale commune</b>   |  |
|   | <b>340-101-MQ</b><br>Philosophie et rationalité      |  | <b>340-102-MQ</b><br>L'être humain                          |  |   | <b>340-190-BB</b><br>Éthique et politique                    |   |  |
|   |  |  |   | <b>604-10#-BB*</b><br>Langue anglaise                | <b>604-19#-BB</b><br>Anglais propre au programme                  |  | <b>Formation générale propre</b>  |  |
|   | <b>109-101-MQ</b><br>Activité physique et santé      | <b>109-102-MQ</b><br>Activité physique et efficacité   |   |  | <b>109-103-MQ</b><br>Activité physique et autonomie               |  |   |  |
|   | <b>202-3A3-RE**</b><br>Mise à niveau I de chimie     | <b>202-4A3-RE**</b><br>Mise à niveau II de chimie  | <b>1 cours***</b>   |  | <b>1 cours***</b>   |  | <b>Formation générale complémentaire</b>  |  |
|   |  |  |   |  |   |  |   |  |
| <b>Formation spécifique</b><br>(voir pages suivantes) | <b>101-125-BB</b><br>Le corps humain I               | <b>101-181-BB</b><br>Le corps humain II  | <b>101-182-BB</b><br>Le corps humain III                    | <b>101-183-BB</b><br>Le corps humain IV              |   |  | Les cours soulignés ont des préalables (voir les définitions à la page 49) :<br><b>PRÉALABLE</b><br><b>PRÉALABLE RELATIF</b><br><b>COREQUIS</b><br>Cours porteurs de l'épreuve synthèse de programme :<br><b>180-525-BB et 180-526-BB</b> |  |
|   | <b>350-18A-BB</b><br>Psychogenèse et communication I | <b>350-18B-BB</b><br>Psychogenèse et communication II  | <b>387-180-BB</b><br>Sociologie de la famille               | <b>387-181-BB</b><br>Sociologie de la santé          |   |  |   |  |
|   |  | <b>180-125-BB</b><br>Introduction à la profession  | <b>180-225-BB</b><br>Soins en médecine et chirurgie I       | <b>180-325-BB</b><br>Soins de la mère et de l'enfant | <b>180-425-BB</b><br>Soins en santé mentale et longue durée       | <b>180-525-BB</b><br>Activités d'intégration                 |   |  |
|   |  |  | <b>180-226-BB</b><br>Intervention : médecine et chirurgie I | <b>180-326-BB</b><br>Intervention : mère et enfant   | <b>180-426-BB</b><br>Intervention : santé mentale et longue durée | <b>180-526-BB</b><br>Intervention : médecine et chirurgie II |   |  |
|   |  |  |   |  |   |  |   |  |
|   |  |  |   |  |   |  |   |  |



Ce cours est aussi offert en mode virtuel, voir page 69.

\* Le niveau sera déterminé selon le résultat au test de classement administré par le Collège.

\*\* Si le cours préalable de chimie n'est pas complété avant l'admission.

\*\*\* Pour les étudiantes qui n'ont pas à suivre les cours *Mise à niveau I et II de chimie*.

L'organisation des stages entraîne de nombreuses contraintes-horaires. L'étudiante qui ne suit pas scrupuleusement cette grille risque de se voir refuser des cours à l'horaire.

## DESCRIPTION DES COURS DE FORMATION SPÉCIFIQUE SOINS INFIRMIERS (180.AO)

### 101 - BIOLOGIE

A H

**101-180-BB LE CORPS HUMAIN I** **2-2-2**  
**2 unités**

Développer une vision intégrée des niveaux d'organisation de l'organisme humain permettant de déduire les effets de certaines perturbations sur l'équilibre interne. Décrire les niveaux d'organisation de l'atome jusqu'à l'organisme. Connaître les structures et le fonctionnement de la cellule, ses besoins et sa régulation. Réaliser que la santé cellulaire est à la base de l'homéostasie (équilibre interne). Identifier les structures anatomiques de l'organisme dont les fonctions répondent aux besoins cellulaires. Connaître l'anatomie fonctionnelle des différents systèmes du corps humain.

A H

**101-181-BB LE CORPS HUMAIN II** **3-2-3**  
**2 2/3 unités**

PR 101-180-BB

Développer une vision intégrée du fonctionnement de l'organisme humain permettant de déduire les effets de certaines perturbations sur l'équilibre interne. Comprendre la physiologie (fonctionnement) et la régulation (contrôle) de la digestion, de la circulation, de la respiration et de l'excrétion. Montrer comment ces fonctions répondent aux besoins cellulaires et permettent la survie de l'organisme. Développer l'habileté à faire des liens entre ces notions, notamment par l'étude de cas pratiques.

A H

**101-182-BB LE CORPS HUMAIN III** **3-2-3**  
**2 2/3 unités**

PR 101-181-BB

Développer une vision intégrée de la régulation de l'organisme humain permettant de déduire les effets de certaines perturbations sur l'équilibre interne. Comprendre comment le système nerveux, le système endocrinien et la génétique régissent l'organisme. Comprendre la physiologie des systèmes nerveux et endocrinien. Étudier la

physiologie de la reproduction et les premiers stades de développement de l'embryon. Connaître les bases de l'hérédité. Développer l'habileté à faire des liens entre ces notions, notamment par l'étude de cas.

A H

**101-183-BB LE CORPS HUMAIN IV** **2-2-2**  
**2 unités**

PR 101-182-BB

Développer une vision intégrée de l'organisme humain et de ses relations avec les microorganismes : bactéries, virus, etc. Comprendre comment ces relations affectent l'homéostasie. Comprendre comment le système immunitaire participe à la défense de l'organisme (vaccin, allergie, cancer). Définir, illustrer et expliquer les notions de flore normale, flore pathogène, contrôle microbien, antibiothérapie et épidémie.

### 180 - SOINS INFIRMIERS

A H

**180-110-BB INTRODUCTION AUX SOINS INFIRMIERS** **4-4/0-3**  
**3 2/3 unités**

**Théorie et laboratoire.** Acquérir des notions fondamentales permettant la compréhension de la fonction de travail et du rôle de l'infirmière. Acquérir des compétences relativement aux sciences biomédicales, à la démarche de soins, à la communication interpersonnelle, aux méthodes d'évaluation de la santé et aux méthodes soins.

A H

**180-111-BB ORIENTATION À LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE** **0-0/4-1**  
**1 2/3 unité**

**Stage.** Se sensibiliser à la fonction de travail de l'infirmière auprès de personnes hospitalisées; relier les connaissances, habiletés et attitudes acquises à quelques activités cliniques en vue du développement des compétences professionnelles.

A H

|                   |   |                                 |
|-------------------|---|---------------------------------|
| <b>180-210-BB</b> | <b>SOINS EN MÉDECINE ET CHIRURGIE I</b> | <b>4-4/0-3<br/>3 2/3 unités</b> |
| P                 | 180-110-BB, 180-111-BB                  |                                 |
| PR                | 101-180-BB, 202-3A3-RE                  |                                 |

**Théorie et laboratoire.** Acquérir les principaux concepts relatifs à la fonction de travail et au rôle infirmier dans le contexte des soins de médecine et chirurgie auprès de l'adulte et de la personne âgée. Acquérir le concept d'éthique. Améliorer ses compétences relativement à la démarche de soins, à la relation interpersonnelle. Appliquer des méthodes d'évaluation de la santé, des méthodes de soins et des mesures de premiers soins.

A H

|                   |   |                                |
|-------------------|---|--------------------------------|
| <b>180-211-BB</b> | <b>INTERVENTION : MÉDECINE ET CHIRURGIE I</b> | <b>0-0/4-1<br/>1 2/3 unité</b> |
| P                 | 180-110-BB, 180-111-BB                        |                                |
| PR                | 101-180-BB, 202-3A3-RE                        |                                |

**Stage.** S'approprier la fonction de travail de l'infirmière auprès d'adultes et de personnes âgées hospitalisés requérant des soins infirmiers de médecine et chirurgie; appliquer les connaissances, habiletés et attitudes acquises à des situations cliniques en vue de l'acquisition des compétences professionnelles.

A H

|                   |  |                             |
|-------------------|--|-----------------------------|
| <b>180-310-BB</b> | <b>SOINS EN MÉDECINE ET CHIRURGIE II</b> | <b>6-2/0-4<br/>4 unités</b> |
| P                 | 180-210-BB, 180-211-BB<br>101-180-BB     |                             |
| PR                | 101-181-BB, 202-4A3-RE                   |                             |

**Théorie et laboratoire.** Développer des compétences relatives à l'exercice professionnel dans le contexte des soins de médecine et chirurgie auprès de l'adulte et de la personne âgée. Démontrer une réflexion et un comportement éthique. Acquérir les principes du travail en équipe et de la collaboration entre intervenants. Approfondir l'utilisation de la démarche de soins et de la communication aidante. Approfondir les méthodes d'évaluation de la santé et les méthodes de soins. Appliquer les principes de réanimation cardiorespiratoire.

A H

|                   |  |                                  |
|-------------------|--|----------------------------------|
| <b>180-311-BB</b> | <b>INTERVENTION : MÉDECINE ET CHIRURGIE II</b> | <b>0-0/10-1<br/>3 2/3 unités</b> |
| P                 | 180-210-BB, 180-211-BB<br>101-180-BB           |                                  |
| PR                | 101-181-BB, 202-4A3-RE                         |                                  |

**Stage.** Appliquer les connaissances, habiletés et attitudes acquises relatives aux compétences professionnelles, en situations cliniques courantes de médecine et chirurgie auprès d'adultes et de personnes âgées. Intervenir en fonction des aspects de l'exercice infirmier : promotion de la santé et de la qualité de la vie, prévention de la maladie et processus thérapeutique.

A H

|                   |  |                             |
|-------------------|--|-----------------------------|
| <b>180-410-BB</b> | <b>SOINS DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT</b>           | <b>6-2/0-4<br/>4 unités</b> |
| P                 | 180-310-BB, 180-311-BB<br>101-181-BB, 202-4A3-RE |                             |
| PR                | 101-182-BB                                       |                             |

**Théorie et laboratoire.** Développer des compétences relatives à l'exercice professionnel dans le contexte des soins en périnatalité et auprès de l'enfant et de l'adolescent. Appliquer les principes de l'enseignement auprès de la mère, de l'enfant et de l'adolescent.

A H

|                   |  |                              |
|-------------------|--|------------------------------|
| <b>180-411-BB</b> | <b>INTERVENTION : MÈRE ET ENFANT</b>             | <b>0-0/11-1<br/>4 unités</b> |
| P                 | 180-310-BB, 180-311-BB<br>101-181-BB, 202-4A3-RE |                              |
| PR                | 101-182-BB                                       |                              |

**Stage.** Appliquer les connaissances, habiletés et attitudes acquises relatives aux compétences professionnelles, en situations cliniques courantes dans le contexte des soins en périnatalité et auprès de l'enfant ainsi que dans le cadre d'un programme de prévention ou de suivi.

A H

|                   |   |                                     |
|-------------------|---|-------------------------------------|
| <b>180-510-BB</b> | <b>SOINS EN SANTÉ MENTALE ET LONGUE DURÉE</b> | <b>4-3/0-4<br/>3 2/3<br/>unités</b> |
| P                 | 180-410-BB, 180-411-BB<br>101-183-BB          |                                     |

**Théorie et laboratoire.** Développer des compétences relativement à l'exercice professionnel

## Soins infirmiers

dans le contexte des soins en santé mentale et des soins de longue durée. Approfondir la réflexion éthique et la collaboration entre intervenants. Approfondir la démarche de soins, la communication aidante, l'enseignement auprès de la personne et ses proches, les méthodes d'évaluation de la santé et les méthodes de soins.

A H

|                   |   |                                  |
|-------------------|---|----------------------------------|
| <b>180-511-BB</b> | <b>INTERVENTION :<br/>SANTÉ MENTALE<br/>ET LONGUE<br/>DURÉE</b> | <b>0-0/18-2<br/>6 2/3 unités</b> |
| P                 | 180-410-BB, 180-411-BB<br>101-183-BB                            |                                  |

**Stage.** Transférer ses connaissances, habiletés et attitudes relatives aux compétences professionnelles en situations complexes de soins en santé mentale et auprès de l'adulte ou de la personne âgée en perte d'autonomie, en établissement de santé ainsi que dans le milieu de vie naturel. Prendre en charge le développement personnel et professionnel. Intervenir en fonction des aspects de l'exercice infirmier : promotion de la santé et de la qualité de la vie, prévention de la maladie, processus thérapeutique, réadaptation fonctionnelle et soins palliatifs.

A H

|                   |                                    |                             |
|-------------------|------------------------------------|-----------------------------|
| <b>180-610-BB</b> | <b>ACTIVITÉS<br/>D'INTÉGRATION</b> | <b>5-0/0-4<br/>3 unités</b> |
| P                 | 180-510-BB, 180-511-BB             |                             |

**Théorie.** Intégrer le rôle professionnel dans le contexte des soins complexes de médecine et chirurgie auprès d'adultes et de personnes âgées. Intégrer la réflexion éthique et la collaboration entre intervenants. Intégrer la démarche de soins, la communication aidante, l'enseignement auprès de la personne et ses proches, les méthodes d'évaluation de la santé et les méthodes de soins.

A H

|                   |   |                                  |
|-------------------|---|----------------------------------|
| <b>180-611-BB</b> | <b>INTERVENTION :<br/>MÉDECINE ET<br/>CHIRURGIE III</b> | <b>0-0/11-2<br/>4 1/3 unités</b> |
| P                 | 180-510-BB, 180-511-BB                                  |                                  |

**Stage.** Transférer ses connaissances, habiletés et attitudes relatives aux compétences professionnelles en situations complexes de soins en médecine et chirurgie, auprès d'adultes ou de personnes âgées hospitalisées en unités de courte durée. Prendre en charge le

développement personnel et professionnel. Intervenir en fonction des aspects de l'exercice infirmier : promotion de la santé et de la qualité de la vie, prévention de la maladie, processus thérapeutique et réadaptation fonctionnelle.

A H

|                   |  |                                  |
|-------------------|--|----------------------------------|
| <b>180-612-BB</b> | <b>INTERVENTION :<br/>SOINS<br/>AMBULATOIRES</b> | <b>0-0/11-2<br/>4 1/3 unités</b> |
| P                 | 180-510-BB, 180-511-BB                           |                                  |

Stage. Transférer ses connaissances, habiletés et attitudes relatives aux compétences professionnelles en soins ambulatoires de médecine et chirurgie. Prendre en charge le développement personnel et professionnel. Intervenir en fonction des aspects de l'exercice infirmier : promotion de la santé et de la qualité de la vie, prévention de la maladie, processus thérapeutique et réadaptation fonctionnelle.

## 350 - PSYCHOLOGIE

A H

|                   |  |                           |
|-------------------|--|---------------------------|
| <b>350-18A-BB</b> | <b>PSYCHOGENÈSE ET<br/>COMMUNICATION I</b> | <b>2-1-3<br/>2 unités</b> |
|-------------------|--|---------------------------|

A H

|                   |   |                              |
|-------------------|---|------------------------------|
| <b>350-18B-BB</b> | <b>PSYCHOGENÈSE ET<br/>COMMUNICATION II</b> | <b>2-1-2<br/>1 2/3 unité</b> |
| PR                | 350-18A-BB                                  |                              |

Acquérir des connaissances sur la personne et les différentes étapes de son évolution physique, intellectuelle, affective et sociale; prendre en compte les influences de l'environnement immédiat et global dans l'évaluation de la situation d'une personne; apprendre l'art de la communication de façon à établir une relation aidante infirmière-client; identifier ses ressources personnelles et ses limites afin de s'épanouir à l'intérieur de sa profession; réagir aux indices d'une situation potentiellement dangereuse.

## 387 - SOCIOLOGIE

A H

|                   |                                     |                           |
|-------------------|-------------------------------------|---------------------------|
| <b>387-180-BB</b> | <b>SOCIOLOGIE DE<br/>LA FAMILLE</b> | <b>3-0-3<br/>2 unités</b> |
|-------------------|-------------------------------------|---------------------------|

Dans une perspective sociologique, décrire et analyser la famille comme institution sociale : sa place dans la société d'hier et d'aujourd'hui, les transformations qu'elle a subies et les

conséquences de ces transformations (types de familles, valeurs familiales, problèmes familiaux, rôles parentaux); faire le lien entre famille et société (changements sociaux, milieu social et culturel, rôle de l'État).

A H

|                   |                               |                                    |
|-------------------|-------------------------------|------------------------------------|
| <b>387-181-BB</b> | <b>SOCIOLOGIE DE LA SANTÉ</b> | <b>3-0-2</b><br><b>1 2/3 unité</b> |
| <b>PR</b>         | <b>387-180-BB</b>             |                                    |

Aborder la santé et la maladie comme phénomènes sociaux : identifier la variation des maladies selon les types de société; décrire les écarts de santé selon les milieux sociaux et culturels; connaître les indicateurs utilisés pour décrire et comparer l'état de santé des populations; décrire et évaluer les composantes du système de santé québécois. Acquérir la compétence visée par les cours de sociologie : composer avec des réalités sociales et culturelles liées à la santé.

## SOINS INFIRMIERS (180.B0)

### 101 - BIOLOGIE

A H

|                   |                          |                                 |
|-------------------|--------------------------|---------------------------------|
| <b>101-125-BB</b> | <b>LE CORPS HUMAIN I</b> | <b>2-1-3</b><br><b>2 unités</b> |
| <b>PR</b>         |                          |                                 |

Développer une vision intégrée des niveaux d'organisation de l'organisme humain permettant de déduire les effets de certaines perturbations sur l'équilibre interne. Décrire les niveaux d'organisation de l'atome jusqu'à l'organisme. Connaître les structures et le fonctionnement de la cellule, ses besoins et sa régulation. Réaliser que la santé cellulaire est à la base de l'homéostasie (équilibre interne). Identifier les structures anatomiques de l'organisme dont les fonctions répondent aux besoins cellulaires. Connaître l'anatomie fonctionnelle des différents systèmes du corps humain.

A H

|                   |                           |                                     |
|-------------------|---------------------------|-------------------------------------|
| <b>101-181-BB</b> | <b>LE CORPS HUMAIN II</b> | <b>3-2-3</b><br><b>2 2/3 unités</b> |
| <b>PR</b>         | <b>101-125-BB</b>         |                                     |

Développer une vision intégrée du fonctionnement de l'organisme humain permettant de déduire les effets de certaines perturbations sur l'équilibre interne. Comprendre la physiologie

(fonctionnement) et la régulation (contrôle) de la digestion, de la circulation, de la respiration et de l'excrétion. Montrer comment ces fonctions répondent aux besoins cellulaires et permettent la survie de l'organisme. Développer l'habileté à faire des liens entre ces notions, notamment par l'étude de cas pratiques.

A H

|                   |                            |                                     |
|-------------------|----------------------------|-------------------------------------|
| <b>101-182-BB</b> | <b>LE CORPS HUMAIN III</b> | <b>3-2-3</b><br><b>2 2/3 unités</b> |
| <b>PR</b>         | <b>101-181-BB</b>          |                                     |

Développer une vision intégrée de la régulation de l'organisme humain permettant de déduire les effets de certaines perturbations sur l'équilibre interne. Comprendre comment le système nerveux, le système endocrinien et la génétique régissent l'organisme. Comprendre la physiologie des systèmes nerveux et endocrinien. Étudier la physiologie de la reproduction et les premiers stades de développement de l'embryon. Connaître les bases de l'hérédité. Développer l'habileté à faire des liens entre ces notions, notamment par l'étude de cas.

A H

|                   |                           |                                 |
|-------------------|---------------------------|---------------------------------|
| <b>101-183-BB</b> | <b>LE CORPS HUMAIN IV</b> | <b>2-2-2</b><br><b>2 unités</b> |
| <b>PR</b>         | <b>101-182-BB</b>         |                                 |

Développer une vision intégrée de l'organisme humain et de ses relations avec les microorganismes : bactéries, virus, etc. Comprendre comment ces relations affectent l'homéostasie. Comprendre comment le système immunitaire participe à la défense de l'organisme (vaccin, allergie, cancer). Définir, illustrer et expliquer les notions de flore normale, flore pathogène, contrôle microbien, antibiothérapie et épidémie.

### 180 - SOINS INFIRMIERS

A

|                   |                                     |                                   |
|-------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|
| <b>180-125-BB</b> | <b>INTRODUCTION À LA PROFESSION</b> | <b>6-3/0-6</b><br><b>5 unités</b> |
|-------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|

Théorie et laboratoire. Acquérir des notions fondamentales permettant la compréhension de la fonction de travail et du rôle de l'infirmière. S'approprier le changement de rôle d'infirmière auxiliaire à celui d'infirmière. Acquérir des compétences relativement aux sciences biomédicales, à la démarche de soins, à la

## Soins infirmiers

communication interpersonnelle, aux méthodes d'évaluation de la santé et aux méthodes soins.

### H

|                   |   |                             |
|-------------------|---|-----------------------------|
| <b>180-225-BB</b> | <b>SOINS EN MÉDECINE ET CHIRURGIE I</b> | <b>5-1/0-3<br/>3 unités</b> |
| P                 | 180-125-BB, 202-3A3-RE                  |                             |
| PR                | 101-125-BB                              |                             |

Théorie et laboratoire. Développer des compétences relatives à l'exercice professionnel dans le contexte des soins de médecine et chirurgie auprès de l'adulte et de la personne âgée. Démontrer une réflexion et un comportement éthique. Approfondir l'utilisation de la démarche de soins et de la communication aidante. Approfondir les méthodes d'évaluation de la santé et les méthodes de soins. Appliquer les principes de réanimation cardiorespiratoire.

### H

|                   |   |                                 |
|-------------------|---|---------------------------------|
| <b>180-226-BB</b> | <b>INTERVENTION : MÉDECINE ET CHIRURGIE I</b> | <b>0-0/6-2<br/>2 2/3 unités</b> |
| P                 | 180-125-BB, 202-3A3-RE                        |                                 |
| PR                | 101-125-BB                                    |                                 |

Stage. Appliquer les connaissances, habiletés et attitudes acquises relatives aux compétences professionnelles, en situations cliniques courantes de médecine et chirurgie auprès d'adultes et de personnes âgées. Intervenir en fonction des aspects de l'exercice infirmier : promotion de la santé et de la qualité de la vie, prévention de la maladie et processus thérapeutique.

### A

|                   |  |                             |
|-------------------|--|-----------------------------|
| <b>180-325-BB</b> | <b>SOINS DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT</b> | <b>6-1/0-2<br/>3 unités</b> |
| P                 | 180-225-BB, 180-226-BB<br>202-4A3-RE   |                             |
| PR                | 101-181-BB                             |                             |

Théorie et laboratoire. Développer des compétences relatives à l'exercice professionnel dans le contexte des soins en périnatalité et auprès de l'enfant et de l'adolescent. Appliquer les principes de l'enseignement auprès de la mère, de l'enfant et de l'adolescent.

### A

|                   |   |                                  |
|-------------------|---|----------------------------------|
| <b>180-326-BB</b> | <b>INTERVENTION : MÈRE ET ENFANT</b>              | <b>0-0/10-4<br/>4 2/3 unités</b> |
| P                 | 180-225-BB, 180-226-BB,<br>101-125-BB, 202-4A3-RE |                                  |
| PR                | 101-181-BB  |                                  |

Stage. Appliquer les connaissances, habiletés et attitudes acquises relatives aux compétences professionnelles, en situations cliniques courantes dans le contexte des soins en périnatalité et auprès de l'enfant ainsi que dans le cadre d'un programme de prévention ou de suivi.

### H

|                   |   |                             |
|-------------------|---|-----------------------------|
| <b>180-425-BB</b> | <b>SOINS EN SANTÉ MENTALE ET LONGUE DURÉE</b> | <b>4-3/0-2<br/>3 unités</b> |
| P                 | 180-325-BB, 180-326-BB,<br>101-181-BB         |                             |
| PR                | 101-182-BB                                    |                             |

Théorie et laboratoire. Développer des compétences relatives à l'exercice professionnel dans le contexte des soins en santé mentale et des soins de longue durée. Approfondir la réflexion éthique et la collaboration entre intervenants. Approfondir la démarche de soins, la communication aidante, l'enseignement auprès de la personne et ses proches, les méthodes d'évaluation de la santé et les méthodes de soins.

### H

|                   |   |                                  |
|-------------------|---|----------------------------------|
| <b>180-426-BB</b> | <b>INTERVENTION : SANTÉ MENTALE ET LONGUE DURÉE</b> | <b>0-0/10-4<br/>4 2/3 unités</b> |
| P                 | 180-325-BB, 180-326-BB, 101-181-BB                  |                                  |
| PR                | 101-182-BB  |                                  |

Stage. Transférer ses connaissances, habiletés et attitudes relatives aux compétences professionnelles en situations complexes de soins en santé mentale et auprès de l'adulte ou de la personne âgée en perte d'autonomie, en établissement de santé ainsi que dans le milieu de vie naturel. Prendre en charge le développement personnel et professionnel. Intervenir en fonction des aspects de l'exercice infirmier : promotion de la santé et de la qualité de la vie, prévention de la maladie, processus thérapeutique, réadaptation fonctionnelle et en soins palliatifs.

A

|                   |                                       |                                 |
|-------------------|---------------------------------------|---------------------------------|
| <b>180-525-BB</b> | <b>ACTIVITÉS<br/>D'INTÉGRATION</b>    | <b>5-0/0-2<br/>2 1/3 unités</b> |
| P                 | 180-425-BB, 180-426-BB,<br>101-183-BB |                                 |

Théorie. Intégrer le rôle professionnel dans le contexte des soins complexes de médecine et chirurgie auprès d'adultes et de personnes âgées. Intégrer la réflexion éthique et la collaboration entre intervenants. Intégrer la démarche de soins, la communication aidante, l'enseignement auprès de la personne et ses proches, les méthodes d'évaluation de la santé et les méthodes de soins.

A

|                   |  |                              |
|-------------------|--|------------------------------|
| <b>180-526-BB</b> | <b>INTERVENTION :<br/>MÉDECINE ET<br/>CHIRURGIE II</b> | <b>0-0/12-3<br/>5 unités</b> |
| P                 | 180-425-BB, 180-426-BB,<br>101-183-BB                  |                              |

Stage. Transférer ses connaissances, habiletés et attitudes relatives aux compétences professionnelles en situations complexes de soins en médecine et chirurgie auprès d'adultes ou de personnes âgées hospitalisées et en services ambulatoires. Prendre en charge le développement personnel et professionnel. Intervenir en fonction des aspects de l'exercice infirmier : promotion de la santé et de la qualité de la vie, prévention de la maladie, processus thérapeutique et réadaptation fonctionnelle.

## 350 - PSYCHOLOGIE

A H

|                   |  |                           |
|-------------------|--|---------------------------|
| <b>350-18A-BB</b> | <b>PSYCHOGENÈSE ET<br/>COMMUNICATION I</b> | <b>2-1-3<br/>2 unités</b> |
|-------------------|--|---------------------------|

A H

|                   |   |                              |
|-------------------|---|------------------------------|
| <b>350-18B-BB</b> | <b>PSYCHOGENÈSE ET<br/>COMMUNICATION II</b> | <b>2-1-2<br/>1 2/3 unité</b> |
| PR                | 350-18A-BB                                  |                              |

Acquérir des connaissances sur la personne et les différentes étapes de son évolution physique, intellectuelle, affective et sociale; prendre en compte les influences de l'environnement immédiat et global dans l'évaluation de la situation d'une personne; apprendre l'art de la communication de façon à établir une relation aidante infirmière-client; identifier ses ressources personnelles et ses limites afin de s'épanouir à

l'intérieur de sa profession; réagir aux indices d'une situation potentiellement dangereuse.

## 387 - SOCIOLOGIE

A H

|                   |                                     |                           |
|-------------------|-------------------------------------|---------------------------|
| <b>387-180-BB</b> | <b>SOCIOLOGIE DE<br/>LA FAMILLE</b> | <b>3-0-3<br/>2 unités</b> |
|-------------------|-------------------------------------|---------------------------|

Dans une perspective sociologique, décrire et analyser la famille comme institution sociale : sa place dans la société d'hier et d'aujourd'hui, les transformations qu'elle a subies et les conséquences de ces transformations (types de familles, valeurs familiales, problèmes familiaux, rôles parentaux) ; faire le lien entre famille et société (changements sociaux, milieu social et culturel, rôle de l'État).

A H

|                   |                                   |                              |
|-------------------|-----------------------------------|------------------------------|
| <b>387-181-BB</b> | <b>SOCIOLOGIE DE<br/>LA SANTÉ</b> | <b>3-0-2<br/>1 2/3 unité</b> |
| PR                | 387-180-BB                        |                              |

Aborder la santé et la maladie comme phénomènes sociaux : identifier la variation des maladies selon les types de société; décrire les écarts de santé selon les milieux sociaux et culturels; connaître les indicateurs utilisés pour décrire et comparer l'état de santé des populations; décrire et évaluer les composantes du système de santé québécois. Acquérir la compétence visée par les cours de sociologie : poser avec des réalités sociales et culturelles liées à la santé.

**SANCTION DES ÉTUDES :** Diplôme d'études collégiales (DEC)

**NOMBRE D'UNITÉS :** 91 2/3, dont 65 en formation spécifique

**NOMBRE D'HEURES-CONTACT :**

2 640 dont 1 980 en formation spécifique en *Conception et programmation* ou

2 730 dont 2 070 en formation spécifique en *Sécurité informatique*.

**PRÉALABLE DU SECONDAIRE :** Technico-sciences de la 5<sup>e</sup> secondaire OU Sciences naturelles de la 5<sup>e</sup> secondaire OU Mathématiques 526, 536 ou l'équivalent.

## PRÉSENTATION

En *Techniques de l'informatique* 420.A0, le Collège offre deux voies de spécialisation : *Conception et programmation* et *Sécurité informatique*.

Un tronc commun d'une année d'études permet d'aborder les éléments de fonctionnement des ordinateurs, les éléments de programmation, les systèmes d'exploitation, les mathématiques, l'administration, la psychologie, etc. Les étudiants des deux voies de spécialisation reçoivent une solide formation de base qui leur donnera une grande flexibilité durant leur carrière. Les étudiants confirment leur choix de spécialisation à la fin de la première année et entrent dans leur voie de spécialisation en troisième session du programme.

En *Conception et programmation*, la formation est orientée vers la conception et la programmation de projets informatiques. Les différents langages, techniques, outils et approches abordés durant les quatre premières sessions sont réinvestis dans les deux projets d'importance développés durant la dernière année, le premier réalisé dans un environnement de bases de données Oracle et le deuxième en environnement Web.

En *Sécurité informatique*, la formation est orientée vers la sécurité informatique, l'exploitation du matériel informatique de réseaux, la gestion des logiciels serveurs, la programmation de composantes réseaux, l'optimisation des services, ceci complété par l'acquisition de compétences en électronique.

Un stage d'intégration, tenu en dernière session, facilite la mise en application des apprentissages

et ouvre la voie au marché du travail. Bell Canada, Hydro-Québec, ministère de la Justice, Ville de Laval, Banque Nationale du Canada, Fiducie Desjardins, Vidéotron, ESI Technologie, Above Security, etc. font partie des entreprises qui accueillent les stagiaires du Collège.

Les nombreux laboratoires d'enseignement sont équipés d'ordinateurs à la fine pointe de la technologie, supportés par des environnements Windows XP et Windows 7 reliés à des serveurs Linux/Solaris et Windows. L'environnement virtuel est principalement utilisé pour la mise en place des laboratoires de réseautage.

Des laboratoires d'ordinateurs en accès libre sont réservés aux étudiants de Techniques de l'informatique pour la réalisation de leurs travaux scolaires. Le laboratoire virtuel est disponible de la maison pour le travail à distance.

Une épreuve synthèse liée au stage d'intégration fait partie de la formation. Il s'agit d'une activité d'évaluation sommative au terme de la scolarité, visant à attester l'intégration des apprentissages réalisés dans l'ensemble du programme, et qui prend en compte les compétences déterminées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Elle est obligatoire et sa réussite est une condition nécessaire pour l'obtention du diplôme.

## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Dans les petites organisations, l'intégration des différentes fonctions de l'informatique oblige souvent les techniciens à assumer toute la chaîne des opérations, à partir de la conception jusqu'à la réalisation d'un système informatique. À l'opposé, dans les grands centres informatiques, la recherche d'efficacité entraîne la subdivision et la spécialisation du travail.

Selon leurs aptitudes et leurs goûts, les diplômés sont capables d'exercer des tâches dans l'une ou l'autre des activités suivantes : le développement de systèmes informatiques, la réalisation de programmes, la mise en œuvre et l'exploitation de systèmes informatiques, la conception de bases de données, la modification de logiciels d'application, la réalisation d'applications en réseaux, l'adaptation de progiciels, l'exercice de fonctions de conseil et de formation auprès des utilisateurs non spécialisés en informatique.

Les diplômés de la voie de spécialisation *Conception et programmation* sont en mesure d'évoluer dans n'importe quel domaine de l'informatique. Le principal créneau d'embauche demeure le domaine de la gestion au sens large, incluant le développement d'applications client-serveur (Oracle), d'application Internet, la mise au point et l'interconnexion d'applications diversifiées et le développement de parties de systèmes complexes.

Les diplômés ayant emprunté la voie de spécialisation *Sécurité informatique* peuvent remplir des fonctions associées de près aux systèmes d'exploitation, aux interconnexions en réseaux et au matériel informatique : choix de matériels compatibles, installation de l'appareillage, installation des logiciels, gestion de la sécurité physique et virtuelle, dépannage informatique, entretien, réparations mineures, modifications de l'équipement, etc., généralement dans des entreprises possédant un grand parc micro-informatique. De plus, il est possible d'obtenir la certification CISCO CCNA™ pendant la formation dans les locaux mêmes du Collège.

Le diplômé peut envisager de poursuivre des études universitaires s'il possède les préalables scolaires. On peut obtenir plus de détails en consultant la section 4 du présent guide, le *Guide pratique des études universitaires au Québec* et les *guides d'admission* de chacune des universités. Des ententes de reconnaissance d'acquis conclues avec des universités permettent, aux étudiants diplômés, de se voir reconnaître jusqu'à 30 crédits dans certains programmes universitaires.

**TECHNIQUES DE L'INFORMATIQUE – 420.A0 — Les relations objectifs-cours**

**OBJECTIFS ET COURS COMMUNS À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME**

- 016N Analyser les fonctions de travail**  
420-C16-BB Le monde de l'informatique
- 016P Résoudre des problèmes mathématiques et statistiques en informatique**  
201-C03-BB Mathématique pour l'informatique  
201-C11-BB Probabilités et statistiques
- 016Q Mettre à profit les possibilités d'un système d'exploitation propre à une station de travail**  
420-C16-BB Le monde de l'informatique  
420-C22-BB Fonctionnement interne des ordinateurs  
420-C32-BB Systèmes d'exploitation
- 016R Installer des éléments physiques et logiques dans une station de travail**  
420-C22-BB Fonctionnement interne des ordinateurs
- 016S Exploiter un langage de programmation structurée**  
420-C13-BB Programmation I  
420-C24-BB Programmation II
- 016T Appliquer une approche de développement par objets**  
420-C24-BB Programmation II  
420-C37-BB Programmation orientée objets
- 016U Effectuer la recherche d'informations**  
420-C16-BB Le monde de l'informatique
- 016V Interagir et communiquer dans les situations de travail variées**  
350-C06-BB Communication stratégique au travail

**OBJECTIFS ET COURS DES ÉTUDIANTS DE LA VOIE DE SPÉCIALISATION CONCEPTION ET PROGRAMMATION**

- 016W Produire des algorithmes**  
420-C13-BB Programmation I
- 016X Produire une interface utilisateur**  
420-P45-BB Développement graphique  
420-P55-BB Développement mobile
- 016Y Planifier et gérer des activités de travail**  
401-C39-BB Gestion et informatique  
420-PS1-BB Stage de programmation
- 016Z Assurer la production et la gestion de documents**  
420-P58-BB Projet de bases de données
- 017A Mettre en œuvre une application**  
420-P61-BB Projet WEB
- 017B Concevoir et développer une application dans un environnement de base de données**  
420-P58-BB Projet de bases de données
- 017C Concevoir et développer une application dans un environnement graphique**  
420-P45-BB Développement graphique  
420-P55-BB Développement mobile

- 017D Concevoir et développer une application hypermédia dans des réseaux internes et mondiaux**  
420-P61-BB Projet WEB
- 0170 Organiser et exploiter des données**  
420-C24-BB Programmation II  
420-P34-BB Structures de données
- 0171 Corriger des programmes**  
420-P47-BB Maintenance de logiciels
- 0172 Analyser les caractéristiques de systèmes d'information d'entreprise variées en vue de la formulation de solutions informatiques**  
420-P46-BB Génie logiciel I  
420-P56-BB Génie logiciel II
- 0173 Développer des modèles conceptuels selon l'approche structurée**  
420-P46-BB Génie logiciel I  
420-P56-BB Génie logiciel II
- 0174 Mettre à profit les possibilités d'un environnement informatique en réseau**  
420-C17-BB Réseautique et sécurité  
420-C27-BB Architecture de réseaux
- 0175 Créer et exploiter des bases de données**  
420-P48-BB Bases de données
- 0176 Apporter des améliorations fonctionnelles à une application**  
420-P47-BB Maintenance de logiciels
- 0177 Assurer la qualité d'une application**  
420-P47-BB Maintenance de logiciels
- 0178 Utiliser des outils de traitement multimédias**  
420-P55-BB Développement mobile
- 0179 Assurer soutien technique et formation aux utilisatrices et utilisateurs**  
420-P58-BB Projet de bases de données

**OBJECTIFS ET COURS DES ÉTUDIANTS DE LA VOIE DE SPÉCIALISATION SÉCURITÉ INFORMATIQUE**

- 017Q Appliquer une démarche algorithmique**  
420-C13-BB Programmation I
- 017R Analyser l'architecture d'un réseau informatique**  
420-C17-BB Réseautique et sécurité  
420-C27-BB Architecture de réseaux
- 017S Choisir des éléments physiques**  
203-S31-BB Physique des réseaux
- 017T Optimiser les fonctionnalités du système d'exploitation d'une station de travail**  
420-SP2-BB Projet d'intégration et sécurité des systèmes

- 017U Assurer la sécurité des éléments physiques et logiques du réseau informatique**  
420-S38-BB Bases de données pour gestionnaire de réseaux  
420-S46-BB Sécurité, cryptographie et VPN  
420-S56-BB Gestion et gouvernance de la sécurité  
420-S57-BB Réseaux étendus
- 017V Assurer la gestion du parc informatique**  
420-S56-BB Gestion et gouvernance de la sécurité
- 017W Superviser le fonctionnement du réseau informatique**  
420-S64-BB Analyse et optimisation de la sécurité
- 017X Choisir des logiciels**  
420-S48-BB Installation de serveurs sécurisés
- 017Y Assurer la gestion de son temps et de la qualité de son travail**  
401-C39-BB Gestion et informatique
- 017Z Assurer le soutien de la clientèle du réseau informatique**  
420-SP2-BB Projet d'intégration et sécurité des systèmes
- 0180 Assurer l'évolution du réseau informatique**  
420-S37-BB Protocoles et concepts de routage  
420-S47-BB Commutation et réseaux  
420-S57-BB Réseaux étendus
- 0181 Développer des utilitaires**  
420-S45-BB Développement d'utilitaires de sécurité
- 0182 Diagnostiquer et résoudre les problèmes du réseau informatique**  
420-S47-BB Commutation et réseaux  
420-S48-BB Installation de serveurs sécurisés
- 0183 Monter un serveur**  
420-S38-BB Bases de données pour gestionnaire de réseaux  
420-S48-BB Installation de serveurs sécurisés
- 0184 Implanter les technologies et les services propres au réseau Internet**  
420-S52-BB Pare-feu, proxy et services Internet
- 0185 Planifier l'implantation d'un réseau informatique**  
420-SP2-BB Projet d'intégration et sécurité des systèmes
- 0186 Implanter un réseau informatique**  
420-SP2-BB Projet d'intégration et sécurité des systèmes
- 0187 Assurer la gestion du réseau informatique**  
420-S68-BB Stage en sécurité informatique  
420-SP2-BB Projet d'intégration et sécurité des systèmes

**GRILLE 420.AA Conception et programmation**

|   | Session 1   | Session 2  | Session 3  | Session 4   | Session 5   | Session 6  |   |
|---|---|--|--|---|---|--|---|
| <b>Formation générale</b><br>(voir pages 51 à 68)     | <b>601-101-MQ</b><br>Écriture et littérature          |  <b>601-102-MQ</b><br>Littérature et imaginaire | <b>601-103-MQ</b><br>Littérature québécoise        | <b>601-410-BB</b><br>Français propre au programme |   |  |  <b>Formation générale commune</b>                         |
|   | <b>340-101-MQ</b><br>Philosophie et rationalité       | <b>340-102-MQ</b><br>L'être humain   |  | <b>340-410-BB</b><br>Éthique et politique         |   |  |   |
|   |   |  | <b>604-10#-MQ*</b><br>Langue anglaise              |   | <b>604-41#-BB</b><br>Anglais propre au programme    |  |  <b>Formation générale propre</b>                          |
|   | <b>109-101-MQ</b><br>Activité physique et santé       | <b>109-102-MQ</b><br>Activité physique et efficacité   |  |   | <b>109-103-MQ</b><br>Activité physique et autonomie |  |   |
|   |   |  |  | <b>1 cours</b>                                    | <b>1 cours</b>                                      |  <b>Formation générale complémentaire</b> |   |
| <b>Formation spécifique</b><br>(voir pages suivantes) | <b>420-C13-BB</b><br>Programmation I                  | <b>420-C24-BB</b><br>Programmation II  | <b>420-P34-BB</b><br>Structures de données         | <b>420-P48-BB</b><br>Bases de données             | <b>420-P55-BB</b><br>Développement mobile           | <b>420-P61-BB</b><br>Projet Web  | Les cours soulignés ont un préalable (voir les définitions à la page 49) :<br><b>PRÉALABLE</b><br><b>PRÉALABLE RELATIF</b><br><b>COREQUIS</b> |
|   | <b>420-C16-BB</b><br>Le monde de l'informatique       | <b>420-C22-BB</b><br>Fonctionnement interne des ordinateurs  | <b>420-C37-BB</b><br>Programmation orientée objets | <b>420-P45-BB</b><br>Développement graphique      | <b>420-P58-BB</b><br>Projet de bases de données     | <b>420-PS1-BB</b><br>Stage en design et programmation  |   |
|   | <b>420-C17-BB</b><br>Réseautique et sécurité          | <b>420-C27-BB</b><br>Architecture de réseaux   | <b>420-C32-BB</b><br>Systèmes d'exploitation       | <b>420-P46-BB</b><br>Génie logiciel I             | <b>420-P56-BB</b><br>Génie logiciel II              |  | Cours porteur de l'épreuve synthèse de programme :<br><b>420-PS1-BB</b>   |
|   | <b>201-C03-BB</b><br>Mathématique pour l'informatique | <b>350-C06-BB</b><br>Communication stratégique au travail  | <b>401-C39-BB</b><br>Gestion et informatique       | <b>420-P47-BB</b><br>Maintenance de logiciels     |   |  |   |
|   |   |  |  | <b>201-C11-BB</b><br>Probabilités et statistiques |   |  |   |



Ce cours est aussi offert en mode virtuel, voir page 69.

\*

Le niveau sera déterminé selon le résultat au test de classement administré par le Collège.

**GRILLE 420.AC Sécurité informatique**

|   | Session 1  | Session 2  | Session 3                                   | Session 4   | Session 5   | Session 6  |  |
|---|--|--|---|---|---|--|--|
| <b>Formation générale</b><br>(voir pages 51 à 68) | <b>601-101-MQ</b><br>Écriture et littérature         |  <b>601-102-MQ</b><br>Littérature et imaginaire | <b>601-103-MQ</b><br>Littérature québécoise | <b>601-410-BB</b><br>Français propre au programme |   |  |  <b>Formation générale commune</b>        |
|   | <b>340-101-MQ</b><br>Philosophie et rationalité      | <b>340-102-MQ</b><br>L'être humain   |   | <b>340-410-BB</b><br>Éthique et politique         |   |  |  |
|   |  |  |   | <b>604-10#-MQ*</b><br>Langue anglaise             |   | <b>604-41#-BB</b><br>Anglais propre au programme |  |
| <b>109-101-MQ</b><br>Activité physique et santé   | <b>109-102-MQ</b><br>Activité physique et efficacité |  |   |   | <b>109-103-MQ</b><br>Activité physique et autonomie |  |  |
|   |  |  |   | <b>1 cours</b>                                    | <b>1 cours</b>                                      |  |  <b>Formation générale complémentaire</b> |

**Formation spécifique**  
(voir pages suivantes)

|   |   |  |  |  |   |
|---|---|--|--|--|---|
| <b>420-C13-BB</b><br>Programmation I                  | <b>420-C24-BB</b><br>Programmation II                       | <b>420-S38-BB</b><br>Bases de données pour gestionnaire de réseaux | <b>420-S48-BB</b><br>Installation de serveurs sécurisés      | <b>420-S52-BB</b><br>Pare-feu, proxy et services Internet          | <b>420-S64-BB</b><br>Analyse et optimisation de la sécurité |
| <b>420-C16-BB</b><br>Le monde de l'informatique       | <b>420-C22-BB</b><br>Fonctionnement interne des ordinateurs | <b>420-C32-BB</b><br>Systèmes d'exploitation                       | <b>201-C11-BB</b><br>Probabilités et statistiques            | <b>420-SP2-BB</b><br>Projet d'intégration et sécurité des systèmes | <b>420-S68-BB</b><br>Stage en sécurité informatique         |
| <b>420-C17-BB</b><br>Réseautique et sécurité          | <b>420-C27-BB</b><br>Architecture de réseaux                | <b>420-S37-BB</b><br>Protocoles et concepts de routage             | <b>420-S47-BB</b><br>Commutations et réseaux                 | <b>420-S56-BB</b><br>Gestion et gouvernance de la sécurité         |   |
| <b>201-C03-BB</b><br>Mathématique pour l'informatique | <b>350-C06-BB</b><br>Communication stratégique au travail   | <b>401-C39-BB</b><br>Gestion et informatique                       | <b>420-S46-BB</b><br>Sécurité, cryptographie et VPN          | <b>420-C37-BB</b><br>Programmation orientée objets                 |   |
|   |   | <b>203-S31-BB</b><br>Physique des réseaux                          | <b>420-S45-BB</b><br>Développement d'utilitaires de sécurité | <b>420-S57-BB</b><br>Réseaux étendus                               |   |

Les cours soulignés ont des préalables (voir les définitions à la page 49) :

**PRÉALABLE**

**PRÉALABLE RELATIF**

**COREQUIS**

Cours porteur de l'épreuve synthèse de programme : **420-S68-BB**



Ce cours est aussi offert en mode virtuel, voir page 69.

\* Le niveau sera déterminé selon le résultat au test de classement administré par le Collège.

DESCRIPTION DES COURS DE  
FORMATION SPÉCIFIQUE  
TECHNIQUES DE L'INFORMATIQUE  
(420.A0)

## TRONC COMMUN

### 201 - MATHÉMATIQUE

A

|                   |   |                               |
|-------------------|---|-------------------------------|
| <b>201-C03-BB</b> | <b>MATHÉMATIQUE<br/>POUR<br/>L'INFORMATIQUE</b>   | <b>3-2-3<br/>2 2/3 unités</b> |
| P                 | Technico-sciences de la 5 <sup>e</sup> secondaire OU Sciences naturelles de la 5 <sup>e</sup> secondaire ou Mathématiques 526 |                               |

Acquérir une formation mathématique permettant de résoudre des problèmes mathématiques reliés à l'informatique. Systèmes de numération : décimale, binaire et hexadécimale, logique des propositions et tables de vérité, méthode de preuve par récurrence, théorie des ensembles, algèbre de Boole, opérations sur les matrices, résolution de systèmes d'équations linéaires et leur représentation sous forme matricielle.

H

|                   |   |                               |
|-------------------|---|-------------------------------|
| <b>201-C11-BB</b> | <b>PROBABILITÉS ET<br/>STATISTIQUES</b> | <b>3-2-3<br/>2 2/3 unités</b> |
|-------------------|---|-------------------------------|

Acquérir des méthodes de base permettant de résoudre des problèmes de combinatoires, de probabilités et de statistiques. Statistiques descriptives pour les bases de données, notions de probabilités liées aux lois binomiales, de Poisson et normale, nature des variables, choix d'échelles de mesure et méthodes d'échantillonnage, estimation de paramètres (moyenne et écart-type), association de deux variables, choix du mode de représentation des informations, applications diverses et utilisation des fonctionnalités d'un logiciel de statistiques.

### 350 - PSYCHOLOGIE

H

|                   |   |                               |
|-------------------|---|-------------------------------|
| <b>350-C06-BB</b> | <b>COMMUNICATION<br/>STRATÉGIQUE AU<br/>TRAVAIL</b> | <b>2-2-3<br/>2 1/3 unités</b> |
|-------------------|---|-------------------------------|

Établir et entretenir des relations interpersonnelles harmonieuses et adaptées aux différentes catégo-

ries de « clients ». Communiquer de façon efficace avec des personnes à l'interne et à l'externe. Travailler efficacement au sein d'une équipe multidisciplinaire. Utiliser des techniques appropriées de négociation et de gestion de conflits interpersonnels reliés au travail. Appliquer une approche client. Se comporter de façon éthique. Développer ses habiletés par des études de cas, des questionnaires et une participation active lors de laboratoires, d'ateliers et de simulations. Parmi les sujets étudiés : la première impression; un modèle d'entrevue professionnel/client; le travail en équipe; la négociation; la gestion de conflits organisationnels; la gestion du stress; l'approche client; l'éthique professionnelle.

### 401-ADMINISTRATION

A

|                   |                                    |                              |
|-------------------|------------------------------------|------------------------------|
| <b>401-C39-BB</b> | <b>GESTION ET<br/>INFORMATIQUE</b> | <b>1-2-2<br/>1 2/3 unité</b> |
|-------------------|------------------------------------|------------------------------|

S'initier aux fonctions de base d'une entreprise (finance et comptabilité, marketing, production, ressources humaines, etc.) ainsi qu'au processus administratif (planifier, organiser, diriger et contrôler), et leurs interactions avec la fonction informatique. Acquérir des connaissances de base en gestion de projet dans le but de piloter de façon structurée des projets informatiques.

### 420 -INFORMATIQUE

A

|                   |                        |                           |
|-------------------|------------------------|---------------------------|
| <b>420-C13-BB</b> | <b>PROGRAMMATION I</b> | <b>3-3-3<br/>3 unités</b> |
| CR                | 201-C03-BB, 420-C16-BB |                           |

Acquérir des connaissances de base en programmation structurée. Développer des habiletés et des techniques de résolution de problèmes simples par l'application d'une démarche algorithmique (structures conditionnelles, itératives, lecture et affichage d'informations) et par l'utilisation des structures de données comme les tableaux à une dimension et les fichiers séquentiels.

A

|                   |                                       |                              |
|-------------------|---------------------------------------|------------------------------|
| <b>420-C16-BB</b> | <b>LE MONDE DE<br/>L'INFORMATIQUE</b> | <b>1-2-2<br/>1 2/3 unité</b> |
| CR                | 420-C13-BB                            |                              |

Acquérir des notions de base sur l'informatique et les ordinateurs. Comprendre l'architecture d'un ordinateur et le mode de représentation des données. Connaître les principaux événements rela-

tifs à l'historique de l'informatique. S'initier aux systèmes d'exploitation et aux commandes de base de ces systèmes. Analyser les fonctions de travail du programmeur-analyste et du gestionnaire de réseaux informatiques. Effectuer la recherche d'informations. Présenter des résultats de recherche sous différents formats dont le format Web.

## A

**420-C17-BB RÉSEAUTIQUE ET SÉCURITÉ 1-2-2  
1 2/3 unité**

Connaître les principaux événements relatifs à l'historique d'Internet. Connaître l'infrastructure de Google, Facebook, Wikipédia, Twitter et Skype, ce qu'est un ordinateur zombie, le « cloud computing » et le hameçonnage. Connaître le fonctionnement de cyberattaques célèbres. S'initier à plusieurs protocoles réseaux dont le « anycast », le « multicast », le « broadcast », le « peer-to-peer » et la « WEB-TV ». Apprendre à sécuriser son poste de travail contre les logiciels malveillants et les virus. Apprendre à nettoyer son ordinateur. Comprendre l'impact des différentes menaces d'Internet. Comprendre ce qu'est le vol d'identité et comment s'en prémunir. Comprendre le rôle des protocoles de cryptage des données et comment sécuriser son disque dur, sa clé USB et ses transferts d'information.

## H

**420-C22-BB FONCTIONNEMENT INTERNE DES ORDINATEURS 2-3-3  
2 2/3 unités**

P 420-C13-BB, 420-C16-BB

Approfondir la compréhension de l'architecture des ordinateurs et de ses composants. Programmer des composants internes de l'ordinateur avec un langage de programmation système. Installer et désinstaller des éléments physiques et logiques sur un poste de travail.

## H

**420-C24-BB PROGRAMMATION II 3-3-3  
3 unités**

P 420-C13-BB

Approfondir ses compétences en programmation modulaire et structurée. Élaborer des jeux d'essais appropriés pour tester des programmes. Utiliser des techniques de programmation adaptées au problème à résoudre (techniques de recherche, tris simples, optimisation, etc.). Utiliser des tableaux à deux dimensions, des fichiers et

des flux de données. Acquérir les notions de base de la programmation orientée objets.

## H

**420-C27-BB ARCHITECTURE DE RÉSEAUX 3-3-2  
2 2/3 unités**

CR 420-C16-BB

Acquérir les compétences pratiques et conceptuelles sur lesquelles repose la compréhension des réseaux de base. Examiner en détail les deux modèles principaux utilisés pour élaborer et mettre en œuvre des réseaux : OSI et TCP/IP pour comprendre leurs fonctions et services. Se familiariser avec les différents périphériques réseau, les modèles d'adressage du réseau et les types de média utilisés pour acheminer les données à travers le réseau. Développer un sens pratique en utilisant des utilitaires et outils réseau, tels que « Packet Tracer » et « Wireshark », afin d'explorer les protocoles et concepts de réseaux.

## A

**420-C32-BB SYSTÈMES D'EXPLOITATION 2-3-3  
2 2/3 unités**

P 420-C22-BB, 420-C24-BB

Connaître le rôle et le fonctionnement d'un système d'exploitation ainsi que les distinctions entre les différents systèmes d'exploitation. S'initier au système d'exploitation Linux. Apprendre les concepts de base et le rôle d'un système d'exploitation au niveau des processus, des systèmes de fichiers, de la gestion de la mémoire, des entrées/sorties, des réseaux et des systèmes distribués. L'étude comprendra le fonctionnement des systèmes de fichiers FAT/NTFS/EXT3, la compréhension de la table des partitions et de l'interblocage des processus. En matière de protection de sécurité de la station de travail, l'étudiant est amené à connaître les différents utilitaires existants.

## A

**420-C37-BB PROGRAMMATION ORIENTÉE OBJET 2-3-3  
2 2/3 unités**

P 420-C24-BB

S'initier à la programmation orientée objet basée sur les principes d'encapsulation, d'héritage, de polymorphisme et de réutilisation du code; appliquer ces principes pour développer des programmes en JAVA utilisables en mode autonome ou sur le WEB.

## COURS DE LA VOIE DE SPÉCIALISATION CONCEPTION ET PROGRAMMATION

A

|                   |                              |                           |
|-------------------|------------------------------|---------------------------|
| <b>420-P34-BB</b> | <b>STRUCTURES DE DONNÉES</b> | <b>3-3-3<br/>3 unités</b> |
| P                 | 420-C22-BB, 420-C24-BB       |                           |

Créer et exploiter des données en mémoire et sur fichier. S'initier aux structures de données linéaires (listes, piles et files) et arborescentes. Implémenter ces structures de données de façon statique et dynamique. Savoir choisir les structures de données appropriées au contexte.

H

|                   |                                |                               |
|-------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| <b>420-P45-BB</b> | <b>DÉVELOPPEMENT GRAPHIQUE</b> | <b>2-3-3<br/>2 2/3 unités</b> |
| P                 | 420-C37-BB, 420-P34-BB         |                               |

Conceptualiser et développer des applications dans un environnement graphique. Concevoir des interfaces utilisateur conviviales, simples et efficaces qui répondent aux besoins tout en limitant les erreurs de l'utilisateur. Produire la documentation relative à l'application.

H

|                   |                         |                               |
|-------------------|-------------------------|-------------------------------|
| <b>420-P46-BB</b> | <b>GÉNIE LOGICIEL I</b> | <b>2-3-3<br/>2 2/3 unités</b> |
| P                 | 420-C37-BB              |                               |
| PR                | 350-C06-BB, 401-C39-BB  |                               |

Acquérir les notions fondamentales du génie logiciel et en situer les principaux domaines d'activité dans le cycle de vie du logiciel. Développer les compétences relatives à l'analyse d'exigences logicielles : collecte, organisation, formalisation, documentation et validation des exigences, modélisation des processus et des concepts. Utiliser des outils, techniques, normes et pratiques généralement en cours.

H

|                   |                                 |                               |
|-------------------|---------------------------------|-------------------------------|
| <b>420-P47-BB</b> | <b>MAINTENANCE DE LOGICIELS</b> | <b>2-3-3<br/>2 2/3 unités</b> |
| P                 | 420-C24-BB                      |                               |

Apporter des améliorations et corriger des logiciels existants d'une certaine envergure. Se familiariser avec les notions de livraison et de

mise en production. S'initier aux réalités du travail en équipe avec les outils de gestions de source. Apprivoiser les outils de suivi de bogues et de gestion des incidents. Planifier les tests et procéder à leur exécution, s'assurer de la qualité de l'application.

H

|                   |                         |                           |
|-------------------|-------------------------|---------------------------|
| <b>420-P48-BB</b> | <b>BASES DE DONNÉES</b> | <b>3-3-3<br/>3 unités</b> |
| P                 | 420-P34-BB              |                           |

Définir, modéliser, manipuler et maintenir une base de données dans un système de gestion de bases de données et assurer l'intégrité de ses données en utilisant les langages SQL et PL/SQL.

S'initier aux mécanismes d'intégration du langage SQL dans les langages de programmation évolués (ou objet). Utilisation de contraintes pour s'assurer de la conformité et de la sécurité d'une base de données.

A

|                   |                             |                           |
|-------------------|-----------------------------|---------------------------|
| <b>420-P55-BB</b> | <b>DÉVELOPPEMENT MOBILE</b> | <b>2-3-4<br/>3 unités</b> |
| P                 | 420-P45-BB                  |                           |

Réaliser des applications visant à être exécutées sur des appareils mobiles. Comprendre les particularités de la programmation pour de tels appareils. Réalisation d'applications en considérant les différents facteurs reliés à l'utilisation d'appareils mobiles notamment la conception d'interface graphique, la mise en réseau des applications, l'utilisation d'émulateurs pour le développement, l'utilisation d'écrans tactiles et autres périphériques d'entrée propres aux appareils mobiles, etc. Traitement des images, du son et de la vidéo.

A

|                   |                          |                           |
|-------------------|--------------------------|---------------------------|
| <b>420-P56-BB</b> | <b>GÉNIE LOGICIEL II</b> | <b>3-3-3<br/>3 unités</b> |
| P                 | 420-P46-BB, 420-P48-BB   |                           |

Acquérir des notions fondamentales en conception de logiciels. Développer les compétences relatives à la conception de logiciels : conception architecturale, découpage en composants, design des composants, évaluation de la qualité d'une solution, application de techniques de conception OO, modélisation des traitements et de la structure. Utilisation d'outils, techniques, normes et pratiques généralement en cours.

## A

**420-P58-BB PROJET DE BASES DE DONNÉES** 3-7-4  
4 2/3 unités

P 420-P46-BB, 420-P48-BB

Procéder à toutes les étapes de développement d'applications Web dynamiques dans un environnement de bases de données. Produire les différents modules de l'application, planifier et procéder aux tests de l'application pour assurer son bon fonctionnement. Produire et diffuser la documentation de l'application.

## H

**420-P61-BB PROJET WEB** 2-2-3  
2 1/3 unités

P 420-P56-BB, 420-P58-BB

Concevoir et développer une application Web. Identifier les différentes composantes utilisées pour développer des applications distribuées en architecture 3 tiers. Installer un conteneur, un serveur Web et une base de données sur un poste. Définir et développer une application déployée sur le poste client. Développer les composantes de l'application sur un serveur Web en lien avec un serveur de données. Produire la documentation nécessaire à l'utilisation et à la maintenance de l'application.

## H

**420-PS1-BB STAGE DE PROGRAMMATION** 0-24-2  
8 2/3 unités

P Tous les cours de la formation spécifique, sauf 420-PP3-BB

Stage d'intégration réalisé en entreprise qui permet de mettre en pratique les connaissances acquises et les habiletés professionnelles développées durant sa formation. L'étudiant s'intègre dans un environnement de développement de maintenance ou de soutien technique.

## COURS DE LA VOIE DE SPÉCIALISATION SÉCURITÉ INFORMATIQUE

### 203 -PHYSIQUE

## A

**203-S31-BB PHYSIQUE DES RÉSEAUX** 2-4-2  
2 2/3 unités

P 420-C22-BB, 420-C27-BB

Étudier la couche physique du modèle de référence OSI : notions d'électricité, d'optique, supports de transmission et codage de l'information. Comprendre les conséquences de diverses contraintes physiques sur le fonctionnement et la performance du matériel informatique. Se familiariser avec des notions de base d'électronique analogique (semi-conducteurs, transistors) et numérique (circuits logiques, fonctionnement d'une UAL, circuits à mémoire).

### 420 -INFORMATIQUE

## A

**420-S37-BB PROTOCOLES ET CONCEPTS DE ROUTAGE** 2-2-2  
2 unités

P 420-C22-BB, 420-C27-BB

Comprendre la manière dont un routeur accède aux informations des réseaux distants et dont il détermine le meilleur chemin vers ces réseaux. Ce cours couvre l'ensemble des protocoles de routage statique et de routage dynamique (exemples : Rip, Eigrp et Ospf). Apprendre à installer les routeurs et configurer les protocoles de routage selon les critères de l'entreprise. Assurer le contrôle et le dépannage lié au routage. Dans ce cours, vous acquerez de l'expérience sur l'installation et l'administration sécuritaires des équipements Cisco.

## A

**420-S38-BB BASES DE DONNÉES POUR GESTIONNAIRE DE RÉSEAUX** 2-3-2  
2 1/3 unités

CR 420-C24-BB

Créer et exploiter une base de données relationnelles en utilisant la norme SQL avec Oracle et Microsoft SQL Server dans un environnement Windows ou Linux. Apprendre à

planifier, installer, configurer, administrer, dépanner, optimiser et assurer la sécurité des serveurs de bases de données.

Comprendre la gestion des privilèges et des rôles, faire des sauvegardes et des restaurations, utiliser des outils d'administration et de surveillance.

## H

|                   |  |                           |
|-------------------|--|---------------------------|
| <b>420-S45-BB</b> | <b>DÉVELOPPEMENT D'UTILITAIRES DE SÉCURITÉ</b> | <b>2-2-2<br/>2 unités</b> |
| P                 | 420-C24-BB                                     |                           |
| CR                | 420-C32-BB                                     |                           |

Relever les besoins de développement d'un utilitaire de gestion ou de sécurité. Formuler une solution algorithmique. Choisir la méthode et l'outil de développement de l'utilitaire. Traduire la solution algorithmique dans le langage de programmation retenu. Tester et corriger l'utilitaire. Rédiger la documentation relative à l'utilitaire développé.

## H

|                   |                                       |                              |
|-------------------|---------------------------------------|------------------------------|
| <b>420-S46-BB</b> | <b>SÉCURITÉ, CRYPTOGRAPHIE ET VPN</b> | <b>2-2-1<br/>1 2/3 unité</b> |
| P                 | 420-S37-BB                            |                              |

Être en mesure de déterminer les risques internes ou externes susceptibles de menacer les données informatisées. Établir des mesures de protection des données et mettre en place des moyens de protection. Assurer la sauvegarde des données. S'assurer de la validité des moyens mis en place.

## H

|                   |                               |                              |
|-------------------|-------------------------------|------------------------------|
| <b>420-S47-BB</b> | <b>COMMUTATION ET RÉSEAUX</b> | <b>2-2-1<br/>1 2/3 unité</b> |
| P                 | 420-S37-BB                    |                              |

Comprendre la manière dont un commutateur interagit avec d'autres commutateurs et routeurs dans un réseau de PME, afin d'implémenter une segmentation de réseau local virtuel. Approfondir les processus sous-jacents des technologies de commutation. Implémenter, vérifier et dépanner ces technologies.

## H

|                   |   |                               |
|-------------------|---|-------------------------------|
| <b>420-S48-BB</b> | <b>INSTALLATION DE SERVEURS SÉCURISÉS</b> | <b>2-4-1<br/>2 1/3 unités</b> |
| CR                | 420-C37-BB                                |                               |

Planifier, installer, configurer, sécuriser et relier des serveurs Linux et Solaris. Préparer des postes clients pour ces mêmes serveurs. Installer et configurer de façon sécuritaire des services réseaux WEB, FTP, WINS, etc. Résoudre des conflits matériels et logiciels. Produire des rapports d'installation.

## A

|                   |   |                           |
|-------------------|---|---------------------------|
| <b>420-S52-BB</b> | <b>PARE-FEU, PROXY ET SERVICES INTERNET</b> | <b>2-2-2<br/>2 unités</b> |
| P                 | 420-S48-BB                                  |                           |
| CR                | 420-S46-BB                                  |                           |

À partir des différentes situations issues d'un contexte d'entreprise, mettre en place des structures sécurisées à l'aide de pare-feu et de proxy dans le but d'assurer une saine gestion des services Internet comme le DNS, DHCP, HTTP, SMTP, Proxy, pare-feu, VOIP. Colliger l'information sur l'installation.

## A

|                   |  |                           |
|-------------------|--|---------------------------|
| <b>420-S56-BB</b> | <b>GESTION ET GOUVERNANCE DE LA SÉCURITÉ</b> | <b>2-1-3<br/>2 unités</b> |
| PR                | 420-S46-BB                                   |                           |

Étudier des cadres légaux et normatifs entourant la sécurité et les technologies de l'information. Élaborer une politique de sécurité conforme à la famille de normes ISO 27000. Comprendre l'importance de la gestion et de la gouvernance de la sécurité dans la moyenne et la grande entreprise. Connaître des normes de la famille ISO 27000 et du modèle CobiT. Analyser les conséquences légales de certains comportements reliés à l'informatique.

## A

|                   |                        |                           |
|-------------------|------------------------|---------------------------|
| <b>420-S57-BB</b> | <b>RÉSEAUX ÉTENDUS</b> | <b>2-2-2<br/>2 unités</b> |
| P                 | 420-S47-BB, 420-S48-BB |                           |

Comprendre les diverses technologies de réseau étendu permettant de connecter des réseaux de petites et moyennes entreprises et d'améliorer la

qualité de service (QOS). Comprendre les technologies de réseau étendu telles que PPP, le relais de trames et les liaisons de diffusion. Étudier en détail les concepts de sécurité de réseau étendu notamment les types de menaces, la technique d'analyse des vulnérabilités du réseau, les méthodes générales d'atténuation de menaces de sécurité courantes et les types d'applications et d'appareils de sécurité disponibles. Comprendre les principes de contrôle du trafic et des listes de contrôle d'accès, configurer la traduction d'adresses de réseau (NAT), le protocole DHCP et l'adressage IPv6.

**H**

|                   |   |                           |
|-------------------|---|---------------------------|
| <b>420-S64-BB</b> | <b>ANALYSE ET OPTIMISATION DE LA SÉCURITÉ</b> | <b>2-2-2<br/>2 unités</b> |
| PR                | 420-S52-BB                                    |                           |

S'initier aux principes de base d'une gestion sécuritaire des serveurs, des services et du réseau à partir d'une analyse approfondie des données d'utilisation. Optimiser de la sécurité des services. Analyser les performances et optimiser le réseau. Appliquer des normes de sécurité utilisées dans les entreprises. Consigner de façon méthodique et complète de l'information : pertinence des recommandations, détection de toutes irrégularités de fonctionnement du réseau informatique et adaptation appropriée d'une procédure de correction.

**H**

|                   |  |                                |
|-------------------|--|--------------------------------|
| <b>420-S68-BB</b> | <b>STAGE EN SÉCURITÉ INFORMATIQUE</b>                | <b>0-24-2<br/>8 2/3 unités</b> |
| P                 | Tous les cours des 5 premières sessions du programme |                                |

Les connaissances acquises et les habiletés professionnelles développées sont mises en pratique lors du stage d'intégration. L'étudiant peut offrir de l'assistance technique, participer à la gestion d'un réseau informatique, à la conception générale, à la réalisation et à la mise en place de la sécurité informatique et à la mise en œuvre d'un réseau intégré.

**A**

|                   |  |                              |
|-------------------|--|------------------------------|
| <b>420-SP2-BB</b> | <b>PROJET D'INTÉGRATION ET SÉCURITÉ DES SYSTÈMES</b> | <b>4-6-3<br/>41/3 unités</b> |
| P                 | 420-S46-BB, 420-S47-BB                               |                              |
| CR                | 420-S52-BB   |                              |

À l'aide de projets réalisés de manière physique et virtuelle, analyser, préparer et réaliser l'installation sécuritaire logicielle et physique d'un réseau de téléinformatique; réaliser l'installation des postes de travail, le branchement sur Internet, vérifier sa fonctionnalité, tester sa vulnérabilité et rédiger un rapport d'implantation et toute la documentation pertinente.

# TECHNIQUES D'ANIMATION 3D ET DE SYNTHÈSE D'IMAGES

574.B0

**SANCTION DES ÉTUDES :** Diplôme d'études collégiales (DEC) avec mention Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images.

**NOMBRE D'UNITÉS :** 91 2/3 dont 65 en formation spécifique.

**NOMBRE D'HEURES-CONTACT :** 2 700 dont 2 040 en formation spécifique.

**PRÉALABLE DU SECONDAIRE :** Aucun

## PRÉSENTATION

Le programme *Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images* permet une connaissance approfondie de tous les aspects de la modélisation et de l'animation 3D. Dès la première année, l'étudiant apprend les outils de base du dessin, en mode réel (en atelier d'art) et en mode virtuel (en laboratoire informatique avec le logiciel Maya). En deuxième année, il explore l'univers de l'animation 3D par la création en utilisant la tablette graphique, l'appareil photo, la caméra vidéo; les créations se font également à l'aide de logiciels comme Illustrator, Photoshop et After Effect, ainsi qu'avec Maya, le logiciel le plus utilisé. Enfin, durant sa dernière année de formation, l'étudiant choisit une spécialisation dans un secteur d'activités de l'image de synthèse et effectue l'apprentissage d'outils supplémentaires; un projet personnel lui permettra de développer et de réaliser une production d'importance qui sera la pièce maîtresse de son portfolio.

## PARTICULARITÉS

Depuis 2004, le Collège de Bois-de-Boulogne est membre de l'Alliance numérique. Il entretient des liens privilégiés avec les entreprises Behaviour, Electronic Arts (EA), Xaracom.

À travers des activités complémentaires de programme, l'étudiant visite des entreprises du domaine du 3D, rencontre des animateurs et des modélisateurs, prend progressivement contact avec le futur milieu de travail.

## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le programme *Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images* forme des personnes aptes à exercer la profession d'infographe en animation 3D et en imagerie de synthèse. Ces personnes travaillent dans les studios d'animation par ordinateur, les studios de télévision, les entreprises spécialisées en production multimédia, les studios de jeux vidéo, en postproduction et en effets spéciaux. On les retrouve également dans les entreprises de design industriel et chez les producteurs de logiciels de même que dans des domaines aussi variés que la médecine, la géomatique, l'aéronautique et la haute couture.

TECHNOcompétences, le comité sectoriel de main-d'œuvre en technologie de l'information et des communications évalue que l'industrie du jeu compte maintenant près de 6 600 emplois et que ce rythme devrait progresser à raison de 1 360 emplois par année, dont 340 nouveaux postes dans les fonctions artistiques. L'animation numérique trouve aussi des applications dans d'autres domaines que celui du jeu électronique et du cinéma d'animation, notamment en architecture, en design industriel, en médecine, en recherche scientifique et en génie. Ces secteurs d'activités occupent près de 45 % de l'industrie de l'animation numérique; par ailleurs, leurs besoins en main-d'œuvre ne sont pas tous comblés. Les finissants de cégep qui ont à la fois des compétences artistiques et techniques sont très recherchés.

**TECHNIQUES D'ANIMATION 3D ET DE SYNTHÈSE D'IMAGES – 574.B0**  
**Compétences de la formation spécifique**

- Analyser la fonction de travail
- Exploiter les grands courants artistiques et graphiques
- Analyser une production
- Dessiner un personnage et son environnement
- Acquérir des images
- Produire une esquisse de présentation
- Traiter des images numériques
- Façonner un modèle
- Scénographier un sujet
- Concevoir des décors
- Concevoir des personnages
- Élaborer un scénarimage
- Assembler des médias
- Générer des images de synthèse
- Modéliser des accessoires
- Modéliser des décors
- Modéliser des personnages
- Représenter des mouvements en trois dimensions
- Animer des personnages
- Créer des effets visuels numériques
- Réaliser un film d'animation en 3D
- Assurer son intégration au marché du travail



**GRILLE 574.B0 — TECHNIQUES D'ANIMATION 3D ET DE SYNTHÈSE D'IMAGES**

|   | Session 1                                       | Session 2  | Session 3  | Session 4  | Session 5 | Session 6 |  |
|---|---|--|--|--|-----------|-----------|--|
| <b>Formation générale</b><br>(voir pages 51 à 68) | <b>601-101-MQ</b><br>Écriture et littérature    |  <b>601-102-MQ</b><br>Littérature et imaginaire | <u><b>601-103-MQ</b></u><br>Littérature québécoise | <u><b>601-570-BB</b></u><br>Français propre au programme   |           |           |  <b>Formation générale commune</b>        |
|   | <b>340-101-MQ</b><br>Philosophie et rationalité | <u><b>340-102-MQ</b></u><br>L'être humain  |  | <b>340-510-BB</b><br>Éthique et politique                  |           |           |  |
|   |   |  | <b>604-10#-03*</b><br>Langue anglaise              | <u><b>604-31#-BB*</b></u><br>Anglais propre au programme   |           |           |  <b>Formation générale propre</b>         |
|   | <b>109-101-MQ</b><br>Activité physique et santé | <b>109-102-MQ</b><br>Activité physique et efficacité   |  | <u><b>109-103-MQ</b></u><br>Activité physique et autonomie |           |           |  |
|   | <b>1 cours</b>                                  | <b>1 cours</b>   |  |  |           |           |  <b>Formation générale complémentaire</b> |

|   |   |   |   |   |   |  |   |
|---|---|---|---|---|---|--|---|
| <b>Formation spécifique</b><br>(voir pages suivantes) | <b>574-101-BB</b><br>L'industrie du 3D          | <u><b>574-201-BB</b></u><br>Le design de personnages            | <u><b>574-301-BB</b></u><br>Esquisse de présentation                        | <u><b>574-401-BB</b></u><br>Scénarisation pour le jeu   | <u><b>574-504-BB</b></u><br>L'interactivité dans le jeu | <u><b>574-603-BB</b></u><br>Production             | Les cours soulignés ont des préalables (voir les définitions à la page 49) :<br><br><b>PRÉALABLE</b><br><b>PRÉALABLE RELATIF</b><br><b>COREQUIS</b> |
|   | <b>574-102-BB</b><br>Image numérique            | <u><b>574-202-BB</b></u><br>Composition d'images numériques     | <u><b>574-302-BB</b></u><br>Décor de synthèse                               | <u><b>574-402-BB</b></u><br>Scénarimage                 | <u><b>574-505-BB</b></u><br>Les effets visuels          | <u><b>574-604-BB</b></u><br>Direction technique    |   |
|   | <b>574-103-BB</b><br>Initiation à l'animation   | <u><b>574-203-BB</b></u><br>Scénario et langage de l'animation  | <u><b>360-311-BB</b></u><br>Évolution des effets spéciaux et de l'animation | <u><b>574-3D6-BB</b></u><br>Modélisation de personnages | <u><b>574-506-BB</b></u><br>Préproduction               | <u><b>574-605-BB</b></u><br>Direction artistique   |   |
|   | <u><b>574-3D1-BB</b></u><br>Modélisation I      | <u><b>574-204-BB</b></u><br>Prises de vue et images de synthèse | <u><b>574-3D4-BB</b></u><br>Modélisation II                                 | <u><b>574-3D7-BB</b></u><br>Animation III               | <u><b>574-3DA-BB</b></u><br>La capture de mouvement     | <u><b>574-606-BB</b></u><br>Mise en scène          |   |
|   | <b>510-101-BB</b><br>Anatomie et perspective    | <u><b>574-3D2-BB</b></u><br>Texture et lumière                  | <u><b>574-3D5-BB</b></u><br>Animation II                                    | <b>510-401-BB</b><br>La plastique                       | <u><b>574-3DB-BB</b></u><br>L'animation de personnages  | <u><b>574-607-BB</b></u><br>Postproduction         |   |
|   | <b>520-101-BB</b><br>L'image à travers le temps | <u><b>574-3D3-BB</b></u><br>Animation I                         |   |   | <u><b>574-3D9-BB</b></u><br>Effets spéciaux             | <u><b>574-608-BB</b></u><br>Préparation à l'emploi |   |

Cours porteur de l'épreuve synthèse de programme : **574-603-BB**

Ce cours est aussi offert en mode virtuel, voir page 69.

\* Le niveau sera déterminé selon le résultat au test de classement administré par le Collège.

DESCRIPTION DES COURS DE  
FORMATION SPÉCIFIQUE  
TECHNIQUES D'ANIMATION 3D ET  
SYNTHÈSE D'IMAGES (574.B0)

**360 - MULTIDISCIPLINAIRE**

A

**360-311-BB ÉVOLUTION DES EFFETS SPÉCIAUX ET DE L'ANIMATION** 2-1-1  
1 1/3 unité

Examiner l'évolution des trucages au cinéma et l'utilisation des procédés d'animation utilisés. Considérer la disparition progressive de la frontière entre tournage réel et animation. Découvertes des principes, les premiers instruments; phénakinoscope, zootrope. Les pionniers : Émile Reynaud, les frères Lumière, Méliès. Art versus industrie. De la marionnette au personnage virtuel. Les effets de caméra, de décors, de laboratoire. Matte painting, rotoscopie. Disney versus McLaren. L'animation japonaise. Les débuts de l'animation par ordinateur, La Faim de Peter Foldes.

**500 - ARTS**

A

**510-101-BB ANATOMIE ET PERSPECTIVE** 1-4-1  
2 unités

Utiliser les techniques et méthodes propres au dessin fondamental (anatomie, perspective). Acquérir les notions d'anatomie humaine et de perspective. Le dessin de modèle vivant : proportions, repères et mesures, volumes et perspectives. Position, fonction et mouvement des principaux muscles superficiels. Structure et construction de la tête, des mains et des pieds. Espace intérieur et extérieur. Construction et organisation. Nature morte, volumes et proportions. Précision et lisibilité de la ligne. Exercices sur le drapé.

H

**510-401-BB LA PLASTIQUE** 1-2-1  
1 1/3 unité

À l'aide de matériel de modelage, de sculpture ou de dessin. Façonner un modèle. Interpréter la référence visuelle. Choisir la technique de façonnage. Façonner un accessoire. Façonner un personnage.

A

**520-101-BB L'IMAGE À TRAVERS LE TEMPS** 2-1-1  
1 1/3 unité

Situer les images, leurs contextes de réalisation, leur évolution et leur utilisation à travers l'histoire de l'humanité. Faire les liens entre l'imagerie numérique actuelle et ses sources d'inspiration. Chronologie de la peinture rupestre à l'antiquité et à la renaissance. Le XIX<sup>e</sup> siècle et l'impact de la révolution industrielle sur la société et sa représentation visuelle. Influence de l'art oriental et africain. Un bref aperçu de l'art actuel. Analyse de productions numériques récentes (films, jeux vidéo, productions multimédias) et liens avec les œuvres à l'origine de l'esthétique développée.

**574 - ANIMATION 3D**

A

**574-101-BB L'INDUSTRIE DU 3D** 1-2-1  
1 1/3 unité

Les caractéristiques des fonctions de travail et leur condition d'exercices; storyboarder, animateur 2D, animateur 3D, concepteur de décors, modélisateur 3D, etc. Les différents types de production qui utilisent l'image de synthèse : jeu vidéo, visualisation architecturale, effets spéciaux pour le cinéma ou la télé, imagerie scientifique. Particularités et similitude des différents secteurs du 3D. Les étapes de fabrication (financement, scénarisation, scénarimage, animation, etc.) Cheminement de carrière. Les habiletés et les comportements nécessaires.

A

**574-102-BB IMAGE NUMÉRIQUE** 1-2-1  
1 1/3 unité

Produire des images 2D en utilisant des logiciels de traitement de l'image. Vue d'ensemble sur différentes approches permettant de concevoir des images numériques en intégrant les notions de la théorie de la couleur. La numérisation d'images et leur manipulation dans des logiciels de traitement de l'image 2D. Pixel versus vectoriel, résolution, format de sauvegarde. Exportation et importation d'images entre les logiciels. Méthode de classement, archivage. Théorie de la couleur ; l'œil, les couleurs en physique, le cercle chromatique, les synthèses additive et soustractive, les sept contrastes d'Itten.

## A

|                   |                                 |                                    |
|-------------------|---------------------------------|------------------------------------|
| <b>574-103-BB</b> | <b>INITIATION À L'ANIMATION</b> | <b>1-2-1</b><br><b>1 1/3 unité</b> |
|-------------------|---------------------------------|------------------------------------|

Appliquer les principes de base du mouvement image par image. Calibrer un mouvement, créer les poses clés, les intervalles. Appliquer les paramètres du mouvement à différents styles d'action (déplacer, agrandir/rapetisser, compression/extension, métamorphoser, accélération/décélération). Cycle de marche. Dialogue (analyse phonétique, bouches, synchronisation). Tous les exercices utilisent des techniques simples, en insistant sur la qualité du mouvement et non sur l'apprentissage d'un outil informatique.

## H

|                   |                                 |                                    |
|-------------------|---------------------------------|------------------------------------|
| <b>574-201-BB</b> | <b>LE DESIGN DE PERSONNAGES</b> | <b>1-2-1</b><br><b>1 1/3 unité</b> |
|-------------------|---------------------------------|------------------------------------|

|    |            |
|----|------------|
| PR | 510-101-BB |
|----|------------|

Créer des personnages. Analyser le scénario, rechercher et choisir de la documentation, esquisser des propositions graphiques des personnages. Travail sur figurine en volume. Type de silhouettes simplifiées : patate, fil de fer, cylindres, etc. Dessiner des personnages; analyser le recueil des modèles, dessiner la construction géométrique des personnages, esquisser les différentes vues des personnages, mettre au net les esquisses, évaluer la qualité des dessins. Techniques et médiums pour l'esquisse en couleur. Mise à l'échelle du personnage.

## H

|                   |  |                                    |
|-------------------|--|------------------------------------|
| <b>574-202-BB</b> | <b>COMPOSITION D'IMAGES NUMÉRIQUES</b> | <b>1-2-1</b><br><b>1 1/3 unité</b> |
|-------------------|--|------------------------------------|

|    |            |
|----|------------|
| PR | 574-102-BB |
| CR | 574-204-BB |

Combiner plusieurs sources d'images dans une animation pour le cinéma ou la vidéo. Effectuer le montage, l'intégration non linéaires des médias et la composition des niveaux d'images. À partir de sources diverses (images numérisées de cinéma, de dessin, de vidéo, dessin, 3D, effets spéciaux). Classement des sources numériques. Filtres et algorithmes de traitement. Automatisation. Canal alpha. Définition d'images et formats de compression. Calibrage des couleurs.

## H

|                   |   |                                    |
|-------------------|---|------------------------------------|
| <b>574-203-BB</b> | <b>SCÉNARIO ET LANGAGE DE L'ANIMATION</b> | <b>2-1-1</b><br><b>1 1/3 unité</b> |
|-------------------|---|------------------------------------|

Analyser un scénario de film d'animation. Élaborer le découpage technique. Écrire un court scénario. Objectif, obstacle et conflit. Protagoniste et antagoniste. Les types d'obstacle. La réponse dramatique. Les genres : tragédie, mélodrame et comédie. Histoire sans conflit. Les trois actes, les nœuds dramatiques, la résolution, l'ellipse, l'ironie dramatique, le flash-back, l'accroche, etc. Langage filmique. La caméra : plan, axe, mouvements, profondeur de champ. Contraintes propres à l'animation. Le temps et l'espace. Les procédés et les effets. La continuité. Raccords et coupes.

## H

|                   |   |                                |
|-------------------|---|--------------------------------|
| <b>574-204-BB</b> | <b>PRISES DE VUE ET IMAGE DE SYNTHÈSE</b> | <b>1-2-0</b><br><b>1 unité</b> |
|-------------------|---|--------------------------------|

|    |            |
|----|------------|
| CR | 574-202-BB |
|----|------------|

Manier des appareils de prises de vues réelles (appareils photo, caméra numérique). Établir les similitudes et les différences avec la prise de vue « virtuelle » créée avec un logiciel 3D. Fonctionnement des appareils de prises de vues. Les objectifs ; la longueur focale, le degré d'ouverture, la vitesse d'exposition. Notions d'éclairage. Angle de prises de vue, mouvement de caméra. L'impact de ces différents paramètres sur la profondeur de champ et le cadrage. C'est en simulant les qualités (et parfois les imperfections) d'un tournage réel que l'animateur 3D atteint « l'illusion du réel » recherchée.

## A

|                   |                                 |                                 |
|-------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| <b>574-301-BB</b> | <b>ESQUISSE DE PRÉSENTATION</b> | <b>1-4-1</b><br><b>2 unités</b> |
|-------------------|---------------------------------|---------------------------------|

|    |            |
|----|------------|
| PR | 510-101-BB |
|----|------------|

Élaborer un concept et présenter un projet. Recherche : analyser le potentiel de l'idée, définir le public cible, repérer la concurrence, recueillir la documentation pertinente, etc. Les outils : magazine, bibliothèque, films, questionnaires, Internet, etc. Structure de créativité; capacité d'abstraction, de synthèse, de faire des « bissociations ». Combinaison ou rapprochement de deux idées (deux solutions), ou de deux technologies, pour en produire une troisième. Pensée analogique par rapport à pensée logique. Maquette, attitude, posture. Mise en valeur du concept. Normes relatives à la structuration et à la présentation d'un projet audiovisuel.

## A

**574-302-BB DÉCOR DE SYNTHÈSE** 1-2-1  
1 1/3 unité

Scénographier un sujet. Déterminer le design scénique. Construire une maquette matérielle de décor. Concevoir des décors. Produire des ébauches du design du décor.

## A

**574-3DA-BB LA CAPTURE DE MOUVEMENT** 1-2-1  
1 1/3 unité

PR 574-3D7-BB

Acquérir les notions de base en animation par capture de mouvement. Utiliser les outils de capture de mouvement pour créer des animations (marche, course, saut). Transférer des données de capture de mouvement à un des joints (magnétique, optique, mécanique). Nettoyage des données (courbe, clé, inversion). Transférer l'animation à un squelette pour différents types de projets (cinéma, télévision, jeu vidéo, etc.). Animer les mouvements secondaires pour donner plus de réalisme au personnage (doigts, yeux, bouche).

## A

**574-3DB-BB L'ANIMATION DE PERSONNAGES** 1-2-3  
2 unités

P 574-3D7-BB

Utiliser les notions avancées d'animation d'un logiciel 3D. Créer des squelettes complexes pour l'animation de personnages (système de marche, contrôleur pour la main, contrôleur pour le pied). Les outils dans la construction de squelette. Besoins spécifiques des différents types de productions (cinéma, télévision, jeu vidéo, etc.). Animer les muscles pour donner plus de réalisme au personnage (respiration, flexion de bras, impact). Animer les expressions faciales d'un personnage.

## A

**574-3D1-BB MODÉLISATION I** 1-4-1  
2 unités

Acquérir les notions de base d'un logiciel 3D, appréhender le travail en trois dimensions. Établir le parallèle entre la modélisation « réelle » (sculpture, glaise, etc.) et les outils numériques. Les caractéristiques et les fonctions de l'interface graphique d'un logiciel 3D. Détailler les fonctions d'interfaces. Translation, rotation, vue en perspective. Les différentes approches du 3D (additif, soustractif, surface, volume). Naviguer

dans l'espace en trois dimensions. Modéliser en primitives des objets simples. Manipulation et combinaison de primitives pour créer des objets plus complexes. Manipuler les sous-éléments d'un objet manuellement ou à l'aide des outils. Travailler la symétrie et le niveau de détail des objets. Génération d'images de base (rendu).

## H

**574-3D2-BB TEXTURE ET LUMIÈRE** 1-2-1  
1 1/3 unité

P 574-3D1-BB

Appliquer les notions de base d'éclairage et de texture dans un logiciel 3D. Distinguer les similitudes et les différences entre les textures du « monde réel » et le 3D. Références à l'éclairage en tournage réel. Caractéristiques et fonctions des lumières dans un logiciel 3D (intensité, couleur, spot directionnel). Types d'éclairage (intérieur, extérieur, éclairage en 3 points). Référence aux textures « du monde réel ». Détailler les caractéristiques des textures dans un environnement. Type de textures. Les formats d'image. Résolutions.

## H

**574-3D3-BB ANIMATION I** 1-2-1  
1 1/3 unité

PR 574-103-BB

Utiliser les notions de base d'animation d'un logiciel 3D. Expérimenter les similitudes et les différences avec l'animation traditionnelle. Caractéristiques avancées d'une interface graphique en fonction de l'animation dans un logiciel 3D (créer des outils, faire des macros). Les approches du mouvement dans le logiciel 3D. Animer des formes simples. Animer des objets selon une trajectoire (accélération, décélération, pause). Concepts d'animation (simple, groupe, hiérarchique). Manipulation et combinaison d'outils pour créer des animations plus complexes. Analyser et reproduire des cycles de marche (marche sur place, marche en mouvement, course).

## A

**574-3D4-BB MODÉLISATION II** 2-4-2  
2 2/3 unités

P 574-3D2-BB

Acquérir les notions de modélisation 3D relatives aux différents secteurs de la production d'images de synthèse. Les caractéristiques et les différences des techniques de modélisation 3D. Créer des objets complexes avec les différentes techniques. Concevoir des éclairages et des

textures complexes dans un logiciel 3D. Caractéristiques et fonctions des systèmes de lumières dans un logiciel 3D. Outils et méthodes pour créer des textures complexes. Pratiquer l'intégration d'éclairages réels dans un environnement 3D. Reproduire les systèmes complexes d'éclairages en fonction des lois de la physique.

A

**574-3D5-BB ANIMATION II** **1-4-2**  
**2 1/3 unités**

P 574-3D3-BB

Acquérir les notions d'animation 3D relatives aux différents secteurs de la production d'images de synthèse (cinéma, télévision, jeu vidéo, visualisation architecturale, etc.). Les caractéristiques de l'animation propres à chacun des types de production. Voir les contraintes reliées aux types de production (clé d'animation, déformation, techniques). Animer des formes complexes de façon à donner l'illusion du vivant (humain, animal, insecte).

H

**574-3D6-BB MODÉLISATION DE PERSONNAGES** **1-4-2**  
**2 1/3 unités**

P 574-3D4-BB

Créer des personnages avec les différentes techniques; polygone, nurbs, sub-d (humanoïde, animal). Modéliser des personnages complexes en fonction des différents types de productions (cinéma, télévision, jeu vidéo, etc.).

H

**574-3D7-BB ANIMATION III** **1-3-2**  
**2 unités**

P 574-3D5-BB

Utiliser les notions avancées d'animation d'un logiciel 3D. Créer des squelettes simples pour l'animation (pied, main, corps). Animer des systèmes musculaires (flexion, extension, torsion). Travailler les transitions d'animations (de la marche à la course, de la course à l'arrêt, etc.).

A

**574-3D9-BB EFFETS SPÉCIAUX** **2-4-2**  
**2 2/3 unités**

Utiliser les différents principes et appliquer les théories d'animation avec effets spéciaux (particule, objet solide, objet mou). Caractéristiques et fonctions des systèmes de particules dans un logiciel 3D (vitesse, force,

couleur). Les facteurs qui influencent le comportement des particules. Créer des systèmes de collision solide (dominos, quilles, cartes). Animer des objets « mous » (drapeau, ventre, antenne).

H

**574-401-BB SCÉNARISATION POUR LE JEU** **2-1-1**  
**1 1/3 unité**

Étudier les principes et les règles de conception de niveau de jeu. Réaliser une ébauche de niveau de jeu. Planifier la production d'un niveau de jeu. Qu'est-ce que le jeu? Paramètres physiques, intellectuels, techniques, sociaux, économiques. Histoire du jeu vidéo, logiciels et consoles, l'évolution du jeu vidéo. Les genres de jeux vidéo. Développer un concept, droit d'auteur, mécanique de jeu, « Gameplay », interface de jeu, structure du déroulement logique de jeu, structure de niveau, création des règles du jeu.

H

**574-402-BB SCÉNARIMAGE** **1-2-1**  
**1 1/3 unité**

P 510-101-BB

Élaborer un scénarimage. Types de scénarimage, de travail, de présentation, pour le cinéma, pour les effets spéciaux, pour le dessin animé. Étapes de conception: préparation du scénario, prédécoupage, choix des cadrages. Continuité, clarté du récit, respect des modèles, indications des décors, maîtrise de l'espace, mise en scène des personnages, mouvement de caméra, effets spéciaux, fondus, ambiances, ombres. Informations écrites, codes et signes utilisés.

A

**574-504-BB L'INTERACTIVITÉ DANS LE JEU** **2-4-4**  
**3 1/3 unités**

PR 574-401-BB

Modéliser et animer en fonction d'un moteur de jeu. Fonctionnement d'un moteur. Vue générale. Application « middleware ». Fonctionnalités (les entrées / sorties, les mathématiques, la physique, détection des collisions, le graphisme, le son, recours au langage de script, l'intelligence artificielle, le réseau, les menus). Survol des moteurs de jeu les plus utilisés et de leurs particularités. Exportation d'un personnage dans un moteur de jeu. Animation pour un moteur de jeu.

A

**574-505-BB LES EFFETS VISUELS** 1-2-2  
1 2/3 unité

P 574-202-BB

Réalisation d'effets visuels (compositing). Évaluation de mouvement 2D en 3D, Intégration des éléments. Composition des éléments, exportation Internet, exportation flash, exportation jeu.

A

**574-506-BB PRÉPRODUCTION** 2-4-5  
3 2/3 unités

P 574-3D4-BB

Écriture d'un scénario. Planification de la production du projet de fin d'études. Élaboration d'un calendrier de production. Découpage technique exhaustif pour chaque scène. Choix de techniques de production appropriées. Conception de l'aspect visuel du projet. Élaboration des esquisses de production. Élaboration du cahier de modèles. Production d'un plan schématique des lieux de l'histoire. Élaboration d'un scénarimage. Enregistrement des dialogues du film.

H

**574-603-BB PRODUCTION** 2-4-4  
3 1/3 unités

P 574-506-BB

Réalisation d'un film d'animation en 3D. Respect des règles d'éthique professionnelle.

H

**574-604-BB DIRECTION TECHNIQUE** 1-5-4  
3 1/3 unités

CR 574-603-BB

Division des éléments de chaque scène pour l'assemblage. Tests de rendu. Assignation des paramètres de rendu. Respect des normes de diffusion.

H

**574-605-BB DIRECTION ARTISTIQUE** 1-5-4  
3 1/3 unités

CR 574-604-BB

Modélisation des éléments de chaque scène. Scénographie.

H

**574-606-BB MISE EN SCÈNE** 1-4-4  
2 2/3 unités

P 574-605-BB

Mise en place des éléments pour chaque scène. Animation des éléments de chaque scène. Synchronisation des dialogues et de l'animation.

H

**574-607-BB POSTPRODUCTION** 1-2-1  
1 1/3 unité

P 574-606-BB

Postproduction du film. Classement des images pour chaque plan. Exécution du montage non linéaire. Intégration de la trame sonore. Insertion du titre et du générique. Transfert du montage sur le support de diffusion.

H

**574-608-BB PRÉPARATION À L'EMPLOI** 2-1-1  
1 1/3 unité

Préparation d'un portfolio représentatif de ses compétences. Exploration du marché du travail dans le domaine de l'animation 3D et de l'imagerie de synthèse. Établissement de contacts avec des représentants d'entreprises. Établissement d'une liste d'employeurs potentiels. Production d'une lettre de présentation et d'un curriculum vitae.